

COLLECTION
& PROBLÈMES SOCIAUX
INTERVENTIONS SOCIALES



Le
**JARDIN
D'OMBRES**

La poétique et
la politique de
la rééducation sociale

MICHEL DESJARDINS

Préface de GILLES BIBEAU



Presses de l'Université du Québec



Raymonde Jodoin, *Les amoureux*, 1995.



**Le
JARDIN
D'OMBRES**

La poétique et
la politique
de la rééducation sociale

Dans la même collection

Sous la direction de Henri Dorvil et Robert Mayer

Problèmes sociaux – Tome 1

Théories et méthodologies

Sous la direction de Henri Dorvil et Robert Mayer

2001, ISBN 2-7605-1126-X, 622 pages, D-1126

Problèmes sociaux – Tome 2

Étude de cas et interventions sociales

Sous la direction de Henri Dorvil et Robert Mayer

2001, ISBN 2-7605-1127-8, 700 pages, D-1127

PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450

Sainte-Foy (Québec) G1V 2M2

Téléphone : (418) 657-4399 • Télécopieur : (418) 657-2096

Courriel : puq@puq.quebec.ca • Internet : www.puq.quebec.ca

Distribution :

CANADA et autres pays

DISTRIBUTION DE LIVRES UNIVERS S.E.N.C.

845, rue Marie-Victorin, Saint-Nicolas (Québec) G7A 3S8

Téléphone : (418) 831-7474 / 1-800-859-7474 • Télécopieur : (418) 831-4021

FRANCE

DIFFUSION DE L'ÉDITION QUÉBÉCOISE

30, rue Gay-Lussac, 75005 Paris, France

Téléphone : 33 1 43 54 49 02

Télécopieur : 33 1 43 54 39 15

SUISSE

SERVIDIS SA

5, rue des Chaudronniers, CH-1211 Genève 3, Suisse

Téléphone : 022 960 95 25

Télécopieur : 022 776 35 27



La Loi sur le droit d'auteur interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».



**Le
JARDIN
D'OMBRES**

La poétique et
la politique
de la rééducation sociale

MICHEL DESJARDINS

2002



Presses de l'Université du Québec

Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bur. 450
Sainte-Foy (Québec) Canada G1V 2M2

© 2002 – Presses de l'Université du Québec

Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.quebec.ca

Tiré de : *Le jardin d'ombres – La poétique et la politique de la rééducation sociale*,

Michel Desjardins, ISBN 2-7605-1157-X

Desjardins, Michel, 1955-

Le jardin d'ombres : la poétique et la politique de la réduction sociale

(Collection Problèmes sociaux & interventions sociales)

Présenté à l'origine comme thèse (de doctorat de l'auteur – Université de Montréal), 1998
sous le titre : La rééducation sociale comme système de significations culturelles,
le cas de la déficience intellectuelle légère.

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 2-7605-1157-X

1. Handicapés mentaux – Intégration – Québec (Province). 2. Handicapés mentaux – Québec (Province) – Conditions sociales. 3. Handicapés mentaux, Services aux – Québec (Province). 4. Centres de réadaptation – Québec (Province). 5. Centres Marronniers. 6. Handicapés mentaux – Soins – Québec (Province) – Histoire. I. Titre. II. Titre : Rééducation sociale comme système de significations culturelles, le cas de la déficience intellectuelle légère. III. Collection.

HV3008.C3D47 2002

362.3'8'09714

C2002-940008-2

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada
par l'entremise du Programme d'aide au développement
de l'industrie de l'édition (PADIÉ) pour nos activités d'édition.

Mise en pages : CARACTÉRA PRODUCTION GRAPHIQUE INC.

Couverture : Conception graphique : RICHARD HODGSON

Illustration : PAUL KLEE (1914). *Color Shapes*. Aquarelle sur papier

Illustration de la page I : RAYMONDE JODOIN (1995). *Les amoureux*.

Fusain, conté sur papier, 38 cm × 55 cm

1 2 3 4 5 6 7 8 9 PUQ 2002 9 8 7 6 5 4 3 2 1

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés

© 2002 Presses de l'Université du Québec

Dépôt légal – 2^e trimestre 2002

Bibliothèque nationale du Québec / Bibliothèque nationale du Canada

Imprimé au Canada

*À ma mère, ma femme et ma fille :
Esther, Gigi et Maude.*

Alors un jour il a fini par venir des gens avec des diplômes, des vrais, de ceux qui ont fait des études, des savants, des sociologues qu'on les appelle. Sérieusement ils se sont mis au travail, les sociologues travaillent toujours sérieusement. Ils ont observé, écouté, interrogé. Ils ont même vécu avec les malades parfois. Et ils ont noté l'histoire du vieux bonhomme qui fait son café sur son petit réchaud, tiens tiens, il se débrouille pas si mal le vieux, et la bonne femme aux chats, et la paranoïaque avec sa fille adoptive, et des tas d'autres choses qui n'intéressaient personne au rayon du savoir. Et eux, croyez-le si vous le voulez, ils ont trouvé ça intéressant, et ils ont pris la peine de l'écrire dans des livres, ils en ont fait des livres scientifiques qui s'impriment et qui se vendent un bon prix et que les intellectuels lisent (les infirmiers très peu), et ça a été une grande révélation. Tout ce qui se passait dans les asiles, toute cette vie sociale, ce fumier humain grouillant de vie, grouillant d'humanité, avec des structures encore s'il vous plaît, on aurait jamais cru que les asiles soient si riches.

(GENTIS, 1970, p. 59-60)

Le magnifique livre de Michel Desjardins nous fait partager, dans un souci constant de vérité, une vérité qui fait mal, la vie quotidienne des personnes que nous avons classées « déficientes intellectuelles ». Ces personnes qui ressemblent à toutes les autres, nous les rencontrons là sur la rue attendant l'autobus avec une boîte à lunch sous le bras ; en réalité c'est au départ factice d'un homme ou d'une femme vers la manufacture ou le bureau auquel nous assistons, vers un lieu de travail où leur niveau de productivité comptera pour peu, pour rien peut-être. Ces personnes vivent de nos jours à quelques-unes, à côté de chez vous peut-être, dans des appartements comme tous les autres ; en fait des éducateurs chaperonnent ces voisins, examinent leur budget, programment leurs sorties et vérifient la propreté des lieux. Des fêtes les rassemblent autour de la musique à la mode, avec des garçons et des filles qui se courtisent selon les rituels classiques ; ces soirées baptisées du nom de bal font en fait souvent partie d'un programme de loisirs géré par des animateurs attirés. Les personnes dites déficientes intellectuelles vivent aujourd'hui au cœur de la cité, à la fois porteuses des marques extérieures de l'appartenance commune (vêtement, habitat, travail, etc.) et des signes d'une différence que l'on s'évertue à camoufler, différence qui les met à part et les marque d'un puissant stigmat.

Redoublement factice, illusoire, cosmétique de la vie de tout le monde que cette entreprise de rééducation qui gomme les différences, insiste Michel Desjardins. Factice parce que la personne déficiente intellectuelle est entraînée, à travers ce projet éducatif, dans une sorte de représentation quasi-théâtrale de sa vie, dans une mise en spectacle constante d'une identité fragmentée péniblement construite à partir de modèles mal intégrés ; illusoire parce que la vie de ces personnes redouble en trompe l'œil, dans des effets de miroir renversé (déformé), les valeurs dominantes de la culture occidentale (autonomie, performance, normalité) qui ne sont jamais mises en question ; cosmétique parce qu'elle maintient la personne dans le simulacre, dans l'apparence, sans jamais lui conférer une prise réelle sur la réalité des choses et sans

lui donner une place qui lui appartiendrait en propre, si ce n'est celle d'une transition jamais achevée vers la manière commune d'être-un-humain. La rééducation sociale n'est pas vraiment un rite de passage visant l'insertion véritable dans la société, nous dit Michel Desjardins; elle serait même plutôt un rite d'expulsion sociale maquillé en rite d'agrégation, mis en œuvre dans des pratiques de douce violence et ajusté à l'idéologie aujourd'hui dominante des droits du citoyen. Avec un extraordinaire sens de l'expression juste, Michel Desjardins dit de la rééducation « qu'elle exclut en créant l'illusion de l'inclusion ».

Au dedans des personnes on trouve souvent, écrit Desjardins, une profonde souffrance qu'elles nous cachent sous des rires aussi violents qu'inopportuns. Dans le secret des intimités, il a aussi débusqué une grande douleur, celle que provoque l'incompétence face à l'accomplissement des tâches imposées et de la frustration à la suite du rejet vers les marges de la cité. Fragilité et vulnérabilité aussi, d'autant plus ressenties par les personnes intellectuellement déficientes que leurs différences ne sont jamais vraiment dites, qu'elles sont même niées par la rhétorique résolument optimiste et souvent irréaliste qui accompagne les projets de rééducation. Autour de ces personnes, des éducateurs, des travailleurs sociaux, des psychologues s'activent, dignes représentants de toute la société: tantôt bon père ou bonne mère revêtus d'autorité, ils soutiennent et redressent; tantôt frère ou ami, ils accompagnent et encouragent; à la fois « bons princes et tyrans », ils corrigent, mesurent les succès, débloquent les arrêts sur-place et récompensent en donnant des diplômes, lesquels sont, il est vrai, source de fierté pour les personnes intellectuellement déficientes. Toutes ces pratiques visent à discipliner les corps, à régler les esprits, à fixer les étapes et le rythme des apprentissages, à imposer le comportement ajusté aux circonstances, tout cela dans le but de mieux incorporer les personnes à la vie ordinaire de la cité.

La philosophie qui nourrit les projets de rééducation est claire: rendre autonomes les personnes déficientes intellectuelles; leur faire maîtriser les habiletés sociales de base; favoriser chez ces personnes une fonctionnalité minimale dans la vie de tous les jours. En réalité les professionnels contribuent, à travers les pratiques de rééducation, à ancrer les personnes déficientes intellectuelles dans l'espace de la marge « où elles s'épuisent, écrit Desjardins, leur vie durant à réduire leur altérité. Là, à l'écart des autres citoyens, elles imitent la vie des normaux dans un monde parallèle invisible, dans un lieu-exclu qui reproduit, en miniature, le monde de la majorité ». Les institutions de rééducation travaillent à fabriquer du même à partir du différent; elles gommant l'inquiétante étrangeté qui s'attache à la déficience intellectuelle et qui met en péril les repères symboliques, culturels et moraux à la base de notre vie commune; elles opèrent constamment à travers des stratégies de réduction de l'hétérogène. Impensé agissant dans une sorte d'évidence, cette philosophie de la réinsertion mériterait, nous dit Michel Desjardins, d'être mise à l'épreuve de sa relativité, à travers notamment l'interrogation de ses présupposés anthropologiques implicites et explicites. L'auteur évoque, à titre d'exemple, l'idéal de l'autonomie, le primat de la productivité (performance), la rhétorique du devoir être comme les autres,

autant de valeurs que les établissements de réadaptation reconnaissent comme des valeurs absolues et qu'elles imposent, parfois contre le projet même dont sont porteuses les personnes, à tout le monde sans exception.

Les droits humains et le bien commun excluent ce qui est de l'ordre du particulier, tout ce qui s'écarte du général, autant de situations qui viennent faire buter l'institution sur des notions positives comme celles d'universalité, de neutralité et d'uniformité des services. En s'autorisant d'un ancrage dans le dedans même du monde des personnes intellectuellement déficientes, le texte de Michel Desjardins ouvre à la possibilité d'opérer un virage des pratiques de rééducation en direction du respect de l'identité autre de ces personnes, dans la reconnaissance notamment du fait que leur position de plus ou moins grande adéquation vis-à-vis la société est principalement mesurée (le quotient intellectuel des déficients dits légers se situe entre 50 et 70) à partir de moyennes mathématiques et que leur degré d'écart par rapport aux normes est sans doute autant artefactuel que réel. « Quel sort doit-on réserver à l'institution ? Doit-on l'abolir, la réformer ou la maintenir ? » se demande Michel Desjardins. Il reconnaît ne pas très bien savoir ce qu'il faut faire car le « rite d'expulsion cosmétique » mis en œuvre par les programmes de rééducation profite à la société tout en apportant un supplément d'être aux personnes intellectuellement déficientes. Personne n'a les réponses à ces difficiles questions. Le travail de Michel Desjardins a l'immense mérite d'interroger, dans un grand respect, les pratiques professionnelles courantes dans un domaine où la bonne foi et l'assurance du bien faire dominant plus que l'inquiétude ou que le doute, deux attitudes d'esprit qui traversent de part en part la pensée de l'auteur du Jardin d'ombres.

La parenté intellectuelle de Michel Desjardins on la trouve dans le Antonin Artaud du théâtre et son double, dans le rêve et l'imaginaire que Gaston Bachelard inscrit au cœur de la science, dans le surréalisme de George Bataille, dans le simulacre de Jean Baudrillard, dans le mythe et le sacré de Roger Caillois, dans la poésie de Jean Cocteau et d'Oscar Wilde, deux « dandys » de la littérature. Michel Desjardins sait aussi se faire politique, avec Michel Foucault notamment quand il déconstruit l'institution qui discipline les corps et les esprits. Mais il est avant tout un anthropologue : avec Victor Turner, il discute des pratiques de rééducation sur l'horizon des rites de passage ; avec Mary Douglas, il évoque les catégories du pur et de l'impur pour penser la déviance ; avec Ellen Corin, il rappelle la centralité des marges ; et avec Clifford Geertz, Byron Good et d'autres, il restitue la question du sens au cœur même de toute sa réflexion sur le mode d'être-au-monde des personnes intellectuellement déficientes.

Voilà un livre extrêmement riche qui nous renvoie, en dernière instance, à la question de ce qui est humain dans l'homme.

Gilles Bibeau
Département d'anthropologie
Université de Montréal

La situation des personnes classées déficientes intellectuelles s'est profondément modifiée au sein des sociétés industrielles durant la seconde moitié du XX^e siècle. Auparavant ces personnes étaient tabouisées et confinées dans des lieux clôturés où elles menaient une existence grabataire. Vers le début des années 1960, plusieurs groupes commencèrent cependant à dénoncer l'iniquité et l'anachronisme de cette réclusion et à réclamer l'amélioration des conditions de vie à l'intérieur des hospices, le développement de programmes d'éducation spécialisée et la création de services de réinsertion sociale. Les rares programmes de réinsertion sociale qui virent le jour à cette époque s'adressaient exclusivement aux personnes dont la déficience intellectuelle était jugée légère. Ces programmes expérimentaux connurent à leur début un indéniable succès, ce qui encouragea la majorité des établissements, durant la décennie subséquente, à retourner dans la communauté tous leurs bénéficiaires dont l'ineptie était considérée légère. Au début des années 1980, un seuil encore plus critique fut cependant franchi lorsque les établissements les plus avant-gardistes de la province entreprirent d'intégrer à la communauté leurs bénéficiaires classés déficients moyens ou profonds. L'intégration sociale de toutes les personnes classées déficientes intellectuelles apparut rapidement comme la seule voie praticable pour les établissements de services. En 1988, le ministère de la Santé et des Services sociaux impose cette conception à tous les établissements de la province en décrétant que tous « les établissements devront restreindre les admissions en internat et favoriser la réinsertion sociale des personnes présentant une déficience intellectuelle » (MSSS, 1988, p. 41). Depuis la publication de cet arrêté, l'intégration sociale de toutes les personnes classées déficientes intellectuelles n'est plus

considérée par les établissements de services comme une lubie de factieux ou une aventure périlleuse mais comme une obligation qu'ils sont tenus de remplir.

Malgré son importance sans cesse croissante au cours des quarante dernières années, le courant idéologique que je viens d'évoquer et les mesures institutionnelles qui ont été mises de l'avant afin de réaliser ses objectifs ont été très peu étudiés par les chercheurs en sciences sociales, et plus particulièrement par les anthropologues et les sociologues. Les chercheurs de ces deux disciplines ont plutôt centré leurs recherches sur les fondements culturels de la déficience intellectuelle (Mercer, 1973; Edgerton, 1979; Jay Gould, 1983; Mehan, 1988; Gateaux-Mennecier, 1990), de même que sur les effets néfastes de l'étiquetage, tant du point de vue psychosocial que développemental (Edgerton, 1967; Bodgan et Taylor, 1982; Langness et Levine, 1985). Nous ignorons donc comment s'effectue l'intégration de ces personnes à la vie collective. S'agrègent-elles complètement à la communauté ou demeurent-elles partiellement en retrait? Leur intégration à la société est-elle réelle ou symbolique? Quel est leur mode de vie? Qui côtoient-elles dans la vie quotidienne? Quelle vision se font-elles d'elles-mêmes, de leurs éducateurs, de la rééducation sociale et de la société? Comment s'y prend-on pour les initier à la normalité et les insérer dans la communauté? Quel est le taux de réussite de ces programmes et que fait-on des individus qui n'arrivent pas à s'adapter à la société? Les relègue-t-on dans un hospice ou les intègre-t-on malgré tout à la vie collective? Bien qu'elles soient essentielles, ces nombreuses questions sont restées jusqu'à maintenant sans réponse. Le présent livre vise à combler cette lacune en décrivant les méthodes de rééducation sociale mises de l'avant par un centre d'accueil de réadaptation, le centre d'accueil Centres Marronniers, de même que la vie quotidienne des bénéficiaires de cet établissement. Ce centre d'accueil intègre à la société des personnes classées déficientes intellectuelles légères depuis le début des années 1960 et au moment de mon arrivée sur le terrain, en 1989, il était considéré comme un des chefs de file dans ce domaine. Ses pratiques se comparaient alors favorablement à celles des autres établissements de services de la province.

Je tiens à conclure cet avant-propos en exprimant ma reconnaissance à tous ceux qui, de diverses manières, ont contribué à la réalisation de cet ouvrage. Je pense particulièrement à monsieur Gilles Bibeau, mon directeur de recherche qui m'a accompagné du début à la fin de ce long processus. Je pense également à monsieur Michel Ladouceur, le directeur des Services professionnels du centre d'accueil Centres Marronniers qui m'a permis de rencontrer les éducateurs et les locataires de la résidence les Appartements Rosemont. Je pense bien sûr aux locataires de la résidence

les Appartements Rosemont et à leurs éducateurs qui m'ont accueilli chaleureusement et qui ont participé avec enthousiasme à cette recherche. Je tiens aussi à remercier le centre d'accueil À la Croisée, les ateliers L'Essor et RAMI, les entreprises Dany Caisse ainsi que le Patro-le-Prévost qui m'ont autorisé à observer les locataires dans leur enceinte. Ma reconnaissance va également à madame Joanne Gagnier pour la révision du manuscrit ainsi qu'à ma femme et à ma fille, Gigi et Maude, qui ont partagé quotidiennement ce projet d'écriture.

INTRODUCTION 1

PARTIE 1

LA COMMUNAUTÉ PARALLÈLE 19

CHAPITRE 1

LA COMMUNAUTÉ RÉSIDENTIELLE 23

1.1. LES ACTIVITÉS DE GROUPE 25

1.2. L'ORGANISATION SPATIALE DE LA VIE
COMMUNAUTAIRE 27

1.3. L'ORGANISATION SOCIALE AU SEIN DE L'IMMEUBLE,
OU LA RÉPARTITION PAR CLANS 30

1.4. LE LIEN CLANIQUE, OU L'AMI-RIVAL 31

1.5. L'APPARTENANCE ET L'HONNEUR:
LES ENJEUX DE LA RIVALITÉ ET DE LA HIÉRARCHIE .. 34

1.5.1. La rivalité comme signe de l'appartenance sociale .. 35

1.5.2. La hiérarchie et le pouvoir du faible 35

1.6. AMITIÉ ET RELOGEMENT, OU LES ARRIVÉES
ET LES DÉPARTS 36

CHAPITRE 2

LES LIENS SOCIAUX AU TRAVAIL	39
2.1. LE DISPERSEMENT QUOTIDIEN DES LOCATAIRES	41
2.2. LE CENTRE DE TRAVAIL ADAPTÉ, LIEU DE RENCONTRES ET DE VIE COMMUNAUTAIRE	42
2.3. LA MANUFACTURE, OU LA PERTE DE L'AMI-COLLÈGUE	49
2.4. LES PARADOXES DE L'INTÉGRATION EN MILIEU DE TRAVAIL RÉGULIER	57

CHAPITRE 3

LES COURS, FOYERS DE SOLIDARITÉ	59
3.1. LES PAUSES, LES REPAS ET LES ATTENTES	61
3.2. LES LIENS DURANT LES COURS	63

CHAPITRE 4

LES LOISIRS ET LES RITES DE SOLIDARITÉ	69
4.1. LES LOISIRS SOLITAIRES	71
4.2. LES LOISIRS AVEC LES VOISINS	73
4.3. LES SORTIES AVEC LES ÉDUCATEURS	73
4.4. LES ACTIVITÉS DU MODULE LOISIR DU CENTRE D'ACCUEIL CENTRES MARRONNIERS	75
4.5. LES FÊTES ET LES BALS: LA CÉLÉBRATION DU UN ...	77
4.5.1. Les fêtes organisées par les éducateurs	78
4.5.2. La Fête de l'amitié	81

CHAPITRE 5

STATUT CONJUGAL ET HIÉRARCHIE, LA QUÊTE DE LA NORMALITÉ	87
5.1. LE CÉLIBAT	90
5.2. L'UNION ENDOGAME	92
5.3. L'UNION EXOGAME	93
5.4. LE COUPLE, EMBLÈME DE L'IDENTITÉ SOCIALE	96

CHAPITRE 6

L'ÉDUCATEUR, UN AMALGAME DES FIGURES

DU BIENFAITEUR ET DU SURVEILLANT	97
6.1. LE BON INSTRUCTEUR ET LE MAUVAIS « BOSS »	100
6.2. LE CONFIDENT ET LE FOUINEUR	101
6.3. LE PROTECTEUR ET LA « MÈRE POULE »	104
6.3.1. La protection à l'égard des pairs	105
6.3.2. La protection à l'égard des non-bénéficiaires	105
6.3.3. L'éducateur mère poule	109
6.4. LE BON PRINCE ET LE TYRAN, LES DEUX VISAGES DE L'ÉDUCATEUR	110

PARTIE 2

LA RÉÉDUCATION SOCIALE**DES BÉNÉFICIAIRES, L'APPRENTISSAGE**

DE LA NORMALITÉ	115
------------------------------	-----

CHAPITRE 7

LE REDRESSEMENT DE L'ÊTRE ENTIER

7.1. APPRENTISSAGE ET IMITATION	122
7.2. LES TECHNIQUES DU CORPS	123
7.3. L'APPARENCE VESTIMENTAIRE	125
7.4. LE COMPORTEMENT ET LES LIENS SOCIAUX	127
7.5. L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER	128
7.6. LE BUDGET ET LES EMPLETTES	130
7.7. L'ÉTHIQUE DU TRAVAIL	133
7.8. LES LOISIRS ET LE DIVERTISSEMENT	134
7.9. LES HABILITÉS DE BASE	135
7.10. LA DISCIPLINE INSTITUTIONNELLE	135

CHAPITRE 8

LE MODÈLE DE PRESTATION DES SERVICES, LE PLAN DE SERVICES INDIVIDUALISÉ	137
8.1. DESCRIPTION D'UNE SÉANCE DE PSI:	
LE CAS DE LUC	139
Phase 1: L'arrivée des participants	139
Phase 2: Le bilan du bénéficiaire	140
Phase 3: Le bilan des autres participants	142
Phase 4: La célébration du nouveau PSI	145
8.2. LES TROIS FONCTIONS DE CES RITES ANNUELS	146

CHAPITRE 9

LES ÉTAPES DE LA RÉÉDUCATION SOCIALE, RELOGEMENT ET HIÉRARCHIE	149
9.1. RELOGEMENT ET CROISSANCE, L'ACCÈS GRADUÉ À L'AUTONOMIE RÉSIDENTIELLE	151
9.2. ATTRIBUTION RÉSIDENTIELLE, IDENTITÉ ET HIÉRARCHIE SOCIALE	155

CHAPITRE 10

LE MINIATURE, OU LE MONDE RECONSTRUIT	161
10.1. L'INTÉGRATION AU TISSU URBAIN, LES POUVOIRS DE LA PROXIMITÉ ET DE LA RESSEMBLANCE	163
10.2. LES SIMULACRES ET LA CRÉATION D'UN AUTRE MONDE	167
10.2.1. La résidence Rosemont, la « demeure adaptée » ..	167
10.2.2. Le « travail adapté » ou la métaphore manquante ..	170
10.2.3. Le Module loisir et les cérémonies de remise de médailles	176
10.2.4. Les cours et les collations de diplômes	178
10.2.5. Le mimétisme et le « monde comme si »	180
10.3. L'IDENTITÉ ENTRE L'IMAGE ET L'OBJET OU L'ÉQUIVALENCE ENTRE LE MONDE DES BÉNÉFICIAIRES ET LE NÔTRE	182

CHAPITRE 11

LA DERNIÈRE ÉTAPE**DE LA RÉÉDUCATION SOCIALE : L'AGRÉGATION****DES BÉNÉFICIAIRES À LA SOCIÉTÉ** 189

11.1. LA RÉÉDUCATION SOCIALE EST-ELLE UN RITE

DE PASSAGE? 191

11.1.1. La phase préliminaire : la séparation 192

11.1.2. La phase liminaire : la marge 192

11.1.3. La phase postliminaire : l'agrégation 195

11.2. LES BÉNÉFICIAIRES S'AGRÈGENT-ILS À LA SOCIÉTÉ? .. 196

11.2.1. L'agrégation sociale des locataires du 5445 196

11.2.2. La situation des bénéficiaires du Service
des appartements supervisés 201

11.3. LA RÉÉDUCATION SOCIALE EN TANT

QUE TRANSITION PERMANENTE 204

CONCLUSION :**LES USAGES DE LA MARGE****L'utilité de la rééducation sociale pour les bénéficiaires****et pour la société** 207**BIBLIOGRAPHIE** 227

Avant d'entrer dans le vif du sujet, à savoir les fondements symboliques et rituels de la réinsertion sociale des personnes classées déficientes intellectuelles, je vais introduire les trois principaux cadres qui ont stimulé ou déterminé la réalisation du présent ouvrage. Une section de l'introduction est attribuée à chacun de ces cadres. La première section résume l'histoire des établissements de services en déficience intellectuelle au Québec et dépeint le cadre institutionnel étudié, le centre d'accueil Centres Marronniers. La deuxième section retrace l'histoire de l'anthropologie de la déficience intellectuelle et décrit le cadre théorique qui a guidé mes observations et mes analyses du mode de vie et de la rééducation sociale des bénéficiaires. La troisième section expose le cadre méthodologique qui a conduit à la collecte des données de terrain : l'échantillon, les techniques, les instruments et les dates du séjour au centre d'accueil. Une dernière section présente finalement l'organisation générale du livre ainsi que le contenu de ses chapitres.

HISTORIQUE DES ÉTABLISSEMENTS ET DESCRIPTION DU CENTRE D'ACCUEIL CENTRES MARRONNIERS

Jusqu'à la seconde moitié du XIX^e siècle, les personnes classées déficientes intellectuelles vivaient avec leurs parents dans la communauté. Seules « les personnes ne pouvant être gardées par leur famille étaient confiées aux hôpitaux, au clergé et aux communautés religieuses » (ACAQ, 1987, p. 174). Cette situation bascule vers la fin du XIX^e siècle alors que le placement institutionnel supplante graduellement l'encadrement familial.

Progressivement, les communautés religieuses et le clergé initient des « œuvres » diverses qui débouchent à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle sur la création de crèches ou d'orphelinats et d'hôpitaux psychiatriques. Les enfants ayant une déficience intellectuelle se retrouvent finalement en grand nombre dans les orphelinats qui, lorsque les enfants atteignent 12 ans, les transfèrent dans de grands hôpitaux psychiatriques, dont les principaux sont, à cette époque : l'Hôpital Saint-Michel-Archange de Québec (1846), l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu (1875) et l'École Mont-Providence, qui devient un hôpital en 1955 (ACAQ, 1987, p. 175).

D'autres grands internats psychiatriques s'ajoutent durant la première moitié du XX^e siècle à cette liste d'institutions : l'Institut Baie Saint-Paul, l'Institut Saint-Ferdinand, l'Institut Monseigneur-Chaumond, l'Institut Monseigneur-Guay, l'Hôpital Sainte-Anne et le Cecil Butters Memorial Hospital. Ces internats sont des équipements de tabouisation et de claustration : ils servent à reléguer les personnes qui présentent des problèmes de comportement ou d'adaptation plutôt qu'à les rééduquer ou à les réadapter socialement. Les demeurés et les fous y sont regroupés et séparés du reste de la collectivité. Cette réponse à la déficience intellectuelle et à la maladie mentale rappelle, comme le souligne Guillaume, « la réponse à la lèpre » (1978, p. 63)¹ : elle vise l'isolement de la source de pollution ou de chaos. Gilles, un administrateur du centre d'accueil Centres Marronniers, décrit ci-dessous la condition des usagers de ces grands internats.

Dans ces grandes institutions, ils étaient des numéros. Des oubliés. Il y a aujourd'hui des gens qui ont été placés à la naissance ou à l'âge de quatre ou cinq ans, et qui ont aujourd'hui cinquante, cinquante-cinq ou soixante ans, et ils ont passé leur vie à Louis-Hippolyte-Lafontaine ou dans un autre établissement psychiatrique même s'ils n'avaient qu'une déficience intellectuelle. Et ils ont été oubliés. Oubliés dans des dortoirs à ne rien faire. Écoute, Saint-Jean-de-Dieu a déjà eu six mille résidents. C'est grave ça. C'est une ville. Saint-Jean-de-Dieu avait une charte municipale, un corps de pompiers, un corps de police. C'est fort, hein ! C'était une tout autre mentalité qu'aujourd'hui. C'était la mentalité de l'époque, à la fin du siècle dernier et au début du siècle : bâtir des institutions psychiatriques immenses en dehors de la ville. Loin, très loin (Gilles, administrateur au centre d'accueil).

-
1. Foucault souligne lui aussi la continuité entre l'exclusion des lépreux et celle des fous et des indésirables depuis le XVI^e siècle :

Ce qui va rester sans doute plus longtemps que la lèpre, et se maintiendra encore à une époque où, depuis des années déjà, les léproseries seront vides, ce sont les valeurs et les images qui s'étaient attachées au personnage du lépreux ; c'est le sens de cette exclusion, l'importance dans le groupe social de cette figure insistante et redoutable qu'on écarte pas sans avoir tracé autour d'elle un cercle sacré. [...] La lèpre disparue, le lépreux effacé, ou presque, des mémoires, ces structures resteront. Dans les mêmes lieux souvent, les jeux de l'exclusion se retrouveront, étrangement semblables deux ou trois siècles plus tard (Foucault, 1961, p. 16-17).

Les deux premiers internats de rééducation pour personnes classées déficientes intellectuelles n'apparaissent qu'au début des années 1950, soit l'Institut Notre-Dame-de-la-Santé en 1952 et l'Institut Doréa en 1955. Seules les personnes classées parmi les « déficients mentaux éducatibles » (Centre des Marronniers, 1971, p. 3) – c'est-à-dire les personnes dont la déficience intellectuelle est jugée légère – y sont admises.

Écoute, à cette époque-là on distinguait les gens comme éducatibles ou non éducatibles. C'étaient les termes employés. Éducatibles, ça c'étaient les déficients légers forts. En bas de ça, on disait que c'étaient des non-éducatibles. Ça te donne une idée de la philosophie de l'époque (Gilles, administrateur au centre d'accueil Centres Marronniers).

De plus, malgré leur titre officiel, ces établissements restent eux aussi « principalement préoccupé(s) par le gîte et le couvert » (ACAQ, 1987, p. 177).

Au début des années 1960, la publication du livre *Les fous crient au secours* (Pagé, 1961) crée un vif émoi dans l'opinion publique : l'auteur y dénonçait le destin grabataire et l'abrutissement des internés à Saint-Jean-de-Dieu. Le gouvernement du Québec décrète dans les mois qui suivent la tenue d'une commission d'enquête sur les hôpitaux psychiatriques. « Cette commission, observe Gascon, proposa [...] la création d'un réseau d'institutions destinées uniquement aux personnes déficientes intellectuelles et indépendantes des milieux psychiatriques et médicaux » (1992, p. 46). Onze centres d'entraînement à la vie sont alors institués à travers la province. Ces établissements conservent cependant une « mission de garde uniquement », selon l'expression de Rodier (1988, p. 9). Gascon précise à cet égard :

Les services qui y étaient alors dispensés ne l'étaient qu'en internat. Les clients résidaient dans ces institutions 24 heures sur 24, sept jours par semaine pour y recevoir les services que l'on croyait alors requis par leur condition (Gascon, 1992, p. 46).

Parallèlement, les groupes de parents prennent de l'importance à cette époque. Ils mettent sur pied de nombreux services d'éducation spécialisée et plusieurs ateliers de travail adaptés. Les travailleurs sociaux de l'Institut Doréa créent, quant à eux, le Centre des Marronniers en 1961. La clientèle de ce centre regroupe les « anciens élèves de l'Institut Doréa et un groupe d'anciens du Mont-Providence » (Centre des Marronniers, 1971, p. 8). Deux cent soixante-quinze d'entre eux proviennent de l'Institut Doréa et cent cinquante-cinq du Mont-Providence. Ils présentent une déficience intellectuelle légère accompagnée de troubles du comportement, et ils sont tous au début de l'âge adulte et de sexe masculin. Le Centre des Marronniers les intègre au milieu urbain et au marché du travail : ces jeunes adultes gîtent dans des immeubles réguliers, travaillent

dans des entreprises du milieu et utilisent les équipements de loisir publics. En somme, ils occupent l'espace urbain au même titre et de la même façon que les autres citoyens. L'infrastructure du centre se limite donc à cette époque à quelques locaux loués « pour permettre aux jeunes travailleurs de consulter le personnel du service social, d'y exposer leurs difficultés et leurs premières expériences » (Centre des marronniers, 1971, p. 10). Ce type d'encadrement est alors inédit au Québec.

Lors de la fondation du service de continuité pour ceux qui quittent l'Institut Doréa, aucun centre similaire ne pouvait servir de guide. Il a donc fallu créer de toutes pièces des ressources pour répondre aux besoins réels des jeunes travailleurs, sans toutefois mettre sur pied une nouvelle institution (Centre des Marronniers, 1971, p. 10).

La parution du rapport de la Commission Castonguay-Nepveu entraîne au début des années 1970 la disparition des centres d'entraînement à la vie qui seront remplacés par les centres d'accueil de réadaptation. Le réseau des établissements de services en déficience intellectuelle devient entièrement public, et par le fait même, soumis aux directives du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Le Centre des Marronniers acquiert alors le statut de centre d'accueil de réadaptation et est rebaptisé le centre d'accueil Centres Marronniers. Conséquemment, sa clientèle se diversifie pour accueillir des personnes qui proviennent de tous les coins de la province.

À partir de cette date, précise le directeur des Services professionnels et communautaires, la clientèle fut référée par l'ensemble des établissements non seulement du Montréal métropolitain, mais de toute la province. Les sources de référence étaient donc multiples : centres d'accueil, centres de main-d'œuvre, réseau des écoles spéciales de diverses commissions scolaires, hôpitaux psychiatriques, centres de services sociaux, bureaux des affaires sociales de Montréal (Ladouceur, 1988, p. 3).

À cette époque, les modèles de services de la majorité des autres centres d'accueil de réadaptation demeurent centrés sur l'internat et la vie en réclusion : contrairement à ce que fait le centre d'accueil Centres Marronniers, ils réduisent leurs bénéficiaires en vase clos, à l'intérieur d'une enclave institutionnelle.

On met de plus en plus l'accent sur la formation des bénéficiaires via les ateliers déjà en place : soudure, menuiserie, artisanat, arts plastiques, psychomotricité. On n'en est pas encore à envisager qu'ils puissent réintégrer la société. On parle seulement de les former aux « labeurs de la vie » (Rodier, 1988, p. 9).

Cette orientation est cependant remise en question dès le milieu des années 1970, alors que le nombre des éducateurs, des administrateurs, des chercheurs et des parents qui se réclament de la philosophie de la normalisation devient majoritaire. Les notions d'intégration sociale, de réinsertion

sociale et de « désinstitutionnalisation » s'imposent alors dans le discours des professionnels de la déficience intellectuelle ainsi que dans les programmes des centres d'accueil de réadaptation. De fait, l'ACAQ constate qu'« à compter de 1974-1975, [nous assistons] à une diminution des programmes d'internat et une multiplication des services externes et semi-externes de plus en plus intégrés à la communauté » (ACAQ, 1987, p. 181). Le virage vers l'intégration sociale des personnes classées déficientes intellectuelles est enfin amorcé et ce n'est qu'un début. La promulgation en 1978 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées incite en effet les centres d'accueil de réadaptation à privilégier les programmes favorisant le retour des bénéficiaires dans la communauté.

Durant cette même année 1978, le centre d'accueil Centres Marronniers connaît, quant à lui, un second bouleversement majeur lorsque les bénéficiaires du Fil d'Ariane, qui sont de sexe féminin, s'intègrent à sa clientèle. Jacques, un des éducateurs du centre d'accueil, décrit ci-après les remous que provoqua cette arrivée.

Tu sais, jusqu'en 1978, les gars et les filles étaient séparés. Les filles étaient au Fil d'Ariane et les gars aux Marronniers. La fusion a été très laborieuse au début – plusieurs parents paniquaient et s'inquiétaient pour leur enfant – mais elle s'est avérée fructueuse (Jacques, éducateur au centre d'accueil Centres Marronniers).

La clientèle du centre d'accueil Centres Marronniers devient progressivement plus bigarrée et de nouvelles ressources doivent être créées afin d'accommoder les bénéficiaires – désormais plus nombreux – qui éprouvent des difficultés à s'adapter à la vie en appartement ou à s'intégrer au marché du travail². Le Pavillon des Marronniers est la première ressource résidentielle à voir le jour, en 1975. Deux ans plus tard, en 1977, le centre d'accueil inaugure un foyer de groupe afin « de répondre aux besoins des bénéficiaires très institutionnalisés qui présentaient de sérieux problèmes d'apprentissage, de comportement et qui avaient besoin de socialisation. » (Ladouceur, 1988, p. 3) Un second foyer de groupe est ouvert l'année suivante, en 1978. Un continuum de services est également mis sur pied durant cette période afin de satisfaire les bénéficiaires qui ont besoin d'un « support pour pouvoir se maintenir dans la communauté » (Ladouceur, 1988, p. 4). En 1985, la résidence les Appartements Rosemont est fondée afin d'assurer la transition entre les foyers de groupe et les appartements supervisés. Une dernière ressource résidentielle est finalement créée en 1990, la résidence les Appartements Leclair qui sert de relais entre les appartements regroupés et les appartements supervisés³.

2. Ladouceur note un « alourdissement de la clientèle » du centre d'accueil Centres Marronniers à cette époque (1988, p. 3).

3. Le chapitre 9 traite précisément de cette hiérarchie résidentielle.

Concurremment, le centre d'accueil développe entre les années 1962 et 1982 une gamme de ressources vocationnelles. Michel Ladouceur, le directeur des services professionnels et communautaires, décrit quelques-unes de ces ressources.

Entre autres, on a élaboré un système d'évaluation des capacités de travail, on a créé et mis en place des ressources de formation, telles que des plateaux de stage et des stages individualisés ; on a également mis sur pied des programmes de recherche d'emploi et des services de maintien à l'emploi (Ladouceur, 1988, p. 4).

Des ressources alternatives sont également créées « pour les bénéficiaires qui n'étaient pas en mesure d'intégrer le marché du travail régulier » (Ladouceur, 1988, p. 4) Une compagnie d'entretien ménager est fondée en 1977. Puis, le centre d'accueil inaugure en 1980 une seconde ressource adaptée, la Ferme des Marronniers, située à Lachute. Suit l'ouverture en 1982 de RAMI (Récupérations Marronniers inc.), une compagnie de récupération de papier. Ces entreprises permettent aux bénéficiaires qui y travaillent d'accéder au marché de l'emploi malgré leur faible productivité.

Le service de loisir du centre d'accueil, comme le service d'apprentissage aux activités de travail, est lui aussi offert à l'intérieur d'installations communautaires et de ressources adaptées. D'un côté, il offre « un programme personnalisé d'intégration et de maintien dans les loisirs communautaires » (Ladouceur, 1988, p. 4) et, de l'autre, un service de loisir adapté qui initie les bénéficiaires « à un éventail d'activités sportives, sociales et socioculturelles » (*Ibid.*). Ces deux programmes permettent aux bénéficiaires de pratiquer des activités de loisir aussi bien avec les autres citoyens qu'avec leurs pairs.

Les années 1980 sont marquées par l'universalisation des programmes de réinsertion sociale au sein des établissements de services ainsi que par leur réglementation. L'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) donne le ton à cette tendance en publiant durant la première moitié de la décennie deux manifestes qui rationalisent les pratiques en matière d'intégration sociale : *À part... égale, sans discrimination, ni privilège* (1983) et *À part... égale, l'intégration sociale des personnes handicapées, un défi pour tous* (1984). En 1988, le ministère de la Santé et des Services sociaux donne suite à ces manifestes en publiant le document *L'intégration des personnes présentant une déficience intellectuelle : un impératif humain et social*, où il précise les orientations et le guide d'action que devront respecter « les intervenants et les groupes impliqués dans la planification et la réalisation du processus d'intégration et de réinsertion sociale » (Rodier, 1988, p. 7). Depuis cette publication, les pratiques des établissements de services de la province de Québec peuvent être considérées comme uniformes : leurs

programmes visent sans exception la normalisation et l'intégration sociale des personnes classées déficientes intellectuelles. Autrement dit, résume l'ACAQ, « les services sont maintenant offerts dans la communauté et sont axés sur le développement de l'autonomie permettant le retour et le maintien des personnes dans le milieu » (1987, p. 181).

En 1989, au moment de mon arrivée sur le terrain, le centre d'accueil Centres Marronniers se distingue par son expérience étendue de l'intégration sociale des adultes classés déficients intellectuels légers. Gilles, un administrateur, résume ci-dessous les particularités du centre à cette époque.

On est le seul centre à Montréal à avoir une histoire en rééducation des adultes qui ont une déficience légère. Ça fait trente ans que les Marronniers travaillent à l'externe, en milieu naturel. Ça fait trente ans que les Marronniers ne s'occupent que de déficience légère et que des adultes. Et on s'occupe de ces gens-là sur tous les plans. Les autres centres d'accueil s'occupent les uns juste du résidentiel, les autres juste du travail. On s'occupe de tout cela et des loisirs aussi. C'est très différent des autres centres. La clientèle spécifiquement adulte déficiente légère, c'est différent. On doit travailler en externe et développer des ressources dans la communauté. Et on fait ça depuis toujours, tandis que les autres centres commencent à peine à faire ces choses-là et à se démener dans la communauté (Gilles).

Comme le souligne Gilles, le centre a alors développé des programmes d'initiation aux activités de travail, aux activités de la vie quotidienne et aux activités de loisir. Ces programmes assurent aux bénéficiaires un encadrement qui englobe tous les aspects de leur existence. L'organisation et la prestation de ces programmes reposent sur quatre principes essentiels : *a)* les bénéficiaires se rééduquent dans le « milieu naturel » (Gilles) ; *b)* ils sont initiés aux normes de la majorité ; *c)* ils contrôlent l'élaboration de leur plan de services ; *d)* ils participent aux activités courantes de la communauté.

Dans le cadre de cet ouvrage, je décris les programmes de rééducation sociale et la vie quotidienne des locataires de la résidence les Appartements Rosemont⁴, l'une des cinq ressources résidentielles du centre d'accueil Centres Marronniers. Cette ressource a été créée en 1985 afin d'accueillir les bénéficiaires qui sont trop avancés pour les foyers de groupe mais qui ne sont pas encore aptes à vivre dans un appartement supervisé. Germain et Martinet résumant ainsi les principales caractéristiques de ce lieu.

Cet édifice est situé dans le quartier Rosemont et à proximité de nombreuses commodités (banque, métro, épiceries, etc.). Il se compose de dix-neuf logements, dont cinq sont occupés par des personnes autres que les clients

4. Les expressions « la résidence Rosemont », « les Appartements Rosemont » et « le 5445 » seront utilisées en alternance dans les pages qui suivent afin de désigner cette ressource résidentielle.

des Centres Marronniers, ce qui garantit davantage le caractère normalisant de la ressource. Un appartement est réservé à l'équipe d'éducateurs et un autre sert d'endroit de dépannage ou de retrait pour les autres ressources des Centres Marronniers. Les autres appartements sont loués à quinze (15) clients des Centres. Certains vivent seuls dans un 2 ½ pièces, tandis que d'autres partagent à deux, en situation de couple ou de colocation, un appartement de 4 ½ pièces (Germain et Martinet, 1988, p. 3).

Ainsi, les bénéficiaires des Appartements Rosemont ne vivent pas en groupe ou en communauté mais dans des appartements privés : ils paient un loyer et occupent seuls ou à deux un espace intime, un chez-soi. En un mot, ils sont des locataires, ce qui représente une nouvelle expérience pour la plupart d'entre eux. Hélène, une éducatrice aux Appartements Rosemont, raconte à ce titre l'histoire de Fernand, un ancien de l'Institut Dorion.

Fernand, lui, il a vécu à Dorion pendant plusieurs années, un bon dix ans, là ! Puis il n'a jamais voulu aller au Foyer. Il n'était vraiment pas prêt à venir ici : il mettait le feu à chaque repas. Mais il refusait d'aller au Foyer. Lui, dès qu'il y avait sept ou huit autres personnes ça lui rappelait Dorion, les grosses institutions. Il voulait être seul, comme ici (Hélène, une éducatrice aux Appartements Rosemont).

Hélène ou ses collègues sont présents dans l'immeuble sept jours par semaine, jour et nuit. Leur tâche principale consiste à rendre les bénéficiaires autonomes sur le plan résidentiel. Cette formation dure en principe deux ou trois ans, c'est selon. Au terme de cette période, les bénéficiaires sont relogés selon leur degré d'autonomie soit à la résidence Leclair, soit dans un appartement supervisé.

Avant de présenter le cadre méthodologique qui m'a permis d'observer la rééducation sociale et la vie quotidienne de dix-sept locataires de cette résidence, je vais exposer dans la prochaine section les modèles conceptuels (de l'anthropologie de la déficience intellectuelle) et le cadre théorique qui ont inspiré la collecte des données.

ANTHROPOLOGIE DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE ET CADRE THÉORIQUE

L'homme est un animal suspendu dans des toiles de signification.

(GEERTZ, 1973, p. 5, traduction libre)

Robert B. Edgerton a publié en 1967 la première monographie anthropologique consacrée à la déficience intellectuelle : *The Cloak of Competence: Stigma in the Lives of the Mentally Retarded*. Dans l'introduction de cette

monographie, Edgerton défend une thèse alors peu répandue dans les sciences sociales, à savoir que la déficience intellectuelle est un fait social non seulement extrinsèquement, par la réaction de la société à l'égard de ces personnes, mais aussi ontologiquement. En fait, il applique à la déficience intellectuelle une des principales lois de la sociologie de la déviance : *la déviance est intrinsèquement un fait social, elle n'existe que par rapport à une norme ou à une convention* (Benedict, 1934; Bataille, 1965; Sapir, 1967; Goffman, 1961 et 1975; Mehan, 1988; Good, 1994). En premier lieu, il observe que 80 %⁵ des personnes classées déficientes intellectuelles au Canada et aux États-Unis ne présentent aucune anomalie organique et qu'elles ont été classées déficientes, vers l'âge de cinq ou six ans, seulement en raison de leur inadaptation au milieu scolaire. La déficience intellectuelle de ces personnes est ainsi une création du milieu scolaire : elle n'existe pas hors de ses murs (Edgerton, 1979)⁶. En deuxième lieu, Edgerton souligne les nombreux biais qui minent la fiabilité des instruments utilisés pour diagnostiquer la déficience intellectuelle. D'abord, les tests de QI ne rendent compte que d'une faible portion de l'intelligence, à savoir l'intelligence associée à la performance scolaire : ils ne mesurent ni l'intelligence artistique, ni l'habileté à surmonter les problèmes de la vie quotidienne (Jacquard, 1983; Jay Gould, 1983). La déficience intellectuelle d'une personne dont le QI est inférieur à 70 est donc irréaliste ou, si l'on préfère, illusoire : elle est le fruit d'une vision réductrice de l'activité intellectuelle. Edgerton reproche ensuite aux tests de QI de refléter les valeurs et les préoccupations de la classe moyenne, et ce au détriment des membres des classes défavorisées et des communautés ethnoculturelles. De fait, constate-t-il, il appert que plusieurs personnes issues de ces groupes ont été classées déficientes intellectuelles à la suite d'une évaluation de leurs compétences non pas intellectuelles mais culturelles (Mercer, 1973; Jay Gould, 1983). En troisième lieu, Edgerton signale la diversité des définitions de la déficience intellectuelle que l'on retrouve à travers le monde. Par exemple, Malinowski (1930), Peters (1980) et Devereux (1991) ont observé que certaines personnes classées déficientes intellectuelles dans les pays occidentaux seraient considérées normales chez les Trobriandais de la Mélanésie, chez les Tamang du Népal ou chez les Sedang de l'Indochine, et que certains membres de ces sociétés classés déficients intellectuels chez eux seraient considérés des personnes présentant un handicap phonétique ou un handicap auditif en Occident. En bref, conclut Edgerton, la déficience intellectuelle est, au même titre que

5. Dunn, cité par Ramsey, Millis et Campbell (1975, p. 40), avance plutôt le chiffre de 90 %.

6. Richardson (1975), Guskin (1978), Ryan et Thomas (1980), Bodgan et Taylor (1982), Jay Gould (1983), Mehan (1988), Gateaux-Mennecier (1990) et Ingstad et Reynolds White (1995) défendent eux aussi cette thèse dans leurs publications.

toutes les autres formes de déviance, une création culturelle – ou, si l'on préfère, un construit imaginaire (Shweder, 1984) – dont la forme et la substance varient selon les sociétés et les époques.

Edgerton étudie également, dans *The Cloak of Competence*, les effets du stigmate de la déficience intellectuelle sur l'estime de soi et sur la vie quotidienne de cinquante et un ex-patients d'un hôpital pour personnes classées déficientes intellectuelles⁷. En premier lieu, il constate que ses informateurs refusent d'être classés parmi les déficients intellectuels, à savoir parmi les débiles et les demeurés. Ce statut, disent-ils, les avilit: il fait d'eux des sous-personnes, des êtres de seconde zone, sans valeur ni dignité. Ils abhorrent également leur internement passé, qu'ils jugent honteux et humiliant. En un mot, ils se sentent constamment disqualifiés et diminués par ces deux tares. Leur réaction à ces deux sources de discrédit est par conséquent intense et radicale: ils nient catégoriquement leur déficience intellectuelle et camouflent méticuleusement leurs incomptences et leur passé institutionnel. Comme l'explique Edgerton,

Ces personnes ne peuvent pas à la fois croire qu'elles sont déficientes intellectuelles et conserver leur estime personnelle, et elles ne peuvent se passer de cette dernière. Dès lors, le déni et l'effacement leur sont vitaux. Ce fait est essentiel, car le stigmate de la déficience intellectuelle domine toutes les facettes de l'existence de ces ex-patients. Tant qu'on ne considère pas ce fait, on ne peut rien comprendre de leur existence (1967, p. 207-208, traduction libre).

Par exemple, note-t-il, ses informateurs évitent de fréquenter d'autres individus classés déficients intellectuels de façon à ne pas révéler leur propre statut. Ils ne dévoilent à personne leur passé institutionnel. Ils expliquent leur différence, lorsqu'elle ne peut être cachée, en évoquant une tare secondaire: un séjour dans un orphelinat, une crise épileptique, une claudication, ainsi de suite. Ils apportent des livres ou des journaux lorsqu'ils se déplacent en public de façon à celer leur analphabétisme. En bref, toute leur vie est accaparée par leur désir d'échapper au stigmate de la déficience intellectuelle. Edgerton en conclut que l'étiquette « déficience intellectuelle » place les individus dans une position intolérable et qu'il faut la remplacer par une expression plus neutre ou moins avilisante: « Nous devons créer une étiquette qui explique la relative incomptence de ces personnes mais qui ne donne pas à penser qu'elles sont stupides » (Edgerton, 1967, p. 212-213, traduction libre).

7. Il s'inspire cette fois de la théorie de Goffman (1975) sur la disqualification morale et sociale des personnes classées déviantes, la théorie du stigmate. Par la suite, Braginsky et Braginsky (1971) ainsi que Bodgan et Taylor (1982) ont appliqué, eux aussi, cette théorie aux personnes classées déficientes intellectuelles.

Les conclusions d'Edgerton sur les effets néfastes de l'étiquette « déficience intellectuelle » ont été critiquées, durant les années qui suivirent, à partir de trois fronts stratégiques. En premier lieu, Richardson (1975), Begab (1975), Gotlieb (1975), Rowitz (1981) et Schuster et Butler (1986) reprochent à Edgerton d'avoir généralisé ses conclusions à l'ensemble des personnes classées déficientes intellectuelles alors que ses informateurs ne présentent qu'une déficience intellectuelle légère et qu'ils ont tous vécu pendant quelques années dans un milieu institutionnel. En deuxième lieu, Richardson (1975), Begab (1975), Guskin (1978), Rowitz (1981) et Peters (1983) reprochent à Edgerton et à ses collègues de ne dépeindre que les désavantages de l'étiquette « déficience intellectuelle » et d'ignorer ses aspects positifs : la création de services spécialisés, une formation continue, un travail adapté, des loisirs parallèles, un gîte supervisé, des liens amicaux, des réseaux d'entraide, des personnes ressources, ainsi de suite. Parallèlement, Richardson (1975), Begab (1975), Guskin (1978) et Rowitz (1981) reprochent aux théoriciens du stigmatisme de n'avoir jamais étudié les effets néfastes de l'absence d'étiquette, et par ricochet de l'absence de services spécialisés⁸. En troisième lieu, Begab (1975), Richardson (1975), Guskin (1978), Rowitz (1981) et Mehan (1988) affirment que les facteurs qui affectent le bien-être des êtres humains sont finalement trop nombreux et trop interdépendants pour qu'on puisse isoler la source de la souffrance morale des personnes classées déficientes intellectuelles.

À la fin des années 1970, Edgerton valida cette troisième critique lorsqu'il analysa l'ensemble des données recueillies par les chercheurs du Mental Retardation Research Center (UCLA).

Il est presque impossible d'identifier la chaîne causale directe et linéaire qui relie l'étiquette de ces personnes à leur difficulté d'être. Aussi, malgré la richesse de nos données qualitatives, nous sommes incapables de décrire la relation causale qui unit l'étiquette de déficient intellectuel à la qualité de vie des personnes ainsi classées. [...] Dans ce monde complexe, il est impossible de prouver que l'étiquetage cause ou induit forcément une faible estime de soi ou une compétence sociale amoindrie (Edgerton, 1985, p. 103, traduction libre).

Les théories du stigmatisme ne pouvant être vérifiées, Edgerton réorienta ses recherches et entreprend plutôt de démontrer que la déficience intellectuelle est apprise. Il s'inspire cette fois des thèses de Goffman sur

8. D'où la conclusion de Begab : « Notre connaissance des effets de l'étiquette "déficient intellectuel" est trop restreinte pour justifier l'abandon des services spécialisés offerts à ces personnes » (1975, p. 28, traduction libre). Begab s'oppose ici aux tenants les plus radicaux des théories du stigmatisme qui croient, comme l'affirment Bodgan et Taylor, que : « Il faut cesser de classer des individus "déficients" car cette classification nuit plus à ces personnes qu'elle ne les aide » (1982, p. 217, traduction libre).

l'apprentissage de la déviance. Ce dernier avance dans *Asylums* (1961) et dans *Stigmaté* (1975) que les conduites déviantes sont aussi codées et qu'elles sont autant acquises que les conduites normales. De fait, les patients psychiatriques, les homosexuels, les jeunes délinquants, les aveugles, les clochards, les toxicomanes et les criminels n'agissent pas de façon purement idiosyncrasique ou aléatoire mais se conforment plutôt, pour reprendre l'expression de Linton, à des « modèles d'inconduites » (cité par Corin *et al.*, 1990, p. 119). Ils adoptent les comportements et les attitudes que la société associe à leur déviance (Bataille, 1965 ; Schneider, 1976 ; Marsella, 1985 ; Good, 1994). « Tout se passe, résume Devereux, comme si le groupe disait à l'individu : "ne le fais pas, mais si tu le fais, voilà comment il faut s'y prendre." » (cité par Corin *et al.*, 1990, p. 119). Ainsi codé et contrôlé, l'au-delà de la norme apparaît moins menaçant : il porte un nom, il est déchiffrable et confiné dans des règles et il présente un visage souvent tragique ou pitoyable.

Edgerton et ses collègues du MRRC décident donc de vérifier si les personnes classées déficientes intellectuelles se conforment à un modèle d'inconduite (Langness et Levine, 1985). Dès le début de leurs recherches, ils constatent que la société cultive l'incompétence et la dépendance de ces personnes, d'une part, en les isolant des contextes usuels et, de l'autre, en les protégeant des exigences et des dangers de la vie courante. De fait, les personnes classées déficientes intellectuelles ne fréquentent à peu près pas de personnes normales et elles contrôlent peu leur espace privé, leurs activités, leurs repas, leurs déplacements, leurs fréquentations, leurs achats, leurs loisirs, leur vie sexuelle et leurs amours. Ces contraintes limitent leur développement et leur autonomie. L'incompétence sexuelle de la majorité des adultes classés déficients intellectuels illustre parfaitement cette situation. Plusieurs chercheurs – dont Edgerton (1979), Dupras (1994) et Desaulniers, Boutet et Coderre (1995) – ont en effet observé que très souvent les membres de l'entourage freinent le développement sexuel de ces personnes afin de les protéger de la débauche, des abus, des maladies et de la reproduction. L'asexualité de ces personnes est donc le fruit d'un apprentissage ou, si l'on préfère, d'un façonnement culturel. Tous ces chercheurs concluent que ces pratiques sont pernicieuses – elles accentueraient inutilement l'incompétence, et par le fait même l'altérité et la ségrégation, des personnes classées déficientes intellectuelles – et recommandent leur éradication. Cette conclusion n'est cependant pas fondée : ces chercheurs ne démontrent jamais que les apprentissages qu'ils décrivent sont inutiles. L'apprentissage de l'ineptie est en effet le versant négatif d'un processus initiatique plus vaste qui échappe à l'attention de ces chercheurs, à savoir l'initiation au monde de la déficience intellectuelle. Tant que nous n'aurons pas décrit l'ensemble de ce processus initiatique, avec ses avantages et ses désavantages, nous ne pourrons déterminer si

l'initiation à la déficience intellectuelle – qui englobe l'apprentissage de l'incompétence – nuit ou profite à ces personnes. L'état actuel des connaissances ne permet malheureusement pas, contrairement à ce qu'avancent les chercheurs du MRRC, de trancher cette épineuse question.

Le présent ouvrage se démarque des recherches antérieures en anthropologie tant par son objet que par son cadre théorique. J'y décris en effet non pas les fondements culturels de la déficience intellectuelle, la souffrance morale des personnes ainsi classées ou leur initiation à l'incompétence, mais le rite de purification que notre société a élaboré afin d'éradiquer leur différence et de les intégrer au reste de la communauté. Sur le plan théorique, mes descriptions s'inspirent de la sémiotique de la culture plutôt que des théories de l'étiquette et de la sociologie de la déviance. La sémiotique de la culture s'intéresse aux systèmes de significations collectifs que les êtres humains utilisent afin de construire leur univers, afin de le ressentir et afin d'y agir (Geertz, 1972 et 1973). L'être humain dépend en effet entièrement des systèmes de significations de sa culture pour percevoir et classer les éléments de l'univers (Cassirer, 1946) ainsi que pour élaborer ses pensées (Durkheim et Mauss, 1969), créer des artefacts (Sahlins, 1976), clarifier et exprimer ses sentiments (Levy, 1984), régler ses conduites (Wagner, 1975) et se fixer des objectifs (Daniel, 1984). En un mot, comme le résume D'Andrade ci-dessous, les systèmes de significations culturelles structurent l'expérience humaine dans son ensemble.

La signification de façon générale, et en particulier les systèmes de significations culturelles, accomplit au moins quatre fonctions. La signification sert à représenter le monde, à créer des entités culturelles, à agir d'une façon réglée et à évoquer des émotions. Ces quatre fonctions de la signification – la représentation, la construction, la direction et l'évocation – n'ont pas la même importance dans tous les systèmes culturels mais elles participent de chacun d'eux, sans exception (D'Andrade, 1984, p. 96, traduction libre).

Les significations culturelles sont véhiculées par les signes que les êtres humains utilisent afin d'échanger des messages ou pour s'exprimer. Comme le précisent Shweder (1984) et Fernandez (1986), ces signes sont autant d'ordre non linguistique que linguistique : des images, des expressions faciales, des gestes, des objets, des lieux, des aliments, des sons, des mots, ainsi de suite. La signification de chacun de ces signes ne peut être établie de façon purement structurelle et abstraite, c'est-à-dire en faisant abstraction de l'usage qu'en font les acteurs sociaux (Daniel, 1984 ; Singer, 1984). Les signes n'ont en effet pas de signification absolue ou intrinsèque ; leur sens se compose dans l'acte de parler et d'écouter, ou si l'on veut dans l'acte de signifier et d'interpréter, alors que « quelqu'un dit quelque chose à quelqu'un d'autre » (Ricœur, 1970, p. 119). L'étude de

la signification exige donc, comme le souligne Geertz, que nous « dirigions notre attention sur ce qui rend les symboles vivants: leur usage » (1973, p. 405, traduction libre)⁹. En bref, deux dimensions complémentaires et interdépendantes des pratiques signifiantes déterminent le sens des signes: leur intégration dans un syntagme et l'exégèse qu'en font ceux qui les utilisent (Lock, 1992). Ce deuxième aspect est capital pour l'étude des systèmes de significations culturelles, car il permet de saisir les significations concrètes – ou, dit autrement, les significations vécues (Granger, 1965; D'Andrade, 1984) – que les signes et les messages acquièrent au fil des interactions de la vie quotidienne.

Dans cet ouvrage, je décris les signes et les interprétations qui règlent la rééducation sociale des locataires de la résidence les Appartements Rosemont. Ces signes et ces interprétations forment un système qui induit des manières de faire, de penser, de percevoir et d'éprouver spécifiques à ces personnes et à leur entourage. Ce système crée également des entités inédites: des bénéficiaires, des éducateurs, des animateurs, des plateaux de stages, des foyers de groupe, des appartements regroupés, des cours spéciaux, des ateliers de travail adaptés, etc. Il propose aussi des objectifs à atteindre et suscite des ambitions particulières, par exemple effacer la différence de ces personnes et les intégrer à la société. Dans cet ouvrage, ce système de significations culturelles est présenté tel qu'il se manifeste dans la vie quotidienne, c'est-à-dire par morceau, en pièces détachées, au travail, au centre de loisir, dans les autobus, dans les salles de cours et dans les appartements.

LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

Nous devrions étudier les hommes et les femmes dans le contexte de leur vie courante et de leurs échanges quotidiens.

(TURNER, 1969, p. VIII, traduction libre)

La clientèle du centre d'accueil Centres Marronniers regroupe principalement des adultes classés déficients intellectuels légers (QI entre 50 et 70) « qui sont aptes à s'intégrer de façon autonome dans les activités de la vie quotidienne et/ou dans les activités socioprofessionnelles » (Ladouceur, 1988, p. 5). En 1989, ces adultes provenaient presque tous de familles

9. Kristeva note à ce propos: « La sémiotique est amenée [...] à débloquer de l'enclos du signe et du système pour rendre compte de la production effective, matérielle, corporelle, sociale, historique des pratiques signifiantes » (1972, p. 860).

québécoises francophones et la majorité d'entre eux étaient âgés entre dix-huit et trente-cinq ans. De plus, 55 % d'entre eux étaient des hommes et 45 % des femmes. Sur un autre plan, notons que la moitié d'entre eux avaient été placés durant leur enfance dans des foyers nourriciers ou dans des internats et n'avaient presque plus de contacts avec les membres de leur famille. Les autres avaient grandi chez leurs parents et ils les fréquentaient encore sur une base plus ou moins régulière. Les locataires de la résidence les Appartements Rosemont, le sous-groupe d'adultes que j'ai observé de façon plus intensive, éprouvaient plus de difficultés que les autres à s'adapter à la vie en appartement supervisé. Gilles, un des administrateurs du centre, les décrit ainsi :

C'est des gens qui ont acquis une certaine autonomie de base qui leur permet de vivre seul dans un appartement, mais sous protection. Ils ont besoin de protection ! Ils ont encore besoin de réaliser des apprentissages avant d'aboutir dans la vie de quartier. Certains ont des problèmes de comportement. À Rosemont, ce n'est pas nécessairement des cas tranquilles, faciles. On peut y admettre quelqu'un qui a des problèmes de comportement (Gilles).

Durant mon terrain, je suis entré en contact avec dix-sept résidents de cette ressource. Onze d'entre eux étaient des hommes et six des femmes. Ils étaient âgés entre vingt et un et quarante ans. Huit d'entre eux furent relogés durant mon séjour, deux dans un appartement supervisé et six à la résidence Leclaire. Deux des bénéficiaires qui remplacèrent les partants s'intégrèrent de leur propre chef à cette étude : ils voulaient apparaître eux aussi dans *Le Livre*, comme ils disaient. Cet ouvrage traite essentiellement de la vie quotidienne et de la rééducation sociale de ces dix-sept personnes, qui ont été mes dix-sept informateurs clés et mes dix-sept camarades¹⁰.

La collecte des données a été réalisée entre les mois de janvier 1989 et décembre 1990 et se divise en deux étapes successives : de janvier 1989 à avril 1990, puis de mai à décembre 1990. La première de ces deux étapes a été consacrée à l'observation de la vie quotidienne et de la rééducation sociale des locataires de la résidence les Appartements Rosemont¹¹. Je les

10. Le nom de chacun de mes informateurs – qu'ils soient des bénéficiaires, des éducateurs, ou des membres de la direction – a été modifié de façon à protéger leur anonymat.

11. La participation des bénéficiaires à cette recherche a été établie sur une base volontaire. Durant le mois de janvier 1989, j'ai rencontré individuellement chacun des quinze locataires en présence de son éducateur et lui ai expliqué les objectifs de la recherche. Seulement sept d'entre eux ont alors accepté mon invitation. Puis, à force de me voir accompagner leurs camarades ou d'entendre parler du *Livre* que j'écrivais sur les Marronniers, les autres bénéficiaires m'ont à leur tour invité à observer leurs activités. Je n'ai cependant pu observer l'ensemble de la vie quotidienne de quatre d'entre eux : deux d'entre eux traversaient une crise et n'étaient présents à l'immeuble que de façon sporadique alors que les deux autres sortaient à peine d'une institution fermée et se sentaient opprimés au début par la présence d'un observateur. Je respectai leur malaise et ne les rencontrai que lorsqu'ils prirent l'initiative de me contacter.

ai observés, au fil des mois et des saisons, accomplir leurs tâches et leurs activités coutumières du dimanche au samedi. Je les ai vus préparer leurs repas, faire leur lessive, nettoyer leur appartement, ranger la vaisselle, suivre des cours sur divers sujets, jouer au hockey-cosom, nager à la piscine municipale, utiliser les transports en commun, travailler à l'usine ou dans un centre de travail adapté, discuter avec leurs éducateurs, assister à des cafés-rencontre, écouter la télévision, faire des emplettes, retirer de l'argent à la banque, établir leur budget hebdomadaire, participer à des fêtes de Noël ou à des épiluchettes de blé d'Inde, se distraire durant des bals, assister à une collation de grades, se bercer dans le jardin de l'immeuble, etc. Pendant qu'ils menaient leur train-train coutumier, je notais dans un calepin leurs gestes, leurs paroles, leurs conduites, leurs attitudes, leurs actions, leurs échanges avec leur entourage, les apprentissages qu'ils réalisaient, les objets qu'ils manipulaient, les lieux où ils évoluaient et la durée de leur inscription à cette activité. Cet exercice m'a permis de reconstruire graduellement – c'est-à-dire signe par signe, message par message, échange par échange et activité par activité – l'ensemble de leur mode de vie et de leur rééducation sociale.

Durant la seconde étape de la collecte des données, de mai à décembre 1990, j'ai effectué soixante-deux entrevues : cinquante avec des locataires et des ex-locataires de la résidence les Appartements Rosemont, onze avec des éducateurs et une avec un des administrateurs du centre d'accueil. Quarante et une de ces soixante-deux entrevues ont été enregistrées sur bandes magnétiques puis transcrites de façon intégrale. Les vingt et une autres entrevues ont été recueillies de façon manuscrite. J'ai rencontré en tout vingt-neuf personnes : dix-sept bénéficiaires, sept éducateurs du Service de formation professionnelle, trois éducateurs de la résidence les Appartements Rosemont, une éducatrice du Service des appartements supervisés et un administrateur. Les cinquante entrevues avec les locataires et les ex-locataires ont globalement porté sur dix thèmes : la vie en appartement ; le travail et l'emploi ; les activités de loisir ; la vie de couple et le célibat ; les éducateurs ; les autres bénéficiaires ; la différence entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires ; les pouvoirs de la rééducation sociale ; l'accession à l'autonomie et au statut d'adulte ; et, en dernier lieu, leurs projets pour l'avenir¹². Les entrevues avec éducateurs ont, pour leur part, porté sur les cinq thèmes qui suivent : les objectifs de la rééducation

12. Pour couvrir ces dix thèmes, je devais rencontrer les locataires à quatre occasions. Certains locataires n'ont cependant été rencontrés qu'une fois (cinq sur dix-sept bénéficiaires) alors que les autres l'ont été trois fois (trois sur dix-sept bénéficiaires) ou quatre fois (neuf sur dix-sept bénéficiaires). En outre, sept de mes dix-sept informateurs n'habitaient plus à la résidence les Appartements Rosemont : deux d'entre eux avaient été relégués durant l'hiver 1990 dans un appartement supervisé et cinq autres déménagèrent au milieu du second été à la résidence Leclair.

sociale; les moyens utilisés afin d'atteindre ces objectifs; la capacité des bénéficiaires à répondre aux attentes de la société; la durée moyenne des séjours des bénéficiaires à la résidence les Appartements Rosemont, dans les plateaux de stage et au centre d'accueil; la finalité effective de la rééducation sociale. Finalement, l'administrateur du centre d'accueil m'a entretenu des cinq thèmes suivants: l'histoire du centre d'accueil et de la résidence les Appartements Rosemont; l'organisation des programmes de rééducation sociale du centre; les objectifs que poursuivent les éducateurs et les principes qui sont à la base de leurs interventions; la clientèle du centre d'accueil et des Appartements Rosemont; l'efficacité des programmes actuels de rééducation sociale. Ces soixante-deux entrevues m'ont permis de recueillir l'exégèse que ces trois catégories d'acteurs sociaux font de la vie à l'intérieur du centre d'accueil et de la rééducation sociale des bénéficiaires.

P
A
R
T
I
E

1

LA COMMUNAUTÉ PARALLÈLE

*Quand on se plaint de la méchanceté d'autrui,
on oublie cette autre méchanceté plus redoutable
encore, celle qu'auraient les choses s'il n'y avait
pas d'autrui.*

(DELEUZE, 1969, p. 355)

Comme nous l'avons vu dans l'introduction, les dix-sept locataires de la résidence les Appartements Rosemont ne vivent pas dans une immense institution « *en dehors de la ville. Loin, très loin* » (Gilles, administrateur au centre d'accueil), mais dans la communauté, au cœur du milieu urbain, parmi les autres citoyens. Pour le moment, nous ignorons comment se vit leur insertion dans l'espace urbain et dans la collectivité. Nous ne savons pas s'ils s'agrègent pleinement à la vie collective ou s'ils restent, partiellement ou totalement, en retrait. Nous ignorons qui ils côtoient au fil de leurs activités quotidiennes, avec qui ils échangent, se distraient, travaillent, étudient, fraternisent, se querellent, fêtent, flirtent et s'accouplent. Se fondent-ils à la majorité où restent-ils dans la marge, à la périphérie de la société? Nous n'avons pas la moindre idée également des liens qu'ils tissent avec leur entourage, leurs pairs, leurs éducateurs, leurs professeurs, leurs animateurs, les autres employés du centre d'accueil et la population en général. Comment négocient-ils, avec chacune de ces catégories d'autrui, leur accès au pouvoir, à l'égalité, à la rivalité, au prestige, à l'honneur et à la dignité? À quoi ressemble leur structure réticulaire? Sont-ils confinés à un petit groupe de personnes avec lesquelles ils partagent toutes leurs activités ou ont-ils accès à une communauté vaste et diversifiée? Comment négocient-ils, dans chacun de leurs cadres de vie, leurs conflits ou leurs divergences avec les autres? Se plient-ils tout le temps à la volonté des autres ou s'affirment-ils? Quelles visions se font-ils d'eux-mêmes, de leur place dans la société, de leurs proches, de leurs éducateurs et des autres citoyens? Telles sont les questions auxquelles s'attaquent les chapitres de la Partie I de ce livre. En premier lieu, les chapitres 1, 2, 3 et 4 détaillent les liens sociaux que les locataires du 5445 établissent avec leur entourage au fil de leurs déplacements quotidiens, à savoir à la résidence, dans les transports en commun, dans les lieux publics, dans les milieux de travail, dans les salles de classe, dans les salles de bal et dans les centres de loisir municipaux. Le chapitre 5 met l'accent sur les pratiques conjugales des locataires et sur la hiérarchie qu'ils établissent entre le célibat, l'union endogame et l'union exogame. En dernier lieu, le chapitre 6 clôt cette partie en brochant le portrait que les locataires se font de leurs éducateurs, cette figure d'autorité et de surveillance omniprésente dans leur vie quotidienne.

1

LA COMMUNAUTÉ RÉSIDENTIELLE

Mes amis sont ici, dans l'immeuble.

(PIERRE, résident du 5445)

« *Mes amis sont ici, dans l'immeuble.* » Cette simple phrase résume l'essentiel du mode de vie des habitants de la résidence les Appartements Rosemont, appelée aussi le 5445. Cet « *ici, dans l'immeuble* » signale en effet, dans un premier temps, que c'est dans ce lieu que se trouvent leurs amis les plus proches, ceux avec lesquels ils se sentent le plus à l'aise ou qu'ils fréquentent avec le plus d'assiduité, que ce soit dans l'immeuble ou au-dehors, dans le cadre d'activités de loisirs, de travail ou de formation professionnelle. Il signifie également que cet immeuble n'est peuplé que de camarades ou de pairs, d'êtres familiers qu'ils connaissent depuis longtemps – depuis l'enfance dans certains cas – et qu'ils côtoient dans d'autres contextes: salle de danse, plateau de stage ou cours de sexualité. Cet immeuble n'est donc pas qu'un rassemblement de logis, qu'un regroupement d'unités domestiques autonomes, isolées les unes des autres. Au contraire, ses murs forment une vaste demeure dont les habitants sont tous plus ou moins liés les uns aux autres, unis par une communauté et par un mode de vie communs.

1.1. LES ACTIVITÉS DE GROUPE

Vivre au 5445, c'est, en effet, vivre ensemble; ce n'est pas seulement vivre parmi d'autres, mais vivre avec eux, partager des plaisirs, des loisirs, des tâches, des corvées, des fêtes, des rêves, des joies, des peines ou encore des colères ou des disputes – ces dernières contribuent, en effet, elles aussi à former le tissu de la vie sociale. Le premier partage, le plus évident, c'est celui des activités, et celles-ci peuvent se dérouler aussi bien dans un parc avoisinant que dans l'immeuble lui-même. L'écoute d'émissions de télévision ou encore de cassettes vidéo constitue l'une des principales sources de fréquentation entre voisins. Ils se réunissent à deux ou à trois, parfois même à cinq, au gré des affinités et des disponibilités de chacun, pour visionner une émission ou encore un film particulièrement prisé. Ces réunions restent la plupart du temps fortuites, créées au hasard d'une rencontre de palier ou d'une visite impromptue. Peu de locataires y échappent: 1) ils sont presque tous des téléphiles invétérés; 2) ils ont tous un téléviseur couleur de première qualité; et 3) ils éprouvent tous, ou presque, le besoin, à un moment ou à un autre, de se réunir, d'être entourés.

La visite, la simple visite – qui n'a d'autres buts qu'elle-même, c'est-à-dire le partage d'opinions, d'humeurs, de blagues, de taquineries, de potins, de regards ou même de présences – joue elle aussi un rôle de premier plan dans la vie sociale des résidents. Ils se réunissent à deux, trois, quatre ou même sept dans un appartement, ou encore dans le jardin de l'immeuble, pour bavarder, parler de tout et de rien, de tous et de

chacun, ou encore des événements et des faits divers qui troublent l'actualité. À ces visites spontanées, initiées par les bénéficiaires eux-mêmes, s'ajoutent celles réalisées en présence des éducateurs. Bien que plus polies, ces visites sont tout aussi appréciées que les précédentes. Certains se regroupent ainsi, en compagnie de leur éducateur, pour pratiquer un jeu de société (le *Milles-Bornes*, le *Monopoly* ou la bataille navale), pour préparer leur liste d'épicerie respective, ou tout simplement pour savourer « *un bon café* » ou bien s'informer des allées et venues de tous et chacun, des difficultés ou des joies qu'ils éprouvent. Pour plusieurs, ces rencontres sont vitales : elles les préservent de l'ennui, de la mélancolie ou encore d'une oppressante solitude.

C'est au-delà des murs, cependant, que ces liens, créés dans l'intimité de l'immeuble, révèlent toute leur force et leur vitalité. C'est en effet avec leurs voisins – ou à tout le moins avec ceux qui leur sont le plus proche – que les locataires sortent le plus souvent, qu'ils vont danser, marcher dans les parcs, patiner, se promener à bicyclette, assister à des feux d'artifices. C'est en leur compagnie, également, qu'ils se rendent aux fêtes et sorties organisées par les Centres Marronniers : fête de Noël, cabane à sucre, épiluchette de blé d'Inde, cafés-rencontre, soirées de danse ou de théâtre. C'est également parmi eux qu'ils recrutent en tout premier lieu leurs compagnons pour un séjour dans un camp de plein air ou pour un des nombreux voyages proposés par le Module loisir. D'autres fois, le contraire se produit : un voisin, jusque-là négligé ou même méprisé, se transforme en ami à la suite d'une activité partagée ailleurs. Les liens de solidarité entre voisins sont ainsi affectés non seulement par ce qui se passe à l'intérieur de l'immeuble mais aussi par les assignations de chacun à l'extérieur.

L'éducateur organise lui aussi des activités de groupe à l'extérieur des murs. Épicerie, emplettes, pique-nique, sortie au restaurant, cueillette de fraises, voilà quelques-unes des activités que Jacques – un des trois éducateurs permanents du 5445 – propose à ses bénéficiaires afin de consolider « *leur sentiment d'appartenance* » (Jacques). Il les emmène par groupes de quatre ou de cinq au centre commercial du quartier afin de compléter la garde-robe d'été de l'un d'eux. Pourquoi se déplacer en troupe ? Pourquoi traîner avec soi deux ou trois personnes dont la présence n'est pas requise ? Eh bien ! tout simplement pour le plaisir de se distraire en compagnie de ses proches et d'un éducateur. D'ailleurs, ces sorties ne sont pas obligatoires : les locataires du 5445 sont libres de ne pas y participer s'ils le désirent. Une autre fois, ils en accompagneront un autre au jardin communautaire afin de l'aider à sarcler son potager ou encore ils se rendront au Module loisir pour l'inscription d'un des leurs aux activités estivales. Bien sûr, l'éducateur ne manque pas de les instruire chemin

faisant sur la vie, sur les autres, sur eux-mêmes, sur les règles de l'étiquette ou sur les activités du centre. Même si ces informations les intéressent, voire les fascinent parfois, ce n'est cependant pas pour elles que les locataires se sont joints aux autres mais plutôt pour les taquineries et pour l'affection qu'ils s'échangent durant leurs conversations échevelées autour d'une table de restaurant ou durant les trajets d'autobus. Les éducateurs se montrent généralement sensibles à ce besoin d'être ensemble. Jacques illustre l'importance de ces sorties collectives en citant l'exemple de Charles qui n'en manque pas une : « *Lui, juste être là avec nous et il est content. Il va suivre, et ça lui fait plaisir d'être là, de suivre et de regarder.* »

Les occasions de sortir de l'immeuble sont donc nombreuses, que ce soit entre copains ou sous la supervision d'un des éducateurs du 5445. Les résidents sont en effet constamment invités à sortir, à sillonner la ville de part en part afin d'en découvrir de nouvelles facettes ou de nouveaux quartiers. Et c'est le plus souvent en groupe, enveloppés d'une bulle protectrice, qu'ils partent à la découverte du monde. Même s'ils se trouvent alors au milieu de la population, ils restent repliés sur eux-mêmes, coupés des autres habitants de la cité, qu'ils ne croisent que furtivement.

1.2. L'ORGANISATION SPATIALE DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

L'organisation spatiale de l'immeuble témoigne aussi du dynamisme de la vie sociale à l'intérieur des murs – ou, si l'on préfère, de l'intensité de leur vie communautaire. Pour le visiteur, les escaliers et les paliers en sont les premières manifestations. Les résidents du 5445 ne font pas, en effet, que les traverser ou que s'y glisser ; au contraire, ils les habitent au sens propre du terme : ils s'y attroupent, s'y donnent rendez-vous ou bien s'y attendent. Avant une sortie, ils se réunissent trois, quatre ou cinq sur un palier, à s'informer d'un voisin, à blaguer ou encore pour en attendre un autre silencieusement. Ces rassemblements restent cependant fortuits et brefs : un rien suffit en effet à les provoquer (la voix d'un ami ou la présence d'un éducateur) ou à les disperser (l'arrivée d'une nouvelle personne ou encore le début d'une émission de télévision).

Après les escaliers et les paliers viennent les portes, voies d'accès et de protection de l'espace intime. Ces portes qui s'ouvrent pour un rien, au moindre attroupement de palier, restent parfois ouvertes, oubliées lors d'un déplacement hâtif ou encore invitant de nouveaux visiteurs à franchir son seuil. Je n'oublierai jamais le regard amusé de mes hôtes, lors de mes premières visites au 5445, lorsqu'ils constatèrent mon ébahissement devant ces portes béantes. « *Ils m'attendent !* », m'expliqua Hélène, une

éducatrice. Amusé de mon étonnement, Gabriel, un résident de longue date, m'expliqua quant à lui : « *Ben cè... ici, on se visite ben gros!* » Visité, fréquenté, foulé, l'espace intime de l'autre, du voisin, est relativement familier. On s'y est non seulement rencontré mais aussi révélé les uns aux autres. On a appris à y connaître l'autre dans son intimité, dans sa fragilité. On a assisté à la préparation de son Plan de services individualisé (PSI) annuel, alors qu'en compagnie de son éducateur il faisait le bilan de ses forces et de ses faiblesses. On y a vu un autre se remettre d'une crise d'épilepsie, un autre désespérer de ne pouvoir compter son argent ou un autre subir les remontrances d'une éducatrice. Ces visites ont pour effet d'ouvrir les espaces privés, de les rendre plus accessibles qu'ailleurs, spécialement si d'autres invités s'y trouvent déjà : d'autres voisins, un éducateur ou encore moi, l'énigmatique chercheur. Certains, dans un élan d'enthousiasme, vont même pénétrer chez le voisin sans que ce dernier leur donne l'autorisation ou sans cogner à la porte. Ils sont à la recherche de leur éducateur ou d'un ami, ou tout simplement curieux de savoir qui est là, et leur curiosité l'emporte sur toute autre considération. D'autres fois, c'est un éducateur en retard sur son horaire qui entre sans crier gare. L'espace intime est donc, jusqu'à un certain point, un espace partagé : il est presque collectif. Ses frontières sont poreuses et son seuil reste toujours plus ou moins vulnérable. La porte du logis ne remplit plus, dans ces conditions, sa fonction protectrice habituelle, celle-ci étant plutôt assurée par les deux portes de l'entrée principale de l'immeuble, barrées à toute heure du jour. La personne qui frappe à la porte est ainsi forcément une intime ou à tout le moins, une vieille connaissance : un pair, une éducatrice, un travailleur social ou un parent. On peut se permettre de lui crier « *Entrez!* » sans se diriger à la porte ou sans s'informer de son identité : il est un familier du locataire.

Bien qu'il soit ouvert aux autres, fréquenté par les autres, le logis n'est cependant pas un lieu public, au sens propre du terme : il n'est pas totalement un espace collectif. Lorsqu'on entre dans mon logis, on entre chez moi. Je peux, mis à part les éducateurs, en interdire l'accès à qui je veux. J'exerce un certain contrôle sur son seuil. L'application de ce contrôle est cependant astreignante : instances et sollicitations se bousculent sans arrêt contre ma porte. Aussi, l'équilibre entre l'affirmation de son espace intime et les attentes de la collectivité est-il fréquemment rompu. Des conflits éclatent, des disputes ou des froids s'installent entre voisins, l'un blessé par une rebuffade, l'autre irrité par l'intransigeance de son hôte. Plusieurs des interventions des éducateurs portent précisément sur cette question. Ils prêchent alors le respect de la vie privée et des règles de l'hospitalité. Les sourcils froncés, ils rappellent aux intrus qu'ailleurs dans le vaste monde, là où l'on se comporte en adulte, on ne s'impose pas ainsi chez le voisin. Leurs consignes et leurs exhortations restent cependant

sans échos ou sans effets durables. À peine ont-ils résolu une altercation qu'une autre pointe, sur un autre seuil, avec un autre voisin ; et cette altercation ne durera elle aussi que le temps d'un éclair, c'est-à-dire le temps que l'éducateur arrive, ou encore celui nécessaire avant d'être hébergé par un autre voisin. Aussi brèves que fréquentes, ces crises font partie de la vie courante des résidents du 5445. Elles se succèdent sans brouiller le cours normal des choses, car elles ne sont que l'envers, la face sombre, de l'amitié. Celui qui m'a irrité est un ami, ou à tout le moins une connaissance, et ce lien l'emporte le plus souvent sur notre querelle.

Le logis n'est ainsi pas complètement poreux ; il peut également servir à l'occasion de rempart contre les autres, contre l'être-ensemble. Il se transforme alors en forteresse, en refuge où l'on peut s'isoler, rompre avec les autres pour retrouver un peu de quiétude ou de silence¹. Replié sur lui-même, absorbé par l'écoute d'une de ses émissions de télévision préférées, le bénéficiaire s'abandonne alors au simple plaisir de rêver, ou même de ruminer, sans qu'on le reprenne, le corrige ou bien lui demande une faveur. Il est seul, seul et à l'abri des contraintes qui, à longueur de journée, pèsent sur lui. C'est ce que m'apprit Carl, un midi, au milieu de ses amis de À la Croisée, le centre de réadaptation où il s'initie au travail :

Chez moi, me crie-t-il à travers le brouhaha de la cafétéria, j'aime avoir la paix ! Quand je sors d'ici, après quatre heures, j'aime avoir la paix chez moi. J'ai la tête, tu sais... [Et il m'illustre « ce que je sais » en balançant ses mains de chaque côté de sa tête, voulant montrer qu'une fois sa journée terminée il n'en peut plus du bruit et des autres...] Fait que le soir, je veux la paix. J'aime rester chez moi tout seul (Carl, résident du 5445).

Le soir venu, Carl cherche la tranquillité, « la paix ». Il n'établit de contacts qu'avec ses amis les plus intimes – Luc, Charles et Louise – et fuit la cohue des activités de groupe. Il se régénère. Sans cet exutoire, sans cette poussée de solitude, la sociabilité exacerbée de sa vie à À la Croisée deviendrait insupportable, intenable. Tous s'entendent, d'ailleurs, sur ce point : ils tiennent tous à profiter simultanément des avantages du vivre-ensemble et de la solitude, de la proximité de leurs amis et du contrôle de leur espace intime. Et c'est précisément ce que leur permet le 5445. Ici, ils accèdent enfin au contrôle de leur espace intime, de leur logis. Ici, ils sont chez eux, quoi qu'en pensent ou quoi qu'en disent leurs voisins ou leurs éducateurs. Ils sont locataires. Ils paient leur loyer. Et ils bénéficient, du moins en principe, des mêmes droits et privilèges que tout autre

1. On retrouve ici l'un des thèmes centraux de la *Poétique de l'espace* : « Tout coin dans une maison, toute encoignure dans une chambre, tout espace réduit où l'on aime à se blottir, à se ramasser sur soi-même, est, pour l'imagination une solitude [...] Le coin est alors une négation de l'Univers » (Bachelard, 1957, p. 130).

locataire. Ici, en somme, ils accèdent à l'intimité de la demeure à l'intérieur d'une résidence communautaire, structurée sur le mode du vivre-ensemble. Le logis laisse alors apparaître toute son ambiguïté : espace à la fois intime et collectif, déchiré par des forces contraires, il reste constamment tendu entre ses fonctions de repliement et d'union. Sa figure se compose en définitive non pas de un mais de deux visages, l'un claustral l'autre hôtelier.

1.3. L'ORGANISATION SOCIALE AU SEIN DE L'IMMEUBLE, OU LA RÉPARTITION PAR CLANS

Les résidents du 5445 ne forment pas une collectivité parfaitement homogène, sans dissensions ni tensions internes. Des sympathies, des affinités ou des intérêts pour une même activité ou une même personne font que certains se côtoient plus que d'autres. Charles, Luc, Carl et Louise, par exemple, se réunissent tous les soirs auprès de Jacques, leur éducateur, qu'ils suivent dans presque tous ses déplacements. Le mercredi soir, ils se réunissent chez l'un d'eux afin de préparer leur liste d'épicerie respective. Le jeudi soir, ils vont ensemble à la caisse populaire ainsi qu'à l'épicerie du coin. Et le vendredi soir, ils s'assemblent afin de partager le dernier repas de la semaine. Ils forment, à eux quatre, une sorte de sous-groupe à l'intérieur de l'immeuble ou si l'on veut, un clan dont les activités se déroulent en marge de celles des autres résidents, qu'ils ne fréquentent que sporadiquement.

Par contraste, d'autres résidents – tels Robert, Luce, Marthe et Louis-Paul ou encore Lucien, Marjorie, Lucette et Carmen – ne se réunissent qu'entre eux, c'est-à-dire en l'absence de leur éducateur. Ils se rassemblent chez l'un pour regarder la télévision ou encore pour converser calmement. La gaieté et la bonne humeur sont généralement de mise durant ces rencontres. Ils se taquinent ou se content des blagues, ils s'informent des activités organisées par le Module loisir ou par les éducateurs, et surtout ils potinent et déblatèrent sans arrêt contre leurs voisins, dont ils dénoncent les travers ou les lacunes :

- *Celui-là ! Hum ! Y est même pas capable de faire son marché tout seul.*
- *As-tu vu, y sait même pas comment se faire cuire un œuf.*
- *Y s'pense bien fin parce qu'il sait écrire, mais y sait pas comment vivre celui-là, c't'un vrai bébé.*

L'Autre, le voisin qui ne fait pas partie du clan, est toujours dépeint sous les traits d'un « bébé », d'un être immature dont on rit et se moque volontiers. Tous les signes de la bêtise se confondent dans son visage :

l'incompétence, l'immaturation, le ridicule, l'infériorité. En définitive, il représente l'envers de la personne normale. Aussi est-ce leur propre portrait que brosent ses détracteurs lorsqu'ils se moquent de sa misère ou de son indigence, qu'ils opposent fatalement à leur propre valeur ou à leur propre puissance.

Ces moqueries ne s'expriment cependant à peu près jamais au grand jour, au vu et au su de tous. On les échange plutôt en tapinois, dans le repli du logis ou d'un recoin de la cour, à l'insu de ceux ou de celles qu'elles ridiculisent. Par conséquent, c'est entre proches que l'on rit des Autres, en cachette plutôt que devant eux. Les raisons de cette discrétion sont multiples. Premièrement, les éducateurs ne toléreraient pas que les membres d'un clan ou d'un sous-groupe humilient ouvertement leurs camarades. Il s'agit là d'une des règles les plus strictes de l'immeuble : *personne n'a le droit de manquer de respect envers ses camarades*. De plus, la moquerie n'a pas besoin d'être offensante pour atteindre son but, qui est la glorification du moqueur et non la mortification de l'idiot. Autrement dit, elle n'a pas besoin de blesser pour être efficace, il lui suffit d'être élogieuse à l'endroit du locuteur. Au demeurant, personne ne tient à s'aliéner ce voisin ridicule qui peut, dans un autre contexte, à l'atelier ou bien au Module loisir, se révéler non seulement un allié précieux mais même un compagnon estimable. Hors de l'immeuble – ou plutôt hors de la structure clanique, que ce soit dans l'immeuble ou ailleurs –, le membre de l'autre clan cesse ainsi d'être un Autre, d'être un crétin, pour devenir un compagnon que l'on aime retrouver et en qui l'on peut avoir confiance. Le va-et-vient entre ces deux figures – de crétin et de compagnon – représente en somme l'une des principales caractéristiques des relations entre voisins de clans adverses, qui oscillent constamment dans leurs rapports entre la camaraderie et le mépris, entre la proximité et la distance.

1.4. LE LIEN CLANIQUE, OU L'AMI-RIVAL

Les relations à l'intérieur du clan sont aussi duelles et contradictoires que les relations interclaniques, sauf que le partenaire de clan n'est jamais rabaissé au rang de crétin, insulte qui condamnerait sur-le-champ le lien amical. Ce lien se structure plutôt en fonction de l'opposition entre l'allié et le rival. Ces contraires se réconcilient en effet dans la figure de l'Ami, c'est-à-dire le partenaire de clan, avec lequel on s'amuse et se querelle plus souvent qu'avec toute autre personne. Les partenaires de clan sont en effet, en premier lieu, des alliés qui se regroupent aussi souvent qu'ils le peuvent et qui se doivent accueil et assistance en cas de besoin, que ce soit lors de conflits avec des non-membres ou bien durant la réalisation

de certaines tâches domestiques. Ils s'entraident pour dresser leur liste d'épicerie. Ils sarclent le potager d'un des leurs parti en voyage. Ils rendent visite à un autre, hospitalisé à la suite d'une crise d'épilepsie. Ils s'accueillent lorsqu'ils se sentent esseulés, en mal d'autrui. Ils s'échangent également de nombreux bibelots ou objets qui signalent ou renouvellent leur attachement mutuel : des voitures miniatures, des animaux en peluche, des jeux de carte, des figurines en céramique, des affiches, des bijoux, des plantes d'intérieur et même des meubles parfois. Leurs appartements sont, de fait, emplis d'objets qui témoignent de leurs amitiés au sein de l'immeuble, de leurs alliances parmi leurs voisins. Vu sous cet angle, le partenaire de clan représente l'allié, l'indispensable compagnon, sans lequel le monde serait aride et hostile.

Le partenaire de clan n'est cependant pas qu'un allié, il est aussi un rival, sinon le rival, celui auquel on se frotte le plus souvent et le plus ardemment. Il est là, à proximité de soi, partageant le même espace et les mêmes activités que soi, opposant ses désirs et ses volontés aux nôtres, son honneur et sa fierté aux nôtres. Un équilibre fragile s'installe alors entre les membres du clan, interrompu de querelles aussi explosives que passagères. Un rien, en effet, suffit à mettre le feu aux poudres. De menus détails qui paraîtraient insignifiants dans un autre contexte prennent ici une importance extrême, presque vitale. Une parole trop sèche, un geste trop brusque, une insulte trop pointue, une porte claquée avec trop de force, une circulaire oubliée, un regard trop altier, une sortie menée à son insu, une médisance dévoilée, une raillerie trop acérée et c'est la crise, la chicane. L'univers entier bascule. L'allié se transforme en adversaire, l'ami en imposteur. Les conflits et les querelles sont donc fréquents au sein des clans, beaucoup plus fréquents même qu'entre les clans ; et presque toujours, c'est d'amour-propre ou de dignité dont il est question. Hélène illustre cette tension en évoquant les plaintes de Lucien, un de ses bénéficiaires :

La vie avec les autres, c'est le gros point. Pour un rien, tout est compliqué. Nous autres, on trouverait que c'est s'enfarger dans des cheveux. Avec eux autres, ça devient tout compliqué. Prends Lucien, qui est à l'appartement 12, qui se plaint que Jean, de l'appartement 10, lui a fermé la porte fort. Il va dire ça à l'éducateur au lieu de tout bonnement aller le dire à Jean ou même de l'inviter à venir prendre un café chez lui et de lui parler. Un autre a ramassé les circulaires pour l'épicerie et il a oublié de lui en laisser une. Ou tout simplement, son voisin l'a regardé de travers quand il lui a fermé la porte. Et ça devient une montagne. Toutes ces petites choses font que leur vie est bien compliquée (Hélène, éducatrice responsable de cinq des bénéficiaires du 5445).

Ces querelles à propos de « rien » ou à propos de « petites choses » sont très significatives. En effet, elles témoignent de la fragilité des liens amicaux. Entre amis, en somme, il ne peut y avoir d'affront bénin. La moindre

vexation, la moindre avanie ou la moindre raillerie d'une part, abîment l'être tout entier et de l'autre, divisent violemment même les meilleurs amis. Chacun reste ainsi sur le qui-vive, à l'affût des humiliations dont il pourrait souffrir. Quelque chose d'essentiel, de vital, se joue durant ces « *enfantillages* » (Hélène), durant ces conflits à propos de tout et de rien ; et cette chose, c'est leur honneur ou leur respectabilité au sein du clan ou au sein de la communauté résidentielle.

D'où vient cette sensibilité extrême à l'égard de la moquerie ou du déshonneur ? Quel est le sens de ces incessantes sautes d'humeur, de ces drames perpétuels ? Pourquoi toute cette bile, tous ces tracés, toutes ces crises ? Leur honneur est-il si friable qu'il ne saurait résister à la moindre secousse, au moindre irritant ? Ces questions tournent toutes autour de la fragilité de leur estime personnelle, thème qui nous renvoie nécessairement à la condition sociale de ces personnes, et plus précisément à leur statut au sein de la société. Partout ailleurs, les résidents du 5445 occupent une position subalterne, une position inférieure par rapport aux personnes non handicapées. Leurs parents, leurs frères et sœurs, leurs voisins, leurs éducateurs, leurs travailleurs sociaux, leurs patrons, les autres employés de l'usine où ils travaillent, les inconnus qu'ils croisent sur le trottoir ou qu'ils côtoient dans l'autobus, tous leur sont supérieurs, tous les dominent – ou pour reprendre leur terme, tous les « *bossent* » – et les contrôlent à volonté². Rabaisés, diminués et bafoués de toutes parts, les résidents du 5445 sont assoiffés de puissance ou de respectabilité. Aussi chacun s'attend à ce que ses pairs le traitent sinon en supérieur du moins en égal, jouissant des mêmes pouvoirs et du même respect qu'eux.

Ainsi, si leurs compagnons de clan sont leurs principaux rivaux, c'est qu'ils sont à proprement parler leurs seuls égaux, soit les seules personnes avec lesquelles ils peuvent concurrencer, de même que s'affirmer et se valoriser. Ces épreuves de force dégénèrent cependant souvent en conflits. En effet, alors que le jeu crée ou suscite des inégalités, aucun des résidents ne semble prêt à céder devant son ami ou son voisin, à reconnaître sa prépondérance ou sa préséance. Ils sont tous, en quelque sorte, trop saturés de subordination et d'humiliation pour souffrir le moindre affront de la part d'un pair. Leur réaction est alors toujours la même :

- *Y a personne icitte qui peut me « bosser ». Ils n'ont pas le droit de me « bosser » eux autres !* (Lucette)
- *Je n'aime pas me faire « bosser » par eux autres !* (Pierre)
- *Pour qui se prennent-ils pour vouloir me « bosser » comme ça ?* (Marthe)
- *Aie ! il n'est pas mon « boss » lui, se prend-il pour un éducateur ?* (Charles)
- *Y a personne icitte qui va me « runner », ça ne les regarde pas !* (Luce)

2. Le lien aux non-bénéficiaires est traité de façon plus détaillée aux chapitres 2, 5 et 6.

La même règle, le même leitmotiv est à chaque fois repris : *le voisin est mon égal, il n'a aucun privilège ni aucune autorité sur moi, il ne peut sous aucun prétexte m'imposer sa loi*. Aussi le voisin autoritaire est-il dépeint sous les traits d'un présomptueux qui brouille les catégories sociales et dont l'autorité ne peut être qu'illégitime, car nécessairement usurpée : « *Pour qui se prennent-ils [...] ?* » ; « *[...] se prend-il pour un éducateur ?* ». Dit autrement, mon voisin ne peut m'imposer son autorité que si j'y consens, car la moindre plainte de ma part suffit à le disqualifier aux yeux de tous, et surtout aux yeux des éducateurs qui le réprimeront sur-le-champ. Dès lors, les inégalités à l'intérieur du clan sont habituellement exprimées sur un mode mineur, de façon à préserver la dignité des plus faibles.

Sur un autre plan, ces récriminations confirment le statut privilégié que les locataires accordent aux gens de l'extérieur, les non-résidents. En effet, lorsque Lucette affirme « *Y'a personne icitte qui peut me "bosser". Ils n'ont pas le droit de me "bosser" eux autres !* », elle restreint cette interdiction aux gens d'ici – ses semblables, qu'elle désigne par « *eux autres* », confirmant en cela l'autorité et la supériorité naturelles des non-résidents. Quoique, précisons-le, ce n'est pas seulement la communauté résidentielle qui est ici spécifiquement marquée, mais bien celle, plus vaste, des bénéficiaires du centre d'accueil Centres Marronniers, dont le 5445 n'est qu'un des multiples foyers. Les maîtres désignés, ceux qui sont habilités à « *bosser* », sont donc les personnes non bénéficiaires en général.

1.5. L'APPARTENANCE ET L'HONNEUR : LES ENJEUX DE LA RIVALITÉ ET DE LA HIÉRARCHIE

Autrefois – avant l'explosion –, il ne pouvait pas y avoir vraiment de dispute entre eux. Robinson était le maître, Vendredi n'avait qu'à obéir. Robinson pouvait réprimander ou même battre Vendredi. Maintenant que Vendredi était libre et l'égal de Robinson, ils pouvaient se fâcher l'un contre l'autre.

(TOURNIER, 1972, p. 209)

Le voisin est donc à la fois un égal – auquel on ne peut rien imposer – et un rival – qui seul permet d'exercer et d'éprouver sa force et sa puissance : il n'est jamais tout l'un ou tout l'autre mais toujours un peu des deux. La dichotomie entre l'égalité et la validité se situe au cœur de la vie sociale des résidents du 5445 qui, parfois, opposent ces deux postures, comme lorsqu'ils invalident l'autorité de l'autre, et parfois les combinent, comme lorsqu'ils invalident l'hostilité afin d'exprimer leur égalité fondamentale.

Cette section explore deux inversions fondatrices de l'organisation sociale des bénéficiaires qui ont pour assise la rivalité et la hiérarchie : *a)* la rivalité comme signe de l'appartenance sociale et *b)* la hiérarchie comme expression de l'égalité entre le fort et le faible.

1.5.1. LA RIVALITÉ COMME SIGNE DE L'APPARTENANCE SOCIALE

La rivalité délimite dans un premier temps les frontières du clan, les frontières du Même, car ce n'est qu'entre amis que les locataires peuvent véritablement se mesurer ou s'affirmer. Avec les autres gens, ceux de l'ailleurs, la rivalité leur reste, comme nous l'avons vu précédemment, inaccessible – l'Autre occupant d'emblée une position dominante. Entre eux, au contraire, rien n'est réglé à l'avance, rien ne distingue a priori le fort du faible, le dominant du dominé, tout doit être négocié et éprouvé dans le feu de l'action. Autrement dit, ils sont tous, au point de départ, foncièrement égaux, foncièrement semblables en tous points les uns aux autres, comme dans la boîte où les adversaires sont égaux avant le combat – c'est-à-dire de même poids ou de même gabarit. Leurs rivalités confirment donc en dernière instance leur égalité fondamentale, c'est-à-dire leur appartenance à une même catégorie, à une même humanité, où tous sont au point de départ égaux dans la lutte pour le pouvoir ou le prestige. Elles font d'eux des personnes ordinaires, c'est-à-dire des personnes comme les autres, toutes engagées dans les mêmes luttes, les mêmes enjeux, à la fois solidaires et adversaires. L'unité et l'hostilité – de même que l'égalité et la rivalité – ne s'excluent donc pas ici mais plutôt s'appellent et se confirment l'une l'autre.

1.5.2. LA HIÉRARCHIE ET LE POUVOIR DU FAIBLE

Les résidents ne se satisfont cependant pas de cette simple accession au groupe, à une collectivité humaine. Non ! ils aspirent à une égalité qui soit à la fois plus vaste et plus omniprésente. Une égalité, autrement dit, qui s'exprimerait non seulement à travers l'appartenance au groupe, mais aussi, et peut-être surtout, à travers la répartition des statuts et des pouvoirs au sein du groupe, c'est-à-dire à travers leur hiérarchie. Tel est le tour de force qu'accomplit leur organisation sociale : réconcilier l'égalité et la hiérarchie. La clé de cette réconciliation réside dans la notion de liberté, et plus particulièrement dans la liberté du faible, dans son droit de choisir ceux qui le domineront. C'est ce droit qu'affirme le récurrent « *Y'a personne icitte qui peut me "bosser" !* » L'autorité du pair doit ainsi, comme le suggère cet axiome, être consentie plutôt qu'imposée, sinon elle est jugée abusive et disqualifiée sur-le-champ. En imposant la loi du consensus, la

notion de liberté confirme, du moins en théorie, l'égalité de droit des résidents ou, si l'on veut, leur égalité fondamentale au-delà de leur statut respectif, aussi bien dire au-delà de leurs inégalités hiérarchiques.

L'organisation sociale du 5445 se joue ainsi des contraires, tels l'égalité et la dominance ou l'hostilité et l'amitié, qu'elle combine de façon à ce que chaque locataire puisse selon sa position, soit affirmer sa force en s'imposant auprès des autres, soit se protéger des abus des plus futés ou des plus influents.

1.6. AMITIÉ ET RELOGEMENT, OU LES ARRIVÉES ET LES DÉPARTS

Vivre ici, comme nous venons de le voir, ce n'est pas comme vivre dans un immeuble régulier où chaque locataire mène une vie autonome et indépendante de celle de ses voisins. Au contraire, les résidents du 5445 vivent, comme le disait Pierre au tout début de ce chapitre, entourés d'amis ou de camarades avec lesquels ils se querellent et se réconcilient sans cesse, et avec lesquels ils pratiquent toutes sortes d'activités, que ce soit seuls ou accompagnés d'un éducateur. Ensemble, ils forment une petite société divisée en sous-groupes plus ou moins rivaux, où chacun recrute ses meilleurs amis, ses compagnons les plus chers, avec lesquels il passera la majeure partie de sa résidence.

Cette petite société n'est cependant ni statique ni fermée sur elle-même, à l'abri des changements ou des innovations. Au contraire, elle se définit par la transformation et le renouvellement de ses membres. Chaque résident a en effet pour but ultime de sortir, de devenir assez autonome pour quitter cette collectivité et vivre seul, sans éducateurs pour le guider et l'encadrer³. Aussi, dès qu'un locataire est jugé apte à « *voler de ses propres ailes* », on lui cherche un autre logis, une autre demeure mieux adaptée à ses nouvelles compétences. Les uns partent alors pour Leclaire, une résidence à surveillance restreinte, les autres pour les appartements supervisés. La durée de leur séjour au 5445 varie cependant énormément selon leurs aptitudes ou leur motivation à devenir autonome. En effet, alors que certains quittent après seulement deux ans, d'autres n'y arrivent qu'après quatre, six ou même sept ans. Les résidents du 5445 sont ainsi confrontés par intermittence au départ de certains de leurs voisins ainsi qu'à l'arrivée de nouveaux locataires.

3. Le devenir des bénéficiaires est traité de façon plus détaillée dans les chapitres 9 et 11, consacrés respectivement aux étapes de la croissance vers l'autonomie et à la sortie de l'institution.

Plusieurs abordent ces départs avec ambivalence, à la fois excités par l'attrait du nouveau et apeurés par la crainte de perdre leurs amis du 5445. La réaction de Robert lorsque je lui demandai comment il se sentait à la veille de son départ illustre sa peur de se retrouver seul dans son nouvel immeuble. L'arcade sourcilière gonflée, il se contenta de me répéter : « *C'est important les amis ! C'est important dans la vie. C'est important les amis, mes amis d'ici, tu sais !* » Sa position au moment du départ était on ne peut plus claire : il n'est pas question que je rompe avec mes amis. Marthe adopta la même attitude au moment de son départ : elle aussi était décidée à maintenir ses liens avec les gens du 5445. À peine emménagée, elle organisa dans son nouveau logis des fêtes et des réunions qui se terminèrent souvent tard le soir. Plusieurs de ses anciens voisins y passèrent quelques nuits blanches, ravis d'échapper au couvre-feu du 5445, ce qui provoqua bien des remous là-bas.

Bon, Marthe, présentement ça va bien. Je pense que la période où ça l'a été difficile pour Marthe, c'est à sa sortie des Appartements Rosemont. Elle était comme un pivot là-bas. C'était quelqu'un de très important aux Appartements Rosemont. Fait que sa gang l'a comme suivie. Fait qu'à un moment donné, les Appartements Rosemont c'était désert. La fin de semaine, il n'y avait pas un chat, pis chez Marthe ils pouvaient être dix, à passer la fin de semaine là. Parce qu'aux Appartements Rosemont, il y a tellement d'encadrement, ils sont quand même limités dans leurs libertés. Alors qu'au supervisé, la fin de semaine, il n'y a pas de service. Fait que ça l'a été le « party » les premiers temps. Pis aux Appartements Rosemont, les jeunes ne faisaient plus ce qu'ils avaient à faire. Le lundi, tu arrivais pis il n'y avait pas eu de ménage de fait. Les éducateurs n'aimaient pas ça. Mais ça s'est calmé à un moment donné, quand elle a rompu avec Gilles et qu'elle s'est trouvé un chum en dehors des Marronniers (Carole, éducatrice au supervisé).

Par contraste, le relogement de Luc, Carl, Charles, Louis-Paul et Luce – qui partirent ensemble pour Leclair – se déroula presque sans douleur, sinon de la part de Carmen qui leur grommela : « *Je vais m'ennuyer de vous.* » Luce eut beau se faire rassurante : « *Carmen ! On va se voir quand même, fais-toi(z)-en pas !* » ; Carmen resta renfrognée durant tout le chargement. Elle savait qu'elle ne les verrait plus que sporadiquement, à l'occasion de fêtes organisées par les éducateurs ou encore au Module loisir. Luc et les autres étaient, quant à eux, trop accaparés par les préparatifs du départ pour se préoccuper de leurs anciens voisins. De plus – ou peut-être, surtout –, ils parlaient en gang plutôt que seuls, en compagnie de leurs meilleurs amis du 5445. Comme me le répéta à plusieurs reprises Carl : « *Venir tout seul ? Venir tout seul ? C'est plus dur de venir tout seul ! Ah oui ! Plus dur ! Ben oui !* » Luc et lui sont catégoriques à ce sujet : ils auraient, disent-ils, refusé de partir seuls, sans amis pour les accompagner dans leur nouvel environnement. Autrement dit, ils acceptaient de quitter le 5445 à condition de pouvoir emmener leurs camarades avec eux, ce qui était possible à cette époque, car Leclair venait à peine d'être inauguré.

Ces départs créent inévitablement des vides à l'intérieur du 5445, des solitudes même parfois, alors que certains se retrouvent soudainement sans leur meilleur ami ou sans leur gang. Louise, par exemple, a vu les siens partir tous ensemble pour Leclair. Même chose pour Robert, dont les meilleurs amis quittèrent l'immeuble en l'espace de quelques mois. L'un et l'autre ne restèrent cependant que peu de temps seuls, sans contacts ni alliés au sein de l'immeuble. Louise se découvrit rapidement des affinités avec Carmen et Lucette, deux voisines qu'elle avait jusque-là ignorées; alors que Robert se lia d'amitié avec Lucien, son nouveau colocataire.

Des réseaux d'amitiés se tissent et se défont ainsi au gré des arrivées et des départs, la place abandonnée par l'ami parti étant rapidement comblée par l'un des nouveaux arrivants. Ces derniers sont d'ailleurs rarement de parfaits inconnus. Plus souvent qu'autrement, les résidents du 5445 les ont déjà côtoyés ailleurs, durant un stage ou à une activité du Module loisir ou encore à la Fête de l'amitié, leur soirée dansante mensuelle. De même, l'ancien voisin ne disparaît pas complètement de la vie des résidents. Plusieurs continuent de se fréquenter ailleurs, au Module loisir ou encore durant un cours de croissance personnelle. En somme, l'ami-voisin est bien plus qu'un simple compagnon de résidence : c'est un compagnon de vie, un camarade qu'ils connaissent parfois depuis l'enfance et qui fera toujours partie de leur vie. Il suit les mêmes cours, fréquente le même centre de loisir, fait des stages dans les mêmes ateliers et assiste aux mêmes fêtes et soirées dansantes qu'eux. Le vivre-ici, au 5445, s'inscrit donc dans un projet de vivre-ensemble beaucoup plus vaste, plus global ou plus complet que le simple projet de cohabiter temporairement ensemble. Il ne représente qu'une des multiples formes du vivre-entre-soi, du vivre-avec-ses-semblables, qui caractérisent la condition de ces personnes non seulement à leur résidence, mais aussi à leur travail, à leur centre de formation ainsi qu'à leur centre de loisir. Les trois prochains chapitres porteront précisément sur les formes à travers lesquelles s'exprime, dans chacun de ces contextes, leur projet de vivre-ensemble.

LES LIENS SOCIAUX AU TRAVAIL

La grandeur d'un métier est peut-être, avant tout, d'unir des hommes : il n'est qu'un luxe véritable, et c'est celui des relations humaines.

(A. DE SAINT-EXUPÉRY, 1939, p. 42)

Le 5445 est, comme son nom l'indique, une ressource résidentielle. On y dort, on s'y nourrit, on s'y détend le soir et durant les fins de semaine, mais du lundi au vendredi il faut dès l'aurore se préparer à partir, à quitter son logis pour aller, comme toute personne normale, travailler ou s'instruire. Et c'est ce que font la majorité des locataires. Aussi, chaque matin ils se divisent en trois groupes : *a)* ceux qui partent pour la manufacture ou la brasserie ; *b)* ceux qui se dirigent vers l'un des Centres de travail adapté (CTA) ou l'un des Plateaux de formation au travail de la région métropolitaine ; et enfin *c)* ceux qui restent sur place, sans destination, pétrifiés par l'attente d'un stage. La majorité de ceux qui partent – entre huit ou neuf sur douze ou treize, selon les semaines – sont des stagiaires qui ne reçoivent aucun salaire pour leur labeur, si ce n'est une prime de transport. De plus, ces stages ne durent habituellement qu'entre trois et six mois, ce qui veut dire que les stagiaires sont régulièrement confrontés à un nouveau milieu de travail ainsi qu'à un nouvel environnement social. Les salariés – tels Pierre, Charles, Robert et Marthe – jouissent, par contraste, d'une plus grande stabilité d'emploi, les plus stables étant les employés des Centres de travail adapté.

Notre attention se portera, dans ce chapitre, sur les relations qu'entretiennent les résidents du 5445 avec leurs collègues de travail, d'une part, dans un centre de travail adapté et, de l'autre, dans une manufacture. Nous suivrons plus spécifiquement l'itinéraire quotidien de Marthe et Robert à l'intérieur de leur milieu de travail respectif, un centre de travail adapté (Marthe) ainsi qu'une manufacture (Robert). Ces parcours nous permettront de comparer les conditions de vie de même que les opportunités de socialisation à l'intérieur de chacun de ces milieux de travail.

2.1. LE DISPERSION QUOTIDIEN DES LOCATAIRES

Jeudi matin, 6 h 10, juste avant l'aurore. Marthe et Robert, leur toilette complétée, déjeunent hâtivement tout en préparant leur lunch : des sandwiches au beurre de cacahuètes et à la confiture de fraises, leurs préférés. Debout l'un à côté de l'autre, ils se bousculent constamment devant la glace de la cuisine afin de replacer leur coiffure : ils la veulent impeccable. Dans l'appartement voisin, Luce respecte la même routine, où alternent une toilette matinale minutieuse, un déjeuner hâtif ainsi que la préparation du repas du midi. Plus bas, au sous-sol, Luc, à la fois plus matinal et plus méticuleux que les trois autres, a déjà complété ses préparatifs, sans hâte, avec méthode. Rêveur, il attend l'heure du départ dans l'immobilité la plus complète. Dans l'autre aile, Carl pousse de grands bâillements et de grands soupirs. Tout lui semble pénible en cette heure matinale. Charles,

lui, est déjà parti ; il aime se rendre tôt à l'atelier et suivre les conversations de ses compagnons de travail. Tous s'activent ainsi. Enfin presque tous, car, pour Louis-Paul et Gabriel, il n'y a pas de départ, pas de destination. Recroquevillés dans le creux de leur lit, ils se réveillent lentement, sans presse, sans urgence, indifférents aux préparatifs de leurs voisins.

6 h 30. La ligne d'horizon commence à peine à rougeoier. Marthe bise prestement Robert puis se précipite vers l'arrêt d'autobus. Jules, un voisin de l'autre aile, s'y trouve déjà. Marthe s'en réjouit : elle aura un compagnon pour une partie du voyage. De l'autre côté de la rue, Thomas, Fernand et Carmen attendent eux aussi l'arrivée de l'autobus. Ils se saluent en agitant leurs mitaines et en s'appelant d'une voix forte. Chacun part pour une destination différente : l'un pour un Centre de travail adapté, l'autre pour une manufacture. Ce matin, cinq effectuent un stage dans un des Centres de travail adapté de la région, deux autres y travaillent à titre d'employés, alors que les six derniers se dirigent vers des manufactures ou des entreprises privées, trois dans le cadre d'un stage, deux jouissent d'un programme annuel d'emploi subventionné et, enfin, un seul occupe un emploi régulier dans une entreprise privée : il est plongeur dans une brasserie.

2.2. LE CENTRE DE TRAVAIL ADAPTÉ, LIEU DE RENCONTRES ET DE VIE COMMUNAUTAIRE

7 h 30. Montée de Liesse, Saint-Laurent. Le vent glacial empourpre les joues. Marthe attend en compagnie de quatre personnes l'arrivée de l'autobus 122. Ils se rendent tous vers Récupération Marronniers (RAMI), un centre de triage de papier rebut. Trois de ces personnes ont, elles aussi, une déficience intellectuelle alors que la quatrième ne présente aucun handicap apparent. Alors que cette personne reste à l'écart, Josée et ses compagnons de travail, un garçon et deux filles, rient et se taquent sans arrêt. Ils ne sont pas encore arrivés au travail que, déjà, l'atmosphère enjouée des retrouvailles quotidiennes les enflamme. Ces attroupements à un arrêt d'autobus, ainsi que dans l'autobus qui mène à l'atelier, ne sont pas exceptionnels. Partout où je suis allé (les Plateaux de travail ou les Centres de travail adapté de Marthe, Charles, Luc, Carl, Jules et Fernand), j'en ai observé, certains comptaient même de dix à douze personnes. L'autobus qui les transporte vers leur atelier est ainsi, à certaines heures, marqué par une couleur et une atmosphère uniques : les rires y sont plus abondants qu'à l'accoutumée, de même que les éclats de voix et les déplacements. Il s'agit d'une véritable occupation parallèle de l'espace, à l'intérieur même du réseau de transport en commun et en compagnie de ses autres usagers. Entourés des leurs, leur voyage vers l'atelier se termine

dans une ambiance le plus souvent euphorique ou encore conviviale. La ligne d'autobus prend alors un nouveau statut, une nouvelle valeur : elle bascule dans leur univers, dans leur réalité. Ici, à cette heure précise, ils sont en effet un peu chez eux ; ils peuvent en toute légitimité se comporter et s'exprimer à leur façon, avec spontanéité, ce qu'ils ne font nulle part ailleurs sur le réseau. Ils se sont en quelque sorte appropriés ce trajet pour cette période de la journée et l'ont adapté à leur mesure, à leurs manières.

7 h 50. Arrivée à l'atelier. Marthe et ses collègues déposent manteaux et tuques dans leur casier puis rejoignent les autres, à la cafétéria. Ils sont déjà une douzaine, dispersés à travers la pièce, à commenter la partie de hockey de la veille ou encore la dernière soirée de lutte présentée à la télévision. La bonne humeur est de rigueur : ils s'amuse et rigolent des propos de chacun, stagiaires comme employés. La majorité des travailleurs (80 %) de ce centre de travail adapté sont des salariés.

8 h. Au premier tintement de la cloche, chacun se dirige vers son poste de travail – les postes de tri, les presses ou les entrepôts – et applique sur-le-champ les consignes du contremaître, la seule personne non handicapée du plateau de tri. La cadence est lente mais régulière. Les employés et les stagiaires discutent calmement tout en réalisant leurs tâches. Les filles parlent des garçons et les garçons de hockey, la fin de saison du Canadien de Montréal les captive au plus haut point. Chacun a son opinion concernant les mérites et le talent de chacun des porteurs de leur équipe favorite. Plusieurs discutent également de la présence de cet étrange visiteur qui ne cesse de les observer et de griffonner des notes : qui est-il ? que veut-il ? qu'écrit-il ? Toutes ces questions et conversations ont pour principale fonction de rompre la monotonie de leurs tâches, des plus répétitives et machinales. Inlassablement, ils refont les mêmes gestes sans répit : se pencher, prendre du papier et le ranger dans la caisse appropriée. Il y en a une pour le papier cartonné, une autre pour le papier blanc, une autre pour les reliures en plastique et enfin une dernière pour le papier non recyclable. Sans potins, commérages ou taquineries, cette série de gestes deviendrait – on le devine – vite fastidieuse, voire cafardeuse.

Cette monotonie est coutumière dans les milieux protégés. Et partout on a recours au même antidote : la taquinerie, l'espièglerie, l'humour en somme, avec modération durant l'ouvrage mais avec abandon durant les pauses et les repas. « *Ici, on s'agace tout le temps !* », me confia une collègue de Luc, stagiaire dans un autre Centre de travail adapté. « *Ici, c'est toujours de même, c'est comme ça qu'on a du "fun" !* », renchérit son voisin. Même chose à À la Croisée où Carl et Janine, sa collègue de travail, ne cessent de se taquiner tout en nettoyant les tables ainsi que le plancher de la cafétéria. Ils ironisent tous deux sur les travers de l'autre sexe, Carl sur

« *les filles* » et Janine à propos « *des gars* ». Ils prennent plaisir à s'invectiver affectueusement l'un l'autre, à jouer la querelle et la discorde tout en accomplissant leurs travaux d'entretien. L'humour n'entrave pas la production de ces travailleurs-bénéficiaires; au contraire, il entretient leur dynamisme, leur entrain.

10 h 30. Une immense porte coulissante s'ouvre avec fracas pour laisser entrer une cantine mobile qui klaxonne l'heure de la pause. Tous se serrent autour du chauffeur de la cantine : celui-ci veut un café, celui-là une boisson gazeuse, cet autre une brioche ou encore un gâteau ou des cigarettes. Sitôt leurs victuailles achetées, ils se hâtent vers la cafétéria où ils s'installent autour de petites tables afin de manger, de boire et de relaxer. Plusieurs se regroupent autour de Juliette, l'éducatrice responsable des stagiaires. Tous, employés comme stagiaires, lui parlent avec respect et affection. Aujourd'hui, ils se taquinent à propos de leur âge respectif (l'âge moyen du groupe est de 28 ans). Les thèmes de la vieille fille et du vieux garçon les tracassent plus particulièrement. Ils sont presque tous célibataires et s'inquiètent du stigmate associé à ce statut : « *Toué, t'es une vraie vieille fille ! Passer vingt-cinq ans y sont toutes pareilles ! – Bien voyons, où c'est que tu prends ça [des histoires pareilles] ? Dis-lui, Juliette, que c'est pas vrai ces histoires-là !* » Et ainsi de suite, chacun essaie de placer sa boutade. L'humour et la dérision leur permettent d'aborder avec légèreté plusieurs sujets qui, comme celui-ci, les troublent ou les touchent. Ceux qui ont le plus de prestige – généralement les salariés les plus anciens, ceux vers lesquels se tournent le contremaître ou l'éducatrice lorsqu'ils veulent déléguer des responsabilités – prennent alors le plus souvent la parole. Puis, la conversation change inopinément de direction lorsqu'un d'entre eux demande à Marthe de lui révéler l'identité de son éducateur préféré : « *C'est qui ton meilleur éducateur aux Centres Marronniers ?* » L'occasion de taquiner Juliette est si belle qu'ils se mettent à parler tous en même temps, d'une voix forte, chacun voulant faire entendre sa raillerie. Les avis et les plaisanteries fusent de toutes parts ainsi que les éclats de rire. Amusée, Juliette les écoute en silence, complice de leur plaisir et de leur affection.

10 h 55. Nouveau tintement de cloche. Tous regagnent rapidement leur poste et reprennent leur besogne en poursuivant discrètement la conversation de la pause. Leur rythme est lent mais constant, sans presse mais sans interruption non plus, sinon vers la fin de l'avant-midi alors que leurs gestes laissent trahir une certaine langueur, un certain abandon.

12 h 35. Le retour de la cantine mobile annonce l'heure du dîner. Les employés se précipitent vers les salles de bain puis montent prestement à la cafétéria. Là, les conversations et les bouffonneries reprennent leur cours. Plusieurs parlent d'enfants et de mariage : en veut-on ? est-ce raisonnable ? avec qui doit-on s'engager ? quels sont les bons et les mauvais

côtés du mariage ? le célibat est-il préférable à la vie de couple ? Ils débattent de nouveau de ces questions avec humour et espièglerie. D'autres, regroupés autour d'un ancien, jaugent plutôt les chances de voir le club de hockey le Canadien remporter la coupe Stanley durant les prochaines finales de la Ligue nationale de hockey. D'autres encore, un peu plus loin, bavardent de tout et de rien, de la grève des infirmières, de leurs flirts les plus récents, d'un gadget électronique ou encore de l'imbécillité d'un des leurs attablé plus loin. Et on retrouve à chaque table, quel que soit le sujet de conversation, le même plaisir de parler, de s'exprimer, de partager ses vues ou ses émotions. Le rythme des échanges est étourdissant ; la parole, luxuriante. Et son propos importe peu, car ici on parle pour parler, pour se lier à l'autre ou, plus précisément, aux autres – les membres de sa communauté. Parler à l'autre, l'écouter, lui répondre : chacune de ces conduites interpelle l'autre, lui signifie notre engagement envers lui, notre camaraderie. La parole, au demeurant, n'a pas de limite ou de direction précise, parce qu'il importe de parler de tout, de couvrir tous les sujets, de se prononcer sur tout. Le groupe doit, en somme, clarifier ses positions à l'égard de tout : le chômage, l'avortement, la jalousie, le sida, les séries éliminatoires de la LNH, le célibat, les automobiles, le vieillissement, ainsi de suite. L'univers entier est ainsi classé, interprété et évalué au fil des pauses et des repas. La puissance de la parole est, on le voit, énorme ici : elle permet simultanément d'affirmer son appartenance à la collectivité ainsi que d'enrichir sa compréhension de l'univers.

La camaraderie et la copinerie se situent, on ne s'en étonnera pas, au centre de leur appréciation de l'atelier. S'ils viennent ici pour travailler, pour gagner leur pitance, ils y viennent également – et souvent surtout – afin de rencontrer leurs copains, leurs compagnons d'atelier. Il en va ainsi à tout le moins pour Marthe. Lorsque je lui demandai, quelques mois après ma visite à RAMI : « *Qu'est-ce que tu aimes le plus à ton travail ?* » Sa réplique fut simple et directe : « *Les amis !* » Et lorsque je lui demandai, un peu plus tard : « *Pourquoi dis-tu préférer RAMI à la pâtisserie où tu travaillais auparavant ?* » « *RAMI, c'est plus le « fun », renchérit-elle, j'ai plein d'amis là-bas !* » Le non-dit est clair ici : elle préfère RAMI, car elle s'y sent moins seule, ou mieux entourée. Louise abonde dans le même sens que Marthe : pour elle aussi, ce sont les amis qui comptent le plus au travail. Le travail, me confie-t-elle, lui permet de se distraire, c'est-à-dire de rencontrer des gens tout en s'occupant. Même chose pour Carl qui refuse de quitter À la Croisée, son Centre de réadaptation professionnelle, car il refuse de se séparer de ses copains. Il veut conserver son « monde », comme il dit. Et il inclut dans « son monde » non seulement les autres bénéficiaires du Centre de réadaptation, mais aussi ses éducateurs ainsi que certains membres du personnel administratif. « *Moi, je veux rester là-bas [à À la Croisée] toujours, renchérit-il, mais eux y veulent que j'aille ailleurs. Mais moi, je ne veux pas !* Je

veux rester là-bas ! » Carl résiste ainsi depuis plusieurs mois déjà aux exhortations de son éducatrice, qui l'incite à « *faire le grand saut* », à s'ouvrir au monde extérieur, au marché du travail. Mais il s'obstine : son milieu social, ses amitiés, ses copineries et ses camaraderies l'emportent sur toute autre considération. Même Luc, qui a déjà travaillé dans une manufacture et qui rêve d'y retourner un jour, me confirma à maintes reprises son affection pour ses copains d'atelier. Pour lui comme pour les autres, le travail en milieu protégé tire son sens – peut-être serait-il plus juste de parler de la *saveur* de cette catégorie de travail plutôt que de son *sens*, car c'est du *goût* de la vie, du *plaisir* de vivre, dont il est avant tout question ici – principalement des amitiés et des copineries qu'il y nourrit.

Les relations entre collègues ne sont cependant pas toutes amicales ou cordiales. Les frictions ou les rivalités sont, elles aussi, fréquentes, de même que les jalousies et les bouderies. La moindre manifestation de supériorité de la part d'un pair ou le moindre privilège suffisent en effet pour déclencher un conflit ou encore une éruption de larmes et de fiel. Et chaque fois, on réentend la phrase : « *Y a personne icitte qui peut me "bosser" ! On est tous pareils icitte ! Tous !* » Ici aussi, les bénéficiaires sont des égaux, des pairs qui ne peuvent se donner des ordres ou se gouverner les uns les autres. Seule exception à cette règle : les deux contremaîtres de l'Essor (un CTA), qui ont tous deux une déficience intellectuelle mais qui sont malgré tout respectés par leurs semblables, car leur statut est inscrit dans l'organigramme de l'entreprise. Les crises ou conflits qui éclatent ici et là, au fil des jours et des accrocs quotidiens, restent comme généralement passagers, sans conséquences. Seuls les cas extrêmes, comme Marthe, Lucette, Pierre et Charles – plus belliqueux, susceptibles ou ambitieux que les autres – nécessitent une intervention particulière de la part des autorités, l'éducateur ou le directeur. Ainsi, Marthe fera partie de l'équipe de soir (excepté le jeudi, alors qu'elle suit un cours de cuisine) tant qu'elle se querellera avec ses compagnes d'atelier :

Ils ne la transféreront pas sur le « shift » de jour tant qu'elle continuera de se chicaner avec les autres. Elle doit apprendre à faire son affaire, pis d'arrêter de mémérer, pis tout ça. Son job de jour l'attend, mais c'est à cette condition-là, qu'elle cesse de se chicaner à tout bout de champ. Mais ce n'est pas facile ça, pour elle (Carole, une des éducatrices de Marthe).

Lucette, tout comme Marthe, est incapable de s'entendre avec ses compagnons de travail. Elle se froisse et s'enflamme à la moindre vexation, au moindre affront, et s'isole des autres dès qu'ils lui tiennent tête. Aussi migre-t-elle sans cesse d'un Plateau de stages à l'autre, d'un groupe de travail à l'autre, en quête d'un lieu parfait, qui ignorerait la querelle ou le désaccord. Pierre fut, quant à lui, expulsé de RAMI. Ses rixes

continuelles avec tous et chacun, y compris avec ses supérieurs, eurent finalement raison de la patience de ces derniers. Il cherchait continuellement à s'imposer, à gouverner et se rebiffait à la moindre réprimande de ses supérieurs. Son renvoi fut d'autant plus difficile à accepter qu'en tant que presseur il jouissait d'un certain prestige, d'une certaine notoriété auprès de ses pairs : « *J'aimais ça à RAMI, je travaillais sur une presse à papier, c'était plus physique* », me souffla-t-il gonflé de fierté. Il menaça ses employeurs, implora leur pardon, mais sans succès, son bannissement resta définitif. Charles, lui, souffrait d'être un des employés les moins bien payés de L'Essor même s'il était l'un des plus anciens. Son patron lui reprochait sans cesse son apathie et sa langueur et l'humiliait fréquemment devant ses pairs. Frustré mais impuissant, il tournait sa hargne contre les stagiaires, plus fragiles et craintifs que ses congénères ou ses supérieurs. Il passait ses journées ainsi, à s'offusquer contre son patron ou à maugréer contre les stagiaires, tout en se traînant les pieds ou en rêvassant, seul dans un coin.

En fait, la position de Charles illustre l'ambiguïté de la communauté des bénéficiaires à l'égard de ses marginaux. Les gens de L'Essor ne le rejettent pas, ne l'excluent pas ; il se trouve tout simplement à côté des autres, en marge de leurs activités, seul aussi bien durant son travail que durant les pauses et les repas. Il se place de lui-même ainsi, en retrait, par choix ou par habitude. Il se tient le plus souvent à proximité des autres, taciturne, à les observer, à les côtoyer discrètement, sans s'impliquer dans leur vie ou dans leur ouvrage, tout en grillant tranquillement une cigarette ou en souriant sardoniquement. S'il ne peut être véritablement avec eux du moins peut-il s'approcher et apprécier leur présence ou même, à certains moments de grâce, rire avec eux le temps d'une blague ou d'une faribole. Il peut ainsi, au milieu d'eux, trahir sa solitude tout en gardant ses distances. Plusieurs bénéficiaires vivent ainsi, inconfortables avec les autres, hésitant constamment entre le retrait du monde et l'ouverture sur les autres, incapables de trancher ce dilemme. Thomas et Fernand font eux aussi, tout comme Charles, partie de ce groupe. Tout comme lui, ils se replient dans les coins ou sur les rebords des pièces partout où ils se trouvent, à la fois entourés et en retrait, camouflés dans leurs manies ou leurs absences. Les autres les acceptent et tolèrent, parfois avec condescendance ou suffisance, d'autres fois avec amabilité ou même à l'occasion avec affection, quelle que soit leur fermeture ou leur étrangeté. Ils n'ont d'ailleurs pas le choix : les éducateurs se montrent intraitables sur ce point. Le moindre rejet ou irrespect à l'égard de ces personnes est sévèrement réprimé. L'organisation sociale de l'atelier repose en effet sur les mêmes règles d'équité que celles en vigueur au 5445 : ***Tous ont ici leur place ! Tous et chacun disposent des mêmes droits et des mêmes privilèges que tous les autres,***

*dont celui d'être là, parmi les autres*¹ ! Pour plusieurs ce droit d'être là, parmi les autres, tout près d'eux, en tant qu'égal, représente plus que tout ce qu'ils ont connu ailleurs. Certains y puisent même l'essentiel de leur satisfaction ou de leur plaisir à vivre ici, parmi leurs pairs.

La vie sociale au Centre de travail adapté ne se limite cependant pas aux liens entre semblables, entre pairs. Il y a aussi tout l'univers, dense et lui aussi fébrile, des relations aux Autres, les non-handicapés : les employés de soutien, les éducateurs, les contremaîtres, les professionnels, les gestionnaires, de même que les membres du conseil d'administration, qu'ils rencontrent au moins une fois l'an, habituellement à Noël. Ces Autres forment une caste supérieure, omnisciente et omnipotente, dont l'autorité et le savoir ne sauraient être contestés, quelle que soit leur fonction au sein de l'entreprise. Les relations entre employés handicapés et non handicapés sont ainsi foncièrement inégalitaires, la personne handicapée occupant toujours la position inférieure. La coupure entre ces deux castes s'affirme avec le plus d'éclat durant les repas ou les pauses, alors qu'elles se séparent en deux groupes distincts, isolés l'un de l'autre par une allée ou même par un mur – seuls les éducateurs échappent parfois à cette césure. Les employés non handicapés se montrent cependant généralement cordiaux et affables envers les employés handicapés : ils les écoutent, s'informent d'eux, leur parlent de tout et de rien, les encouragent et conseillent, et échangent constamment avec eux taquineries et facéties. Leurs rencontres se déroulent le plus souvent dans la bonne humeur : le rire et le badinage s'y mêlent aux directives et aux conseils. Chaque matin, par exemple, la réceptionniste accueille chaleureusement chacun des employés ou stagiaires et s'informe de son humeur ou de son moral, ou réprimande discrètement les retardataires. De même, plusieurs employés de bureau n'hésitent pas à venir à leur rencontre afin d'échanger quelques mots à propos de l'actualité politique ou sportive ou encore pour leur raconter une nouvelle blague. L'autorité de la *grande personne* est donc avant tout une autorité bienveillante, amicale en somme, qui reconforte et encourage autant qu'elle subjugue la *petite personne*, en l'occurrence l'employé handicapé. Et ce dernier s'y soumet généralement volontiers, souvent même dans la joie, heureux de cette proximité, de cette familiarité avec ceux d'en haut, qu'ils nomment généralement « les adultes ».

1. On retrouve ici l'une des principales caractéristiques des rites initiatiques, soit l'égalitarisme et la camaraderie des initiés. « Entre eux, précise à ce sujet Turner, les néophytes entretiennent une étroite camaraderie et des liens égalitaires » (Turner, 1969, p. 95, traduction libre). Cette règle de conduite domine dans tous les milieux adaptés.

Dernière grande caractéristique de la vie sociale à l'atelier : il est rare que le compagnon de travail ne soit qu'un compagnon de travail, qu'un collègue d'atelier dont on ignore le passé et la vie hors du travail. En effet, presque tous les employés et les stagiaires se connaissent depuis longtemps déjà, certains même depuis l'école primaire ou secondaire, et ils se fréquentent tous après l'ouvrage, que ce soit assidûment ou sporadiquement, durant un cours de cuisine ou durant une activité sportive. Marthe, par exemple, suit des cours de cuisine le jeudi soir avec deux de ses collègues de RAMI et elle en rencontre plusieurs autres à la Fête de l'amitié, la danse mensuelle organisée pour les bénéficiaires du centre d'accueil Centres Marronniers. De même, il arrive à Luc de sortir le dimanche avec ses copains de À la Croisée. Jusqu'à Charles, le misanthrope, qui passe ses vacances en compagnie de ses collègues de L'Essor, eux aussi inscrits aux activités estivales du Module loisir. De plus, l'ami-collègue est également, tout comme l'ami-voisin, un des alliés les plus sûrs durant les fêtes et les grands rassemblements. Les compagnons d'atelier sont ainsi, on le voit, beaucoup plus que de simples collègues de travail ; ce sont, tout comme les amis-voisins, de vieux camarades qui depuis des années partagent plus ou moins la même histoire et le même itinéraire. La vie à l'intérieur du Centre de travail adapté ne se déroule donc pas en vase clos, indépendamment de la vie dans les milieux résidentiels et récréatifs ; ces milieux s'inscrivent plutôt dans le prolongement les uns des autres pour former un tout étroitement lié, sans zones grises ni discontinuités.

13 h 25. La cloche de RAMI retentit de nouveau. Le joyeux raffut du dîner s'interrompt brusquement, soufflé par le tintement de la cloche. Rapidement, chacun range ses choses dans sa case puis retourne à son poste de travail. En moins de cinq minutes tout est reparti : les trieurs trient, les presseurs pressent et le contremaître recommence à empiler le papier pressé dans les entrepôts. La morne cadence du tri s'est à nouveau emparée de leur vie. Ils y résisteront de nouveau avec la même énergie, avec les mêmes outils, toujours aussi discrets et efficaces : les mots, des mots drôles le plus souvent, mais aussi des mots pathétiques parfois où s'exprime une dispute, une mesquinerie ou encore une rivalité amoureuse. L'après-midi glissera ainsi, sans heurt, au rythme des gestes mille fois répétés et des paroles échangées à voix basse.

2.3. LA MANUFACTURE, OU LA PERTE DE L'AMI-COLLÈGUE

6 h 50. Robert quitte en catastrophe son logis. Il est en retard. Il avait pourtant promis à Conrad, son éducateur du Service de formation professionnelle, de réduire ses retards et voilà qu'il récidive. Il était prêt à partir

en même temps que Marthe, à 6 h 30, mais il s'est encore une fois laissé distraire par maints détails : une mèche de cheveux rebelle, le désordre du salon et les souvenirs de sa dernière sortie au cinéma. Le temps a alors filé si discrètement, qu'il l'a oublié. Et là, il doit courir afin de devancer la sonnerie de la manufacture, à 7 h 30. Dehors, il aperçoit Luc et Carl qui attendent leur autobus. Il les salue d'un bref signe de la main et court vers son arrêt d'autobus. Trois minutes plus tard, l'autobus se pointe. Il monte, présente au chauffeur sa carte de la STCUM et se joint aux autres passagers. Puis c'est le métro, jusqu'à la station Crémazie, d'où il se précipite jusqu'à l'ACME, la manufacture de fermetures éclair où il travaille depuis onze mois déjà.

7 h 34. Constatant qu'il est en retard, il dépose à la hâte ses objets dans son casier et gagne en vitesse son poste, près de l'entrepôt. Son partenaire, un vieil employé chargé de l'entretien, est parti remplir une besogne dans un autre secteur de la manufacture. Robert regarde à gauche, à droite, pas de traces du vieil homme. Il s'appuie contre une poubelle et attend qu'on lui confie une tâche. Au début, il observe avec intérêt les allées et venues des autres employés puis, engourdi par l'attente, il s'abandonne à la rêverie.

Robert est un homme à tout faire, ce que l'on appelle ici un « *aide général* ». Bien que salarié, il n'est pas un employé régulier. Son salaire est subventionné par l'OPHQ, dans le cadre d'un programme d'insertion à l'entreprise. Il est actuellement le seul employé handicapé de l'entreprise ; une autre bénéficiaire des Centres Marronniers devrait le rejoindre d'ici peu, mais elle sera affectée au service de la couture.

Ses tâches consistent à ramasser les rouleaux de métal vides et à les empiler sur des palettes. Il aide aussi à la préparation des boîtes pour l'expédition de la marchandise. Il démolit les vieilles boîtes ou les vieux rouleaux de carton qui traînent et les jette. Il vide les poubelles tous les jours, à quatre heures. Il aide aussi au déplacement des marchandises dans la manufacture : classer ou apporter aux machinistes des boîtes de tissu. Puis, il travaille aussi à la réception ainsi qu'à l'expédition. Et puis, il nettoie les planchers aussi (Conrad, éducateur de Robert).

7 h 55. « Hé ! toi, viens m'aider à porter ces boîtes à l'expédition ! » Cet ordre, lancé par un autre employé, le sort brutalement de sa torpeur. Il jette un coup d'œil à l'employé et s'empresse de le rejoindre, sourire aux lèvres : il va enfin pouvoir s'occuper. L'attitude de l'employé ne laisse planer aucun doute quant à sa supériorité. Le ton est ferme, sans appel, mais aussi sans arrogance. En d'autres termes, il adopte une attitude à la fois autoritaire et polie à l'égard de Robert, et ce dernier lui obéit au doigt et à l'œil. Ils s'engagent tous deux dans l'ascenseur en poussant le lourd chariot de marchandises vers « l'expédition ». Les journées de Robert se déroulent souvent ainsi, d'un appel à l'autre, d'un ordre à l'autre, à aider

tous et chacun dans la réalisation de leurs tâches. Au moindre signe, il abandonne sur-le-champ son ouvrage pour se mettre au service des autres. Chacun de ces appels, chacune de ces injonctions, réaffirme un peu plus son statut de subalterne, sa position inférieure par rapport aux autres employés – ce qui veut dire, ici, par rapport à tous les employés.

Il est en bas de l'échelle. Il doit constamment répondre aux demandes des autres employés. Il doit toujours être disponible. Ça fait partie de sa définition de tâches. Pour lui, tous les employés de la manufacture sont un peu ses patrons, tous les autres lui sont hiérarchiquement supérieurs et il doit être à leur service. Et il répond bien à cela. Il dit toujours : « Oui ! » Il est obéissant. Un autre [une personne normale] se choquerait de se faire interrompre au milieu de son travail. C'est le genre de postes dont personne ne veut, car tu es à la remorque de tout le monde. Mais lui, il répond bien à la demande des autres. C'est sa grosse qualité ça, sa plus grosse qualité (Conrad, éducateur de Robert).

9 h 05. Robert réapparaît en compagnie de son superviseur régulier, le vieil employé responsable de la maintenance. Celui-ci marche devant, le regard éteint, taciturne. Robert le suit pas à pas, sans rien dire, le regard tendu vers l'aîné, attentif à ses moindres gestes, à ses moindres paroles. Arrivé devant un tas de rouleaux de fil de fer vides, le vieil homme s'arrête, marmonne deux ou trois consignes à son employé, puis repart. Robert se met aussitôt au travail. Il empile consciencieusement les rouleaux sur des palettes de bois qu'il déplace par la suite à l'autre extrémité de la pièce. Ses gestes sont lents et minutieux. Les relations entre Robert et le vieil homme se déroulent toujours ainsi : d'un simple mot ou d'un geste de la main, il lui dit quoi faire et Robert l'accomplit seul par la suite. En somme, comme le précise Conrad :

Ils font une bonne équipe. Le vieux, c'est la tête pis Robert, les bras. Lui, il est les bras du vieux, pis ça va. Bien encadré ça va. Car seul, il ne fait rien de bon. Il prend difficilement des initiatives. Si on ne lui dit rien, il a tendance à tomber dans les limbes. Il se met à « léviter » et il n'est plus là. Il lui arrive même de s'endormir dans un coin. Une fois, il s'est endormi devant le neveu du boss et le contremaître. Alors ça lui prend quelqu'un pour le tenir occupé (Conrad, éducateur de Robert).

Pour s'adapter à ce milieu de travail, Robert doit donc être non seulement serviable mais aussi servile et docile : soumis aux volontés et attentes de tous et de chacun. C'est ce qu'on attend de lui. En échange, l'entreprise lui garantit un emploi subventionné et le respect des autres employés, qui seraient malvenus de se moquer de lui ou de l'humilier.

La cloche de **10 h** annonce la première pause de la journée. Les employés quittent leurs machines pour se regrouper dans divers recoins. Ils se dispersent par petits groupes de quatre ou cinq personnes pour converser et se ravitailler. Robert s'approche de l'un d'eux. Il se tient légèrement en retrait, silencieux, à observer les autres, le sourire fendu jusqu'aux

oreilles. « *C'est toujours ici que je viens, Michel! Pis le midi aussi, c'est toujours ici que je viens dîner!* » L'un des quatre hommes présents salue Robert avec courtoisie et me lance à son propos: « *This guy is all-right! And I am not kidding: he is OK! We like him!* » Robert ne comprend pas l'anglais, je dois lui traduire ce qu'a dit son collègue. « *Ben oui, je suis correct!* », répète-t-il à plusieurs reprises, ravi. Durant toute la pause, il reste parmi eux, sans parler ni comprendre, appréciant discrètement leur présence. Il les regarde discuter, rire et jouer au bridge, le regard ébloui. Il semble apprécier fortement cette proximité avec des non-Marronniers, avec de vraies *grandes personnes*, et ce, même s'il ne peut communiquer verbalement avec eux. En somme, leur entente est parfaite: ils lui autorisent à les regarder et lui, en restant discret, ne perturbe pas le fil de leurs distractions.

10 h 15. De retour à son poste, Robert entreprend de démolir et d'empiler des boîtes de carton vides. Il exécute sa tâche sans se préoccuper des allées et venues des autres employés. Il travaille presque toujours ainsi, en solitaire. Les autres lui disent quoi faire ou encore font appel à ses bras pour pousser un chariot ou décharger un camion, mais ils ne le rencontrent pas: leurs contacts se limitent aux brefs ordres ou requêtes qu'ils lui intiment. De fait, il lui arrive souvent de passer ses journées complètement seul, à déplacer des ordures, balayer le plancher et vider les poubelles sans que personne, sinon son superviseur, lui adresse la parole. Cette solitude est concomitante à son statut d'« aide général », c'est-à-dire d'employé aux mille usages et aux mille fonctions, qui se déplace partout à travers l'entreprise mais qui ne s'intègre à aucune équipe de travail. Son activité se déroule en marge de celle des autres travailleurs ou, si l'on préfère, en dehors de leur projet collectif, c'est-à-dire la production de marchandises. Sa position au sein de l'entreprise reste donc ambiguë: à la fois proche et lointaine, à la fois dans le même univers que les autres travailleurs et dans une autre réalité que la leur, une réalité parallèle, celle des rebuts et des immondices, là où ses maladresses, bévues et absences n'affecteront pas la production.

Solitude et servitude, tel est le lot de ceux qui comme Robert évoluent dans un milieu de travail régulier. Pierre, plongeur dans une brasserie, se retrouve lui aussi presque toujours isolé dans sa « *salle de plonge* » ou encore au sous-sol, à récupérer les assiettes et les chaudrons ou à éplucher les patates et les oignons.

Ici, il est bien. Il a son département, son petit territoire. Il a ses « bêbèles » à s'occuper, pis sa machine à contrôler. Lui, il fonctionne mieux quand il est seul, pis qu'on ne lui donne pas trop d'ordres. Il s'intégrerait mal à une chaîne de montage ou à un travail qui demanderait de la collaboration ou de l'esprit d'équipe. Ça fait qu'il est bien ici. On ne peut pas être plus seul qu'ici, il n'y a pas une forte

interdépendance au niveau des tâches. On lui apporte les assiettes sales et il les lave seul, puis il les retourne à la cuisine. Personne n'est là pour le « bâdrer ». Aussi, la plupart du temps, il est seul (Conrad, éducateur de Pierre).

De même, il dîne et prend ses pauses du matin et de l'après-midi plus souvent qu'autrement seul, dans ses quartiers.

Les cas de Luce, Luc, Carmen et Marjorie diffèrent légèrement de ceux de Robert et de Pierre en ceci qu'ils côtoient dans l'entreprise où ils travaillent deux ou trois autres bénéficiaires des Centres Marronniers. Luce travaille dans une manufacture de sous-vêtements féminins. Elle colle, en compagnie d'une autre stagiaire, les étiquettes sur les sous-vêtements. Elles travaillent à la même table, à la toute fin de la chaîne de montage, juste avant l'emballage, en retrait des couturières. Durant les pauses et les repas, elles restent à l'écart, à jaser et à rire entre elles. Selon Diane, une éducatrice, plusieurs facteurs contribuent à l'isolement des stagiaires, dont les trois suivants : la durée de leurs stages (de trois à six mois) ; leur place dans la chaîne de montage ; et la diversité linguistique et ethnique des employés.

Dans toutes les compagnies où on les place, il y a toujours plusieurs ethnies. Et en dehors des heures de travail, à la pause et aux repas, les employés tendent à se regrouper par ethnie. Ce qui fait que, la plupart du temps, nos stagiaires restent ensemble, ils ont peu de contacts avec les autres (Diane, éducatrice de Luce).

« *La plupart du temps, nos stagiaires restent ensemble.* » Telle est la situation également de Luc, Carmen et Marjorie. Tous ont pour ami ou compagnon de travail un autre stagiaire, c'est-à-dire un autre membre du centre d'accueil Centres Marronniers. Leur vie à la manufacture se déroule donc en vase clos, entre eux, que ce soit durant l'ouvrage, les pauses ou les repas. Malgré la proximité physique, ils sont tous isolés des autres employés. Enfin presque tous, car Lucien échappe à cette règle. Il est livreur de boissons gazeuses et il roule en camion à longueur de journée avec son patron, d'un dépôt à l'autre, d'une machine distributrice à l'autre, jasant à bride abattue. Il est le seul à jouir d'une telle collaboration, d'une telle familiarité avec un *vrai travailleur*, avec un adulte.

En outre, tout comme Robert, ils occupent tous la position la plus basse à l'intérieur de la manufacture : on leur confie les emplois dont personne ne veut, les basses tâches, viles et sans attrait, comme s'ils étaient les seuls à pouvoir les supporter ou à pouvoir accepter une telle servitude.

Pierre, il doit laver la vaisselle, préparer les patates puis les oignons, nettoyer sa salle, placer les commandes au sous-sol, placer les bouteilles vides dans des caisses, ramasser les saletés dans le stationnement, puis enfin faire le tableau des menus – ça, c'est occasionnellement seulement, si les autres sont débordés. C'est son job préféré. Mais il est négligent des fois, surtout avec la propreté et le nettoyage. Heureusement pour lui, c'est

dur pour les entreprises de trouver quelqu'un qui est stable dans la plonge. Personne ne veut faire ce job-là². Lui, il est en bas complètement de l'échelle. Il doit aider tous les autres. Il a le poste le moins prestigieux (Conrad, éducateur de Pierre).

Elle [Luce] prend une pile [de sous-vêtements], la place devant elle, colle ses deux étiquettes et met sa pile sur la table de celui qui emballe. C'est comme ça à journée longue, pis à l'année longue. Les personnes assignées à cette tâche sont généralement très instables, alors qu'avec les stagiaires, l'entreprise trouve des employés stables et dociles. Elle n'est pas dérangeante, ni agressive. Le patron, ici, il veut la garder. Elle représente pour lui une bonne main-d'œuvre, une main-d'œuvre docile et gratuite en plus (Diane, éducatrice de Luce).

«*Docile*», le mot est de Diane. Il résume parfaitement les attentes du milieu à l'égard des bénéficiaires. On les accepte pourvu qu'ils obéissent servilement aux directives des autres employés. Les sentiments des bénéficiaires à l'égard du travail en milieu régulier sont donc ambivalents : ils oscillent entre l'allégresse et la détresse. Les bénéficiaires sont en effet constamment partagés entre la joie de fréquenter de *vrais travailleurs* et la déception d'être traités par ceux-ci en inférieur. D'un côté, ils adorent appartenir au monde des *vrais travailleurs*, des *vrais adultes*, côtoyer ces personnes et partager leur espace, leur cosmos. De fait, la seule évocation de cette proximité suffit souvent à les rendre euphoriques. Leurs yeux s'écarquillent et se mettent à briller, leurs joues se gonflent et rosissent, et leur corps entier s'anime ou se repositionne. Carmen, par exemple, devient si bouleversée qu'elle en perd la parole : elle me signifie son plaisir en hochant énergiquement la tête de haut en bas, le faciès crispé. Luc, lui, se raidit avant de me confier qu'il préfère la compagnie des «*normaux*» à celle des «*handicapés*». Même chose pour Lucien, qui dit se sentir lui-même plus normal lorsqu'il travaille avec des «*normaux*». Luce aussi apprécie d'être là, tout près des «*normaux*», associée à eux en quelque sorte. Pierre et Robert abondent eux aussi en ce sens. La contiguïté avec les *normaux* prend en définitive valeur d'élévation, d'ascension vers un mieux-être ou un plus-être. Côtoyer les *normaux*, fréquenter les mêmes espaces qu'eux, souscrire à la même entreprise qu'eux, tout cela semble en soi enivrant, magique, en rupture avec la vie profane ou, si l'on préfère, avec la vie courante dans leur univers parallèle. Ici, en somme,

-
2. La place attribuée au bénéficiaire aujourd'hui serait donc exactement la même que celle qui leur était assignée au début du siècle dernier, soit à la périphérie du marché du travail. En 1917, Goddard, le directeur de la recherche de la Vineland Training School for Feeble-Mind Girls and Boys du New Jersey, notait déjà à ce propos : «*Ils accomplissent beaucoup de travaux que personne d'autre ne veut faire [...] Il y a énormément de besognes fastidieuses, une quantité très importante de tâches à remplir pour lesquelles nous ne souhaitons pas payer ce qu'il faut pour nous assurer la collaboration d'ouvriers plus intelligents. [...] Il se peut que, tout compte fait, le débile ait sa place*» (Goddard, cité par Jay Gould, 1983, p. 204).

dans le milieu de travail régulier, ils accèdent enfin à l'autre réalité, celle du *vrai monde* et de la *vraie vie*, qui leur semblait jusqu'alors très lointaine, voire inaccessible³.

D'un autre côté, ils déplorent tant leur solitude que leur infériorité dans le *vrai monde*. Le visage de Carmen reflète bien ses sentiments à cet égard. Alors qu'il explosait de bonheur lorsqu'elle évoquait le plaisir de se trouver là, parmi les *vrais travailleurs*, il s'éteignait dès que nous traitions de ses liens avec les autres employés. Accablée, les épaules crispées, l'œil humide, fixé sur le plancher, elle ne put que dodeliner de la tête pour me signifier qu'elle ne les fréquentait à peu près pas. Elle était déçue, profondément blessée d'être coupée des autres employés, ne comprenant pas très bien ce qui la distingue d'eux. « *Je ne le sais pas pourquoi je leur parle pas ! Je ne le sais pas !* », marmonna-t-elle à plusieurs reprises, la voix étouffée par le chagrin. Même chose pour Luc et Luce qui m'exprimèrent coup sur coup leur joie d'être enfin proche des *normaux* ainsi que leur frustration de n'en être que proche, comme si ces derniers restaient – malgré les apparences – tout aussi inaccessibles qu'avant. Lucien, lui, manifesta son ambivalence à travers les douleurs et les meurtrissures de son corps. Ainsi, à peine eut-il confirmé sa préférence pour les milieux de travail réguliers qu'il se plaignit aussitôt de la brutalité de son patron ainsi que de la lourdeur excessive des caisses et des machines qu'il lui demande de soulever, autant d'indices de sa difficulté à s'intégrer pleinement au monde des *vrais travailleurs*. La frustration et la douleur colorent, en somme, l'autre versant de son rapport à son patron, le versant sombre, celui par lequel son anormalité ou sa différence s'expriment. Versant clair/versant sombre, c'est toute l'ambiguïté de leur statut au sein des milieux de travail réguliers – ils sont *normaux*, car associés à des travailleurs réguliers et *anormaux*, car plus serviles et plus fragiles que ceux-ci – qu'évoquent Lucien et ses camarades à travers leurs joies et leurs afflications.

Sur le plan des représentations, ces deux versants de l'insertion dans les milieux de travail réguliers restent coupés ou isolés l'un de l'autre et sans incidence mutuelle. Leur déception de n'être que *parmi* les autres et de ne pas être *avec* eux n'altère en effet en rien leur satisfaction première, celle d'être là, de se retrouver au milieu du *vrai monde*. Ces deux sentiments cohabitent en parallèle, sans réciprocité, sans commune mesure, complètement dissociés l'un de l'autre. Le premier, celui qui élève, trouve généralement sa place à l'avant-plan du discours : il égaie, valorise et rassure. On en parle spontanément. Alors que l'autre, qui évoque jusqu'à un certain point la chute ou l'échec, reste plus discret. On n'en parle qu'avec

3. Les sections 10.1 et 10.3 portent précisément sur les pouvoirs de la contiguïté sur l'expérience des bénéficiaires.

circonspection, qu'avec malaise, qu'après coup et toujours laconiquement. Autrement dit, on en parle le moins possible. Ce mutisme s'avère en lui-même fort éloquent. Il signale sournoisement – en affirmant la volonté de taire l'insupportable – la difficulté de vivre parmi le *vrai monde*, à l'écart des autres, en dessous d'eux, de même que l'impuissance des bénéficiaires devant cette situation. Leur stratégie est limpide : si je ne peux apaiser ma douleur, je peux par contre l'effacer de mon discours et, possiblement, de ma conscience. Tous – Luc, Luce, Carmen, Marjorie, Lucien, Thomas – résistent de cette façon à la domination et au mépris des *vrais travailleurs* : d'une part, par le silence et la discrétion et de l'autre, en entretenant l'utopie ou le fantasme, c'est selon, qu'un jour ils feront eux aussi partie du *vrai monde*, de la *vraie vie*.

Un seul refuse de se taire, Pierre, et il hurle sa frustration, sa déception. Il est le seul salarié régulier parmi les résidents du 5445, le seul à ne dépendre d'aucune subvention de l'OPHQ, le seul à occuper un vrai poste. Et il en est très fier. Ce statut l'élève en effet parmi l'élite de sa communauté. Mais il le confronte également à un affreux dilemme : celui de choisir entre le sommet d'un petit monde ou les bas-fonds du vaste monde. À RAMI, Pierre était à la fois craint et respecté par ses pairs. Il y occupait un poste de prestige, les presses à papier, et s'en enorgueillissait. Alors qu'à la brasserie il se retrouve « *en bas complètement de l'échelle* », sans espoir de rejoindre les autres, de s'élever à leur hauteur. Il n'est plus qu'un simple roturier, un inférieur au service des autres, dont on s'amuse même parfois : un des aides-cuisiniers prend un malin plaisir à lui pincer les fesses lorsqu'il porte des tabourets de vaisselle, ce qui l'humilie au plus haut point. La réaction de Pierre à ce changement de statut fut brutale : il abhorra d'emblée la brasserie et multiplia les crises et les menaces à l'endroit des gens de RAMI. À la brasserie, il négligeait ses tâches, ignorait les consignes du contremaître et se montrait souvent irrévérencieux envers ses patrons :

Ça l'a été long avant qu'il cesse de toujours vouloir retourner à RAMI. Au départ, il a fait ce job-là à contrecœur, parce qu'il voulait un salaire. C'est à RAMI qu'il voulait travailler. Et il veut toujours y retourner, mais en même temps il s'est attaché à la brasserie, ne serait-ce qu'aux bons repas qu'ils lui servent. Mais ça s'est détérioré dernièrement. Il lui arrive de se promener dans les corridors du deuxième étage, le nez en l'air, l'air suffisant. Il n'a plus peur de ses boss. Il se prend pour un boss. Il a pris trop d'assurance avec ses patrons, il s'est mis à lancer des boutades aux patrons. Il s'est mis à se croire trop important dans la boîte. Il fait trop à sa tête. Il se comporte comme un gérant. Les nouveaux patrons ne vont pas tolérer ça (Conrad, éducateur de Pierre).

Exaspérés, ses patrons le congédièrent au bout d'un an et quelques mois. Il se retrouva sans emploi, seul et sans salaire, frustré d'avoir été éconduit de son nouveau royaume. Son drame fut de refuser sa position

de subalterne, d'inférieur isolé dans la salle de plonge, dans son recoin, coupé des cuisines et du plancher. *Être parmi* les normaux ne lui suffisait pas, il lui fallait *être avec eux*, être leur égal ou même leur supérieur. En somme, contrairement à Robert et les autres, il n'a jamais réussi à concilier son attrait pour les non-handicapés et sa répulsion pour l'infériorité.

2.4. LES PARADOXES DE L'INTÉGRATION EN MILIEU DE TRAVAIL RÉGULIER

Nous nous demandions au début du chapitre si la vie au Centre de travail adapté diffère de celle à la manufacture et si les occasions de socialisation à l'intérieur de chacun de ces milieux sont égales. La réponse s'impose maintenant d'elle-même : ces deux milieux s'opposent en bloc l'un à l'autre. Leurs organisations sociales et hiérarchiques reposent en effet sur des axiomes antagonistes. Ainsi, alors que l'atelier promet – comme le milieu résidentiel – l'incontournable « *Y a personne icitte qui peut me "bosser"»*, le milieu régulier postule pour sa part l'infériorité et la soumission des employés handicapés, qu'il isole également de la matière noble du travail, c'est-à-dire de la production des marchandises. D'un côté, on isole et infériorise l'employé handicapé alors que, de l'autre, on l'intègre à un groupe d'égaux, où il peut aussi bien fraterniser avec des pairs qu'exercer une discrète autorité, celle de l'ancien, de l'habitué, ou encore celle du salarié. De même, la distance et la froideur des employés de la manufacture s'opposent à l'aménité et à l'altruisme des employés non handicapés de l'atelier. La liste des oppositions et des contrastes entre ces deux milieux pourrait s'étirer ainsi à l'infini. D'un côté, à la manufacture, l'individu handicapé est placé à la périphérie du groupe, seul, sans personne à qui parler ; de l'autre, à l'atelier, on le place au centre de l'action, en équipe, entouré de pairs avec lesquels il bavarde et rit sans arrêt. D'un côté, il doit se plier à l'autorité froide et distante des autres employés, de tous les autres employés ; de l'autre, il rencontre une autorité bienveillante et protectrice, compatissante presque. D'un côté, en somme, les personnes handicapées s'intègrent à un monde étranger, qui leur reste toujours jusqu'à un certain point hostile alors que, de l'autre, elles évoluent dans leur univers, dans leur monde, où elles forment la majorité. Willy, le directeur d'un centre de travail adapté, était, quant à lui, parfaitement conscient de cette situation qu'il résumait ainsi :

Et de toute façon je suis, pour ma part, en désaccord avec le placement [des personnes qui ont une déficience intellectuelle] dans les compagnies régulières. Là, ils sont complètement marginalisés. On ne les intègre pas aux autres travailleurs. On les traite en bébés, on ne leur confie pas de tâches complexes, on a peur qu'ils

se blessent. On les traite de déficients et ça les blesse. Travailler là, c'est dévalorisant pour eux, ils restent à part des autres (Willy, directeur général d'un centre de travail adapté).

La manufacture est, en effet, tout absorbée par sa finalité instrumentale : produire des marchandises. Elle réprouve l'employé amoindri ou lent. Sa logique est sur ce plan implacable : l'employé qui résiste au rythme de sa production représente un fardeau dont elle ne sait quoi faire ou quoi penser, sinon qu'il représente dans le meilleur des cas une main-d'œuvre docile et bon marché. Cet employé n'a pas sa place parmi son personnel. De fait, aucun des locataires du 5445 ne réussit à s'intégrer à son milieu de travail régulier une fois son stage ou sa subvention épuisé. Le Centre de travail adapté, par contraste, a été aménagé afin d'accueillir ces rebuts du marché du travail. L'employé handicapé s'y retrouve chez lui, dans son univers, placé au centre de l'activité sociale et productive, au cœur de l'action. Il peut, en compagnie de ses collègues, y accomplir des tâches à sa mesure et relever des défis qui seront reconnus et appréciés tant par ses pairs que par ses supérieurs. Ici, il cesse enfin d'être un marginal pour devenir un membre à part entière de son groupe immédiat. Ainsi, contrairement à ce que l'on est habitué de croire, l'accession au marché du travail régulier ou à un centre de travail adapté n'induit pas nécessairement un glissement vers, respectivement, la normalité et la marginalité. En effet, au moment même où la manufacture assimile l'employé handicapé au *vrai monde*, au monde normal, elle le marginalise en l'isolant des autres travailleurs. Et à l'inverse, alors même que le Centre de travail adapté propulse la personne handicapée hors du *vrai monde*, il l'insère dans une *vraie communauté*. Chacun de ces milieux apparaît ainsi plus ou moins normalisant ou marginalisant selon l'angle sous lequel on l'examine, celui du rapport à la société globale ou celui de l'insertion dans les groupes immédiats. On devine aisément le dilemme qui se pose alors aux bénéficiaires : la normalité dans un monde parallèle ou la marginalité dans le *vrai monde*, parmi les *vrais travailleurs*.

**LES COURS,
FOYERS DE SOLIDARITÉ**

*Et tout cela parce que finit par s'installer en
nous le rêve d'une fraternité douce.*

(MÉTAYER, 2001, p. 341)

Les résidents du 5445 suivent au moins un cours par trimestre. Ces cours portent sur divers aspects de la vie pratique : langage et communication, initiation à la vie économique, physiologie humaine, initiation au marché du travail, éveil corporel, lecture de l'horloge, sexualité et croissance personnelle, art culinaire, etc. Les cours de jour sont réservés aux bénéficiaires qui ne sont pas des employés. Ces bénéficiaires se divisent en trois catégories : a) ceux qui sont inscrits au programme d'Initiation à la vie professionnelle ; b) ceux qui sont en attente de stage ; c) ceux qu'on libère de leur stage une journée ou une demi-journée par semaine afin qu'ils se perfectionnent. Les cours du soir, eux, sont ouverts à tous. Ces cours se déroulent dans les endroits les plus divers, allant du bureau des éducateurs au 5445 à la piscine du Centre Claude-Robillard, en passant par une école de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Semaine après semaine, les bénéficiaires se déplacent d'un bout à l'autre de la ville afin d'assister à l'un ou plusieurs de ces cours, c'est selon. Nous nous intéresserons, dans ce chapitre, aux règles qui régissent les relations entre les élèves ainsi qu'entre ces derniers et leurs enseignants, et ce, aussi bien durant les pauses, les repas et les attentes que durant les cours eux-mêmes.

3.1. LES PAUSES, LES REPAS ET LES ATTENTES

Les pauses, les repas et les attentes se distinguent avant tout par le caractère informel des relations entre les élèves. Ces derniers sont durant ces périodes laissés à eux-mêmes, entre eux, sans encadrement, c'est-à-dire sans éducateur pour les contrôler ou les animer. Les bénéficiaires profitent de cette liberté pour se taquiner à profusion ou pour échanger sans pudeur sur les sujets les plus variés : les derniers potins des Marronniers, les événements qui marquent l'actualité locale ou nationale, de même que les mésaventures ou les plus récents exploits de chacun.

Les potins monopolisent la plus grande part des échanges et les sujets de conversation ne manquent pas. Les élèves s'informent, par exemple, de la santé d'un tel, récemment hospitalisé ; du déménagement de tel autre ; du nouvel emploi d'un troisième ; du flirt le plus récent d'une autre ; ou encore, du congé de maternité d'une de leurs éducatrices. Ces échanges leur permettent de suivre la trace de leurs compagnons les plus éloignés, qu'ils ne retrouvent qu'occasionnellement durant les événements qu'organise le Module loisir, telles les soirées théâtrales ou la fête de Noël. En outre, ils leur permettent de découvrir des personnes ou des portions de leur univers qui leur étaient jusque-là restées inconnues : un éducateur ou un bénéficiaire qu'ils n'ont pas encore eu l'occasion de

fréquenter; une résidence qu'ils n'ont pas encore visitée; un plateau où ils n'ont jamais effectué de stage. Ces lieux et ces personnes leur sont révélés par leurs compagnons de classe.

L'actualité locale ou nationale tient également une grande place durant ces rencontres. Les élèves débattent notamment des grands titres de l'actualité : les grèves du secteur public ; les élections municipales ou provinciales ; les scandales politiques ; les catastrophes naturelles ; les crimes sordides ; etc. Ils s'inquiètent ou s'indignent de ces événements dramatiques. Les actualités sportives et mondaines les fascinent aussi énormément. Ils supputent alors la force des équipes des ligues professionnelles de baseball et de hockey ou encore ils se remémorent, avec gestes et cris à l'appui, les plus beaux jeux de la partie télédiffusée la veille, ou bien ils commentent les nouvelles les plus récentes à propos de la vie sentimentale des vedettes de la chanson ou de la télévision. Ici aussi, c'est de l'état du monde dont il est question, ou plutôt de l'état d'un certain monde, celui de l'épopée, avec son panthéon de héros.

Ces rencontres permettent aussi aux bénéficiaires de s'épancher avec des proches. Ils se confient leurs états d'âme ou encore leurs grands projets, leurs grands rêves. Les ruptures amoureuses, les pertes d'emploi, l'absence des parents, les conflits avec les éducateurs ou avec des collègues de travail sont ainsi commentés ou analysés sous tous les angles. Certains se contentent de plaindre l'exploré, d'autres l'encouragent ou prennent partie en sa faveur, d'autres encore le distraient à l'aide d'une blague ou d'un canular.

Enfin, les bénéficiaires profitent de ces moments pour fixer des rendez-vous ou pour planifier des sorties au cinéma, à la danse du Patro, au terrain de camping ou ailleurs. Luce me confia à ce sujet, durant une pause : « *C'est pratique d'avoir des amis ! On peut faire toutes sortes de choses ensemble !* »

Les transitions entre les cours, quant à elles, donnent lieu à un charivari. Les élèves profitent de l'agitation de ces moments pour interpellé et taquiner ceux des autres groupes qu'ils croisent dans le corridor ou encore sur le seuil de la classe. Ils s'informent alors les uns des autres ou bien se fixent un rendez-vous. En somme, ces brèves retrouvailles leur permettent, elles aussi, de garder contact avec des copains ou des compagnons qu'ils n'ont plus l'occasion de fréquenter sur une base régulière ou quotidienne.

Les querelles sont prohibées durant ces rencontres. En effet, les élèves savent que les enseignants interviendraient au moindre esclandre. Aussi, ceux qui traînent un différend font la trêve, quitte à s'ignorer l'un l'autre s'il le faut. Seuls les plus démunis, qui ne se rebiffent pas lorsqu'on

les raille, sont parfois l'objet de moqueries ou de plaisanteries blessantes. Thomas est un de ceux-là. Les autres ne manquent pas une occasion de l'humilier ou de parodier ses tics et ses manies, tels que les monologues qu'il marmonne sans arrêt ou encore les regards éperdus qu'il lance parfois dans le vide. Ses bizarreries rassurent les autres sur eux-mêmes ou, si l'on préfère, sur leur propre apparence : elles fixent les frontières de l'anormalité. Ces railleries restent cependant secondaires par rapport à l'humour bienveillant qui anime les cours. Ici, en effet, tout est prétexte au rire et à la taquinerie, absolument tout. Par exemple, lorsqu'Henri tarde à revenir des toilettes, Renée lui lance sur un ton espiègle : « *Je peux aller t'aider si t'en as besoin! – Fais attention à ce que tu dis! Tu sais qu'il y a des choses qui ne se refusent pas!* », lui relance-t-il de sa grosse voix. Et tous pouffent de rire, à la fois gênés et divertis par ces boutades. D'autres fois, ils s'amusez plutôt en s'échangeant des charades, des devinettes ou des hâbleries, toutes aussi énigmatiques ou extravagantes les unes que les autres. La gaieté et l'alacrité font partie, dès lors, des usages et des convenances en vigueur durant ces rencontres, et elles sont, à ce titre, autant – sinon plus – l'expression d'un mode de vie que d'une simple humeur.

3.2. LES LIENS DURANT LES COURS

La gaieté et l'entrain dominent également durant les cours. Dès l'entrée des élèves, le professeur les accueille d'une chaleureuse boutade ou d'un bon mot afin de détendre l'atmosphère. Le climat des cours reste par la suite enjoué et serein ; les élèves adoptent eux aussi un ton rieur, coquin même parfois, lorsqu'ils s'adressent à l'enseignant. Les fonctions de l'humour durant cette période sont multiples. Il contribue, en tout premier lieu, à maintenir l'attention des élèves ; ces derniers sont en effet continuellement à l'affût des blagues ou des attrapes que leur tend le professeur. Les plaisanteries permettent également d'adoucir l'autorité du maître et d'assouplir les liens entre l'enseignant et ses élèves. Ces derniers apprécient au plus haut point cette forme d'autorité, à la fois ferme et décontractée, qui assure l'ordre avec douceur. L'humour sert aussi à exprimer l'amitié, la camaraderie ou encore l'acceptation de l'autre : ils se taquent alors tendrement, avec connivence, flattés de l'attention que leur porte l'espiègle. Ils agissent ainsi non seulement entre eux mais aussi avec leur professeur ainsi qu'avec moi, le chercheur. D'ailleurs, les membres de chacune de ces classes me signifièrent au début qu'ils acceptaient ma présence parmi eux en me taquinant. Leurs boutades portaient habituellement sur mon calepin de notes : certains me comparaient à Colombo, le héros d'une série télévisée ; d'autres déploraient l'illisibilité de mon écriture cursive ; d'autres, encore, ironisaient sur la carrière de mon

Livre: « On va bien le voir passer par-là [RAMI, le centre de “cueillette de papier rebut”] un jour! » (Joachim, un presseur de RAMI). Enfin, l’humour sert également à banaliser ou à pondérer les erreurs, les difficultés ou les bévues des élèves. Leur corps refuse de se déplier, ils n’arrivent pas à lire les instructions inscrites sur la boîte de spaghettis, ils ne savent pas comment remplir une enveloppe postale, ils ne prononcent mal un mot ou une syllabe, ils brûlent leur repas, voilà autant d’échecs ou de difficultés qu’ils contournent à l’aide d’une rigolade ou d’un fou rire.

En définitive, l’humour permet de créer un climat d’apprentissage détendu et agréable, où le plaisir d’apprendre et de fréquenter d’autres personnes l’emporte sur la difficulté des apprentissages. Voici, d’ailleurs, comment Vincent, un enseignant, décrit l’ambiance qui règne durant les cours de cuisine :

Après un an de cours, ils sont prêts en général à voler de leurs propres ailes. Mais la plupart restent beaucoup plus longtemps. L’aspect social du cours est très important. C’est une occasion pour plusieurs de rencontrer leurs copains et de manger avec d’autres. Aussi, il faut que ce soit détendu et axé sur l’humour. On s’amuse et ça prend cela, sinon ça ne marcherait pas. S’il fallait que celui qui me remplacera un jour adopte une attitude trop stricte, trop académique, ça tomberait vite. La fréquentation des élèves baisserait beaucoup. L’aspect social du cours, c’est très important. Alors, même s’ils peuvent se débrouiller seuls après un an, ils viennent quand même. Et ça leur permet de perfectionner leurs acquis et d’accroître tranquillement leurs connaissances culinaires. Ils viennent ici après le travail, il ne faut jamais l’oublier. Aussi, il faut que ça se fasse dans la détente et qu’ils aient du plaisir à venir (Vincent, le professeur de cuisine).

Les élèves suivent des cours certes afin d’apprendre, mais aussi, voire surtout, afin de se détendre, d’avoir du plaisir et de tromper leur ennui. Le thème de l’ennui apparaît en effet fréquemment dans leur discours. Tous m’ont parlé à un moment ou l’autre de la grisaille des repas solitaires, de l’étroitesse de leur cuisine ou de leur salon, de l’oppression qu’ils ressentent lorsqu’ils se retrouvent seuls à ne rien faire. Alors qu’ici, disent-ils, ils rient, ils se distraient et se taquinent sans arrêt. Et cela est valable autant pour Carl et Robert, qui suivent des cours de cuisine depuis respectivement quatre et cinq ans, pour Luce, qui assiste depuis deux ans à des cours d’éveil corporel tous les lundis matin, que pour Luc, qui s’initie depuis déjà six mois aux codes du marché du travail. La rutilance de la salle de cours s’oppose, selon ce point de vue, à la morosité du logis, lorsque voisins et amis sont partis à leurs propres activités de loisirs, de formation ou encore de travail.

*
**

Les élèves ne font cependant pas que se distraire durant ces cours : ils développent également leurs compétences techniques et sociales. Sur le plan technique, ils apprennent à compter, à lire, à se servir d'une cuisinière, à apprêter des aliments, à consulter un annuaire téléphonique, à distinguer un marteau d'une enclume, à coordonner leurs mouvements, ainsi de suite¹. Sur le plan social, ce dont il sera essentiellement question ici, ils se familiarisent avec les règles de la vie collective : solidarité des membres du groupe, participation aux activités collectives et respect de l'autorité. Les élèves réunis sous l'autorité de l'enseignant forment une collectivité homogène dont tous les membres sont égaux et solidaires les uns des autres, sans distinction de grades ou de clans. Le cadre pédagogique est d'ailleurs conçu pour assortir les élèves et pour aplanir le plus possible leurs différences : absence d'examens ou de toute comparaison entre les élèves ; partage équitable du temps de parole durant les discussions ; contrôle des insultes et des humiliations entre les élèves, etc. De plus, la plupart des activités et apprentissages se déroulent en groupe ou par équipes, dans un climat d'entraide et de collaboration plutôt que de rivalité et de compétition. De fait, les plus avancés se portent toujours spontanément à l'aide de ceux qui éprouvent des difficultés.

Le cercle représente la configuration la plus usitée par les professeurs. Dès l'entrée en classe, les élèves prennent place autour d'une grande table ou s'assoient en cercle sur le sol s'il n'y a pas de table. L'enseignant les invite alors à effectuer un premier tour de table : « *Qu'avez-vous fait de spécial depuis notre dernière rencontre ?* » (Vincent). Chaque élève raconte une anecdote ou une historiette de son cru : l'un narre une promenade à la campagne ; l'autre décrit l'agression dont il a été victime dans le métro ; une autre évoque la victoire de son équipe à un tournoi de hockey-cosom. Tous confient ainsi une tranche de leur existence aux autres participants. Ce premier tour de table complété, le cours se poursuit de deux façons possibles : a) s'il s'agit d'un cours axé sur la pratique, tels que les cours de cuisine ou de hockey-cosom, les élèves se regroupent autour de l'enseignant qui illustre les tâches à accomplir ; b) si l'accent est plutôt mis sur l'échange verbal, l'enseignant invite le groupe à réfléchir sur un thème précis : les querelles à l'atelier, le harcèlement sexuel, la contraception, la sécurité au travail, l'importance de l'assiduité au travail, les élections nationale ou provinciale, etc. L'enseignant prend toujours pour point de départ les connaissances et les conceptions du groupe qu'il corrige ou enrichit au fil des conversations. Il surveille également la conduite des élèves durant les discussions de groupe : écoutent-ils les autres ? parlent-ils tous ensemble ou un à la fois ? restent-ils en retrait

1. Cf. plus loin, chapitre 7, pour plus de détails sur l'apprentissage du *vivre normal* auquel sont soumis les bénéficiaires.

durant les échanges ? respectent-ils les propos de leurs pairs ? etc. Son rôle consiste, cette fois, à assurer le respect de chacun des élèves et à limiter les moments d'inattention de certains d'entre eux.

Les cours axés sur la pratique se déroulent eux aussi en groupe ou par équipes. L'entraide et la solidarité sont de nouveau de mise. Par exemple, si un élève doit demander une information à la téléphoniste, tout le groupe l'accompagne et l'encourage durant son appel. Lorsqu'un autre rate la cuisson de ses crêpes, ceux qui l'entourent se portent à son secours. Si un autre se cabre en pénétrant dans l'eau, deux de ses compagnons s'empressent de le rassurer et l'accompagnent dans la piscine. Si une autre, encore, n'arrive pas à déchiffrer le menu d'un restaurant, ses compagnons lui viennent aussitôt en aide. Les apprentissages ne sont donc à peu près jamais réalisés seuls, de façon individuelle, sans le soutien d'autres élèves.

L'entraide entre les élèves est également sollicitée durant la sélection des activités et des sujets de discussion, qui se fait collectivement au début ou à la fin des cours, c'est selon. L'enseignant soumet aux élèves une liste de sujets ou d'activités ou bien leur demande de proposer leurs propres sujets de discussion ou leurs propres activités :

- *Y a-t-il des sujets dont vous aimeriez que l'on parle ?* (Claire)
- *Y a-t-il quelqu'un autour de la table à qui vous aimeriez poser une question ?* (Diane)
- *Que va-t-on faire ce soir ? Quelle recette voudriez-vous essayer ?* (Vincent)
- *Que va-t-on faire pour notre sortie de fin d'année ? Va-t-on aller au cinéma ou au restaurant ? Ou va-t-on faire autre chose ?* (Vincent)

Le groupe choisit de façon élective ses sujets de discussions ou ses activités. Ces votes requièrent beaucoup d'efforts de la part de l'enseignant, car les élèves ne s'y engagent qu'avec hésitation, qu'avec embarras, tiraillés par le désir de partager leurs goûts et la crainte du désaveu. Leur parole, si limpide et si luxuriante durant l'attente ou durant la pause, se fige soudainement, glacée par l'appréhension d'un faux pas. Claire, l'enseignante du cours Langage et communication, dépeint ci-dessous les hésitations des élèves durant les consultations :

Regarde-les ici [dans la cafétéria]. Regarde comme ils se parlent et se font la conversation. Ici, ils n'arrêtent pas de parler, et ça sort tout seul. Dès que l'on remonte en classe, ils redeviennent tout « pognés » et n'arrivent plus à s'exprimer. Il faut leur arracher les vers du nez (Claire, enseignante).

Les règles de la classe diffèrent en effet de celles de la cafétéria, où ils ne s'adressent qu'à leurs proches, qu'à leurs amis. Dans la classe, par contraste, ils s'expriment devant un groupe ainsi que devant une figure d'autorité qui peut en tout temps les corriger ou les réprimander, devant

laquelle ils doivent être à la fois spontanés et convenables. Aussi les enseignants prennent le temps de bien rassurer les élèves avant chaque vote, avant chaque consultation.

- *C'est votre choix qui compte ! Dites ce qui vous plaît ! À vous !* (Isabelle)
- *Exprimez-vous sans gêne, vous avez le droit à vos goûts, à vos choix !* (Vincent)
- *C'est à vous [les élèves, qu'il revient] de dire ce que vous voulez ! Si vous ne le dites pas, personne ne le fera pour vous !* (Ernestine)

Ces paroles sont des clés, des mots de passe qui lèvent, du moins temporairement, l'ambiguïté de la position de l'enseignant à l'égard de ses élèves : il est à la fois leur confident et leur surveillant. Elles signalent le passage d'un niveau d'expression à un autre moins censuré, moins contrôlé que de coutume. Aussi, les enseignants les formulent lorsqu'ils veulent que leurs élèves s'expriment, car sans elles ils ne rencontrent que méfiance et mutisme, ou encore qu'une *parole de bois* sans âme et sans vie, composée de formules toutes faites. Habituellement, le message porte des fruits et les élèves retrouvent dès la seconde invitation leur loquacité de la cafétéria ou de la salle d'attente. Il arrive même que leurs avis ou leurs opinions précèdent la fin de l'invitation, tellement l'activité ou le thème qu'ils veulent proposer les excite ou leur tient à cœur. Certains deviennent alors si volubiles – car incapables de contenir une parole trop vive – que l'enseignant doit les interrompre afin de donner la parole à d'autres. Les élèves oscillent souvent ainsi entre la méfiance et l'abandon – c'est-à-dire entre une *parole de bois* et une *parole de feu*, à la fois craintifs et ravis d'être entendus. Cette hésitation reflète bien l'ambivalence générale des bénéficiaires à l'égard de leurs éducateurs, dont ils redoutent l'autorité et apprécient la gentillesse tout à la fois. Nous reviendrons plus loin, au chapitre 6, sur cette ambivalence des bénéficiaires qui rejoint leur ambivalence à l'égard des personnes normales² ainsi qu'à l'égard de l'intégration sociale.

*

**

Les cours que suivent les résidents du 5445 sont, en somme, de véritables foyers de solidarité où chacun prend une part active à la vie du groupe ainsi qu'aux apprentissages de tous les autres élèves. Discussions, activités de groupe, consultations collectives, potins, taquineries, entraide, toutes ces actions et procédures contribuent à créer un espace social à la fois strict et chaleureux, où seules la fraternité et la coopération sont tolérées. Chaque classe est une collectivité réduite, où tous sont – indépendamment de leurs rivalités dans d'autres contextes – unis par un même objectif : acquérir bien sûr des connaissances et des habiletés techniques, mais aussi

2. Cf. plus haut, chapitre 2.

et le plus souvent surtout, s'intégrer à une collectivité pleine, une collectivité ample et généreuse, capable de respecter l'honneur et l'intégrité de chacun de ses membres. La classe est ainsi à la fois une représentation de la communauté des Marronniers, dont elle reproduit les caractères à une échelle réduite, et l'un de ses fragments.

**LES LOISIRS ET LES RITES
DE SOLIDARITÉ**

*J'aime les autres et n'existe que par eux.
Sans eux mes balles sont balles perdues.
Sans eux ma flamme baisse.
Sans eux je suis fantôme.
Que je m'éloigne de mes amis,
j'en cherche l'ombre.*

(COCTEAU, *La difficulté d'être*, 1957, p. 54)

La recherche de l'Autre, qu'il soit un ami ou tout simplement un partenaire de jeu, se prolonge jusque dans les temps libres, une fois le travail, les cours et les tâches domestiques terminés. De fait, les résidents du 5445 consacrent la majorité de leurs temps libres à se fréquenter ou encore à rencontrer leurs autres camarades du centre d'accueil Centres Marronniers. Leur vie de loisir se déroule dès lors avant tout sous le signe de la rencontre, des retrouvailles. Ces Autres tant désirés peuvent être rejoints de quatre façons différentes. La simple visite entre voisins d'immeubles ou entre membres d'un même clan en est une, que nous avons déjà évoquée à la section 1.1. Viennent ensuite toutes les menues activités et les sorties de groupe réalisées en compagnie des éducateurs résidentiels, elles aussi décrites au chapitre 1. Ces deux formes de rassemblement ne comblent cependant pas les besoins des bénéficiaires, qui désirent aussi rejoindre durant leurs temps libres d'autres personnes que leurs seuls voisins. Pour cela, ils se tournent principalement vers le Module loisir du centre d'accueil Centres Marronniers. Le Module loisir permet aux bénéficiaires de rencontrer des copains d'atelier ou de cours ainsi que d'anciens voisins ou d'anciens collègues qu'ils ne côtoient nulle part ailleurs. Les bénéficiaires se joignent également à des non-voisins lorsqu'ils participent aux fêtes qu'organisent tout au long de l'année les éducateurs et les Compagnons, un club social affilié depuis plus de trente ans au centre d'accueil Centres Marronniers : les fêtes de Noël et de Pâques, les épiluchettes de blé d'Inde, les sorties à la cabane à sucre, ainsi que la Fête de l'amitié. Viennent enfin, parmi les activités de loisirs des bénéficiaires, les rares moments où ils se réfugient dans la solitude afin de s'abandonner à la rêverie ou aux spectacles de la télévision sans que personne ne vienne les déranger ou les surveiller. Notre attention se portera dans ce chapitre, comme dans les précédents, principalement sur les relations sociales spécifiques à chacun de ces contextes, en partant du plus solitaire au plus collectif.

4.1. LES LOISIRS SOLITAIRES

Les loisirs solitaires des résidents du 5445 restent, somme toute, relativement rares. Ils s'intercalent furtivement entre deux activités ou deux rencontres, ou encore entre la dernière tâche de la journée et le coucher, le temps d'un souffle ou d'une pause bien méritée¹. Leur rareté les rend d'autant plus précieux et recherchés par les locataires qui les préservent du mieux qu'ils peuvent en barrant la porte de leur logis ou en feignant

1. Pour plus de détails sur le *réformatoire intégral*, selon l'expression de Foucault (1975), dont sont l'objet les bénéficiaires, reportez-vous à l'introduction du chapitre 7.

d'être absents. La scène suivante illustre cette stratégie². Vers 19 h, je cogne à la porte de Luc. Pas de réponse. Je cogne à nouveau mais un peu plus fort. Une minute, deux minutes, trois minutes s'écoulent. Toujours rien. Soudain, alors que j'allais de nouveau cogner, le visage de Luc apparaît dans l'entrebâillement de la porte : « Ah ! Euh... Ah ! Euh... C'est... c'est... c'est toi ! Je... je... je pensais que c'était un... un... un autre ! Ben-ben... Euh... Ben-ben... Euh... Ben entre d'abord ! Viens ! » Il me fait signe de le suivre au salon où il regarde l'un de ses téléromans préférés. Une fois réinstallé devant son téléviseur, il s'informe brièvement de mes activités ainsi que de mon appréciation de la plus récente poussée victorieuse des Expos, l'équipe locale de la Ligue nationale de baseball, puis il m'invite à suivre en sa compagnie la suite de son émission favorite. Cette scène, hormis les bégaiements de Luc, est typique. Tous les locataires m'ont accueilli plus d'une fois ainsi, passant du froid au chaud lorsqu'ils me reconnaissent, c'est-à-dire lorsqu'ils constataient que ce n'était ni un éducateur, ni un voisin qui heurtait leur seuil mais Michel, ce compagnon spécial et inoffensif, le chercheur. Et tous se trouvaient alors, tout comme Luc, devant leur téléviseur, absorbés par l'écoute d'un feuilleton, confortablement calés dans leur recoin favori, à savoir le siège situé directement devant le téléviseur. L'écoute de la télévision est, en effet, leur principal divertissement solitaire. Ils s'intéressent particulièrement aux films et aux téléromans, aux émissions humoristiques et sportives ainsi qu'aux émissions pour enfants, et plus particulièrement les dessins animés. Leur téléviseur est presque toujours allumé lorsqu'ils sont seuls chez eux, et ce, quelle que soit l'émission en cours. Leur fascination pour la télévision s'affirma également lorsque, les interrogeant sur leurs objets personnels, je leur demandai : « *Quel est, de tous les objets que tu possèdes, celui que tu préfères ? Celui que tu emporterais si tu devais n'en garder qu'un seul ?* » Ils me répondirent tous, sans hésiter : « *Ma télévision ! Pis après mon stéréo !* » De même, lorsque je leur demandai : « *Quel est l'objet de tes rêves, celui que tu n'as pas mais dont tu rêves ?* », ils identifièrent soit un autre téléviseur, dont l'écran est plus large que le leur, soit un magnétoscope, ou bien la télévision par câble.

Vient ensuite, parmi leurs autres activités solitaires, l'écoute de la musique. La chaîne stéréo, le support de cette seconde activité, s'impose d'ailleurs comme le second objet auquel les bénéficiaires se montrent le plus attaché. Certains bénéficiaires, bien qu'ils soient peu nombreux, se définissent comme des lecteurs occasionnels. Par exemple, Marthe, Luc et Luce se disent des amateurs de bandes dessinées (Marthe et Luce ne « lisent » cependant que les images). Charles et Pierre aiment, pour leur part, les mots mystères et les mots croisés. Louise et Carmen se passionnent plutôt pour les revues féminines et les revues mondaines, dont elles

2. On trouve à la section 1.2 une citation de Carl qui rejoint les propos de Luc.

admirent les photographies. Luc, le seul qui lit des romans, s'intéresse particulièrement aux aventures de James Bond ainsi qu'aux récits de la Comtesse de Ségur. La marche et la randonnée cycliste sont par ailleurs les seules activités de loisirs solitaires que les bénéficiaires pratiquent à l'extérieur de leur logis. Ils sillonnent alors les rues de leur quartier ou encore les allées d'un parc circonvoisin, sans destination précise, pour le simple plaisir de se délier les jambes et de se mêler aux badauds.

4.2. LES LOISIRS AVEC LES VOISINS

Rapidement, le besoin de voir du monde pousse le locataire à la porte du voisin ou du compagnon de clan. Des groupes se forment spontanément, au gré des disponibilités et des affinités des camarades ou des voisins de palier. Carmen, elle, utilise plutôt le téléphone. Elle appelle trois ou quatre voisines qu'elle invite, comme elle dit, « à *prendre un café entre filles* », chez elle. « Ça, me confie-t-elle, *c'est mon loisir préféré, prendre un café avec des gens!* » Luc organise lui aussi des réunions entre voisins. Chaque vendredi, il réunit quatre ou cinq de ses voisins afin de regarder en leur compagnie un film ou une émission de télévision. À l'occasion, les résidents du 5445 visitent également d'anciens voisins qui habitent maintenant aux résidences Leclair et Henri-Bourassa.

Parallèlement à ces visites, les bénéficiaires effectuent également des sorties entre eux. Ils se réunissent alors par groupe de trois ou quatre afin de marcher dans les rues du quartier ou dans un parc tout en jasant de tout et de rien, par exemple du caractère belliqueux d'un rival ou encore des qualités et des défauts de différentes marques de voitures. Certains, mais ils sont beaucoup moins nombreux, vont parfois au cinéma ou à la friterie ensemble. D'autres se rendent sans accompagnement, ce qui est exceptionnel pour eux, à l'un des grands événements de la Cité : le Concours international de feux d'artifices de la ville de Montréal, le défilé de la Saint-Jean-Baptiste, ou le Festival international de jazz de Montréal. Ces sorties et ces promenades ne représentent cependant qu'une faible portion des activités de loisir des locataires du 5445, qui, pour la plupart, n'aiment pas s'aventurer dans la ville sans le soutien d'un protecteur, à savoir un éducateur ou un animateur du Module loisir.

4.3. LES SORTIES AVEC LES ÉDUCATEURS

Un mot revient constamment dans le discours des bénéficiaires lorsqu'ils parlent des activités qu'ils effectuent en compagnie de leur éducateur : « sortie » ou encore « sortir ». L'éducateur les sort. Il les entraîne au-dehors,

soit en dehors de leur univers habituel, là où ils ne sont jamais allés ou encore là où ils ne vont jamais seuls. Il leur fait ainsi découvrir l'immensité et la diversité du monde, ainsi que ses beautés. Il les sort partout. Il les emmène au jardin botanique, au cinéma, au restaurant, au Centre d'achats ou encore cueillir des fraises ou des pommes, selon la saison. Il les conduit dans le Vieux-Montréal, au milieu des touristes et des amuseurs publics. Il les amène au stade olympique, au Village de Séraphin, à l'Église Notre-Dame et dans bien d'autres lieux exotiques. Il les initie au monde. Hélène, par exemple, organise souvent de courts voyages avec ses bénéficiaires. Elle se rend avec eux à Québec assister à une partie de hockey. Elle les accompagne également au Forum, assister à un match du Canadien de Montréal. Sans elle, Pierre, Gabriel, Fernand et Marjorie n'auraient jamais effectué de telles sorties. Johanne initie, quant à elle, ses bénéficiaires au patin et au ski de fond. Jacques, lui, apprend à Luc et à Charles comment cultiver un potager, au jardin communautaire du quartier. La liste des activités et des sorties que les bénéficiaires accomplissent en compagnie de leurs éducateurs est en fait inépuisable, tellement le monde est vaste et opulent. Et chaque fois l'éducateur leur débite la même leçon, la même glose : « *N'est-ce pas merveilleux tout cela ? Pourquoi se priver de tant de plaisirs, de tant de richesses, de tant de distractions ? Pourquoi rester chez soi, à fixer les ombres qui glissent sur le mur, alors que l'immensité du monde s'offre à nous ?* » Les bénéficiaires adorent, quant à eux, ces excursions, ces sorties en compagnie d'un éducateur. Ils en redemandent même, avides de distractions et de rencontres avec leurs camarades, bien sûr, mais aussi avec leurs éducateurs, avec lesquels ils aiment échanger et discuter sur les sujets les plus divers.

Contrairement aux visites décrites à la section 4.2, ces sorties ne se font cependant pas qu'entre amis ou membres d'un même clan. L'éducateur emmène avec lui les bénéficiaires dont il est responsable, soit « ses » bénéficiaires, et ce, quels que soient leurs liens ou leurs sentiments mutuels. Il sort son groupe, son *gang*. Ces rencontres se déroulent donc sous son autorité, soit dans un climat analogue à celui décrit dans la salle de classe, où l'égalité et la solidarité l'emportent sur la rivalité ou les antipathies personnelles. Aussi les bénéficiaires sont-ils tenus d'oublier, lors de ces sorties, leurs rivalités et leurs conflits interpersonnels afin de ne former qu'un groupe, qu'une équipe indivisible. Leur mot d'ordre, alors, est en somme le même que celui que nous avons décrit à la classe, à l'atelier et au logis, soit : ***tous les bénéficiaires sont égaux et tous ont le droit d'être parmi les autres et de participer aux mêmes activités qu'eux.*** Les bénéficiaires sont tenus de respecter ce mot d'ordre lorsqu'ils effectuent des sorties en présence d'éducateurs.

4.4. LES ACTIVITÉS DU MODULE LOISIR DU CENTRE D'ACCUEIL CENTRES MARRONNIERS

Les loisirs, ben c'est pour se faire des amis, rencontrer du monde, rencontrer les autres, pis pour avoir du « fun » ensemble !

(ROBERT, résident du 5445)

Le Module loisir représente le véritable noyau de la vie récréative des résidents du 5445. Tous leurs loisirs organisés se déroulent en effet à l'intérieur des cadres de ce service. Par exemple, les bénéficiaires ne se rendent à la piscine municipale qu'accompagnés d'un animateur du Module loisir. Ils jouent aux quilles dans le cadre de la ligue de quilles du Module. S'ils veulent faire du théâtre, ils s'inscrivent à l'atelier d'art dramatique du Module. Et s'ils veulent pratiquer un sport de compétition – hockey-cosom, soccer, badminton, balle-molle, etc. –, ils le font à l'intérieur des ligues organisées par le Module. Le Module loisir propose également aux bénéficiaires de nombreuses sorties dans les principaux sites récréatifs de la ville, tels l'Insectarium, le Jardin botanique ou le parc d'amusement La Ronde. L'été venu, le Module se transforme en un véritable camp de jour. Des voyages (à la ville de Québec ainsi qu'en Gaspésie), des expéditions de camping ou de randonnée pédestre, des promenades en vélo ou en train, des excursions en patin à roues alignées, des compétitions de balle-molle, des sorties à des concerts ou à des matchs de baseball, des soirées dans des boîtes à chanson, la visite de sites touristiques, des baignades et plusieurs autres activités sont offertes à un coût accessible à toutes les bourses, y compris les moins fortunées.

Le Module loisir ne dispose d'aucune bâtisse ou d'aucune installation dont il soit l'utilisateur exclusif. Les baignades se font dans les bains publics, les parties de hockey-cosom dans les centres sportifs municipaux, les compétitions de quilles dans une salle de quilles paroissiale, les pièces de théâtre dans les centres culturels de la municipalité, et il en va de même pour toutes les autres activités à son programme : elles se tiennent à l'intérieur des cadres habituels de la communauté. Gilles, un administrateur du centre d'accueil, précise à ce sujet :

D'ailleurs, même ce que tu qualifies d'interne se vit dans les ressources de la communauté. S'ils font de la piscine, ben nous n'avons pas notre piscine, nous n'avons pas notre gymnase. Même le Service [le Module loisir] est installé, depuis toujours, dans un centre de loisir de la ville de Montréal. Ce n'est pas du loisir pour faire du loisir entre nous autres. Ça n'a jamais été ça. Sauf que les gens ont besoin d'être initiés un petit peu ! (Gilles)

L'insertion dans les espaces publics ne signifie cependant pas que les bénéficiaires participent aux mêmes activités que les autres citoyens. De fait, la plupart des activités du Module loisir se déroulent en l'absence de non-bénéficiaires. Et lorsqu'ils se mêlent à des non-bénéficiaires, comme lorsqu'ils vont à la piscine ou à la plage, les bénéficiaires restent habituellement entre eux et ne se lient à peu près pas aux gens qui les entourent. La scène suivante illustre cette situation. Six bénéficiaires attendent en compagnie de Chloé, une éducatrice, l'ouverture d'une piscine municipale. Chloé profite de l'attente pour m'expliquer :

On veut les familiariser à l'eau. Un seul sait nager. D'autres ne savent même pas comment flotter. Et on fait ça ici, car on veut qu'ils soient mêlés au public. On aurait pu faire ça entre nous, au Patro-le-Prévost, mais on veut qu'ils apprennent à fréquenter les endroits publics, qu'ils apprennent à se mêler au monde.

Dès l'ouverture des portes, les bénéficiaires entrent dans le vestiaire, enfilent en vitesse leur maillot de bain et se dirigent promptement vers la section la moins profonde du bassin, celle occupée par les enfants et les personnes âgées. Walter, qui sait nager, est le seul qui nage dans le bassin profond. Les cinq autres attendent en groupe, sur le bord du bassin, l'arrivée de Chloé. Ils entrent dans l'eau en même temps qu'elle et se dirigent aussitôt vers la section la moins occupée du bassin afin de s'y ébattre tranquillement, sans être dérangés par les autres baigneurs. Bien qu'ils se baignent à proximité des autres citoyens, ils ne se « mêlent » malheureusement pas à eux³. Il faut noter cependant que cette proximité représente pour ces bénéficiaires un gain énorme par rapport à leur isolement usuel.

Malgré ses objectifs officiels, le Module loisir reste donc avant tout, quoi qu'en disent les éducateurs et les administrateurs, un service de loisir parallèle et un club fermé. Ce club est cependant très prisé des bénéficiaires, car, puisqu'il dessert l'ensemble de leur communauté, il leur permet autant de retrouver d'anciens voisins ou collègues, dont ils s'ennuient ou avec lesquels ils ont partagé des moments importants, que de faire la connaissance de nouveaux camarades. Durant mes entrevues avec eux, les locataires du 5445 se sont montrés particulièrement friands de cette seconde caractéristique, les nouvelles amitiés. « *J'aime ça, me confia Marthe à ce propos, me faire de nouveaux amis, moi. Des amis que je ne connais pas.* »

En fait, la seule plainte que j'ai entendue à l'égard du Module loisir portait non sur ses programmes, sur son personnel ou sur ses membres mais sur sa politique en matière d'intégration sociale. Les bénéficiaires

3. Le chapitre 10 est consacré à la description et à l'analyse de ces associations par contiguïté (métonymies) de même qu'à leur complément, soit les associations par ressemblance (métaphores).

qui ont un emploi sont orientés, pour certaines activités, vers les Centres de loisirs municipaux, auxquels on les invite à s'intégrer au même titre que tout citoyen. Dans le dialogue qui suit, Charles dénonce cette politique, qui le contraint à quitter la ligue de quilles du Module loisir.

Charles: *Parce que quand tu vas avec le Module loisir... des fois ils ne veulent même pas que tu ailles avec eux autres. Il faut que tu ailles avec les loisirs de l'extérieur. Pis avec les loisirs de l'extérieur, ça marche pas!*

Moi: *Pourquoi?*

Charles: *Ben, ils t'envoient dans des bowlings de l'extérieur, pis là ils te chargent trop cher. Pis des fois tu n'es pas capable d'y aller, pis tu es obligé de payer quand même. Pis moi, ça marche pas. Pis, moi, je trouve ça stupide que le loisir, parce que tu es payé par l'Atelier, tu es obligé de payer deux fois plus cher. C'est stupide! Ils ne veulent pas que j'aille [au bowling du Module]. Ils veulent tout le temps que j'aille dans les bowlings de l'extérieur.*

Moi: *Qui peut aller au bowling des Marronniers?*

Charles: *Ceux qui sont sur le bien-être social. Moi, j'ai un salaire à l'Atelier. C'est niaisieux ça. Moi, je voudrais y aller [avec le Module].*

Presque tous les locataires du 5445 sont comme Charles. Ils désirent pratiquer leurs activités de loisirs parmi les non-bénéficiaires tout en conservant leurs ligues et leurs organisations de loisirs parallèles. En somme, ils refusent de rompre complètement avec le Module loisir et de s'inscrire, comme le souhaite le centre d'accueil, aux activités des services récréatifs municipaux ou publics⁴.

4.5. LES FÊTES ET LES BALS: LA CÉLÉBRATION DU UN

Dans la vie de presque toutes les communautés anciennes et modernes, il semble y avoir des intermèdes dans le temps historique, des périodes de « temps en dehors du temps » qui sont consacrées à la célébration de postulats fondamentaux de l'existence humaine à la fois biologique et culturelle. Ce « moment dans et hors du temps » (pour citer T.S. Eliot) est celui de la célébration du rituel.

(TURNER, 1972, p. 15-16)

Les résidents du 5445 participent régulièrement à des fêtes qui les unissent à d'autres personnes que leurs seuls voisins, leurs seuls collègues de travail ou leurs seuls compagnons de classe. Certaines de ces fêtes, telle l'épluchette

4. Cette ambivalence est traitée de façon plus approfondie aux chapitres 6 et 11, où il est question des résistances qu'opposent les bénéficiaires au projet institutionnel, soit à l'intégration sociale.

de blé d'Inde, regroupent les bénéficiaires d'un secteur résidentiel alors que d'autres, telle la Fête de l'amitié, s'adressent à l'ensemble de la communauté des bénéficiaires du centre d'accueil Centres Marronniers. Chacune de ces fêtes permet aux bénéficiaires de participer à de grands rassemblements – les plus gros comptent entre cent cinquante et cent soixante-quinze participants – et de célébrer leur union ou leur appartenance à une même communauté, à une même humanité, une et indivisible, à savoir la communauté des Marronniers. À ce titre, nous pouvons les considérer comme d'importants rites de solidarité. Chaque bénéficiaire participe annuellement, selon ses préférences, à dix ou quinze de ces grands rassemblements. Nous décrivons dans les pages qui suivent deux catégories de rites de solidarité, soit les fêtes organisées par les éducateurs – qui partagent toutes le même canevas et qui maintiennent la polarité entre les surveillants (les éducateurs) et les surveillés (les bénéficiaires) – et les Fêtes de l'amitié, qui se distinguent justement par l'absence des éducateurs – qui en sont exclus – et par le dépassement des contraintes liées à cette figure d'autorité.

4.5.1. LES FÊTES ORGANISÉES PAR LES ÉDUCATEURS

Avec le spectacle prédominaient la vie publique, l'intensité des fêtes, la proximité sensuelle. Dans ces rituels où coulait le sang, la société retrouvait vigueur et formait un instant comme un grand corps unique.

(FOUCAULT, 1975, p. 218)

Les éducateurs organisent régulièrement de grandes fêtes qui marquent les temps forts du cycle annuel de l'institution ou de l'ensemble de la société : les fêtes de Noël et du Nouvel An, les épluchettes de blé d'Inde au début de l'automne, la période des sucres ainsi que la fête de Pâques au printemps, les soirées de remise de diplômes de fin d'année, juste avant l'arrivée de l'été. Ces fêtes se distinguent par leur dimension. Ce sont de grandes fêtes, de grands rassemblements qui réunissent les élèves de plusieurs classes ou les locataires de plusieurs résidences et qui se déroulent sous le signe des retrouvailles et du renouement. Par leur ampleur et leur fréquence, elles permettent aux bénéficiaires, d'une part, de garder contact avec leurs amis les plus éloignés et, de l'autre, de s'intégrer à des collectivités plus vastes que leurs seuls groupes immédiats.

Ben, des fêtes comme celle-là [une épluchette de blé d'Inde], précise à ce sujet Rémi, ça leur permet de se rencontrer et de se connaître. Pis c'est pareil pour le party de Noël. Ces rencontres ont toutes deux pour but de raffermir les liens entre ceux qui vivent en appartement regroupé [soit ceux du 5445] et ceux qui vivent en appartement supervisé (Rémi, le responsable du secteur Maisonneuve-Rosemont).

Ces grandes fêtes sont très attendues par les résidents du 5445, qui s'y préparent des jours à l'avance, sinon des semaines parfois. Ils s'assurent de la présence d'un tel ou de telle autre, ils s'interrogent sur la robe ou l'habit qu'ils devraient porter et s'excitent à la pensée des gars ou des filles qu'ils rencontreront. Plusieurs s'entendent afin de s'y rendre ensemble, entre copains, par groupe de trois, quatre ou même sept, afin de ne pas avoir à affronter seuls la cohue des fêtards.

Dans les pages qui suivent, je reconstitue le déroulement d'une de ces fêtes, de l'arrivée au départ, soit de 18 h 30 à 21 h 30, ce qui respecte la moyenne habituelle. Les séquences de ces fêtes, de même que leur durée, varient d'une fête à l'autre seulement sur des points de détail. Les heures indiquées ne sont ainsi que des approximations et non des intervalles fixes ou stricts. Notons, enfin, que ces fêtes se tiennent, selon la saison et les circonstances, dans divers édifices et terrains occupés par le centre d'accueil : la cafétéria des bureaux administratifs, le stationnement du siège social, le gymnase de l'école ou le jardin du 5445.

18 h 30. La salle est déjà bondée et animée. Chaque nouvel arrivant est acclamé par de vieux camarades qui se pressent autour de lui et le saluent chaleureusement. Suit une ronde des groupes de discussion qui animent la salle. Les rires et les exclamations fusent de partout. Au sein de chaque groupe, les conversations portent sur les cinq rubriques qui résument leur existence : le travail, le logement, les cours, les loisirs et l'amour. D'un groupe à l'autre, le même récit-bilan est à chaque fois répétée. Comme le dit Hélène, une éducatrice du 5445, en commentant le début d'une fête : « *Ici, c'est une vraie famille!* » Cette métaphore résume parfaitement l'ambiance de ces retrouvailles, où chacun renoue et partage ses aventures les plus récentes avec le plus de gens possible. Les éducateurs présents dans la salle deviennent progressivement les pôles des groupes de discussion. Ils prennent à ce moment le contrôle de la fête, qu'ils animeront jusqu'à la clôture. Ils sont les officiants de la fête ou, si l'on préfère, les organisateurs. Ils ont réservé les salles, distribué les invitations, installé les décorations et les équipements, planifié les jeux et les activités; ils vont superviser les passages d'une activité à l'autre. Ils ont acheté des prix pour les gagnants de chaque jeu, mis la table et ils vont distribuer les victuailles, assurer l'ordre et fermer la fête. En outre, à titre d'officiants, ils sont exclus des compétitions et des concours, et ils se servent à manger après les bénéficiaires. Ils s'attablent d'ailleurs souvent entre eux, en retrait. Pour leur part, les bénéficiaires sont tenus de participer à toutes les activités de la soirée. Bien entendu, certains bénéficiaires échappent à cette division et participent eux aussi à l'organisation des fêtes, mais leurs tâches restent modestes et ils conservent un statut de subalterne, soit celui d'aide officiant. Sous la supervision d'un éducateur, ils accomplissent diverses tâches dont aligner les

tables, empiler les chaises, coller des ballons et des banderoles sur les murs et ranger la salle après la fête. La division entre les officiants et les participants ne s'estompe habituellement qu'à la fin de la soirée, durant la dernière danse, alors que certains éducateurs se joignent, au grand plaisir de tous, au cercle des danseurs. Ils cessent alors d'être des éducateurs pour devenir de simples danseurs, semblables ou égaux à tous les autres.

19 h. Un premier jeu est proposé par les éducateurs, qui sera suivi plus tard d'un deuxième puis parfois d'un troisième jeu. Selon la fête, il s'agira du jeu de poches, de la chaise musicale, de la chasse aux épis royaux ou d'une épreuve d'habileté. La même consigne est à chaque fois répétée : *tous doivent participer au jeu, sans exception, les éducateurs comme les bénéficiaires*, car se soustraire au jeu reviendrait à se désolidariser de la collectivité. Le jeu ne sert donc pas qu'à distraire mais aussi, et surtout, à former une collectivité unie qui englobe tous les participants, qu'ils soient bénéficiaires ou éducateurs⁵. Durant chacun de ces jeux, les participants s'encouragent, se taquinent et se congratulent à qui mieux mieux, resserrant leurs liens à mesure que la soirée progresse. Les gagnants de chaque jeu et de chaque tirage au sort reçoivent leurs prix sous des salves d'applaudissements. Durant les pauses entre les jeux, l'assemblée se morcelle en petits îlots de discussion. Certains se contentent des grivoiseries ou jabotent à propos de tout et de rien, indifférents à la continuité de leurs propos. D'autres discutent du sport professionnel ou font étalage de leurs réussites : l'accès à un appartement supervisé ou à un plateau de stages. Louis-Paul, lui, profite de ces moments pour interpréter sa célèbre parodie du « gars soûl »⁶. D'autres encore, dont sept locataires du 5445, se tiennent à l'écart des conversations. Louise, Fernand et Luc sont de ceux-là : sans rien dire, ils suivent leur éducateur pas à pas, telles des ombres, à la fois intimidés et fascinés par le brouhaha de la salle. Pierre, Gabriel et Charles s'assoient l'un à côté de l'autre et scrutent ensemble les allées et venues des participants. Reste Thomas, le plus solitaire de tous. Son œil ne quitte pas de la soirée le viseur de sa caméra vidéo. Au moyen de cet appareil, il se construit une fête parallèle, une fête miniature où chacun est réduit à une échelle de un ou deux centimètres, sauf lui bien sûr, que les autres traitent en minus dans la vie courante mais qui acquiert grâce à cette miniaturisation la dimension d'un géant. Pour ces sept individus, le simple fait d'être là, au milieu d'une fête, entourés d'autres personnes, représente en soi un gain énorme par rapport à leur solitude habituelle. Louise

5. Les contraires, ici, à savoir les statuts d'officiant et de participant, ne sont pas abolis, comme c'est le cas durant la danse de fin de soirée, mais plutôt confirmés dans leur appartenance à un même ensemble, à un même TOUT, qui les englobe tous deux.

6. Pour plus de détails à propos de cette imitation, qui est aussi une contestation de la prohibition de l'alcool durant les fêtes, consultez la section 10.2.3.

exprime ainsi ses sentiments à cet égard : « *Je me sentais abandonnée aujourd'hui. Je m'ennuyais de ma mère. Pis ma mère, je ne la vois plus. Mais là, ça va mieux ! Là, je suis plus toute seule, là !* » Pierre, Fernand, Luc, Gabriel, Charles et Thomas m'ont, eux aussi, exprimé leur satisfaction d'être là, tout près de leurs camarades, à s'imprégner de leur présence et de leur chaleur – comme s'ils supportaient mieux leur solitude entourés que seuls, lorsqu'ils n'ont personne à regarder ou à côtoyer.

21 h 30. Les éducateurs recréent l'unité de l'assemblée en tamisant les lumières et en montant le son de la chaîne stéréo. Les bénéficiaires réagissent instantanément à ces modifications : ils se mettent à danser en cercle, les uns face aux autres, au centre de la salle. Tout en gesticulant au rythme des notes basses, ils se regardent et se sourient les uns les autres. Leur union atteint alors son apogée : ils forment dorénavant une collectivité unie et indivisible, « un grand corps unique » (Foucault, 1975, p. 218), un TOUT qui se dissipera progressivement dans les prochaines minutes pour ne réapparaître qu'au terme de la prochaine fête. Certains éducateurs de même que certains bénéficiaires plus réservés, notamment Luc et Carl, se laissent emporter par l'euphorie du moment et se joignent à la ronde des danseurs. Ceux qui ne dansent pas participent à la fête en battant la mesure des pieds et des mains ou en applaudissant à tout rompre. Cinq ou six danses sont enfilées sans interruption puis, l'heure de la clôture étant arrivée, les éducateurs rétablissent l'éclairage et éteignent la chaîne stéréo. Le cercle des danseurs se disperse aussitôt. Chacun s'empresse de ramasser ses choses tout en essayant de saluer le plus de gens possible. La salle se vide en un clin d'œil. Quelques bénéficiaires s'attardent afin d'aider les éducateurs à ranger chaises, tables et décorations. Pour les autres, soit la majorité, la fête n'est déjà plus qu'un souvenir dont ils se narreront durant les prochains jours les moments les plus cocasses ou les plus mémorables.

4.5.2. LA FÊTE DE L'AMITIÉ

Confondus dans le transport de leur danse, dans la fièvre de leur agitation, ils ne forment plus qu'un seul corps et qu'une seule âme. C'est alors seulement que le corps social est véritablement réalisé. Car, à ce moment, ses cellules, les individus, sont aussi peu isolées peut-être que celles de l'organisme individuel.

(MAUSS, 1950b, p. 126)

Les Fêtes de l'amitié sont célébrées le premier vendredi de chaque mois, du mois d'octobre au mois de mai, dans le Hall de l'auditorium du Patrole-Prévost, un centre municipal. Elles s'adressent à tous les bénéficiaires

du centre d'accueil Centres Marronniers et sont organisées par les bénévoles du club social Les Compagnons, qui s'occupent du vestiaire, du service d'ordre et de l'animation musicale. Le personnel du centre d'accueil n'est autorisé à assister qu'à la messe des Marronniers, célébrée juste avant l'ouverture du bal. Normand, le responsable des bénévoles, explique ici les raisons de cette restriction.

Au début, plusieurs éducateurs venaient et je trouvais que ça contribuait à maintenir le comportement constipé et enfantin des danseurs. Ils ne dansaient pas, ils restaient bêtement assis, ne sachant trop quoi faire de leur corps. Ils disaient qu'ils avaient peur qu'on marque dans leur dossier qu'ils avaient lâché leur fou. Il a fallu que je me choque pis que je dise qu'on ne voulait plus avoir d'éducateurs. Pis là, ils se sont mis à fêter, à créer leur danse, leur soirée, à s'exprimer. Au début, il y a eu plusieurs accrocs, mais ça aussi ils ont appris à régler ça. Pis aujourd'hui, ça va bien. Ça s'est développé pour devenir une belle fête, une fête à eux, à leur goût (Normand).

La Fête de l'amitié représente donc pour les bénéficiaires la fête par excellence, à savoir celle où ils peuvent le plus s'éclater et « lâcher leur fou » sans craindre les remontrances des éducateurs, présents partout ailleurs. Elle est leur « fête à eux », à eux seuls et non à l'institution qui les encadre. Près des deux tiers (entre neuf et dix, selon les mois) des résidents du 5445 s'y rendent régulièrement. Ces locataires placent cette sortie parmi leurs priorités mensuelles et ils se font non seulement un plaisir mais un devoir d'y assister : seul un contretemps majeur pourrait les en priver⁷. Par exemple, Marthe, qui travaille entre seize heures et minuit, a menacé ses patrons de quitter son emploi s'ils ne lui permettaient pas de prendre congé le premier vendredi de chaque mois afin de se rendre à ce bal. Lucien, lui, s'emporta lorsque je lui demandai : « *Quelle serait ta réaction si on t'annonçait l'annulation de ces fêtes ?* » Son visage se crispa violemment et, le regard menaçant, il s'écria : « *Ah ben ! Ça par exemple, si jamais y faisaient ça là... Ah ben ! Ça par exemple, ça ne se passerait pas comme ça ! Je porterais plainte, ça tu peux en être sûr !* » Même chose pour Marjorie, Luce, Lucette, Jules, Louis-Paul, Louise, Robert et Pierre : ils m'ont tous souligné leur attachement à cette fête et à ses habitués. Aussi, ils se rendent presque chaque mois au Patro-le-Prévost pour danser et pour se distraire en compagnie de leurs meilleurs amis et des autres bénéficiaires du centre d'accueil.

Dans les pages qui suivent, nous allons reconstruire le déroulement habituel de ces fêtes, de l'arrivée au départ, en portant notre attention sur les relations sociales des bénéficiaires. Les premiers arrivants entrent dans le Hall de l'auditorium du Patro-le-Prévost vers 18 h 45. Plusieurs

7. Le point de vue de ceux qui ne participent pas à ces bals – ils se disent craintifs en l'absence des éducateurs – est exposé dans la section 6.3.1.

d'entre eux revêtent leur tenue des grands jours : robes de bal et souliers à talons hauts ou vestons et cravates. Une bénévole les accueille chaleureusement et inscrit leur nom au registre de la fête. Chaque bénéficiaire s'attarde quelques secondes en sa compagnie pour lui confier ses joies ou ses préoccupations actuelles. Dans la salle, des groupes de discussion se forment rapidement et les déplacements d'un à l'autre sont nombreux. Comme d'habitude, les bénéficiaires abordent les sujets les plus divers : le travail, le logis, les déménagements, les cours, les activités du Module loisir, les éducateurs, les sports professionnels, l'amour, les actualités télévisées, les potins et les médisances. Tout en jasant entre eux, ils fraternisent brièvement avec les bénévoles qui préparent la salle de danse. Ils leur serrent la main et échangent avec eux un sourire, une blague ou une hâblerie. Ils les connaissent depuis longtemps, parfois depuis plus de vingt ans, et ils leur sont très attachés. Seulement quatre ou cinq des bénéficiaires ne participent pas à ces nombreux échanges. Assis sur une chaise ou rivés à une colonne, ils fixent le vide ou lorgnent discrètement les autres en évitant d'attirer l'attention. Ils sont les marginaux de cette communauté. Les autres bénéficiaires les ignorent et se comportent comme s'ils n'étaient pas là. À mesure qu'on se rapproche de 19 h 40, heure de la messe, la salle s'emplit de plus en plus rapidement. Des employés du centre d'accueil – le directeur général, des directeurs de services, l'aumônier, l'infirmière et des éducateurs – se joignent alors aux bénéficiaires et aux bénévoles. Ils font le tour de la salle, saluant les uns, serrant la main à d'autres, adressant à chacun un mot courtois, puis ils se dirigent prestement vers l'auditorium où sera célébrée la messe.

Un bénévole invite les bénéficiaires à se rendre à l'auditorium pour assister à la messe. Seulement quinze répondent à son invitation, dont Luce, du 5445. Les autres poursuivent leurs conversations ou se pressent autour des nouveaux arrivants qui ne cessent d'affluer dans la salle. Un des bénévoles reste avec eux afin de les surveiller et de les inviter à ne pas parler trop fort durant la messe, qui est célébrée dans la pièce voisine. Dans le Hall, la foule se gonfle rapidement et le bénévole peine à imposer le silence. « *Chut ! Chut ! Chut ! Baissez le ton ! Mettez votre volume à un, répétez-t-il sans cesse. Chut ! C'est la messe, il ne faut pas parler !* » Ils l'écoutent une minute ou deux puis repartent de plus belle, secoués par l'arrivée de nouveaux copains ou de nouveaux amis. Trente minutes plus tard, la messe terminée, les bénéficiaires se retrouvent tous dans la salle de danse. Ils courent alors en tout sens, distribuant poignées de main et baisers, chacun cherchant à saluer le plus de gens possible. Christophe, l'animateur de la soirée calme un peu la cohue en invitant les bénéficiaires à se

procurer un beigne et un café. Une longue file se forme aussitôt. Les employés du centre d'accueil se retirent à ce moment-là, comme pour marquer la spécificité de cette fête, à laquelle ils ne sont pas admis.

20 h 30. Avant d'inaugurer le bal, Christophe leur rappelle brièvement les règles de conduite durant la Fête de l'amitié : « *Vous êtes de vrais adultes ! On parle souvent d'intégration, mais l'intégration c'est ça : se retrouver entre soi et être capable de se comporter en adulte, sans se chamailler tout le temps. BRAVO !* » Puis il tamise les néons qui irradiant la piste de danse et fait jouer la première pièce musicale. Un grand cri jaillit de l'assemblée et la piste de danse se peuple en un clin d'œil. Elle restera ainsi jusqu'à la fin de la soirée. Une quarantaine de danseurs se dandine langoureusement au son d'une ballade. Certains sont seuls, sans partenaire, mais entourés de visages et de corps qui leur sont familiers. D'autres, dont Jean-Pierre, Louis-Paul, Marthe et Luce, forment de petits cercles de trois à quatre danseurs. Ils se dévisagent et se sourient mutuellement. D'autres dansent en couple, corps à corps, étroitement enlacés, le faciès compassé et solennel. Suivent, sans interruption, un rock, un « Pieds de poule », une valse et un calypso. Les chaises qui cernent la piste sont toutes occupées. Le bavardage y est frivole et guilleret. Presque personne n'est seul. Et s'il s'en trouve un qui, comme moi, se contente d'observer les autres, ceux-ci s'empressent de lui adresser la parole. La soirée se poursuit ainsi, à danser coude à coude, collés les uns contre les autres ; ou à se promener d'une conversation à l'autre, échangeant avec tous et chacun des impressions, des confidences et des sourires. Vers 22 h 15, l'animateur secoue l'assemblée en annonçant la fin imminente de la soirée et en invitant les bénéficiaires à partager une dernière danse. D'un coup, ils envahissent la piste de danse, déjà bondée avant cet appel. Les danseurs sautillent alors tous ensemble, en synchronie. Ceux qui sont restés sur le pourtour de la piste participent à la frénésie des danseurs en les accompagnant du pied, de la tête et du regard. Toute la salle vibre alors au même rythme, au même pas, dans un seul souffle, un seul battement collectif. Puis, l'animateur rallume graduellement les lumières et baisse le son. La musique s'estompe doucement, sans brusquerie. L'assemblée est calme comme la mer un lendemain de tempête. C'est la fin, le moment des adieux adressés au plus de gens possible. Chacun entreprend un dernier tour de salle, puis quitte tranquillement le Hall accompagné de ses amis. Plusieurs se reverront dès le lendemain ou dans les jours qui suivent, alors que d'autres ne se retrouveront que dans un mois, dans ce Hall.

*
**

Dans l'ensemble, ces nombreuses fêtes permettent aux bénéficiaires de rompre leur dispercement et d'accroître leur solidarité. Elles leur permettent aussi de raffermir l'unité de leur communauté et de s'y incruiter plus profondément encore, les faibles comme les forts. Les figures du Un, du Nous et de la Fusion pullulent d'ailleurs durant ces fêtes, avec leurs cercles, leurs jeux collectifs, leurs références aux « Marronniers », leurs fariboles jouées et leurs rythmes dansants. Là, le temps d'une soirée, ils sont tous unis et foncièrement égaux par-delà leurs distinctions hiérarchiques et leurs dissentiments. Ils sont tous membres à part entière et égale d'une même humanité, la leur, celle des Marronniers. Ils sont pleinement humains. Bref, pour reprendre un terme de Turner (1969), ils adhèrent à chaque fois à une *communitas*, soit à un regroupement de personnes unies par la fraternité et sans distinctions statutaires.

Essentiellement, la *communitas* implique une relation entre des individus idiosyncrasiques et singuliers. Ces individus ne se rencontrent pas en raison de leurs statuts et de leurs rôles mutuels mais plutôt à la façon du couple « Je et Toi » imaginé par Martin Buber. En concomitance avec cette forme directe et instantanée de contacts humains, on observe l'émergence d'un modèle social peu stratifié qui met l'accent sur l'homogénéité et l'égalité de ses membres et dont les frontières incluent idéalement l'humanité entière (Turner, 1969, p. 131-132, traduction libre).

STATUT CONJUGAL ET HIÉRARCHIE, LA QUÊTE DE LA NORMALITÉ

Avoir une « blonde », avoir des amis, ça c'est ben ben ben important. Puis la « blonde »... et puis des rapports de couple un peu plus durables... bien c'est... Bien, la première chose, rencontrer quelqu'un, c'est déjà ben ben difficile pour une grosse partie de la clientèle.

(CAROLE, éducatrice au supervisé)

Comme nous l'avons constaté précédemment, les conversations des bénéficiaires tournent invariablement autour de cinq rubriques qui leur permettent de se définir et de se situer par rapport à leurs camarades. Ces cinq rubriques correspondent aux cinq principaux critères en fonction desquels ils évaluent leur état : a) « *Où résides-tu ?* » ; b) « *Où travailles-tu ?* » ; c) « *Quel cours suis-tu ?* » ; d) « *À quelle activité du Module loisir participes-tu ?* » ; e) « *As-tu une "blonde" ?* » ou, le cas échéant, « *un "chum" ?*¹ » La vie de couple fait donc partie, à côté du logis, du travail, de la formation et des loisirs, des éléments fondateurs de la vie sociale et de l'identité des bénéficiaires. Elle leur permet notamment de tromper leur solitude, d'avoir quelqu'un sur qui s'appuyer, avec qui se distraire, à aimer et de qui être aimé, avec qui partager les fardeaux de la vie et avec qui se montrer face aux autres. Les bénéficiaires ne sont pas insensibles à ces nombreux avantages. La vie de couple leur garantit aussi l'accès à un partenaire sexuel, quoique cet aspect reste secondaire pour plusieurs résidents du 5445 qui éprouvent du dégoût ou de la crainte à l'égard de la sexualité. La scène dépeinte dans le prochain paragraphe reflète l'attitude d'une forte proportion des résidents à l'égard de la sexualité.

Marjorie, Louise, Lucette et Carmen discutent en ma compagnie dans le salon de cette dernière. Elles ont organisé de leur propre chef cette rencontre afin que j'observe ce qu'elles appellent une « *vraie activité de filles* » : la parlotte. L'atmosphère est détendue et nous glissons allègrement d'un sujet à l'autre lorsqu'une de mes questions les fige complètement : « *Est-ce important d'avoir des rapports sexuels ? – Non ! Négatif ! Non !* », tranche Marjorie. « *Non ! Non ! Non ! Non !* », clame avec un air dégoûté Lucette. Outrée, Carmen s'exclame quant à elle : « *Non ! Ah non ! Aie !* » Un long et lourd silence suit. Soudainement, Louise nous fait tous exploser de rire en affirmant sur un ton des plus détachés : « *Oui ! J'aime ça, moi !* » Les trois autres se disent offusquées par ses paroles et lui demandent de se taire. Frondeuse, Louise leur relance sur un ton cette fois amusé et provocateur : « *Moi, j'aime ça. Et puis le sexe, moi je connais ça ! Et puis, je pourrais vous en montrer à part de ça !* » Les trois autres pouffent de rire et parlent en même temps, à la fois excitées et choquées par les propos de Louise. Celle-ci revient à la charge en leur lançant sur un ton redevenu désinvolte : « *Je suce les gars moi ! Je les suce pis j'aime ça !* » Elle enchaîne en leur faisant la description de ses techniques de jouissance. Les trois autres s'excitent encore plus et lui crient leur horreur autant que leur plaisir. Ainsi, Lucette l'implore d'arrêter car, dit-elle, à force de rire elle va « *pisser dans ses culottes* ». Puis, elles me disent : « *Il faut organiser une autre rencontre. C'est trop drôle tes rencontres, Michel. On s'amuse. C'est le "fun" !* » Mais dès que Louise

1. Je ne relevai, durant mon séjour au 5445, aucune relation homosexuelle. La majorité des bénéficiaires réprouvent ce type de liaison.

reprend la description de son art, elles la somment de se taire. Toute convulsée, Lucette la supplie : « *Ah ! Arrête de parler de ça ! Parce que moi ça m'écœure trop ! Parle plus !* » Je leur demande alors s'il leur arrive de parler de sexualité avec d'autres personnes. Lucette me répond spontanément : « *Je ne parle pas de ça moi ! Je garde ça en dedans ! Moi, je me respecte !* » Et Marjorie de renchérir : « *Moi aussi je me respecte, je n'en parle pas ! Le cœur me lève rien que d'y penser² !* »

L'attitude de Lucette, Marthe et Marjorie à l'égard de la sexualité est somme toute ambiguë : elles oscillent constamment entre l'attrait et la répulsion sans jamais les confronter l'un à l'autre, comme s'ils renvoyaient à des réalités parallèles. Par ailleurs, la sexualité ne les dégoûte pas au point de les couper du désir de l'Autre ou de la vie commune. En effet, elles aussi rêvent, tout comme Louise, de se trouver un partenaire régulier auquel elles resteraient liées jusqu'à l'apocalypse, mais elles le font pour d'autres raisons que la volupté, dont les quatre suivantes, évoquées également par la majorité des locataires du 5445 : a) le compagnonnage – partager ses activités ; b) l'intimité affective – échanger de la tendresse ; c) la débrouillardise – contourner ses carences³ ; et d) le prestige – améliorer son statut social. Dans les pages qui suivent notre attention se portera principalement sur le dernier de ces avantages, la valeur sociale du concubinage. Plus précisément, nous allons identifier le rang de chacun des trois statuts en fonction desquels les bénéficiaires se définissent sur le plan conjugal : le célibat, l'union endogame et l'union exogame.

5.1. LE CÉLIBAT

Un jour, me confia Luc, moi aussi je vivrai avec quelqu'un.
(LUC)

Plus de la moitié des résidents du 5445 – soit neuf d'entre eux – se disent célibataires et heureux de l'être, du moins dans un premier temps. « *Les couples, m'expliqua à ce sujet Pierre, c'est trop compliqué. Ça amène trop de problèmes !* » Charles, Carl et Carmen expliquent eux aussi leur célibat par la crainte des querelles et des conflits. « *Moi, je ne veux pas de "blonde",*

-
2. Desaulniers, Boutet et Coderre ont eux aussi relevé cette attitude dans leur étude du vécu sexuel des personnes présentant une déficience intellectuelle de la région Mauricie-Bois-Francs : « En ce qui concerne les attitudes vis-à-vis de la sexualité, nous avons constaté que les personnes présentant des incapacités intellectuelles modérées ont peu de comportements sexuels génitaux et y sont globalement peu favorables, quel que soit leur milieu de vie. » (1995, p. 60)
 3. Cf. plus bas, section 5.3, le cas de Carl qui espère trouver quelqu'un qui comblera ses lacunes en lecture, en écriture et en calcul.

avançait, quant à lui, Luc, *parce que je veux rester libre de faire mes choses.* » Lucien m'exprima la même préoccupation lorsque je l'interrogeai à ce sujet : « *Ben moi heu... je fais plein de choses, hein...* » Les célibataires associent donc, dans un premier temps, le concubinage à la querelle et à la perte de liberté, deux conditions qu'ils abhorrent par-dessus tout. Leur attitude à l'égard de la vie conjugale s'inverse cependant lorsqu'ils envisagent l'avenir. Ces célibataires endurcis se mettent alors à rêver de la vie de couple, de l'union conjugale, de l'amour en somme. La phrase de Luc citée en début de section – « *Un jour, moi aussi je vivrai avec quelqu'un.* » – résume parfaitement ce changement d'attitude. Plus tard, dit-il, il ne sera pas un célibataire mais un concubin, comme le sont les autres personnes. Pierre, Carl, Lucien et Carmen m'ont aussi décrit leur avenir en ces termes. Tout comme Luc, ils croient qu'un jour, dans un temps indéterminé, ils auront eux aussi, comme tous et chacun, un conjoint. Ces deux expressions – « *un jour* » et « *moi aussi* » – sont lourdes de significations. Elles témoignent, pour l'une, de l'ambivalence des célibataires à l'égard de la vie de couple – elle révèle à la fois leur désir du concubinage et leur volonté de reporter son accès à plus tard, dans le lointain – et pour l'autre, de la valeur normative qu'ils attribuent à la vie de couple, qui fait ici office d'icône de l'insertion sociale.

En somme, les célibataires sont partagés entre leur crainte des conflits et des contraintes et leur soif d'amour et de normalité, et jamais l'un de ces deux pôles ne l'emporte complètement sur l'autre. De plus, mais cela ils ne le disent pas, l'être désiré leur fait peur, atrocement peur. Il les pétrifie littéralement. Aussi, ils se contentent le plus souvent de le convoiter dans l'ombre, à son insu, tout en espérant qu'il finira par les remarquer ou les courtiser. Ce qui, bien entendu, ne se produit à peu près jamais. Leur passion pour tel voisin ou tel collègue est ainsi condamnée au secret et à l'obscurité : il ne la soupçonnera jamais. Les exemples qui suivent illustrent la réserve des célibataires et leur incapacité à faire les premiers pas vers l'être désiré. Quelques semaines après son relogement à Leclair, Luc m'entretint de son attirance pour l'une de ses voisines : « *Ici euh... je suis bien. Pis euh... mes meilleurs amis [Carl et Charles] euh... sont avec moi. Fait que ben... il me reste juste à me trouver une belle petite femme, là.* » Il considérait depuis quelques semaines déjà la possibilité de se rapprocher de Luce, sa voisine de palier. Il ne lui adressa cependant jamais la parole et se contenta de l'admirer de loin, en catimini, dans le secret le plus complet. De même, Pierre courait les fêtes et les bals dans l'espoir de rencontrer « *une demoiselle* », mais jamais il ne se risquait à danser ou à converser avec l'une d'elles tellement il craignait d'être éconduit. Même chose pour Lucien, qui scrutait avec intérêt les moindres déplacements de Carmen sans jamais l'aborder, la saluer ou l'inviter à une fête. Même chose pour Charles, Carl, Carmen, qui eux non plus n'arrivaient pas à surmonter leur

gêne et à interpeller l'être désiré, et cette incapacité pèse plus dans leur célibat que leur aversion pour les conflits et les contraintes. Bref, dans tous ces cas, le célibat ressemble plus à un état auquel le bénéficiaire se résigne temporairement, du moins l'espère-t-il, qu'à un statut pleinement assumé et apprécié.

5.2. L'UNION ENDOGAME

La vie conjugale des locataires du 5445 se distingue principalement par la brièveté de leurs unions, et ce, qu'elles soient endogames ou exogames. Les couples se forment et se séparent en un clin d'œil, ce qui occasionne de nombreux chassés-croisés amoureux. Luce, pour sa part, changea six fois de galants en moins de quatre mois, parmi lesquels figurent Louis-Paul et Lucien du 5445, avant de fréquenter Robert pendant quatre mois, puis Corentin, un ex-patient psychiatrique, pendant trois mois. Après quoi, elle amorça un nouveau cycle de fréquentations passagères. Marthe, elle, quitta Robert pour rejoindre Alvin, qu'elle quitta au bout de quelques mois afin de vivre avec Antoine, un ex-patient psychiatrique, qui l'abandonna quelques semaines plus tard pour une autre bénéficiaire. De son côté, Corentin largua Luce afin de sortir pendant quelques semaines avec Marjorie, qui interrompit pour lui sa relation avec Louis-Paul. Louise revenait pour sa part de chaque Fête de l'amitié en compagnie d'un nouvel amant qui la quittait, à son grand désespoir, après deux ou trois nuits. De même, Robert, Luce, Louis-Paul, Marjorie et Marthe profitaient eux aussi des Fêtes de l'amitié afin d'effectuer de nouvelles conquêtes. Au milieu de toutes ces ruptures, le couple de Lucette et Alfredo et celui de Jean et Gina tranchent par leur durabilité. Au moment de mon départ, Lucette sortait avec Alfredo, un bénéficiaire qui réside chez ses parents, depuis dix mois alors que Jean fréquentait Gina, une ex-patiente psychiatrique, depuis dix-huit mois. Malgré leur apparente frivolité, les autres bénéficiaires admirent la stabilité des couples de Jean et Lucette et ils ambitionnent de les imiter un jour, lorsqu'ils trouveront enfin la personne qui mettra un terme à leur épuisante quête amoureuse, leur âme sœur.

La vie conjugale des locataires du 5445 a pour seconde caractéristique d'être principalement endogame : ils s'associent surtout à d'autres bénéficiaires⁴. De fait, parmi leurs conjoints, seuls Antoine, Gina et Corentin

4. Desaulniers, Boutet et Coderre observent la même prédominance parmi la clientèle du Centre de réadaptation Maurice-Bois-Francs : « En ce qui concerne le type de partenaires sexuels, il se dégage une prédominance de partenaires présentant des incapacités intellectuelles, ce qui signifie une vie sexuelle s'actualisant plutôt avec des partenaires présentant des caractéristiques semblables. » (1995, p. 58)

ne sont pas des bénéficiaires du centre d'accueil. Leurs autres conjoints sont tous des camarades qu'ils recrutent au fil de leurs diverses activités institutionnelles. Aussi, plus souvent qu'autrement, les anciens conjoints continuent de partager des espaces communs après leur rupture, que ce soit au 5445 ou ailleurs. Cette proximité crée parfois des situations délicates ou explosives. Par exemple, l'ancien et le nouvel amoureux de Luce, à savoir Lucien et Robert, ont partagé pendant quelques mois un appartement au 5445, ce qui ne facilita pas leur colocation. De même, Marthe retrouve à son cours de cuisine trois de ses anciens amants. Luce, quant à elle, rageait en apercevant un de ses anciens amants se pointer à la Fête de l'amitié au bras d'une voisine du 5445 ou d'une de ses copines de travail. En accord avec les règles institutionnelles, elle exprimait cependant sa rancœur ou sa jalousie en tapinois, à travers des cancans et des ragots plutôt qu'ouvertement et publiquement. Par ailleurs, les hostilités et les rivalités amoureuses ne durent jamais très longtemps. Par exemple, Marthe, Alvin, Robert et Luce sortirent à plusieurs reprises tous les quatre ensemble quelques semaines à peine après la rupture de Marthe et de Robert. De même, Luce et Camomille se fréquentèrent quelques jours à peine après que Stéphane eut quitté l'une pour l'autre. La rivalité de Luce et de Marjorie, pour la conquête de Louis-Paul, connut le même dénouement : elles se réconcilièrent quelques jours à peine après s'être violemment disputées.

5.3. L'UNION EXOGAME

Moi, j'aimerais ça trouver un homme normal.

(NICOLE, une camarade de stage de Luc)

Je veux un gars normal.

(LUCE)

Les résidents du 5445 m'ont presque tous exprimé leur préférence pour ceux qu'ils appellent les *personnes normales*. Cette étiquette désigne toutes les personnes qui ne sont pas bénéficiaires – à savoir qui n'éprouvent pas les mêmes difficultés qu'eux – et qui ne présentent pas de handicap apparent. L'être désiré, du moins l'être désiré le plus prisé, incarne donc l'envers de soi, l'envers de sa condition : il est le dépositaire de la normalité. Les bénéficiaires sont attirés par lui d'une part, parce qu'il peut combler leurs lacunes ou leurs défauts et de l'autre, parce qu'il peut les métamorphoser en leur envers, c'est-à-dire faire d'eux des personnes normales, par simple contact ou fréquentation. Les propos de Carl, Luc et Luce,

ci-dessous, exemplifient ces deux vertus – orthopédique et alchimique – du conjoint normal. Lorsque je demandai à Carl s'il épouserait une personne qui a une déficience intellectuelle, il me répondit catégoriquement :

Carl: *Pas de handicap!*

Moi: *Si tu apprenais que ta « blonde » ne sait pas lire ni écrire, accepterais-tu de vivre quand même avec elle?*

Carl: *Non!*

Moi: *Tu ne voudrais pas d'une « blonde » qui ne sache pas lire ni écrire?*

Carl: *Ben, m'expliqua-t-il, elle ne sait pas lire, pas écrire... moi je ne sais pas lire, pas écrire... Ben... une qui sache lire et écrire.*

Moi: *Tu veux dire qu'il serait préférable qu'il y en ait au moins un dans le couple qui sache lire et écrire?*

Carl: *Ben oui... Ben oui!* (Il semblait soulagé que je le comprenne enfin.)

Moi: *Alors tu aimerais mieux avoir une « blonde » qui sache lire et écrire* (deux qualités qu'il associe aux personnes non handicapées) *parce qu'elle pourrait t'aider.*

Carl: *Oui!... Ben oui!*

Dans un autre ordre d'idées, lorsque je demandai à Luc s'il aimerait sortir avec Luce, pour qui il avait le béguin, il répliqua: « *J'aimerais mieux une personne normale... Ah! Ben... ça m'aiderait peut-être un jour à... Ah! Ben... à devenir moi aussi une personne normale* » (Luc). De même, après que Luce m'eut affirmé se sentir moins différente des autres personnes depuis qu'elle sortait avec Corentin, un non-Marronnier, elle expliqua ainsi ce sentiment personnel. « *Tu te sens moins différente, commençai-je à lui demander, parce que tu es avec un gars qui...* » Elle compléta ma phrase en me lançant fièrement: « *Un gars normal! Oui!* » En somme, le partenaire non bénéficiaire serait en mesure de les libérer de la marge et de la différence⁵. Louis-Paul, Louise, Pierre, Lucien, Jean, Marthe, Marjorie et Carmen m'ont exprimé leur préférence pour les non-bénéficiaires dans les mêmes termes que Carl, Luc et Luce, à savoir en mariant l'orthopédie à la magie par contagion. En fait, un seul des résidents du 5445 ne tient pas ce discours: Robert; il se déclare franchement plus intéressé par « *les filles des Marronniers* » que par les non-bénéficiaires, qu'il juge inaccessibles.

Malgré cette préférence marquée pour les non-bénéficiaires, les couples mixtes restent rarissimes. En effet, seulement quatre résidents du 5445 eurent, durant mon séjour, une liaison avec un non-bénéficiaire: Marjorie, Luce, Marthe et Jean. Luce fréquenta Corentin durant quelques mois, alors que Marjorie sortit avec lui pendant quelques jours. La liaison

5. On se trouve ici en présence d'une des multiples associations par contiguïté auxquelles recourent les bénéficiaires afin d'établir une équivalence entre leur monde et le nôtre, entre eux et nous, les *personnes normales*. Le chapitre 10 porte précisément sur ces opérations et sur la place qu'elles tiennent dans la construction du monde des bénéficiaires.

entre Marthe et Antoine ne dura, quant à elle, que quelques semaines. Par contraste, Jean et Gina se fréquentèrent durant presque tout mon séjour, soit dix-huit mois. Les conjoints non bénéficiaires de ces quatre locataires – Corentin, Antoine et Gina – étaient des ex-patients psychiatriques. Selon Suzanne, une éducatrice, il s’agit là d’un fait courant : « *Ça arrive [qu’ils se trouvent un partenaire non-Marronnier], mais ça va être des gens qui ont des problèmes d’ordre psychiatrique ou des problèmes d’adaptation. Souvent, ça va être dans cette catégorie là, oui !* » Marthe, Marjorie, Luce et Jean ne voient cependant pas les choses de la même façon que Suzanne. À leurs yeux, Corentin, Antoine et Gina ne sont pas des ex-patients psychiatriques mais des *personnes normales* : ils ne sont pas des bénéficiaires et ils ont tous leurs membres. En s’associant à eux, Marthe, Marjorie, Luce et Jean ont donc eu l’impression d’échapper partiellement à leur marginalité.

Malgré leur attrait, les liaisons exogames ne sont cependant pas faciles à maintenir, ceci notamment en raison des réactions de l’entourage du bénéficiaire. Premièrement, il arrive souvent que les autres bénéficiaires traitent leur pair exogame comme s’il était devenu un être différent d’eux, un étranger. Marthe, par exemple, perdit tous ses amis dès le début de sa liaison avec Antoine. Jean et Luce vécurent le même isolement au début de leur liaison avec Gina et Corentin, comme si le monde de leur conjoint ne pouvait se concilier à celui des Marronniers. Ces liaisons bouleversent également les relations entre le bénéficiaire et les éducateurs. Le conjoint non bénéficiaire s’interpose souvent entre le bénéficiaire et les éducateurs, dont il conteste l’autorité et les interventions. La scène qui suit illustre une confrontation de ce type. Johanne, une éducatrice, croise Jean sur le pas de sa porte. Il a un bleu énorme sous l’œil gauche, résultat d’une piqûre reçue à l’hôpital il y a quelques jours. Inquiète, Johanne lui a demandé un peu plus tôt de retourner à l’hôpital faire examiner cette vilaine plaie. « *Pourquoi n’es-tu pas resté à l’urgence ?, s’enquiert-elle. Ça peut s’envenimer et être dangereux pour ta santé.* » Jean se cabre : « *Je ne veux pas y retourner. J’en ai assez de me faire niaiser là-bas, pis d’attendre. Je n’y retourne pas là-bas !* » Tout en parlant, il jette de nombreux regards inquiets à l’intérieur de son logis. Puis, alors que Johanne essaie de le convaincre de retourner à l’hôpital, il clôt définitivement la question en refermant brutalement la porte de son logis. La voix de Gina retentit alors de derrière la porte : « *Tu n’as pas de compte à rendre à personne, lui hurle-t-elle. Ce n’est pas à eux de décider.* » Johanne n’insiste pas. « *C’est dommage, conclut-elle, il commençait à peine de se défaire du contrôle de sa mère et voilà qu’il se retrouve avec cette femme-là.* » Durant les mois qui suivirent, les éducateurs durent interrompre presque complètement le programme de rééducation de Jean, celui-ci ne désirant plus participer aux activités de l’institution. Sa vie et son salut se résumaient alors à Gina.

5.4. LE COUPLE, EMBLÈME DE L'IDENTITÉ SOCIALE

Les trois statuts que nous venons de décrire – le célibat, l'union endogame et l'union exogame – forment une hiérarchie qui situe chaque bénéficiaire sur une échelle de la normalité. Les célibataires occupent la position la plus basse de cette échelle et les membres des couples exogames la position la plus élevée. Les membres des couples endogames se situent entre ces deux extrêmes, les couples les plus stables se distinguant avantageusement des couples éphémères. Les bénéficiaires accordent énormément d'importance à cette hiérarchie, qu'ils opposent ou combinent aux hiérarchies professionnelle et résidentielle. Ainsi, par exemple, Jean jouit en raison de sa relation avec Gina d'un plus grand prestige que Pierre, un célibataire, bien que ce dernier soit le seul résident de l'immeuble à occuper un emploi dans une entreprise régulière. De même, Luce accrut aussi son prestige auprès de ses amies lorsqu'elle fréquenta Corentin, et ce, même si elle resta plusieurs mois sans travail. Elle leur téléphonait plus régulièrement que de coutume afin de les impressionner : elle s'en était trouvée un, elle, un *homme normal*. Ces exemples montrent clairement que la vie conjugale occupe une place prépondérante dans la représentation de soi des bénéficiaires, à côté du travail et du logis, deux autres de leurs grands emblèmes de la *force* et de la normalité.

Le statut conjugal d'un bénéficiaire reste cependant toujours précaire. Lorsqu'un couple se défait ses membres redeviennent, du moins temporairement, de simples célibataires. Ils dégringolent alors, comme dans un jeu de serpents et d'échelles, au bas de la hiérarchie conjugale. Inversement, ils reconquièrent leur statut de concubins et grimpent dans la hiérarchie dès qu'ils se trouvent un nouveau partenaire. La hiérarchie conjugale apparaît donc comme un système ouvert et axé sur la mobilité. Non seulement les déplacements y sont fréquents, les progrès comme les régressions, mais tous les bénéficiaires considèrent qu'ils atteindront un jour son sommet, l'union exogame. Aussi, les bénéficiaires s'y définissent non seulement en fonction de la position qu'ils y occupent mais aussi de celle qu'ils y occuperont bientôt et qu'ils s'efforcent déjà à atteindre. Ainsi, Pierre, Lucien, Luc, Carl et Carmen se définissent plus par leur aspiration au couple que par leur célibat. De même, Robert, Louis-Paul, Louise, Marjorie, Luce et Marthe s'identifient plus à leur désir de stabilité conjugale qu'à leurs liaisons éphémères, et Lucette plus à son attrait pour les *personnes normales* qu'à son union endogame. Bref, le classement est ici indissociable de l'élévation, chacun étant appelé à atteindre le sommet. La hiérarchie conjugale ne fait donc pas que départager les bénéficiaires, elle trace aussi le chemin qui conduit à la normalité et à l'égalité, soit leur destin.

6

L'ÉDUCATEUR, UN AMALGAME DES FIGURES DU BIENFAITEUR ET DU SURVEILLANT

*Comme toujours dans le règne de l'imagination,
l'inversion de l'image prouve l'importance
de l'image; elle prouve son caractère complet
et naturel.*

(BACHELARD, *L'eau et les rêves*, p. 115)

Les chapitres précédents ont montré que les résidents du 5445 sont presque toujours exposés au regard des éducateurs, des professeurs ou des animateurs. Quel que soit le contexte, à l'immeuble comme ailleurs, ils sont soumis à une surveillance continue et concertée, leurs surveillants se transmettant des informations à leur sujet. Par exemple, Conrad, l'éducateur de Robert au travail, contacte régulièrement les éducateurs du 5445 afin de s'assurer qu'il ne se couche pas trop tard. De même, Vincent, un professeur, téléphone aux éducateurs du 5445 afin de les avertir de l'absence de Louis-Paul. Ces chapitres ont également démontré que l'autorité de l'éducateur repose sur un modèle non pas répressif ou coercitif mais consensuel. En effet, les bénéficiaires acceptent habituellement de plein gré l'autorité des éducateurs, ces *maîtres* bienveillants qui les initient au monde, à la vie et à la société. À ce titre, l'autorité de l'éducateur ressemble à celle de l'initiateur, dont l'ascendant repose lui aussi sur la connaissance intime des normes et des valeurs dominantes. Turner décrit ainsi le fondement de l'autorité de l'initiateur et, par ricochet, de l'éducateur :

Durant l'initiation, les néophytes se soumettent à l'autorité de la communauté entière, à savoir les valeurs culturelles, les normes, les attitudes, les sentiments et les obligations sociales. Dès lors, les initiateurs sont les représentants simultanément de la communauté et de l'autorité générique de la tradition (Turner, 1969, p. 103, traduction libre).

En outre, il a été établi que les liens entre les bénéficiaires et les éducateurs sont habituellement cordiaux et chaleureux, voire amicaux en certaines occasions. Nous avons observé que les bénéficiaires s'attroupent souvent autour des éducateurs pour discuter, blaguer et rire avec eux, ou pour faire des sorties. Par ailleurs, l'autorité des éducateurs s'exerce souvent sous une forme bienveillante et protectrice, à la fois ferme et douce, qui opère dans le meilleur intérêt de tous. C'est le cas notamment lorsque les éducateurs protègent les plus faibles de l'abus des plus forts. *Tous les bénéficiaires sont égaux*, leur serinent-ils, *et tous ont le droit d'être parmi les autres et de participer aux mêmes activités qu'eux*. Ou encore : *personne n'a le droit de manquer de respect envers ses camarades*. Ces règles sont habituellement inculquées aux bénéficiaires avec douceur, par la persuasion et le dialogue plutôt que par la force ou le châtiment. Le présent chapitre explore plus à fond, au-delà de ces courtes impressions, la relation éducateur-bénéficiaire en insistant cette fois sur le regard des bénéficiaires. Plus précisément, j'y brosse le portrait que les bénéficiaires se font des éducateurs. Celui-ci se compose de trois tableaux qui représentent autant de facettes de la figure de l'éducateur : 1) l'instructeur et le mauvais « boss » ; 2) le confident et le fouineur ; 3) le protecteur et la « mère poule ».

6.1. LE BON INSTRUCTEUR ET LE MAUVAIS «BOSS»

Pour les bénéficiaires, l'éducateur est en tout premier lieu un maître, un instructeur, qui les initie à la normalité. De fait, la tâche première des éducateurs consiste à instruire les bénéficiaires. Par exemple, ils leur enseignent à préparer un menu hebdomadaire, à dresser une liste d'épicerie, à faire des achats, à calculer de l'argent, à récurer l'évier, à décorer les murs, à ranger les objets, à lessiver les vêtements, à laver la vaisselle, à cuire la nourriture, à ne pas se quereller pour des peccadilles, à lire, à écrire, à compter et à soigner son corps. La liste de leurs interventions est en fait inépuisable : elle couvre l'ensemble du vivre¹. Les bénéficiaires apprécient énormément les progrès qu'ils réalisent sous la supervision des éducateurs, et ils leur en sont reconnaissants. Lucette, par exemple, m'a exprimé ainsi cette appréciation de son éducateur au 5445, Jules : « *Jules, me dit-elle émue, pleine de reconnaissance, ben il m'a aidée à lire pis à écrire!* » (Lucette) En d'autres termes, c'est grâce à Jules qu'elle est devenue une personne plus compétente et plus autonome. Lucien, lui, apprécie principalement qu'Hélène lui ait permis d'accroître son autonomie résidentielle.

Je suis content parce que maintenant je sais comment faire mon... heu... Je sais heu... Avant j'étais pas capable de faire le tapis dans le salon [c'est-à-dire, il était incapable de passer l'aspirateur], pis dans la cuisine, des affaires comme ça. Pis là ben... je suis capable de me débrouiller un peu (Lucien).

Bref, chaque locataire porte en lui diverses victoires dont il se dit redevable aux éducateurs. Ces derniers ne font cependant pas que transmettre des compétences, ils aident également les bénéficiaires à accomplir les tâches vitales qu'ils ne maîtrisent pas encore, ce qui ne laisse pas ceux-ci indifférents. À titre d'exemple, Robert apprécie grandement que Jules l'aide à planifier sa liste d'épicerie et ses achats : « *Ce qui me plaît le plus chez Jules ? Bien, il m'aide dans mon budget, pour mon argent de poche, pis l'argent de la commande, l'épicerie!* » (Robert) Il sait pertinemment que sans les éducateurs il ne pourrait vivre comme il le fait : avoir un appartement, travailler, posséder un compte bancaire, effectuer des achats, aller au cinéma, faire du ski de randonnée, aller au restaurant, cueillir des fraises ou faire du théâtre. Luc, Marthe, Luce, Marjorie, Louise, Pierre, Carl et Louis-Paul sont également conscients que sans l'aide des éducateurs ils ne pourraient vivre comme ils le font. Les éducateurs ne sont donc pas, pour eux, que des instructeurs, mais aussi des sauveurs, des Atlas sur lesquels ils s'appuient et sans le soutien desquels leur existence s'effondrerait.

1. Le chapitre 7 porte sur les apprentissages que les bénéficiaires font durant leur rééducation sociale.

L'image de l'éducateur se transforme cependant lorsque les bénéficiaires parlent des contraintes qui leur sont imposées durant leur formation. L'éducateur prend alors l'apparence d'un tyran, d'un ignoble despote. Selon leurs expressions, il les « bosse » trop, il les « runne » abusivement et il « checke » tel un chien de garde. Bref, il les accable de consignes, il ne leur laisse aucun répit et ne tolère aucun écart. Les commentaires de Charles et Marthe, ci-dessous, choisis parmi d'autres, révèlent cet autre visage de l'éducateur.

Moi, je n'aime pas ça qu'il y ait trop d'éducateurs. Ils te demandent n'importe quoi et ça devient fatigant. Comme elle, là [Johanne], qui vient me dire quoi faire : « Passe l'aspirateur ! », pis tout ça. Ça devient fatigant de les avoir dans les jambes. Ah ! Des fois je le dis que je ne veux pas faire ce qu'ils veulent me faire faire. J'aime pas me faire « achaler » [tarabuster]. Je leur dis que je le ferai quand ce sera ma journée (Charles).

Je n'aime pas les éducateurs. Ils viennent trop souvent. Ça me dérange. J'aime mieux jaser avec mes amis. Les éducateurs, ils viennent souvent pis ils « checkent » tout. Ils vérifient si ton ménage est fait, pis tout ça (Marthe).

L'éducateur est associé ici au contrôle et au despotisme, deux traits que les bénéficiaires abhorrent et qui les poussent à s'affranchir le plus rapidement possible des éducateurs. D'indispensable qu'il était, l'éducateur apparaît soudainement encombrant et embarrassant, voire superflu. Ils veulent s'en débarrasser, et rapidement.

Ces deux premières images de l'éducateur, l'adorable instructeur et l'insupportable tyran, alternent dans le discours des bénéficiaires sans jamais se télescoper. Les bénéficiaires passent en effet instantanément de l'une à l'autre, sans établir de liens entre elles, affirmant successivement leur attachement aux éducateurs et leur volonté de s'en affranchir le plus rapidement possible.

6.2. LE CONFIDENT ET LE FOUINEUR

Les bénéficiaires adorent converser avec leur éducateur. Ils lui content leurs problèmes, leurs craintes ou leurs chagrins et l'informent de ce qui les irrite ou les réjouit : leurs querelles, leurs amours, leur vie familiale, leur travail ou la lenteur de leurs progrès. Ces échanges les soulagent ou leur redonnent confiance dans leur programme de rééducation. Marthe exprime ainsi le premier de ces sentiments : « Avec lui [Jules], on parle. Ça fait du bien de parler des fois, d'avoir une personne à qui parler. » Luc, lui, apprécie surtout les encouragements de Jacques, son éducateur résidentiel : « Jacques, il m'encourage. Il m'aide à croire en moi. Pis à avoir confiance en moi. » Lorsqu'il se décourage, il s'adresse à Jacques. Celui-ci l'écoute, puis

il lui rappelle le chemin qu'il a parcouru depuis son arrivée au 5445 et les étapes qu'il s'apprête à franchir. Luc prise d'autant plus ces conversations que Jacques est la seule personne avec qui il s'épanche. Cette dépendance est d'ailleurs le lot de la majorité des bénéficiaires, dont Lucette, Carl, Luce, Carmen, Lucien, Marjorie, Louise, Robert et Marthe. Ainsi, Marjorie affirme ne pas vouloir se défaire des éducateurs précisément parce qu'elle n'a personne d'autres à qui se confier.

Marjorie : *Depuis que je suis arrivée ici, me dit-elle avec assurance, je suis capable de faire mon budget, pis mon épicerie, pis d'aller à la banque toute seule.*

Moi : *Te crois-tu prête à partir ?*

Marjorie : *Oui !* réplique-t-elle sans hésiter.

Moi : *Où veux-tu aller ?*

Marjorie : *Moi, je veux déménager en haut [dans un autre appartement du 5445].*

Moi : *Pourquoi ne veux-tu pas partir ailleurs, où il n'y a plus d'éducateurs ?*

Marjorie : *Parce que je ne suis pas prête !*

Moi : *Qu'est-ce qui te manque ?*

Marjorie : *Je veux pas me débarrasser tout de suite des « éducus ». Parce que moi j'ai besoin, heu... comment je peux dire ça, j'ai beaucoup besoin de parler à quelqu'un des fois, pis je sais pas à qui me confier. Fait qu'un éducateur... ben, j'aimerais ça en garder toujours un.*

Carmen me fit part du même besoin de s'épancher, ainsi que de la même dépendance à l'égard de l'éducateur, mais par la négative, en se plaignant de n'avoir personne à qui parler depuis que Jules, excédé par ses récentes frasques, ne l'écoute plus.

Moi : *Qu'est-ce qui ne va pas, Carmen, tu sembles préoccupée ?*

Carmen : *Je sais pas. [Sa voix est éteinte et ses réponses sont à peine audibles.]*

Moi : *Tu as de la peine ?*

Carmen : *Oui.*

Moi : *Sais-tu pourquoi tu as de la peine ?*

Carmen : *Non.*

Moi : *Ça fait longtemps que tu as de la peine comme ça ?*

Carmen : *Oui.*

Moi : *Que pourrais-tu faire afin d'avoir moins de peine ?*

Carmen : *En parler avec Jules [son éducateur].*

Moi : *En parles-tu avec lui ?*

Carmen : *Non ! Lui, y chicane toujours.*

Moi : *Tu vas avoir un nouvel éducateur bientôt, crois-tu que tu pourras lui parler de ta tristesse ?*

Carmen : *Oui !*

Ce « *Oui !* » sonne différemment de ses autres réponses. Il est plus affirmé, plus vigoureux. Le visage de Carmen retrouve, d'ailleurs, un peu d'éclat, un peu de joie. L'arrivée de ce nouvel éducateur semble la ravir :

elle aura, croit-elle, de nouveau un confident. Elle clôt ensuite cette discussion d'un grand éclat de rire comme si elle était gênée de s'être ainsi confiée à moi, sans fard ni masque.

L'image de l'éducateur flétrit cependant lorsqu'il force la confiance et cherche à percer les secrets du bénéficiaire plutôt que de simplement le consoler ou l'encourager. Le confident se transforme alors en fouineur, en inquisiteur. Il n'écoute plus, il interroge. Il enquête. Il veut dévoiler l'inconnu et percer des mystères. Les bénéficiaires ont particulièrement en horreur les indiscretions qui ont trait à leur vie sentimentale et sexuelle, deux domaines qui, selon eux, ne concernent pas les éducateurs.

Lui [Jules], il est trop curieux! Les affaires personnelles, ça ne le regarde pas! Il s'occupe trop de ma vie personnelle! Il a toujours le nez fourré partout, dans les affaires personnelles, là. Il n'a pas d'affaire là-dedans lui, les affaires personnelles [les liaisons amoureuses]. Je n'aime pas avoir toujours du monde qui me « checkent », qui veulent savoir toujours ce qu'on fait, avec qui on est, pis tout ça. Ça m'énerve un peu. C'est Jules qui m'énerve. Il veut toujours tout savoir! (Luce)

Afin d'échapper à la curiosité de Jules, Luce et Robert se fréquentèrent secrètement pendant quelques mois : ils ne voulaient pas être interrogés sur leur vie de couple. Luce se buta une seconde fois à l'indiscrétion de Jules lorsqu'elle quitta Robert pour Corentin, un ex-patient psychiatrique. Jules désapprouvait cette union et abordait régulièrement ce sujet avec elle. Jean s'offusqua lui aussi lorsque Jules l'interrogea sur sa vie de couple ou sur ses sentiments pour Gina. Marthe, elle, n'appréciait pas que les éducateurs se mêlent de ses nombreuses intrigues et infidélités conjugales. Même chose pour Marjorie, qui regimbait lorsque Héléne la questionnait sur ses déplacements nocturnes. Louis-Paul s'offusquait lui aussi de la curiosité d'Héléne, qui l'interrogeait sur ses liens avec des membres d'un réseau de drogue et de prostitution masculine. « Pour un sac de chips, s'inquiétait-elle, il serait prêt à faire n'importe quoi, lui » (Héléne). La scène rapportée ci-dessous, qui met en présence Louis-Paul et Héléne, illustre deux des moyens que les locataires utilisent afin de résister à l'indiscrétion des éducateurs : le silence et le mensonge.

Héléne demande à Louis-Paul s'il compte participer au prochain café-rencontre : « C'est une invitation à une discussion de groupe, qu'est-ce que ça te dit ? » Louis-Paul reste un long moment silencieux, comme si la question d'Héléne le plaçait dans l'embarras. L'air piteux, il murmure : « Ben... euh... George vient me chercher jeudi. » Héléne se raidit : « Il me chicote ton George. » Louis-Paul s'empresse de la rassurer : « Il veut que je coupe son gazon. » Le coup ne porte pas. « Peut-on parler de ton George ? », le relance-t-elle. « Oui. », murmure-t-il. Héléne le regarde fixement et attend qu'il poursuive. D'une voix très nerveuse, Louis-Paul répète son explication : « Il me fait couper son gazon. – Je ne te crois pas Louis-Paul! Je ne te crois pas! »

Louis-Paul semble coincé, il bafouille : « *Ah oui ! Il me fait ramasser des roches aussi.* » Plus il parle et plus il confirme les doutes d'Hélène. « *Et il te paye combien ?* » Louis-Paul se contente de respirer profondément en fixant le mur devant lui. « *Qui décide quand tu reviens ? C'est toi ou c'est George ?* », lui demande-t-elle. « *C'est moi, Hélène. – Alors quand vas-tu revenir ? Samedi ou dimanche ? – Ben... Dimanche* », finit-il par répondre après une longue hésitation. « *Il a une famille ton George ?* », reprend Hélène. « *Oui ! Une femme et deux enfants. – Il en a deux cette semaine, la semaine passée, il en avait quatre, et c'étaient ses neveux l'autre semaine avant. Il m'intrigue ton George, Louis-Paul.* » Louis-Paul reste impassible. « *Alors tu préfères aller chez George ou avec ceux du café-rencontre ? – George.* », tranche-t-il sans hésiter. « *O.K. ! Marque dans ton cahier : Retour dimanche soir.* » Hélène cède, mais son ton et son attitude indiquent clairement qu'elle n'est pas dupe des mensonges de Louis-Paul et qu'elle ne fait que reporter à plus tard la suite de cet interrogatoire.

Il convient de noter, en dernier lieu, que les éducateurs du 5445 ne sont pas classés en deux catégories, les confidents et les fouineurs. Au contraire, ils sont tous tenus pour être, selon leur humeur ou les circonstances, parfois réconfortants et d'autres fois indiscrets.

6.3. LE PROTECTEUR ET LA « MÈRE POULE »

Personne ne se plaint du brouillard. Je sais pourquoi, maintenant : il a beau être désagréable, on y est en sécurité lorsqu'on s'y laisse glisser. Cette soif de sécurité, voilà une chose que McMurphy est incapable de comprendre, lui qui s'acharne à nous tirer hors du brouillard, à nous ramener à l'air libre où nous sommes des proies si faciles.

(KESEY, 1963, p. 169)

L'éducateur est aussi un protecteur ou un agent de la paix qui assure le maintien de l'ordre et la sécurité des bénéficiaires. Lucette me révéla cet aspect de la figure de l'éducateur à l'aide d'une courte phrase, teintée d'admiration et de reconnaissance : « *Avec un éducateur, ben on dirait qu'on est protégé.* » Dans les pages qui suivent nous allons examiner les aspects positifs – la tranquillité des bénéficiaires à l'intérieur du centre d'accueil et de la société – et négatifs – le caractère oppressant de certains dispositifs de sécurité – de cette protection.

6.3.1. LA PROTECTION À L'ÉGARD DES PAIRS

L'éducateur est le gardien de l'ordre institutionnel. Il arbitre les conflits et réprime les rixes qui éclatent entre les bénéficiaires. Ses interventions reposent toujours sur l'un des trois principes suivants : 1) *tous les bénéficiaires sont égaux*; 2) *tous ont droit au respect des autres*; 3) *tous ont une place ici, même les plus inaptés*. Toutes les expressions de l'inégalité, du rejet, de l'abus ou de l'irrespect sont, au nom de ces trois principes, promptement réprimées par les éducateurs. Ce faisant, d'une part, ils protègent les bénéficiaires les plus faibles des excès de leurs camarades les plus forts, d'autre part, ils évitent que les confrontations bénignes ne dégénèrent en conflits virulents. Les bénéficiaires les plus vulnérables sont évidemment ceux qui apprécient le plus cette protection. Par exemple, Lucette, Carmen et Louise, trois résidentes pusillanimes, ne participent pas aux Fêtes de l'amitié, car les éducateurs y sont absents, ce qui implique selon elles que les « *chicanes* » (Lucette) n'y sont pas contrôlées. Lucette résume ici leur point de vue à toutes les trois.

Au Patro [Fête de l'amitié], j'aime pu ça aller là, moi, y a trop de malades là-bas. Ça fait juste se tirailler là-dedans. Moi, je n'aime pas ça. Pis à Pricom [autre lieu de danse], ils vont fermer parce qu'il y a toujours de la chicane. Vendredi passé, y a eu de la chicane (Lucette).

Carl, Luc, Charles, Thomas et Fernand craignent, eux aussi, les querelles et les échauffourées qui perturbent les Fêtes de l'amitié. « *Avant j'y allais souvent, s'exclame Luc à propos de ce bal, mais j'y vais plus, car il y avait trop de chicanes! Moi... Moi... Moi... j'ai HORREUR de la chicane! Je ne peux pas SENTIR la chicane!* » Comme les trois femmes, ces cinq locataires préfèrent les fêtes organisées par les éducateurs, car l'encadrement y est plus strict, selon eux. Lorsque je leur dit que je n'avais observé aucune bataille ou chicane durant ces bals, ils restèrent incrédules, comme si cela était impossible. Quoi qu'il en soit de ces fêtes, ils manifestaient à travers ces récits de désordre et de violence leur extrême fragilité et leur profond besoin de protection, quel que soit le contexte. En effet, leurs récits affirment, chacun à sa façon, que *sans les éducateurs, le monde est soumis à la loi du plus fort et à la violence qui l'accompagne*. Sans les éducateurs, le monde des Marronniers devient inhospitalier, voire hostile. D'ailleurs, les bénéficiaires qui partagent cette vision restent habituellement soudés aux éducateurs durant les fêtes organisées par les Centres Marronniers, comme s'ils étaient toujours en danger ou en péril.

6.3.2. LA PROTECTION À L'ÉGARD DES NON-BÉNÉFICIAIRES

Les éducateurs protègent aussi les bénéficiaires des dangers qui les guettent dans la société, que ce soit autour du 5445, dans les milieux de travail ou dans les lieux publics. La scène suivante illustre une situation de

protection dans le quartier, alors qu'un éducateur prend la défense d'un groupe de bénéficiaires qu'une voisine atrabilaire semonce abusivement. Nous sommes dimanche, à la fin du mois d'août, et il est 16h15. La chaleur torride de l'après-midi commence à peine à tiédir. Un ciel d'azur surplombe le jardin du 5445. L'univers entier semble s'être pétrifié sous l'effet de la canicule. Une vingtaine de bénéficiaires, dont dix des Appartements Henri-Bourassa en visite au 5445, discutent calmement sur le patio, près de l'épaisse haie du jardin. Ils se sont réunis pour une épiluchette de blé d'Inde. Lucien a installé sa chaîne stéréo dans le jardin. Les succès du palmarès qu'il fait jouer égaient l'ambiance et ajoutent un peu de fantaisie à cette paisible réunion. Une voix impérative surgit alors de la haie : « *Aie! C'est assez là! Baissez votre musique!* » Une locataire de l'immeuble situé derrière le 5445 juge qu'elle a enduré assez de « *bruit* ». Les bénéficiaires se taisent sur-le-champ, interloqués et apeurés par la violence de la charge. Sans mot dire, ils se tournent tous vers Jonathan, leur éducateur, afin de savoir comment réagir. La réplique de ce dernier est instantanée. La voix gonflée de colère, il crie par-dessus l'écran de verdure : « *NON! On a le DROIT! Il y a une fête ici et on a le DROIT! Est-ce clair?* » Puis, de la main, il fait signe à Lucien d'augmenter légèrement le volume de la musique. Quelques secondes s'écoulaient sans qu'aucune réplique ne rebondisse de la haie, comme si l'apostrophe de Jonathan avait réduit en poussière l'acrimonie de la voisine. Rassurés, les bénéficiaires se remettent à parler et à rire. Louis-Paul, enhardi par l'intrépidité de Jonathan, en amuse plus d'un en parodiant l'assaut de la voisine. « *Faites moins de bruit là! Faites moins de bruit là!* », répète-t-il d'une voix ridiculement nasillarde et plaintive. Jonathan reste, pour sa part, outré par l'attitude cavalière de la voisine. « *Aie! Il n'y a jamais de bruit ici. C'est exceptionnel qu'ils fassent du bruit. Ils [les voisins] profitent du fait qu'il s'agit d'une population diminuée pour exagérer... se permettre des choses... Ça, je ne peux pas l'accepter.* » Puis, après quelques secondes de silence, il conclut, commençant à peine à décoller : « *Elle devait penser qu'ils [les bénéficiaires] étaient seuls et qu'elle en ferait ce qu'elle voudrait. Elle a dû rester surprise lorsqu'elle m'a entendu.* »

Dans les milieux de travail, les éducateurs s'assurent que les patrons ou les employés n'abusent pas des bénéficiaires. Pierre, Robert et Lucien, qui travaillent dans des entreprises régulières, ont eu recours à cette protection plus d'une fois. Ainsi, Lucien me conta de la façon suivante comment les éducateurs de L'Essor contraignirent son patron à amender ses comportements violents.

Ben il me donnait des coups, des bleus, mais ça c'était normal parce que je l'agaçais. Mais maintenant, il est correct avec moi. Parce qu'il sait qu'est-ce qui se passe dans ces moments-là. Il sait que moi là, j'appelle à L'Essor, pis que ce ne sera pas trop comique [pour lui] (Lucien).

Et lorsqu'il se blessa en soulevant des charges trop lourdes, il demanda à nouveau à une éducatrice de L'Essor de le défendre.

Je vais appeler Margot. Je vais lui demander si je peux avoir un rendez-vous. J'aimerais ça lui parler des machines. C'est parce que quand tu fais beaucoup de machines... ben à L'Essor je ne faisais quasiment rien, je forçais pas. Mais là astheure je force, pis ce n'est pas tellement bon. J'ai mal au dos, ce n'est pas tellement bon ça. Va falloir que je me mette une ceinture, mais lui [le patron] il est contre ça. Fait que... ben... [je vais appeler Marjo pour qu'elle règle ça] (Lucien).

D'autres fois, le bénéficiaire est menacé non par son patron mais par d'autres employés. La scène suivante, croquée dans la cave de la brasserie où travaille Pierre, donne un aperçu des interventions des éducateurs sur ce plan. Conrad, un éducateur du service de formation professionnelle, demande à Pierre s'il est satisfait de ses relations avec les autres employés. Pierre reste silencieux quelques secondes, l'air boudeur, puis il se plaint qu'un des employés de la brasserie lui « *poigne régulièrement les fesses* ». Conrad essaie aussitôt de clarifier la situation.

Conrad : *Que veux-tu dire par « pogner les fesses » ?*

Pierre : *Ben Julio, il vient, lorsque j'ai les mains pleines, et il me pince les fesses ! Pis un de ces jours, ben elle va revoler la vaisselle, ça je peux te le dire !*

Conrad : *Avant d'en arriver là, il faudrait peut-être le lui dire, à Julio, que tu n'aimes pas ça. Pis si ça marche pas, ben là tu vas avertir le patron.*

Pierre : *O.K. !*

Conrad : *Tu es sûr qu'il veut juste te taquiner là ? Qu'il ne veut pas autre chose ?*

Pierre : *Je ne le sais pas, mais j'aime pas ça !*

Conrad : *Bon... Et de quelle manière vas-tu lui dire que tu n'aimes pas ça ?*

Pierre : *Heu... ARRÊTE !*

Conrad : *C'est ça, dis-lui que ça te dérange, que s'il était une fille cela ne te dérangerait pas, mais que quand c'est un gars, tu n'aimes pas ça.*

Pierre : *O.K. !*

Conrad : *Et si ça ne marche pas, fais-le moi savoir. On va arranger ça, tu peux en être sûr.*

Robert bénéficie lui aussi de la protection et des conseils de Conrad dans son milieu de travail : « *Quand il y a un petit trouble, j'en parle à Conrad : si quelqu'un me fait un problème ou me fait du trouble, quelque chose de même* » (Robert).

La protection des éducateurs s'étend parfois jusque dans des lieux publics. Ainsi Carl, Charles et Luc n'assistent à des événements au stade olympique que sous l'escorte d'un éducateur. Robert, lui, ne fréquente ni les bars ni les discothèques, car ce sont des lieux libres, sans surveillance, où pullulent les dangers et les fléaux de la rue, dont l'alcool, la drogue et la chamaillerie.

Moi : *Pourquoi ne vas-tu pas dans les bars ou dans des discothèques ?*

Robert : *Ben, je ne vais pas souvent dans ces places-là parce qu'on ne sait jamais ce qui peut se passer. Parce que des fois y peuvent amener des bouteilles de vin. On ne sait jamais. Il y en a qui amènent de la drogue, du « pot », pis du « hasch », pis des choses comme ça. Pis moi j'ai toujours peur qu'y arrivent des batailles, pis du chamaillage, pis qu'à un moment donné que ça revire en chicane. Des fois y en a qui se piquent à la coke, parce qu'ils prennent de la cocaïne. C'est des choses qui arrivent des fois, pis c'est des gros méchants problèmes ça.*

Marjorie, Lucien et Pierre ont exprimé la même appréhension que Robert à l'égard des discothèques, ces antres hasardeuses. Au-delà de ces deux exemples, le stade olympique et les discothèques, les locataires perçoivent le monde extérieur comme étant menaçant ou hostile dans sa globalité. Partout, dans tous les lieux publics, ils craignent que les autres les déclassent ou qu'ils se moquent d'eux, brutalement ou sournoisement. Le cas d'Aurélie, présenté ci-après par une éducatrice, illustre leur hantise des avanies et du discrédit.

Je pense que ça commence loin pour eux autres. Ça a commencé à l'école souvent. Ils ont souvent de mauvais souvenirs de l'école parce que les autres les identifiaient déjà. Ils ont vite appris qu'ils étaient différents, et ils l'ont senti très durement des fois. « J'ai fait rire de moi ! », c'est dans ces termes-là qu'ils expriment ça. « Quelqu'un m'a vu dans l'autobus et il riait de moi ! » Pis Aurélie, elle, bien présentement c'est vraiment ça. Elle voudrait bien s'intégrer aux loisirs, mais elle se demande : « Si je rentre dans telle activité, est-ce que les gens vont se retourner et me regarder ? Et que vont-ils dire quand ils vont me regarder ? Vont-ils dire : "Elle a quelque chose ?" Est-ce que les gens quand ils me regardent peuvent voir que j'ai quelque chose ? » Elle voudrait bien sortir des Marronniers. Elle dit toujours qu'elle est plus forte que les autres, qu'ils n'ont pas grand-chose à dire : « Moi je suis pas comme eux autres. » Mais elle se pose la question : « C'est bien beau m'intégrer, mais euh... qu'est-ce qui m'attend ? Je vais-tu être comme moi je vois les gens des Marronniers ? Qu'est-ce que les gens voient quand ils me regardent ? » C'est assez paralysant pour eux autres, tu sais. S'ils se sont déjà fait rire d'eux, ça laisse des traces. Tu plonges moins facilement, je pense (Carole, éducatrice).

Dans le même esprit, plusieurs bénéficiaires craignent d'être agressés par des inconnus lorsqu'ils circulent seuls dans la ville. Luce n'ose sortir de l'immeuble après le coucher du soleil, car elle redoute de se faire maltraiter ou violer. Émilien, un camarade de Jean, se plaint à son éducateur que des voyous s'amuse à lui faire peur lorsqu'il rentre chez lui le soir. Louise, elle, s'est inventée un protecteur imaginaire qui veille sur elle dans les transports en commun. Elle l'appelle « *mon homme invisible* ». « *Chu correcte là, me souffle-t-elle à l'oreille durant un déplacement en autobus, j'ai mon homme invisible avec moi.* » Marthe n'est pas à l'aise, elle non plus, dans les transports en commun : « *Ce n'est pas l'autobus qui m'inquiète, Michel, mais le métro. Pis c'est dangereux. Il y en a qui veulent notre argent et qui peuvent nous attaquer. C'est épouvant !* » De fait, de telles agressions se produisent parfois, Charles et Thomas en ont été, parmi d'autres, eux-mêmes victimes. Voici comment Charles résume celle dont il a été l'objet.

Y a un gars qui m'a attaqué dans le métro! Un gars de mon âge à peu près. Il voulait que je lui donne de l'argent pour prendre l'autobus. C'est au terminus de la Rive-Nord que ça s'est passé. Pis j'ai refusé. J'y ai dit: « Mon argent n'est pas faite pour être donnée aux gens. » Fait qu'y m'a bousculé, pis y m'a jeté sur le sol. L'opérateur du métro l'a arrêté, pis il a prévenu la police. Pis ils l'ont arrêté (Charles).

Face à tous ces dangers, l'éducateur apparaît comme un invincible rempart, un mur de protection ou à la limite un phare qui, à défaut de les accompagner partout, leur prodigue les consignes à respecter – ne serait-ce que de ne pas roter en public, comme ils le font trop souvent – pour survivre dans ce monde parfois hostile ou sauvage.

6.3.3. L'ÉDUCATEUR MÈRE POULE

Des fois, il [Jacques, son éducateur] est mère poule avec nous autres.

(CARL)

Les bénéficiaires s'indignent cependant lorsque les éducateurs leur imposent une protection qu'ils jugent excessive. Dans ces circonstances, la protection de l'éducateur perd ses vertus positives pour devenir une source de contrainte, de frustration, d'humiliation et d'aliénation. L'éducateur ne les protège plus, il les garde, il les cloître dans un jardin muré. Il les confine dans un enclos. Il brise leur élan vers la vie. Bref, il les couve alors qu'ils ont déjà brisé leur coquille et qu'ils sont déjà des oisillons, tel est du moins leur point de vue. Voici quelques illustrations de cette manie des éducateurs. Par exemple, Louise s'offusque du fait que les éducateurs lui interdisent de participer à la Fête de l'amitié. Cette prohibition vise à protéger ses biens : elle s'est fait dévaliser à plusieurs reprises par des hommes qu'elle a introduits dans son appartement après la fête. Carmen, elle, s'insurge d'avoir perdu le contrôle de son garde-manger : les éducateurs conservent sa nourriture dans leur bureau, car sa boulimie compromet sa santé. Elle doit donc quérir chacun de ses repas au bureau des éducateurs et se suffire des portions qu'ils lui servent. Cet assujettissement la révolte. Charles, lui, dénonce la mise en tutelle de ses avoirs. Son salaire est administré par Jacques, son éducateur, car il ne respecte pas son budget. Il exécère cette mesure qu'il juge superflue. Pour leur part, Marthe et Robert reprochent à Jules, leur éducateur, d'allonger inutilement leur séjour au 5445.

J'ai hâte, se plaint Marthe, qu'il n'y ait plus d'éducateurs. Je serais capable [dès maintenant] de vivre toute seule. Je n'ai plus besoin d'aide. Je leur ai dit, mais ils disent que je ne suis pas encore prête. Je n'ai pas peur de vivre seule. Je suis capable de vivre seule, sans éducateur (Marthe).

Robert exprima la même frustration lorsqu'il me dit, lors de notre première rencontre : « *Mon but, c'est de sortir de ce bloc et de partir vivre avec Marthe en appartement supervisé. J'attends juste après lui [Jules], qu'il se décide [à me laisser partir].* » Dans ce cas comme dans les autres, la protection est associée non plus à la sécurité mais à l'oppression et à l'abus : l'éducateur les confine dans un espace auquel ils ne s'identifient plus. Il les étouffe sous son lourd et chaud plumage plutôt que de les aider à s'épanouir.

6.4. LE BON PRINCE ET LE TYRAN, LES DEUX VISAGES DE L'ÉDUCATEUR

En conclusion, les locataires du 5445 représentent le personnage de l'éducateur par la dualité du bon prince et du tyran. L'éducateur est un bon prince, c'est-à-dire une autorité bienveillante, lorsqu'il vient en aide aux bénéficiaires. Ce soutien se manifeste d'au moins six façons : il enseigne aux bénéficiaires l'art du vivre-normal ; il comble leurs lacunes et leur permet de vivre en appartement, de travailler et d'avoir de nombreuses activités de loisir ; il les console lorsqu'ils sont tristes ; il les reconforte lorsqu'ils perdent courage ; il arbitre leurs conflits et leurs querelles ; il les protège des agressions des non-bénéficiaires. Vu sous cet angle, l'éducateur prend l'apparence d'un alter ego, d'un double du bénéficiaire qu'il accompagne partout et qui corrige ses bévues ou ses lacunes. Il est un ami, voire le meilleur ami de certains locataires. Ainsi, Luc me dit durant une conversation à bâtons rompus : « *Jacques, commença-t-il avec un trémolo dans la voix, ben ça va paraître drôle... ben pour moi... c'est un ami. C'est mon meilleur ami.* » Marthe, même si elle rêve de se défaire des éducateurs, abonde dans le même sens : « *Jules, ben il me donne de l'information et il m'écoute beaucoup. Il ne chicane pas. Il me parle doucement. Il n'aime pas crier après les gens... Ben, c'est un ami!* » Cet ami, les bénéficiaires cherchent à le rencontrer le plus souvent possible, à lui parler, à sortir seul à seul en sa compagnie, sans partage. Hélène relève ce désir chez Marjorie et chez Lucien, deux des siens.

Je pense à Marjorie et à... voyons qui est comme ça aussi ? Ah oui ! Lucien est beaucoup comme ça aussi. Lorsque je fais des sorties avec Marjorie, elle ne peut pas souffrir qu'un autre soit avec moi. Elle veut être seule avec moi pour les sorties. Pis là, le jeune [le bénéficiaire] se replie, se referme ou se fâche [si Hélène invite un autre bénéficiaire à les accompagner]. Oui, elle [Marjorie] veut l'exclusivité, pour un bien-être (Hélène).

Plusieurs bénéficiaires m'ont fait part du plaisir qu'ils éprouvent lorsqu'ils se retrouvent seul à seul avec leur éducateur, dans la chaleur de leurs confidences. Le lien à l'éducateur n'est donc pas que professionnel

ou thérapeutique, il est aussi, et peut-être avant tout, affectif. C'est un lien chaleureux et intime, et par là même, précieux, très précieux, pour les bénéficiaires.

L'attachement des bénéficiaires à leur éducateur transparait notamment lorsqu'un des deux quitte le 5445. Ainsi, lorsque Jules fut assigné à une autre ressource, Carmen s'attrista : « *Je vais m'ennuyer de lui après qu'y va être parti.* » Elle organisa une petite fête en compagnie de quelques voisins qui, comme elle, tenaient à lui témoigner leur affection. De même, lorsque Pierre fut relogé dans un appartement supervisé, Hélène l'invita à la téléphoner et à garder contact avec elle.

N'oublie pas de m'appeler durant les prochaines semaines. Je veux savoir comment tu l'arranges là-bas, pis tout ça. Gêne-toi pas pour me téléphoner, tu sais que ça me fera plaisir. C'est pas parce que tu déménages qu'on se connaît plus, hein !
(Hélène)

Pierre accepta avec joie l'invitation d'Hélène et promit qu'il lui rendrait visite. Jacques aussi garde contact avec ses anciens bénéficiaires. Ils l'appellent pour le simple plaisir de parler et d'être lié. « *Avec les anciens, précise-t-il, c'est souvent long comme téléphones. Habituellement, ils en ont long à raconter* » (Jacques). L'amitié entre le bénéficiaire et l'éducateur résiste donc souvent à l'usure du temps, elle est durable, voire inaliénable parfois. D'ailleurs, ils ne se perdent jamais complètement de vue. Après leur séparation, ils se croisent à l'occasion des multiples fêtes et rassemblements que le centre d'accueil organise tout au long de l'année.

L'image de l'éducateur se renverse cependant lorsqu'il adopte une attitude autoritaire ou qu'il contraint les bénéficiaires à agir contre leur gré. Il cesse alors d'être un ami et un bon prince pour devenir un tyran ou un oppresseur : il impose aux bénéficiaires une tâche répugnante, les reprend pour une vétille, se mêle de leur vie sentimentale ou les enferme dans un cocon protecteur. Les bénéficiaires se rebiffent contre ces iniquités, qu'ils opposent à leur droit d'être libres et de vivre sans contrainte, et ils y résistent principalement au moyen de trois procédés : l'esquive, la clandestinité et le décrochage. L'esquive est le plus usité des trois, car elle se manifeste à travers plusieurs formes, dont le silence, la « *parole de bois* », le mensonge et l'humour. Le silence se révèle particulièrement efficace lorsqu'il s'agit d'éluder une question indiscreète. Le bénéficiaire prend un air impuissant et affirme qu'il est incapable, à son grand regret, de répondre à la question qui lui est adressée. Les bénéficiaires utilisent également la « *parole de bois* » afin de masquer leur pensée. Ils psalmodient alors les formules que les éducateurs leur serinent depuis leur arrivée au centre d'accueil : il faut devenir autonome, il faut tout dire à son éducateur, il faut respecter ses voisins, il faut faire des efforts, ainsi de suite. Ils parlent et parlent, mais sans jamais s'exprimer. Le mensonge est très proche de ce

procédé, sauf que cette fois les paroles sont créées par les bénéficiaires plutôt qu'empruntées au discours dominant. L'humour et le rire sont également utilisés par plusieurs afin de contourner les questions des éducateurs. Plutôt que de répondre, ils rient et font comme si tout allait bien ou comme si leur pensée se trouvait déjà ailleurs que là où l'éducateur la voudrait. Jules se plaignait souvent de cette stratégie, qui le déconcertait : « *Les gens comme Robert, me confia-t-il, qui rient tout le temps, sont difficiles à saisir. On ne sait jamais comment les prendre ou les saisir* » (Jules). La clandestinité et le secret servent eux aussi à échapper aux filets des éducateurs. Les bénéficiaires se font alors discrets et agissent à l'insu de leurs éducateurs, en catimini. Le secret qui entoure les liaisons amoureuses de Jean, Marthe, Robert, Luce et Marjorie (section 5.2) illustre bien ce procédé. Ces cinq bénéficiaires cèlent leurs liaisons amoureuses et leurs aventures sentimentales afin, évidemment, de protéger leur intimité, mais aussi d'éprouver les joies de la transgression et de la désobéissance. À ce titre, je fus particulièrement surpris et amusé lorsque Louis-Paul, Lucien, Robert, Luce et Marjorie me confièrent, le regard enflammé, l'immense plaisir qu'ils ont éprouvé à grimper à la brunante sur le toit de l'immeuble, à la dérobée. Ils rigolaient en imaginant la panique qui se serait emparée des éducateurs du 5445 s'ils les avaient surpris durant leur ascension. Cette image leur procurait un sentiment de triomphe, de victoire sur leurs surveillants, les éducateurs. Le décrochage est un autre moyen que les bénéficiaires utilisent pour de se défaire de l'emprise des éducateurs. Ainsi, Louise se réfugie parfois chez ses parents afin d'échapper à ses tâches domestiques. Elle se déclare impotente et ne fait plus rien, sinon de tourner en rond et de réclamer l'assistance de sa mère. Luce et Marjorie, elles, se déclarent inaptes au travail lorsqu'elles se sentent saturées d'efforts. Elles se trouvent une blessure qui les libère des tâches qu'elles abhorrent. Carmen, elle, décroche habituellement sur tous les fronts à la fois. Un bon matin, elle décide qu'elle en a assez et qu'elle ne fait plus rien. Elle ne se lave plus, ne lessive plus son linge, ne nettoie plus son logis, se nourrit à même les poubelles, ne se rend plus à son travail et ne fréquente plus ses amies. Elle s'enfonce dans cette léthargie pendant quelques semaines puis redevient docile et reprend sa rééducation pour quelque temps, c'est-à-dire jusqu'à sa prochaine insubordination.

*
**

En résumé, le personnage de l'éducateur présente deux visages, l'un positif, l'autre négatif. D'un côté, il est un bienfaiteur dont la présence est recherchée, de l'autre, il est un tyran dont il faut se libérer. Cette représentation duelle révèle l'ambivalence des bénéficiaires à l'égard de l'autonomie. À travers ces deux versants de l'éducateur, ils affirment en

effet leur désir d'être simultanément pris en charge et autonomes, indépendants. Selon les situations ou leur humeur, ils optent pour l'un ou l'autre de ces pôles, tout en restant attachés à l'autre. Cette tension constante entre la dépendance et l'autonomie définit non seulement leur situation actuelle mais aussi les conditions de leur adaptation à notre société.

2

LA RÉÉDUCATION SOCIALE DES BÉNÉFICIAIRES, L'APPRENTISSAGE DE LA NORMALITÉ

Tout commence par l'image en ce bas monde et continue par la métaphore, il faut que tu le saches. Le sens, c'est à toi de le conquérir, par la force du neurone ! Et c'est heureux, parce que si le « beau livre de la vie » [sic] te proposait le sens d'abord, tu serais bien fichu de le refermer d'un coup sec et de nous laisser patauger seuls dans la grande énigme métaphorique.

(PENNAC, 1995, p. 92)

Nous croyons que la personne déficiente est une personne qui a le droit de vivre comme les autres.

(GILLES, administrateur au centre d'accueil Centres Marronniers)

Comme je l'ai précisé dans l'introduction, la mission du centre d'accueil Centres Marronniers est d'intégrer les personnes classées déficientes intellectuelles légères à la société. Cet établissement est donc un espace de transition entre respectivement la périphérie et le centre, la relégation et l'insertion sociale, l'anormalité et la normalité. Les bénéficiaires y sont de passage : en principe, ils n'y séjournent que de façon temporaire. Ils ne sont pas supposés s'y fixer. Gilles, un administrateur du centre d'accueil, décrit ainsi cette caractéristique des établissements contemporains.

L'interne, pour les loisirs, ça n'a jamais été l'objectif en soi. Même chose au travail et au résidentiel. J'ai toujours dit qu'on ne fait pas d'hébergement aux Marronniers. Ils viennent dans des ressources résidentielles pour apprendre, puis pour en sortir. Le travail, c'est de même, et les loisirs, c'est de même (Gilles).

Les bénéficiaires quittent donc le centre d'accueil et leur communauté parallèle aussitôt qu'ils sont à même de se débrouiller seuls et de se comporter comme les autres citoyens. Leur formation est alors complétée et ils s'intègrent à la société au même titre que quiconque. Les chapitres de cette partie portent sur le passage de la marge à la société, de l'anormalité à la normalité. Ce passage est examiné à l'aune des quatre principes qui régissent l'organisation des services de rééducation sociale du centre d'accueil :

1. le bénéficiaire doit être « considéré dans sa totalité » (Credo des Marronniers, 1987) plutôt que de façon parcellaire ;
2. « la personne doit maîtriser pleinement et entièrement son projet de vie et son plan de services » (FQCRPDI, 1994, p. 49) ;
3. le rythme d'apprentissage du bénéficiaire doit être respecté ;
4. la rééducation doit se dérouler le plus possible dans « *le milieu naturel* » (Gilles).

Gilles résume ainsi l'esprit de ces quatre principes.

Ici, nous développons le potentiel de la personne en la considérant comme un tout. Aux Marronniers, nous ne travaillons pas juste un aspect, nous essayons de prendre la personne dans sa globalité. Une personne qui est en évolution et avec qui il faut y aller étape par étape – selon le rythme de chacun, selon les possibilités de chacun. Nous, nous parlons de réadaptation en milieu ouvert, car le milieu naturel est, selon nous, plus propice au développement et à la réadaptation des personnes handicapées. Nous voulons faire avancer ces gens, nous voulons développer leur potentiel et nous voulons le faire dans la communauté parce que nous croyons que c'est mieux qu'en serre chaude (Gilles).

Les chapitres de la Partie II explorent dans l'ordre ces quatre principes. Le chapitre 7 brosse l'inventaire des redressements qui sont exigés des locataires du 5445. Le chapitre 8 présente le déroulement d'une séance de Plan de services individualisé (PSI). Le chapitre 9 traite des étapes de la rééducation sociale. Le chapitre 10 examine l'insertion des bénéficiaires dans le milieu naturel durant leur rééducation. Pour conclure, le chapitre 11 porte sur la dernière étape de la rééducation sociale : l'agrégation des bénéficiaires à la société.

LE REDRESSEMENT DE L'ÊTRE ENTIER

*L'opération pénitentiaire, si elle veut être
une vraie rééducation, doit totaliser l'existence
du délinquant, faire de la prison une sorte
de théâtre artificiel et coercitif où il faut
la reprendre de fond en comble.*

(FOUCAULT, 1975, p. 255)

Lorsqu'on demande aux locataires du 5445 ce qu'ils font au centre d'accueil Centres Marronniers, trois réponses leur viennent habituellement à l'esprit: ils disent être là afin de « *devenir autonomes* », afin de « *devenir des adultes* » et afin de « *devenir des personnes normales* ». Bref, ils se rééduquent dans le but de devenir de grandes personnes, c'est-à-dire vivre en appartement, travailler, se comporter convenablement, se suffire à eux-mêmes et, surtout, être libres, pleinement libres, en menant leur vie à leur gré. C'est tout cela qu'ils sont venus chercher au centre d'accueil, soit la plénitude et l'émancipation des adultes. Hélène résume ainsi cette aspiration :

La principale aspiration du jeune qui vient ici, c'est de se débrouiller tout seul, n'avoir personne qui va lui dire « Fais ceci ! », « Fais cela ! » ou « C'est pas correct ça ! ». C'est le plus grand désir que le jeune a : faire des apprentissages pour se débrouiller tout seul (Hélène, éducatrice au 5445).

Les administrateurs du centre d'accueil et les éducateurs affirment, pour leur part, que leur rôle consiste à initier les bénéficiaires à la vie normale ou, si l'on préfère, aux us et coutumes de la majorité. Jacques formule ainsi cet objectif.

Moi, je pense qu'un adulte dans la société actuelle doit avoir un cadre de vie [un logement à lui] et doit répondre à des normes, être autonome. Sinon, ils sont considérés comme des marginaux. Ils ne sont pas considérés comme des adultes. Si on veut vraiment les intégrer, il faut qu'ils soient autonomes [sur le plan résidentiel] et qu'ils aient un travail, un job (Jacques, éducateur au 5445).

La tâche à laquelle les bénéficiaires s'attellent est donc monumentale: ils veulent maîtriser toutes les dimensions de la vie adulte, des techniques du corps aux règles de l'étiquette, en passant par l'éthique du marché du travail et la tenue du foyer. Pour atteindre ce but, ils accomplissent une masse phénoménale d'apprentissages et d'exercices du lever au coucher, du dimanche au samedi, semaines après semaines, mois après mois. Ils maintiennent ce rythme soutenu du mois de septembre au mois de juin, alors qu'ils jouissent d'une baisse d'activités durant la saison estivale, les cours de croissance étant suspendus en juillet et août. Ce relâchement est très apprécié des locataires qui montrent des signes d'essoufflement dès le début du mois de mai. Le présent chapitre décrit les apprentissages que les locataires réalisent durant leur résidence au 5445. Ces apprentissages se répartissent en neuf rubriques: 1) les techniques du corps; 2) l'apparence vestimentaire; 3) le comportement et les liens sociaux; 4) l'ordre ménager et la cuisine; 5) l'argent et la consommation; 6) le marché du travail; 7) les loisirs; 8) les habiletés de base; 9) la discipline institutionnelle. Une brève description des méthodes d'enseignement adoptées par les éducateurs sert de préambule à ce portrait de la formation des locataires du 5445.

7.1. APPRENTISSAGE ET IMITATION

Les bénéficiaires s'initient à la vie adulte essentiellement en imitant les éducateurs et en effectuant des tâches en leur compagnie. Par exemple, le professeur de cuisine confectionne devant ses élèves la recette qu'il leur enseigne. Le professeur d'éducation physique joue au hockey-cosom avec ses élèves et leur montre comment effectuer divers mouvements. L'éducateur au travail montre au bénéficiaire comment accomplir ses tâches. L'éducateur résidentiel aide le bénéficiaire à planifier son budget et son menu hebdomadaires. De plus, il plonge ses mains dans l'eau afin de lui enseigner les rudiments de l'entretien ménager. Il le soutient ainsi dans ses tâches quotidiennes jusqu'à ce qu'il les accomplisse seul. Tout au long de ces multiples apprentissages, il lui serine le même leitmotiv : tu seras fier de toi lorsque tu accompliras ces tâches seul, et tu seras libre de les accomplir quand bon te semble et comme il te plaît. Hélène, une éducatrice du 5445, commente ainsi cette méthode d'apprentissage.

Accompagner, ça ne veut pas dire qu'on le fait à leur place! Accompagner, ça veut dire faire-avec pour que l'autre le fasse de lui-même. Prends, par exemple, se faire la barbe ou l'hygiène corporelle. C'est le « fun » lorsque la jeune arrive et qu'elle dit : « Regarde, je l'ai fait! Pis tu ne m'en as pas parlé! » Là, on commence à voir que la jeune prend conscience de quelque chose et qu'elle vit un bien-être. Mais ça peut prendre des années parfois avant d'en arriver là. Le jeune a besoin, je ne dis pas d'être pris par la main, mais quelque part c'est ça. Pis pas juste en paroles, mais d'être confronté dans son vécu. Pis, avec le temps, il finit par le faire tout seul (Hélène).

Les locataires imitent non seulement les gestes des éducateurs, mais également leurs manières, leurs postures et leurs attitudes. En d'autres termes, l'éducateur sert de modèle universel aux bénéficiaires : il incarne le personnage que ces derniers tentent de devenir, à savoir l'homme normal, l'homme intégré à la société¹. Jacques souligne, dans les lignes suivantes, l'importance de la figuration et de l'imitation dans le processus de rééducation sociale.

Moi, je pense que le jeune doit identifier l'éducateur à quelqu'un de responsable. Je pense que ça, c'est important. Je pense qu'il faut qu'il identifie l'éducateur à une personne intégrée dans la société. C'est un modèle. Je pense que l'éducateur doit être un modèle. Pour moi, c'est important qu'on soit un modèle. Je pense que l'éducateur a un rôle de modèle, en ce sens qu'il faut qu'il leur donne une image de ce que c'est quelqu'un dans la société, une image de ce qu'ils peuvent atteindre. Car il faut qu'ils s'identifient à quelqu'un. Et à qui vont-ils s'identifier si ce n'est à l'éducateur ? (Jacques, éducateur du 5445)

Notons, finalement, que les bénéficiaires et les éducateurs se rencontrent autant dans le cadre d'activités de groupe que seul à seul, dans des contextes plus intimes ou plus informels.

1. Foucault (1961, p. 261) a démontré que les sociétés occidentales utilisent ce procédé depuis au moins la fin du XVIII^e siècle afin de rééduquer les êtres déraisonnables.

7.2. LES TECHNIQUES DU CORPS

[...] *dans toute société, le corps est pris à l'intérieur de pouvoirs très serrés, qui lui imposent des contraintes, des interdits ou des obligations.*

(FOUCAULT, 1975, p. 138)

En premier lieu, la société exige des personnes classées déficientes intellectuelles qu'elles normalisent leur corps et qu'elles respectent les pratiques corporelles de la majorité. Partout, le corps représente en effet une des principales portes d'entrée dans la société : il est le premier artefact que façonne l'ordre culturel et il marque l'appartenance groupale². Ainsi, les éducateurs du 5445 consacrent énormément de temps à façonner le corps des locataires. Le premier aspect de ce corps qu'ils corrigent est la malpropreté. Le corps normal est un corps propre. Il est bien nettoyé et bien arrangé. Ainsi, par exemple, pour être considérés comme propres, les cheveux doivent être non seulement lavés mais aussi coiffés. La notion de propreté, telle que l'utilisent les éducateurs, renvoie donc autant à l'esthétique du corps qu'à l'hygiène. L'énoncé qui suit, exprimé par l'éducatrice de Carl, illustre cette dualité : la barbe mal rasée de Carl est jugée aussi malpropre que ses dents non brossées.

On l'a beaucoup sensibilisé par rapport aux questions d'hygiène également. Il ne se rasait pas souvent la barbe, et il l'a forte, ni ne se brossait les dents. Maintenant il se brosse les dents après chaque repas, le dîner y compris, et il se rase plus souvent (Esther, l'éducatrice de Carl au travail).

Bref, les bénéficiaires apprennent à purifier leur corps des saletés, des immondices et des incongruités qui le souillent. Les éducateurs leur enseignent à se laver, à se shampooiner, à se désodoriser, à se gargariser, à se parfumer, à se curer, à se raser, à s'épiler, à se coiffer et même à se comporter proprement. En effet, les curetages de nez, les bâillements, les étternuements, les crachats, les éructations et les pets sont tous jugés malpropres et inappropriés en public.

Le corps normal n'est cependant pas que propre, il est également actif et en santé. Par conséquent, les éducateurs cultivent les connaissances du corps et les habiletés physiques des bénéficiaires. La presque totalité des locataires du 5445 suivent au moins un cours qui développe l'un ou l'autre de ces deux aspects du corps. Par exemple, Carl et Pierre assistent

2. Mauss (1950) fut un des premiers chercheurs à étudier l'usage social du corps à des fins normatives. Par la suite, LaBarre (1956), Douglas (1970), Foucault (1975), Baudrillard (1979) et Devisch (1985) ont, parmi d'autres, démontré que la socialisation du corps constitue la première porte d'entrée dans la collectivité.

à une série de quinze cours sur la nutrition et sur les catégories alimentaires. Le professeur de cuisine initie lui aussi ses élèves aux fondements de la nutrition humaine. Sur un autre plan, Luc suit un cours d'initiation à la morphologie et à la physiologie humaines. Il y découvre le nom et la fonction des diverses parties du corps humain : le tronc, les membres, le cerveau, le cœur, les reins, les poumons, ainsi de suite. Les segments du cours qui portent sur ce qu'il appelle le « *dedans du corps* » l'ont particulièrement intéressé.

Là, on a appris, comment était notre corps, à l'intérieur et à l'extérieur. Avant ça, je ne savais pas vraiment comment on était fait en dedans. À l'intérieur, il y a le foie, le cœur, les poumons, la bile. À l'extérieur, il y a les pieds, puis les jambes, puis le... le... le pénis, ça c'est entre les deux jambes. Mais ça, l'extérieur, je le savais quand même avant. Mais on a appris ce qu'il y a à l'intérieur de notre corps, c'est ça que nous on savait pas vraiment ce qui s'y trouve. Mais là, avec ce cours-là, on le sait maintenant ! (Luc)

Les bénéficiaires suivent également des cours de sexualité. Les éducateurs leur parlent de la physiologie du corps humain, de l'hygiène, de la procréation, des conventions sociales et des sentiments amoureux. Par exemple, ils leur décrivent les principales étapes de la grossesse. La plupart des élèves s'étonnent lorsqu'ils apprennent que les nouveau-nés sortent par le vagin : ils croyaient que c'est par le nombril que la femme accouche. Les femmes s'intéressent particulièrement aux cours qui traitent du cycle menstruel, de la contraception, de l'avortement et de la prévention des maladies transmises sexuellement. Les éducateurs leur indiquent aussi comment réagir en cas d'abus ou de harcèlement sexuel. Les cours qui traitent de la vie de couple sont eux aussi très populaires. Les éducateurs y invitent les bénéficiaires à réfléchir sur la fidélité conjugale, sur les critères qui déterminent le choix d'un conjoint, sur l'attitude à adopter lorsqu'une personne nous plaît, sur les sentiments amoureux, sur l'homosexualité et sur la différence entre l'amitié et l'amour.

Certains cours favorisent plutôt le développement des habiletés physiques des bénéficiaires. Ainsi Jean suit un cours de hockey-cosom, Marjorie un cours de natation, Luce un cours de « *stretching* » et Thomas un cours de danse-équilibre. Cette fois, c'est le corps en mouvement, le corps agissant, le corps qui accomplit des tâches et qui pose des actes, qui intéresse les éducateurs. Les bénéficiaires qui éprouvent des problèmes d'équilibre, d'endurance ou de coordination sont soumis à des exercices qui leur permettent, selon l'expression de Montaigne, de se « *roidir les muscles* » et de développer leur « *accoutumance à porter le travail* » (1967, p. 57-58). Ces cours sont offerts par le Programme d'apprentissage aux habitudes de travail et sont conçus afin de faciliter l'insertion des bénéficiaires au marché du travail. Les bénéficiaires y développent leur souplesse, leur tonus musculaire, leur coordination motrice, leur dextérité et

leur capacité cardiovasculaire. Les mouvements qu'ils pratiquent varient énormément d'un cours à l'autre : manipuler un bâton de hockey-cosom ; courir ; nager ; exécuter des rotations de la tête, des épaules, des bras, des coudes, des poignets, du bassin, des genoux et des chevilles ; étirer ses muscles ; danser en s'appuyant sur un bâton ; etc. Il s'agit de dénouer le corps du bénéficiaire et de le rendre plus disponible à l'action et au travail qu'il ne l'est présentement.

7.3. L'APPARENCE VESTIMENTAIRE

Quiconque, fût-il agent de change, porte un habit de soirée et une cravate blanche, m'avez-vous dit jadis, peut passer pour un être civilisé.

(WILDE, *Le portrait de Dorian Gray*, 1992, p. 58)

Le corps et le vêtement se touchent et s'épousent l'un l'autre. Une continuité s'établit spontanément de l'un à l'autre : l'un ne pouvant être propre, donc normal, si l'autre ne l'est pas. En effet, même s'il a été soigneusement lavé et arrangé, le corps reste malpropre et fétide s'il est couvert de vêtements sales ou incongrus. La souillure de l'un altère la pureté de l'autre. Les soins du corps et ceux du vêtement forment donc un tout indivisible. L'énoncé qui suit, émis par l'éducatrice de Luc au travail, illustre parfaitement cet amalgame.

La seule chose sur laquelle j'ai eu à intervenir, c'est son odeur. Ça, c'est le plus difficile, lorsque l'on touche à l'hygiène. Luc sentait très fort la transpiration. A un point tel que personne ne voulait travailler avec lui. Il se ramassait seul. C'était très délicat. Je lui en ai parlé et il a aussitôt corrigé la situation. Il a lavé son linge plus souvent et s'est procuré des désodorisants (Valérie, éducatrice de Luc).

Les éducateurs consacrent beaucoup de temps à initier les bénéficiaires aux techniques du vêtement : la lessive, le repassage, le cirage, le rangement et le renouvellement de la garde-robe. Les résidents du 5445 ne démontrent cependant pas tous la même diligence que Luc. Plusieurs d'entre eux – Pierre, Charles, Carl, Louis-Paul, Gabriel, Thomas, Louise et Carmen sont parmi ceux-là – ne voient en effet dans cette préoccupation qu'un caprice des éducateurs. La propreté de leurs vêtements les indiffère. De plus, la plupart d'entre eux ne maîtrisent pas les techniques du lessivage. Par exemple, ils ne se rappellent jamais du coût d'une lessive, du nombre de pièces de 25¢ requises pour faire un dollar, comment trier leurs vêtements ou quelle quantité de savon utiliser. Aussi reportent-ils constamment l'exécution de cette tâche. La scène qui suit illustre, à travers le cas de Louis-Paul, les difficultés qu'éprouvent plusieurs bénéficiaires.

Mardi, 17 h 30. Hélène demande à Louis-Paul s'il n'a pas oublié une corvée. « *Lavage!* », répond-il. « *Bon!* réplique Hélène, *sors-moi tous les vêtements que tu veux laver et empile-les dans le salon.* » Il ne bouge pas et énumère les vêtements qu'il compte laver lorsqu'il fera sa lessive, plus tard, dans un temps indéterminé. Hélène l'interrompt brusquement : « *Non! Louis-Paul, prépare tout de suite ton linge. Fais le tour de ton appartement et ramasse tout le linge que tu dois laver!* » Son ton signale qu'elle désapprouve la procrastination de Louis-Paul. Contrit, il fait le tour de son logis. Il revient avec une petite pile de vêtements et une boîte de détergent. Elle lui lance : « *Non, Louis-Paul! J'ai dit de faire le tour de ton appartement!* » Il prend une grande respiration et va chercher trois serviettes dans la salle de bain. Hélène vérifie s'il n'a rien oublié et conclut : « *Bon! C'est bien là. Tu peux y aller!* » Hébété, il la fixe sans broncher, comme s'il espérait la voir partir sur ces bons mots. Hélène revient à la charge : « *Louis-Paul, te rappelles-tu de ce que tu dois faire avec tes vêtements sales?* » Il reste silencieux. Hélène poursuit : « *Il faut les laver. Et n'oublie pas de séparer le foncé du pâle.* » Comme il ne réagit pas, elle rajoute : « *Ça va aller? Tu vas pouvoir te débrouiller seul?* » Il la fixe de ses grands yeux troubles sans bouger. Ses yeux expriment ce que sa bouche n'est pas autorisée à formuler. « *Tu veux que j'y aille avec toi?* », lui demande-t-elle. Son visage explose de joie. « *Louis-Paul, s'exclame-t-elle exaspérée, est-ce la première fois que tu laves ton linge?* » Il lui répond non d'un mouvement de tête. « *Alors, je descends pourquoi si tu le sais?* » Ses yeux, rivés à ceux d'Hélène, redeviennent à nouveau misérables et tristes. « *Bon! OK! J'y vais, mais normalement tu devrais le faire sans moi. Aussi tu vas faire comme si je n'étais pas là. Tu vas essayer de le faire seul.* » D'un ton dépité, il lui demande : « *Comment d'argent dois-je apporter?* » Irritée (cela fait cinq ans qu'elle lui enseigne à faire sa lessive), Hélène lui retourne sa question : « *C'est combien, Louis-Paul? – Ben ... 75¢ pour le lavage et 75¢ pour la sècheuse – Ça fait combien ça?* » Les yeux de Louis-Paul redeviennent béats et mélancoliques. Hélène lui demande : « *Ça fait un dollar cinquante, Louis-Paul, pour chaque brassée. Et toi, tu dois faire combien de brassée? – Deux. – Bon! Tu peux apporter seulement un dollar cinquante pour la première brassée. Ça fait combien de 25¢ ça? – Six. – Bravo! C'est ça! C'est très bien! On peut y aller là?* » Il approuve de la tête et, son sac de lessive sur l'épaule, il se rend au lavoir. « *Bon, une fois ici,* lui demande-t-elle, *qu'est-ce que tu dois faire?* » Il lui répond en haussant les épaules. « *Tu dois séparer tes vêtements avant de les mettre dans la laveuse,* lui rappelle-t-elle. *Allez! Fais-le tout seul!* » Il ouvre son sac et montre à Hélène chacun de ses vêtements pour qu'elle lui indique s'il s'agit d'un vêtement pâle ou foncé. Elle remarque alors la saleté de ses pantalons et lui demande : « *Ça fait combien de semaines que tu les portes?* » Il se défile comme il peut : « *Ça fait deux jours, Hélène.* » Elle lui répond avec sarcasme : « *Deux semaines, ce n'est pas long ça pour toi.* » Le tri des vêtements complété, elle lui demande de trouver la ligne

qui indique la demi-tasse dans le gobelet de détergent. Il n'y arrive pas. Elle le lui montre puis lui demande de placer ses vêtements dans la lessiveuse. Elle doit de nouveau lui venir en aide, et il en va de même pour toutes les autres étapes : insérer l'argent dans la lessiveuse, remplir son gobelet de détergent, l'ajouter au bon moment, retourner au lavoir vingt-cinq minutes plus tard afin de sécher ses vêtements, opérer la sècheuse, plier ses vêtements secs puis les ranger. Sans elle, il n'arriverait à réaliser aucune de ces tâches, et ce, même s'il les répète pour une centième fois.

Le vieux vêtement, celui qui est usé, troué, déchiré, déteint, effrangé, défraîchi, taché ou démodé est lui aussi malpropre. Il n'est pas normal, car, comme le souligne Carole ci-dessous, il marque une différence par rapport aux autres personnes. Il faut le mettre au rebut et le remplacer par un vêtement neuf. Les éducateurs enseignent donc aux bénéficiaires à se préoccuper de la vétusté de leur garde-robe. Carole donne ici un aperçu des préoccupations des éducateurs à cet égard.

Bon, pour ce qui est de leur apparence, c'est sûr qu'il y a l'apparence physique, l'hygiène, les vêtements, les vêtements très démodés ou pas propres, ou bien un peu tout croches, tu sais là, bien identifiables, et ça bien... [il faut le corriger] (Carole, éducatrice au supervisé).

Les éducateurs inspectent régulièrement les commodes et les placards des bénéficiaires afin de les aider à trier leurs vêtements usés et à planifier leurs achats vestimentaires. Les bénéficiaires adorent cette activité qui leur permet de faire des emplettes et de regarnir leur garde-robe. Leur apparence vestimentaire redevient alors, du moins pour quelques mois, semblable à celle des *personnes normales*.

7.4. LE COMPORTEMENT ET LES LIENS SOCIAUX

Le comportement témoigne lui aussi, au même titre que le corps et le vêtement, de l'appartenance sociale du sujet. Les bénéficiaires apprennent donc à se comporter convenablement. Les éducateurs les incitent notamment à mieux contrôler leur impulsivité et leurs continuelles chamailleries. « *Les adultes, disent-ils, ne se querellent pas sans arrêt, aussi si vous voulez devenir des adultes cessez de vous chamailler pour des riens.* » Ils leur enseignent aussi la bienséance et les bonnes manières : ne pas parler fort en public ; ne pas gesticuler ; ne pas interrompre les autres ; remercier les gens qui nous rendent un service ; ne pas se moquer des autres ; ne pas dévisager les gens dans l'autobus ; ne pas entrer inopinément chez ses voisins ; ne pas cracher sur le plancher. Hélène cite dans l'extrait qui suit quelques comportements que les éducateurs doivent souvent corriger.

La vie avec les autres, c'est le gros point. Je pense à Fernand. Juste attendre l'autobus, parce qu'il y avait des gens qu'il ne connaissait pas, il gesticulait, avançait, se faisait aller les mains partout. Alors là, il passe difficilement inaperçu, hein ! Quand il entre dans l'autobus et qu'il recule quatre ou cinq fois avant de mettre le pied sur la marche, là, il y en a dix qui attendent à côté. Alors tout le monde devient mal à l'aise. Et pour d'autres, c'est le contraire. Ils vont parler fort, je pense à Louis-Paul. C'est tout l'autobus qui l'entend. Le malaise sort de façon différente mais toujours perceptible. Ils se font facilement remarquer. Puis, je pense à Thomas qui crache par terre. Tout ça, ce sont des signes qui les font se faire remarquer, dans des choses aussi simples que de prendre l'autobus, de marcher sur le trottoir ou de traverser la rue. Les jeunes qui viennent aux Marronniers ont décidé de faire un changement de comportement. Lorsqu'ils ont un comportement inacceptable, je leur dis assez vite : « Si tu veux continuer à faire cela, tu n'as pas besoin de rester aux Marronniers. » Et ça n'a jamais choqué quelqu'un parce que, dans leur tête, ils sont aux Marronniers pour apprendre à être bien et comment faire avec les autres pour être bien (Hélène, éducatrice au 5445).

L'enseignement du savoir-vivre est réalisé au fil des activités quotidiennes, dans le feu de l'action. Les éducateurs relèvent les conduites incongrues des bénéficiaires et leur professent les convenances. Cet apprentissage n'est cependant pas facile. Plusieurs bénéficiaires montrent peu d'intérêt pour ces enseignements qu'ils jugent superflus. Les éducateurs ont beau leur répéter que telle conduite est hétérodoxe, que telle autre les démarque des *personnes normales*, ils ne les écoutent pas. Dès qu'ils se retrouvent seuls, ils se remettent à parler fort dans l'autobus, à cracher sur le trottoir, à se vexer pour des vétilles et à se chamailler. Le redressement des comportements inappropriés des bénéficiaires reste donc toujours précaire, les reculs étant aussi nombreux que les progrès.

7.5. L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER

Les bénéficiaires s'initient également aux travaux domestiques. Ils apprennent à épousseter les meubles et les bibelots, à récurer la cuisine et la salle de bain, à balayer et à laver les planchers, à passer l'aspirateur, à laver la vaisselle, à ranger leurs effets, à sortir les ordures ménagères et à cuisiner. Par ailleurs, les éducateurs leur apprennent à disposer leurs vêtements et leurs objets dans les commodes, les armoires et les garde-robes. Les sous-vêtements et les bas sont rangés dans le tiroir supérieur de la commode, les chandails et les chemises dans le deuxième tiroir, les pantalons et les jupes dans le troisième, les objets précieux dans le quatrième. Tous les bénéficiaires respectent ce patron. Cet arrangement leur permet de répartir leurs effets de façon simple et efficace, ce qui n'était pas évident pour la plupart d'entre eux à leur arrivée au 5445. Les éducateurs les aident également à planifier leurs travaux ménagers. Ils leur proposent un horaire qui associe chacun des travaux ménagers à une

journée de la semaine. Par exemple, Charles lessive ses vêtements le mardi, lave ses planchers le mercredi, fait son épicerie le jeudi, passe l'aspirateur et époussette ses meubles le samedi. Les éducateurs demandent aux bénéficiaires de respecter le plus possible cette routine, car elle sert d'aide-mémoire et crée des habitudes que les bénéficiaires conserveront lorsqu'ils vivront seuls. L'ordre et la propreté sont ici aussi – comme pour le corps et le vêtement – traités comme des symboles de la normalité et de la vie adulte.

Certains bénéficiaires résistent cependant à ces apprentissages. À titre d'exemple, sept d'entre eux – Charles, Carl, Louis-Paul, Gabriel, Thomas, Carmen et Louise – ne font leur ménage que sous la contrainte des éducateurs. La scène suivante donne un aperçu des exigences des éducateurs et du désintéret de Louis-paul pour les tâches ménagères. Mardi, 16h30. Hélène inspecte l'appartement de Louis-Paul. D'entrée, elle adopte une posture froide et distante qui contraste avec sa chaleur habituelle. Sans préambule, elle lui demande de lui montrer la liste des travaux qu'il devait accomplir durant la dernière semaine. Il se contente de hausser les épaules. « *Va chercher ton cahier*, lui lance-t-elle d'un ton ferme, *que l'on voit où tu en es rendu!* » Résigné, il remet à Hélène son cahier. Elle le consulte puis lui demande : « *Quelles sont tes activités de la semaine?* » Louis-Paul consulte son cahier et lit : « *Laver le plancher demain.* » Il arrête sa lecture et lance fièrement : « *Ah! Ça je l'ai déjà fait, Hélène, car j'avais du temps libre!* » Hélène semble surprise. « *Ah oui! C'est bien ça. Viens! On va vérifier si tu as bien fait cela!* » Elle se lève et observe méticuleusement le plancher de la cuisine. « *Tu n'es pas allé derrière la bouteille*, constate-t-elle. *Pis là, je vois encore tes FAMEUSES bouteilles vides. On a pourtant convenu que l'on ne gardait plus ça ici, ça attire les "bibites".* » Louis-Paul essaie de se défilier : « *Non!* » Hélène lui lance en appuyant sur chaque mot : « *Louis-Paul, tu le sais!* » Il n'ose répliquer. Le regard figé, il attend la suite des événements. « *Bon!* reprend Hélène, *déblaie l'arrière de ta poubelle et serre-moi ces bouteilles vides! Ça, tu ne le fais pas pour moi! Tu le fais pour toi! Et veux-tu savoir pourquoi tu fais ça pour toi?* » Il ne répond pas. Hélène poursuit malgré tout son sermon : « *Eh bien! Tu ne resteras pas ici cinquante ans, hein! – Ben non! – Bon! Alors il faut que tu le fasses pour toi.* » Sa tâche complétée, Louis-Paul se tourne vers Hélène, le regard allumé d'un nouvel éclat. Ses yeux brillants semblent dire : « *Bon, j'ai fait ce que tu voulais, puis-je avoir la paix maintenant?* » Hélène conserve cependant son air réprobateur. Son regard vétilleux balaie attentivement les moindres recoins de la cuisine, et ce qu'elle voit ne semble pas lui plaire. En moins de deux minutes, elle lui énumère en cascade tout ce qui cloche : les ordures ménagères n'ont pas été sorties, le linge de vaisselle est malpropre, les étagères sont poussiéreuses et l'évier est crasseux. « *Tu pourrais faire tout cela*, lui lance-t-elle, *avant que j'arrive et que je te le dise. Tu sais tout cela et tu ne le fais pas!* » Il

reste hébété quelques secondes puis s'empresse de tout nettoyer. Hélène inspecte ensuite la salle de bain et le salon. Une nouvelle avalanche de reproches s'abat sur Louis-Paul : le bain est cerné, les murs sont encrassés, l'évier et la toilette sont jaunés, le miroir est gras, les serviettes sont souillées, le plancher est poussiéreux et des vêtements traînent un peu partout. Elle conclut finalement, avant de quitter : « *Bon ! C'est assez pour ce soir. J'espère que tu feras mieux la prochaine fois.* » Il se retrouve enfin seul, sans éducateur. Le regard vide, il s'étend sur le divan du salon et se gorge du frais silence qui envahit lentement l'appartement.

Les bénéficiaires apprennent aussi l'abc de la cuisine, et ce, pour des raisons sécuritaires (prévention du feu, des coupures et des intoxications alimentaires), économiques (coûts des aliments), nutritives (alimentation saine) et sanitaires (propreté domestique). Les éducateurs leur montrent notamment à se laver les mains avant de préparer les repas, à acheter des aliments frais plutôt que des conserves, à respecter les étapes des recettes, à manipuler les couteaux de cuisine, à utiliser la cuisinière électrique, à respecter les temps de cuisson, à dresser le couvert sur la table, à desservir la table, à nettoyer la vaisselle et à la ranger. Le professeur de cuisine leur enseigne chaque semaine une nouvelle recette qu'ils préparent en classe et colligent dans un recueil. Celui-ci leur permet de confectionner par eux-mêmes les recettes qui leur plaisent. Cette autonomie alimentaire, c'est-à-dire la possibilité de choisir ce qu'ils vont manger, séduit tous les résidents du 5445 qui s'inscrivent en grand nombre aux cours de cuisine.

7.6. LE BUDGET ET LES EMPLETTES

La souveraineté économique, c'est-à-dire le pouvoir de gérer soi-même son argent et ses dépenses, exerce elle aussi un puissant attrait sur les locataires. La plupart d'entre eux éprouvent cependant de grandes difficultés à accomplir ces tâches en raison de leurs lacunes sur le plan de la lecture, de l'écriture et du calcul. Carole commente ainsi l'impact de ces difficultés sur la vie économique des bénéficiaires.

C'est sûr que le budget ce n'est pas facile, parce que ça fait appel à des notions abstraites. Tu sais, apprendre la valeur de l'argent, compter. Pour certains, ça, on sait que ce sera un apprentissage qu'ils ne réaliseront jamais. Ou ils vont arriver à réaliser des choses par répétition. Tu sais : « Je sors tant par semaine. Je dépose tant dans tel compte. » Ça s'assimile bien par répétition. Mais de comprendre ce qu'ils font, pis de comprendre les conséquences de ce qui peut arriver si tu ne fais pas ton budget, ça, ça reste plutôt limité. Même chose pour les fluctuations du coût de la vie, ils ne pourront pas s'adapter tout seuls (Carole).

Malgré ces difficultés, comme le souligne Lucien ci-dessous, l'apprentissage de l'économie domestique demeure l'un des domaines les plus prisés par la majorité des locataires du 5445, qui ambitionnent de contrôler totalement leurs avoirs et leurs emplettes.

Les éducateurs m'ont beaucoup aidé pour le budget. Pis ça, j'aime ça beaucoup. Pis qu'est-ce qu'a m'a aidé Hélène, c'est quand la première fois que j'ai entré ici, j'étais pas capable de faire ma commande [d'épicerie]. Là elle m'a dit : « OK! Tu vas faire la commande et je vais te regarder faire. » Par après j'ai dit à Hélène : « Je vais l'essayer tout seul pour voir si je suis capable. » Là j'y suis allé tout seul, Je n'ai pas de problème. Là, j'étais content. Pis plus tard aussi, d'aller à la banque, Hélène m'a aidé là aussi. Puis par après, j'y ai été tout seul, pis j'étais content. Pis elle m'a aidé pour mon budget aussi. Le budget, je pense que je suis capable de le faire tout seul des fois, mais avec un éducateur. Il faut que ce soit [les calculs] fait correct. Il ne faut pas que ce soit tout croche là, parce que si c'est tout croche ben... [ça cause des problèmes] (Lucien).

La rencontre hebdomadaire de budget représente le noyau de l'initiation des locataires à l'économie domestique. Durant cette rencontre, ils planifient leurs dépenses pour la semaine à venir : leur épicerie, leur lessive, leurs loisirs, leurs achats ponctuels et le paiement de leurs comptes courants. Les prochaines lignes dépeignent une de ces rencontres. Elles mettent en évidence, d'une part, la diversité des apprentissages économiques réalisés par les locataires et, de l'autre, leur difficulté à maîtriser ces tâches. Mercredi, 18 h 30. Robert rejoint son éducateur, Jules, pour réviser avec lui son menu et sa liste d'épicerie. D'entrée, Jules lui demande pourquoi il n'a pas rempli toutes les cases de son menu. Robert hausse les épaules. « OK! reprend Jules, *que comptes-tu manger dimanche soir?* » Robert hésite un peu puis s'exclame : « *Ben c'est dur de prévoir de même, longtemps de même à l'avance!* » Jules lui suggère un plat : « *Du foie avec de la macédoine? – C'est d'accord* », acquiesce Robert. Ils reprennent ensuite le même exercice pour les autres jours de la semaine. Jules inscrit les aliments qu'ils sélectionnent sur le menu de Robert et sur sa liste d'épicerie. « *Pis à part de ça, demande Jules, c'est tout? – Ça me prend du parfum!* » Jules semble surpris : « *Du parfum? – Oui*, explique Robert, *du parfum pour après le rasage. – Ah bon! OK! Ça on va aller le chercher à la pharmacie par contre, ça va coûter moins cher qu'à l'épicerie.* » Robert acquiesce de la tête. « *Alors, c'est tout?* », s'enquiert Jules. « *Oui!* », clame Robert. Jules insiste : « *Qu'est-ce que ça te prend à part de ça?* » Robert cherche ce qu'il peut bien avoir oublié, mais il ne trouve pas. Jules lui donne un indice : « *Qu'est-ce que ça te prend au début de chaque mois, qui te permet d'aller au travail? – Ah oui! Une passe d'autobus!* » Jules sourit : « *C'est ça. Et as-tu besoin également d'argent de poche? – Ben oui! – Pourquoi? – Je veux m'acheter des "running" [espadrilles] cette semaine. – OK!* », approuve Jules. Il ajoute ces items à la liste d'achats de Robert et calcule le montant que celui-ci devra retirer de son compte bancaire. Puis il lui demande : « *Où est ton chèque pour le loyer?* » Robert a

oublié. Il prend son chéquier et entreprend de rédiger son chèque mensuel. Il semble confus. Jules lui demande : « *Combien payes-tu par mois ? – Cent quelque chose* », s'essaye-t-il. Jules répète sa question : « *Combien ? – Trois cents ? – Non ! – Soixante-quinze ? – Non.* » Jules lui fournit la réponse : « *Ce ne serait pas cent soixante-cinq ? – Oui ! – C'est ça. Tu t'en viens bon, hein !* », lance Jules d'un ton ironique. Mal à l'aise, Robert se contente de hausser les sourcils. « *Et c'est payé à l'ordre de... ? – Roger Roy ! – Non*, corrige Jules, *Fondation Roger Roy.* » Robert remplit la première ligne de son chèque. Jules le fait cependant recommencer, car il a écrit 16 500 \$ plutôt que 165 \$. Un nouveau problème fige Robert lorsqu'il s'attaque à la seconde ligne du chèque. Il lève la tête et demande timidement à Jules : « *Comment ça s'écrit 165 ?* » Jules lui épelle lentement ce chiffre. Puis, il demande à Robert : « *Que vas-tu faire de ton chèque de paye ?* » Les yeux enjoués, Robert réplique : « *Je vais m'acheter des espadrilles !* » Jules avait plutôt en tête le dépôt du chèque et le retrait de l'argent. « *Bon ! enchaîne-t-il, là Robert, tu vas premièrement me déposer ça au complet, tout au complet.* » Robert semble surpris et inquiet : pourra-t-il s'acheter ses espadrilles ? Il reste coi et observe avec intérêt Jules remplir pour lui le bordereau de dépôt de la banque. Tout en écrivant, Jules l'instruit sur les transactions bancaires : « *Tu sais, c'est pas un cadeau qu'ils te font à la banque. Ils ne font que te remettre ton argent. C'est à toi ! Sais-tu combien tu as à la banque ?* » Robert ne sait pas. « *Tu as*, lui apprend Jules, *deux mille quatre cents dollars.* » Ce chiffre semble combler Robert. « *Avec ça*, poursuit Jules, *tu vas pouvoir t'acheter une laveuse et une sècheuse. Ça va te coûter à peu près mille dollars, il va t'en rester plus de la moitié.* » L'annonce de ces achats réjouit Robert : « *Quand vais-je les acheter, Jules ? – En fin de semaine. – Avec Johanne ? – Oui* », le rassure Jules. Robert devient alors fébrile : « *J'aimerais ça y aller avant afin de comparer les prix de divers magasins. – Ça*, approuve Jules, *c'est une bonne idée ça* » La rencontre est terminée. Robert salue Jules et s'empresse de rejoindre Luce, sa compagne du moment, afin de lui annoncer ses grands projets pour les prochains jours : l'achat d'une lessiveuse, d'une sècheuse et d'espadrilles.

Parallèlement à ces rencontres, les éducateurs enseignent aux locataires à faire leurs emplettes et à effectuer des transactions bancaires. Ils leur apprennent à s'orienter à l'intérieur des supermarchés, à planifier leurs achats, à interpréter les prix inscrits sur le menu d'un restaurant, à se servir d'une calculatrice, à lire les chiffres et à additionner les pièces de cinq sous, dix sous, vingt-cinq sous et un dollar, de même que les billets de deux, cinq, dix et vingt dollars. Ces nombreux apprentissages devraient éventuellement leur permettre d'effectuer leurs emplettes seuls et de contrôler leur budget.

7.7. L'ÉTHIQUE DU TRAVAIL

Les bénéficiaires s'initient aussi aux règles et aux usages du monde du travail. Leur formation porte principalement sur les quatre aspects suivants du travail industriel : le respect des horaires, l'accomplissement des tâches, le respect de la hiérarchie à l'intérieur de l'entreprise et le lexique du travail. Plusieurs bénéficiaires éprouvent de la difficulté à être ponctuels et assidus, ce qui oblige les éducateurs à revenir souvent sur ces thèmes. Les éducateurs montrent également aux bénéficiaires comment accomplir leurs tâches : trier le papier, manutentionner les paquets, balayer les planchers, décharger les camions, nettoyer les toilettes, laver la vaisselle, éplucher les légumes, vider les poubelles, coller les étiquettes, ainsi de suite. De plus, ils veillent à ce que les bénéficiaires accomplissent leurs tâches diligemment, ce qui n'est pas toujours le cas. Par exemple, Pierre prend souvent des pauses durant ses heures de travail et néglige toutes les tâches qui ont trait au nettoyage. Luce, elle, éprouve plutôt des problèmes d'attention : elle n'arrive pas à se concentrer sur son ouvrage.

Son travail est simple, mais elle n'arrive pas à bien le faire. Elle commence à coller ses étiquettes au bon endroit, puis elle les colle n'importe où, sans même s'en rendre compte. Elle n'est pas présente à ce qu'elle fait. N'importe quand, elle peut partir dans la lune, elle manque de concentration. C'est son gros défaut, elle n'est pas présente à sa tâche, pis elle n'écoute pas les consignes qu'on lui donne. Aussi, elle doit apprendre à écouter, à être à l'écoute, à porter attention à ce qu'on lui dit et à être attentive à ce qu'elle fait, à corriger seule son travail (Diane, éducatrice de Luce).

Par ailleurs, certains bénéficiaires sont indociles alors que d'autres se montrent irrévérencieux envers leurs supérieurs. Les éducateurs les rappellent à l'ordre et essaient de leur inculquer le sens du respect et de la discipline. Parmi les locataires du 5445, Pierre, Marthe, Charles, Gabriel, Jean, Louise et Carmen se comportent parfois de cette façon. À titre d'exemple, Conrad décrit ici les problèmes de discipline de Pierre.

Pierre a de la difficulté à se mettre des limites. Il va trop loin. À la brasserie, le patron a fait des blagues avec lui et il a perdu tout respect pour le patron. Il a cru que désormais, parce que le patron s'est montré un peu familier avec lui, il peut en imposer. Il ne comprend pas qu'il déborde les limites. Il se promène le nez en l'air, l'air suffisant. Il n'a plus peur du « boss ». Il se prend pour le « boss ». Il a pris trop d'assurance. Il a cessé de se comporter comme un employé et il s'est mis à lancer des boutades aux patrons. Il s'est mis à se croire important dans la boîte. Il fait à sa tête. Il se comporte comme un gérant, mais ses patrons ne vont pas le tolérer. Ils vont exiger qu'il se comporte en employé, non en patron. On ne peut pas envoyer promener un patron. T'es un employé et tu dois respecter la hiérarchie. Il doit faire ce qu'on lui dit tout de suite, sans rouspéter (Conrad, éducateur).

Finalement, les éducateurs initient les bénéficiaires au lexique du marché du travail. Ils leur révèlent le sens et la portée de mots ou d'expressions tels que standard industriel, équipement, salaire brut, salaire net, emploi, stage, impôt, fond de retraite, salaire minimum, chômage, sécurité

d'emploi, santé et sécurité au travail, employeur, consigne, tâche, syndicat, grief, pause, ainsi de suite. L'univers entier du travail leur est ainsi révélé au fil des semaines et des mois à l'aide de mots et d'expressions qui le décrivent ou qui fixent ses valeurs et ses règles.

7.8. LES LOISIRS ET LE DIVERTISSEMENT

Les adultes ne font pas que soigner leur corps, entretenir leurs habits, respecter les convenances, nettoyer leur logis, consommer des biens et travailler, ils pratiquent également des activités de loisir. L'initiation aux loisirs fait donc partie de la rééducation des bénéficiaires au même titre que l'initiation au travail, à l'autonomie résidentielle et à l'hygiène. Puisque cette initiation a été traitée au chapitre 4, nous nous contenterons ici de souligner le lien que les bénéficiaires établissent entre l'initiation aux loisirs et l'intégration à la société. Le dialogue qui suit, entre Luc et moi, témoigne à la fois de l'enthousiasme des bénéficiaires à l'égard de leurs activités de loisir et de la valeur normative qu'ils leur attribuent: la pratique des loisirs s'inscrit dans le projet global de l'insertion sociale et de l'adoption du mode de vie de la majorité.

Moi: *Depuis quand pratiques-tu des activités de loisir ?*

Luc: *Ça fait seulement trois ans.*

Moi: *Avant tu ne pratiquais pas beaucoup de loisirs ?*

Luc: *C'est ça !*

Moi: *Qu'est-ce qui s'est passé dans ta vie, il y a trois ans, pour que tu te mettes à pratiquer des activités de loisirs ?*

Luc: *J'en ai toujours eu, des loisirs, mais j'en ai plus, beaucoup plus, depuis que je suis aux Marronniers.*

Moi: *Tu aimes ça ?*

Luc: *En ce qui me concerne, plus ça va, plus ça va mieux, donc ça me rend heureux. C'est que plus ça va, plus ça avance. Et plus ça avance, plus je suis fier de moi, avec tous les progrès que j'ai faits à venir jusqu'ici.*

Moi: *Es-tu satisfait de ta vie de loisir ?*

Luc: *Oui. Jusqu'à date, j'en prends beaucoup, là. Et les animatrices là, elles trouvent que je suis pas mal bon. J'ai participé au journal, j'ai fait de la danse exercice, des jeux de société, de l'artisanat.*

Pour Luc et pour nombre de ses camarades, les loisirs ne servent donc pas qu'à se distraire ou à s'amuser, mais aussi à progresser et à se rapprocher de la collectivité, notamment en pratiquant les mêmes activités que les autres citoyens³.

3. Comme nous l'avons vu au chapitre 4, plusieurs bénéficiaires résistent malgré tout à l'insertion dans les organismes de loisir municipaux et à l'abandon du Module loisir.

7.9. LES HABILITÉS DE BASE

Les éducateurs enseignent aux locataires à lire, à écrire, à mesurer, à compter et à se situer dans le temps, ces habiletés étant indispensables à la réalisation de la majorité des tâches de la vie courante. Je ne reviendrai pas sur les apprentissages de la lecture, de l'écriture, de la mesure et du calcul, qui ont déjà été abordés précédemment. Je vais plutôt m'attarder brièvement sur l'apprentissage du temps et de ses diverses mesures. À leur arrivée au 5445, plusieurs bénéficiaires sont incapables de lire une horloge ou un calendrier et ne peuvent identifier ni le jour, ni le mois, ni l'année en cours. Certains ignorent jusqu'à leur âge et leur date de naissance. Les éducateurs s'efforcent de corriger ces lacunes de façon à ce que les bénéficiaires accroissent leur autonomie dans notre univers : rédiger un chèque, remplir un formulaire gouvernemental, régler la sonnette du réveil-matin, fixer un rendez-vous chez le dentiste, déchiffrer un calendrier, identifier le cycle des saisons, arriver à temps à son travail ou à un spectacle, ainsi de suite. Les bénéficiaires sont très fiers des progrès qu'ils réalisent sur ce plan. Je m'en suis aperçu dès le début de mon terrain, alors qu'à chacune de mes visites ils pointaient sur les calendriers suspendus aux murs de leur logis la case représentant cette journée-là. Cet exercice leur permettait de projeter une image valorisante d'eux-mêmes et de se situer d'emblée à l'intérieur du même monde et de la même temporalité que moi, l'étranger.

7.10. LA DISCIPLINE INSTITUTIONNELLE

Finalement, les éducateurs initient les bénéficiaires à la discipline institutionnelle. Par exemple, ils leur rappellent de ne pas s'exciter lorsqu'ils sont en groupe, de lever la main avant de parler, de ne parler qu'un seul à la fois, de respecter l'horaire des cours ainsi que celui des sorties, de rester calmes durant les périodes d'attentes ou lorsqu'ils se déplacent dans les corridors, de tout ranger à la fin du cours et surtout d'exécuter les consignes de l'éducateur sans rouspéter. L'acquisition de ces règles et de ces principes leur sera éventuellement d'autant plus utile qu'ils reproduisent en tout point, comme le soulignent Foucault dans *Surveiller et punir* (1975, p. 142) et Guillaume dans *Éloge du désordre* (1978, p. 70 et p. 106), les règles et les principes de la société civile et plus particulièrement celles, stratégiques, du marché du travail.

*
**

Au terme de cette longue liste d'apprentissages, qui témoigne de l'effort colossal que les bénéficiaires déploient afin de nous ressembler, la question demeure cependant entière, à savoir où cela les mène-t-il? Quelle est l'efficacité de ces apprentissages? Qu'advient-il de leur Être et de leurs écarts par rapport à Nous? Je ne répondrai pas tout de suite à ces questions, qui débordent la matière de ce chapitre, mais j'invite le lecteur à y réfléchir tout en parcourant les trois prochains chapitres qui traitent respectivement *a)* de la prestation des services de rééducation sociale, *b)* des étapes de la rééducation sociale et *c)* des cadres à l'intérieur desquels les bénéficiaires s'initient au vivre-normal.



LE MODÈLE DE PRESTATION DES SERVICES, LE PLAN DE SERVICES INDIVIDUALISÉ

*Les Centres Marronniers croient à la nécessité
d'offrir des services personnalisés dans
un contexte de planification concertée.*

(CREDO des Centres Marronniers,
février 1987)

Les bénéficiaires ne forment pas une communauté homogène. Certains savent lire et écrire, d'autres pas. Certains peuvent compter et additionner, d'autres en sont incapables. Certains sont soignés et méticuleux, d'autres souillons. Certains sont adroits et agiles, d'autres lourdauds. Certains sont intrépides et curieux, d'autres pusillanimes. Certains sont sociables et avenants, d'autres atrabilaires. La liste de leurs écarts est sans fin. Aussi le centre d'accueil propose à ses bénéficiaires de participer à chaque année à une réunion, la rencontre de plan de services individualisé (PSI), qui a pour objectif de leur permettre de se construire un plan de services adapté à leurs besoins spécifiques, tels qu'ils les définissent eux-mêmes. Le modèle de prestation de services du centre postule en effet non seulement que « chaque personne est unique, différente » (FQCRPDI, 1994, p. iii) mais aussi qu'elle « a le droit de définir ses besoins, de choisir ses aspirations et de formuler son projet de vie » (FQCRPDI, 1994, p. iii). Le plan de services des bénéficiaires n'est donc pas fixé par l'entourage mais par eux-mêmes, selon leurs préférences. Ce plan de services est réévalué annuellement à l'occasion d'une séance qui réunit le bénéficiaire, ses parents, ses éducateurs, son travailleur social ou un autre professionnel du centre d'accueil et un animateur. Le bénéficiaire y fait le bilan de l'année qu'il vient de compléter et arrête les objectifs qu'il poursuivra durant les prochains mois. Ce chapitre retrace le déroulement d'une de ces séances, alors que Luc établit en compagnie de Jacques, Socrate, Marie-Ange, Myriam, Laurence et moi son plan de services pour l'année à venir. La première section décrit les quatre phases de cette séance de PSI : I) l'arrivée des participants ; II) le bilan du bénéficiaire ; III) le bilan des autres participants ; et IV) la consécration du nouveau PSI. Puis, en conclusion de chapitre, la section suivante identifie les trois principales fonctions de ces rites annuels.

8.1. DESCRIPTION D'UNE SÉANCE DE PSI: LE CAS DE LUC

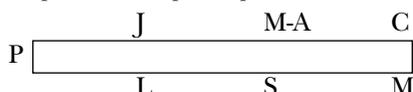
PHASE 1: L'ARRIVÉE DES PARTICIPANTS

La séance se déroule au siège social du centre d'accueil Centres Marronniers, c'est-à-dire dans un lieu coupé de la quotidienneté de chacun des participants, hormis la coordonnatrice du PSI¹. Pauline (la coordonnatrice), Marie-Ange (l'éducatrice de Luc au travail), Socrate (le psychologue

1. Selon les règlements du ministère de la Santé et des Services sociaux, le coordonnateur du plan de services « aide la personne dans la défense et la sauvegarde de ses intérêts et de ses droits et s'assure d'une certaine cohérence entre les établissements dispensateurs de services » (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 1988, p. 22).

du centre), Laurence (la mère de Luc) et moi (le chercheur-observateur) attendons autour d'une grande table rectangulaire l'arrivée de Jacques (l'éducateur titulaire) et de Luc. L'ambiance est calme et chaleureuse, les échanges réservés et urbains. Jacques et Luc arrivent finalement et se joignent aux autres. Pauline (P), l'officiante du rite, prend place au bout de la table, d'où elle dirigera les échanges entre les participants. À ses côtés siègent Luc (L), le personnage clé de la rencontre, et Jacques (J). Suivent Marie-Ange (M-A) et Socrate (S), deux participants professionnels, puis la mère de Luc (M) et moi (C), les deux personnes les plus éloignées de l'institution.

Disposition des participants à la séance de PSI de Luc :



PHASE 2 : LE BILAN DU BÉNÉFICIAIRE

Pauline inaugure la rencontre en proclamant : « *C'est le PSI à Luc, aussi vais-je lui demander de prendre la parole en premier. Quels sont tes projets pour cette année, Luc ?* » Luc inspire longuement tout en cherchant ses mots. Il semble très nerveux et anxieux. Pauline lui propose de commencer par un des cinq thèmes suivants : a) le logis ; b) le travail ; c) la famille ; d) les relations avec les autres ; e) la relation avec le chercheur. Il essaie de parler mais bégaye tellement que personne ne comprend ce qu'il dit. Il se reprend et finit par murmurer : « *Appartement.* » Il doit déménager à la résidence Leclair la semaine prochaine et l'adaptation à ce nouvel environnement à la fois l'excite et l'inquiète.

Premier thème : le logis

Pauline le relance : « *Quelle aide veux-tu dans cet appartement ?* » Luc se remet à bégayer : « *Ben... Ben... Des petites choses. Budget, pis des petits trucs pour le ménage.* » La mère de Luc approuve cette dernière suggestion : elle trouve que le logis de son fils n'est pas assez propre. « *Et pour ta nourriture, poursuit Pauline, veux-tu de l'aide ?* » Nouveau bégaiement de Luc qui finit par prononcer : « *Ça va !* » Les autres participants l'encouragent du regard. « *Et ta relation avec les autres, interroge Pauline, as-tu besoin d'un coup de main de ce côté-là ?* » Luc prend confiance, il bégaye moins. « *Non... j'ai de bonnes relations avec les autres.* » « *Bon, poursuit Pauline, revenons à TA PRIORITÉ, le logement. Y a-t-il autre chose pour l'appartement ?* » Luc hésite : « *Le ménage peut-être.* » Pauline sourit : « *Oui... mais est-ce qu'il y a autre chose pour l'appartement ?* » Luc redevient mal à l'aise. Il conclut : « *Ça va aller.* » Pauline

lui répète ce qu'il a dit jusque-là puis demande aux autres participants s'ils ont quelque chose à ajouter. Ils se déclarent unanimement satisfaits des commentaires de Luc.

Deuxième thème: le travail

Pauline lui demande alors: « *Au niveau du travail, que veux-tu ?* » Luc hausse les épaules et chuchote: « *Mon stage se termine jeudi prochain. – Que veux-tu faire après ?* », lui demande-t-elle. Luc se remet à bégayer: « *Je... Je... Je veux faire un stage dans le même domaine (les microfilms). J'aime beaucoup ça, surtout la première étape avec la microfilmeuse.* » Marie-Ange explique au groupe les difficultés de Luc durant la troisième étape de son travail: « *La troisième étape est très fastidieuse et demande beaucoup de concentration. Il a peur de faire des erreurs et l'écran le fatigue à la longue. Il vit ça avec beaucoup de stress.* » Pauline demande à Luc: « *Qu'est-ce que l'éducatrice peut faire pour t'aider ?* » Il se contente de soulever les épaules. Pauline le questionne coup sur coup sur les retards au travail, sur ses tâches et sur ses relations avec les autres employés, mais il ne répond pas. Il semble mal à l'aise: « *J'avais de la misère à corriger les erreurs... Le superviseur me demandait d'être plus attentif aux petites erreurs.* » Pauline l'interroge sur ses rapports avec ce superviseur, mais il se referme. « *As-tu autre chose à dire à propos du travail ?* » (Pauline) Luc répond en bégayant autant qu'en début de rencontre: « *Pour... Pour... Pour le travail... J'aimerais ça un moment donné euh... essayer euh... essayer euh... essayer d'augmenter ma vitesse au niveau du travail... OUI!* »

Troisième thème: la famille

« *Bon, enchaîne Pauline, ta maman est là. As-tu des choses que tu voudrais lui demander ?* » Luc hésite un moment puis bégaie: « *Je... Je... Je ne sais pas encore.* » Sa mère semble déçue de cette réponse. Pauline vient alors en aide à Luc: « *L'année passée tu t'étais donné comme défi de recevoir ta famille à souper, de même que d'aller au chalet de ton oncle. Veux-tu répéter l'expérience cette année ?* » Luc réplique cette fois sans hésiter: « *Pas tout de suite.* » Sa fermeté soudaine surprend les participants. Luc n'élabore pas plus, il semble très mal à l'aise. Jacques vient à sa rescousse: « *Le souper s'est avéré une belle réussite, mais Luc a travaillé pendant un mois afin de le préparer, à tout nettoyer et tout frotter, car il tenait à ce que tout soit parfait. Là, il veut peut-être un petit repos.* »

Quatrième thème: les relations avec les autres

Pauline lui demande s'il a des attentes envers Socrate, son psychologue. Luc: « *Ben... Plus tard, pour l'instant ben... j'en sens pas. J'en sens pas vraiment le besoin.* » Pauline vérifie ses intentions: « *Tu vas cesser tes rencontres avec Socrate ? – C'est ça. Oui!* » (Luc)

Cinquième thème : la relation avec le chercheur

Pauline semble surprise par le peu d'attentes de Luc. « *Bon, poursuit-elle, et ton rapport avec Michel... comment ça va ? As-tu des attentes ?* » Sans hésiter, Luc exprime une demande : « *Oui ! Quand sera-t-il disponible à venir me voir de temps en temps ?* » Je commençais alors la deuxième étape de mon terrain et Luc se demandait si je comptais lui rendre visite à la résidence Leclair. Sa mère me lance, pour taquiner son fils : « *Vous êtes chanceux, vous !* » Tous les participants éclatent de rire, y compris Luc. Puis, le calme revenu, je rassure Luc quant à mes projets pour les mois à venir : « *Eh bien ! C'est reparti là. On va se voir souvent cet été, Luc. Et on va aller au baseball ensemble. C'est promis.* » Luc est rassuré : il sourit.

Pauline demande alors aux autres participants s'ils veulent commenter le bilan de Luc : « *Avez-vous des questions à adresser à Luc ?* » Socrate prend la parole le premier. Il insiste sur le fait que Luc n'éprouve pas de problèmes de relations tant au travail qu'à la résidence Rosemont : « *J'aurais été surpris si Luc avait été agressif avec les autres.* » Jacques abonde dans le même sens : « *Il n'y a pas de surprises dans tout ça.* » Les autres participants acquiescent de la tête. Le bilan de Luc est terminé.

PHASE 3 : LE BILAN DES AUTRES PARTICIPANTS

Les autres participants de la séance sont à leur tour invités à brosser, selon leur point de vue respectif, le bilan de la dernière année de Luc. Pauline consulte Luc afin d'établir l'ordre dans lequel ils s'exprimeront : « *Tu commences par quoi, lui demande-t-elle, le travail, l'appartement, la famille ou n'importe quoi d'autres ? – L'appartement* » (Luc).

Premier thème : le logis

D'entrée, Jacques brosse le bilan de l'année écoulée.

L'année passée, l'argent et les tâches ménagères se voulaient ses deux priorités domestiques. Il a fait des progrès depuis. Il a amélioré son apparence. On a beaucoup travaillé sur sa buanderie et sur l'achat de vêtements. Il avait tendance à porter toujours les mêmes vêtements et à ne pas les laver. Là, ça va mieux. Il n'arrive pas encore à planifier seul ses dépenses, ni à planifier ses tâches ménagères, ni sa lessive. On travaille tout cela. Il veut apprendre. Ça va venir, mais il lui faut encore du temps. Par ailleurs, il n'a pas de problèmes de comportement avec ses voisins (Jacques).

Puis, il énumère les choses que Luc devra améliorer durant les prochains mois.

Bon ! Voyons ses besoins maintenant. Il doit apprendre à se laver seul, sans qu'on ait à le lui rappeler. Nettoyer son appartement et planifier seul ses achats aussi. Voilà ses trois priorités : apparence, hygiène et achats. À Leclair (sa nouvelle résidence), il faudra qu'on continue de le suivre sur ces trois points. À part de ça, Luc a besoin d'être soutenu et souvent valorisé (Jacques).

Pauline résume à Luc les propos de Jacques et lui demande s'il est d'accord avec ce portrait de sa vie domestique. « *Oui... c'est pas mal ça* », lui répond-il. Pauline invite alors Marie-Ange à décrire au groupe la situation de Luc au travail.

Deuxième thème: le travail

« Bon ! On passe à Marie-Ange au niveau du travail cette fois » (Pauline). Marie-Ange jette un bref coup d'œil sur ses notes puis se lance :

Ça l'a été une année importante pour Luc. Une année marquée de nombreux apprentissages. Elle a débuté par une longue attente pour le stage, durant laquelle il travailla chez Dany Caisse. Là, c'était difficile pour lui, car ils le mettaient à des tâches nécessitant de la motricité fine, où les autres performant mieux que lui. Il n'aimait pas cela. Par contre, il a fait de grands progrès au niveau de sa motricité fine, pour l'agrafage des feuilles notamment. Il apprend aussi à écrire et à dactylographier, car son travail exige ces deux habiletés. À son stage, il s'est bien intégré à son équipe de travail et il s'entend bien avec les gens où il travaille. Au travail, l'hygiène se voulait un autre gros point qu'il devait développer et il s'est beaucoup amélioré, mais il doit apprendre à continuer de soigner son apparence. Puis pour ce qui est de ses tâches, il doit apprendre à le dire lorsqu'il n'a pas compris, à parler. Dire que l'on n'a pas compris, ça ne veut pas dire que l'on n'est pas bon. Au contraire, on l'aura si on nous l'explique (Marie-Ange).

Marie-Ange parle ensuite des objectifs que Luc peut se fixer dans le domaine de l'emploi, du moins pour les prochains mois.

Il aime travailler dans l'imprimerie, mais il faudrait lui trouver un emploi avec des tâches moins complexes. Il fait une tâche très exigeante maintenant, ça le fatigue. Il faut lui trouver un contexte où ses limites seront moins handicapantes. Son stage achève et on essaie de le placer dans le domaine de la photocopie ou de la microfilmie, mais ce n'est pas facile. Il n'y a pas de place de disponible actuellement. Ces secteurs sont difficiles: les employés sont syndiqués et les employeurs demandent beaucoup de polyvalence de la part des employés, et Luc ne l'est pas. Trouver un bon milieu n'est donc pas facile. En attendant, il va donc retourner chez Dany Caisse. Là, ben on va essayer d'améliorer sa motricité fine. On va essayer de lui trouver un bon milieu (Marie-Ange).

La mère de Luc amorce alors une brève discussion durant laquelle chacun encourage Luc ou vante ses mérites. Les paroles y sont énoncées et échangées à un rythme soudainement plus rapide.

Mère: *Il va finir par y arriver.*

Marie-Ange: *Il a fait déjà beaucoup de chemin en sept mois [durée de son stage]. Puis il a beaucoup amélioré son hygiène également.*

Luc: *Là, c'est réglé!* [Il parle alors de son hygiène corporelle.]

Mère: *Ce milieu [la photocopie] lui convient. C'est bien.*

Pauline: *Où apprend-il à écrire?*

Marie-Ange: *Je le supervise et il pratique à la maison.*

Luc: *Et puis... Ben... je veux continuer.*

Pauline : *Tu mets toutes les chances de ton bord [pour devenir apte au travail], ça va t'aider.*

Luc : *Oui!*

Pauline : *Es-tu d'accord avec le portrait de ta situation au travail ? Rien à ajouter ?*

Luc : *Non ! On a fait le tour, là !* [Luc ne bégaie presque plus.]

Mère : *Je suis contente qu'il ait trouvé un milieu qu'il aime.*

Marie-Ange : *Il était très à l'aise avec les gens là-bas.*

Pauline interrompt cet intermède euphorique durant lequel le groupe s'est resserré autour de Luc afin de donner la parole à Socrate.

Troisième thème : les relations avec les autres

« *C'est à ton tour Socrate* » (Pauline). Socrate approuve de la tête et entreprend sur-le-champ de faire le portrait de Luc.

Luc s'exprime bien lorsqu'il fait quelque chose qui lui convient. C'est un point fort chez lui. Il a cependant de la difficulté à s'articuler aux pressions externes. Cette année, mon travail avec lui était centré sur l'affirmation de soi. On a recréé neuf situations où il avait des difficultés à s'exprimer; à s'affirmer : annuler un rendez-vous, se faire dépasser par quelqu'un dans une file d'attente, demander de l'aide, etc. À chaque fois, il était confronté à un stress. Il n'est pas devenu un athlète de l'adaptation, mais il s'est développé (Socrate).

Jacques commence à ce moment un second bloc de dithyrambes en glissant : « *Il a toujours travaillé ses difficultés. Il a beaucoup de volonté.* » Marie-Ange, Socrate et la mère acquiescent et narrent chacun une brève anecdote qui glorifie la détermination de Luc. Il les écoute ébloui et fier. Socrate reprend finalement le fil de son portrait en tirant une morale de ces récits.

Tout ça, ça s'accumule. La confiance acquise dans le milieu de travail se répercute sur la confiance en soi durant les interactions, dans la gestion de son logement et dans les situations publiques. Quand ça s'accumule comme ça, quand les compétences s'additionnent, la confiance générale s'accroît elle aussi. Pis là, ben ça devient fort. Son affirmation de soi s'améliore beaucoup au bout du compte. Ça l'a un puissant effet d'entraînement.

Sur ce, Socrate enfile ses recommandations pour l'année à venir.

Mais il y a encore des améliorations à faire. Aussi, je recommande le développement des habiletés sociales dans le contexte d'un groupe, ici aux Marronniers. On se retrouve un petit groupe et on crée des situations aidant au développement des habiletés sociales. De plus, Luc profiterait de faire des arts martiaux, ça l'aiderait à développer sa confiance en soi, à rencontrer son corps, à sentir sa force. Ça l'aiderait à évoluer.

Pauline se tourne vers Luc et lui demande ce qu'il pense de cette dernière recommandation : « *Est-ce que ça t'intéresse, Luc ?* » Luc semble ravi par ce projet ou par les effets qui lui sont associés : « *Oui, je veux. Parce que*

ça m'aiderait beaucoup et ça me ferait du bien. » Pauline poursuit : « *Vais-je mettre cette activité dans mon rapport des choses que tu veux faire cette année ?* » Luc accepte sans hésiter : « *Je serais prêt à faire ça.* »

Socrate amorce à ce moment une troisième discussion collective en disant premièrement aux autres participants : « *Ça va donner un bon coup de pouce à Luc* » ; puis à Luc : « *Prendre contact avec ton corps, ça va t'apporter l'unité.* » La mère de Luc semble ravie : « *Ça va lui apporter une confiance extraordinaire !* » Pauline acquiesce : « *Oui, il va s'affirmer avec son corps.* » Puis elle demande aux autres participants : « *Qui va appuyer Luc [dans la réalisation de ce projet] ?* » Jacques répond sans hésiter : « *Moi, de même que le Module loisir. On va lui trouver une école dans la communauté.* » La mère de Luc les remercie : « *C'est bien ! Ils vont lui trouver un bon endroit.* » Pauline change alors de sujet et demande à la mère de Luc de présenter au groupe son portrait de l'année que Luc vient de connaître.

Quatrième thème : la famille

« Et vous madame, quel bilan faites-vous de votre année avec Luc ? » (Pauline) La mère de Luc irradie de joie et de fierté à l'égard de son fils.

Ah ! On a vécu des choses spéciales... des sorties. Et puis comme je n'ai pas toujours le temps de le conduire chez lui, je lui donnais rendez-vous et il était toujours là à l'heure. C'est incroyable ! C'est SUPER ! Il m'étonne. Il se débrouille. Il évolue doucement mais sûrement. Il m'a même dit qu'un jour il ne serait plus déficient. Il m'étonne. Je suis très fière de lui et très contente. Il m'a reçu à souper et c'était impeccable. Il avait deux bières pour ce souper même si l'alcool est interdit à Rosemont. Le garçon était fier, la mère aussi. Il est très courageux et il exprime mieux ses émotions. C'est merveilleux ! Je le trouve SUPER mon garçon !

Luc flotte un peu sur un nuage à ce moment et ses yeux brillent comme jamais. « *C'est le "fun" !* », répète-t-il à plusieurs reprises.

PHASE 4 : LA CÉLÉBRATION DU NOUVEAU PSI

La rencontre se clôt par la célébration du succès et des progrès de Luc. Un dernier tour de table est à cette fin amorcé par Pauline. Le groupe forme à ce moment-là un cercle serré et solidaire. Chaque participant entonne à tour de rôle son panégyrique de Luc, l'un le félicitant de ses progrès, une autre de son courage, un troisième de son triomphe de ses limites et une quatrième de la réussite indubitable de ses nouveaux projets. Le tour de table complété, Socrate crie très fort : « *BRAVO LUC !* » Les autres l'applaudissent et l'acclament chacun à sa façon : « *Hourra !* », « *Tu es capable !* », « *Lâche pas !* » Luc leur répond en criant : « *HOURLA ! Et le reste va suivre ! J'apprends à dire les choses, hein !* » Tous les participants s'esclaffent de surprise puis l'applaudissent. L'unité du groupe atteint son zénith durant ces

dernières minutes de réjouissance. Pauline signale alors la fin de la réunion en demandant à Luc : « *Bon ! On a fait le tour ? En résumé, c'est quoi, Luc, le plus important pour toi ?* » Luc n'hésite pas : « *L'appartement ! Y mettre l'accent encore plus.* » Pauline veut plus de précision : « *Mettre l'accent sur quoi dans l'appartement ?* » Luc lui répond en souriant : « *Sur les choses qui me restent à travailler.* » Pauline veut une réponse plus explicite : « *Quoi en particulier ?* » Luc, toujours souriant : « *Sur le ménage.* » Pauline est satisfaite : « *Parfait ! Bon ! On a fait le tour. Merci à tout le monde. À l'année prochaine !* » Les participants se lèvent et s'attardent un peu autour de la table avant de se disperser lentement, comme s'ils avaient de la difficulté à quitter le cercle qui les unit. Chacun salue les autres et part tranquillement, avec sérénité pourrions dire. On croirait assister à une sortie de messe. Luc et sa mère quittent ensemble : ils vont fêter le triomphe de Luc au restaurant.

8.2. LES TROIS FONCTIONS DE CES RITES ANNUELS

S'il est vrai, comme l'affirment les textes officiels, que la rencontre de PSI permet de « planifier les services en fonction des besoins de la personne » (FQCRPDI, 1994, p. 47), il est par contre évident que ces besoins ne sont pas définis par celle-ci mais par son entourage. À titre d'exemples, Luc va participer encore à des cours de développement des habiletés sociales même s'il a affirmé, durant la phase II de la séance, ne plus en avoir besoin. Il va travailler chez Dany Caisse même s'il a exprimé le souhait d'aller ailleurs. L'idée de suivre des cours d'arts martiaux ne vient pas de lui mais de Socrate. Par ailleurs, même s'il prétend avoir réglé ses problèmes d'hygiène, Marie-Ange et Jacques font inscrire cet élément parmi les priorités de son nouveau plan de services. La rencontre de PSI ne sert donc pas, contrairement à ce qu'affirment les textes officiels, à faire du bénéficiaire « le maître d'œuvre de son projet d'intégration sociorésidentielle et socioprofessionnelle » (FQCRPDI, 1994, p. 41) et à lui donner l'occasion « de choisir son projet personnel » (FQCRPDI, 1994, p. 41)². Elle remplit d'autres fonctions que celles-ci, dont les trois suivantes : reconduire le statut de bénéficiaire, unifier l'équipe de rééducation et sacraliser la rééducation sociale. La phase II de la rencontre, alors que Luc dresse le bilan de ses lacunes et des points qu'il compte améliorer durant la prochaine

2. Le plan de services de Luc fut construit essentiellement à partir des recommandations des intervenants sociaux. Durant cette construction, il n'y a pas eu de discussions entre les intervenants sociaux, ni entre ces derniers et le bénéficiaire. En conséquence, le plan de services de Luc n'aurait été en rien différent si on l'avait construit en s'informant individuellement auprès des membres de l'équipe de rééducation. Cette séance répond donc à une autre finalité que celle qu'invoquent les textes officiels et sa structure de pouvoir est plus oligarchique que démocratique.

année, est consacrée à la première de ces trois fonctions. En effet, comme Guillaume le rappelle, à la suite de Foucault (1976) : « En “laissant dire le besoin”, c’est le principe du besoin qui est authentifié par le citoyen lui-même. » (1978, p. 188) En l’occurrence, en nommant ses failles et ses difficultés, Luc confirme d’entrée de jeu son besoin d’aide et se rend disponible aux services et aux programmes que les autres participants lui offriront par la suite, durant la phase III de la séance. Il reconduit son statut de bénéficiaire ou, si l’on préfère, de client du centre de réadaptation.

Par ailleurs, la rencontre de PSI accroît la cohésion de l’équipe de rééducation. Les participants travaillent en effet dans des milieux séparés et ils n’ont que peu de contacts entre eux durant l’année. La rencontre permet de surmonter provisoirement cet éparpillement et de raviver, au moins une fois par année, l’unité de l’entourage professionnel de l’usager. Un simple regard sur les échanges entre les participants est à ce titre révélateur. Au début de la rencontre, le groupe est fragmenté : chacun récite à tour de rôle son monologue, puis se tait. Cette structure s’estompe cependant à mesure que la réunion progresse et que de brèves discussions de groupe, les blocs de dithyrambes, rapprochent les participants, et ce, à chaque fois un peu plus, aussi bien les uns des autres que de Luc. La rencontre se clôt, finalement, dans une atmosphère festive qui célèbre l’unité des participants et leur engagement dans un même projet, dans un même combat : la lutte contre les tares et les limites de Luc. Les participants forment à ce moment précis, soit juste avant de se séparer, un tout solidaire et indivisible qui enveloppe le bénéficiaire et le soutient dans son entreprise³.

La rencontre de PSI a également pour effet de transformer la rééducation sociale en quête épique. En effet, à mesure que la séance progresse, le bénéficiaire comprend que l’effort qu’il déploie afin de devenir normal, afin de se purifier, fait de lui un héros mythique, un champion. Le déroulement de la rencontre illustre parfaitement ce point. Au début, alors qu’il se met à nu et que les autres le mettent à nu, Luc paraît chargé de tares et de lacunes à combler. Puis, à mesure que la rencontre progresse et que les blocs de dithyrambes se multiplient, son image s’inverse : il est de moins en moins décrit comme un raté de la norme et de plus en plus comme un lauréat, un champion qui surmonte de lourdes épreuves et franchit d’énormes obstacles. Il n’est plus quelqu’un qu’on critique, mais

3. La définition de l’amour que propose Saint-Exupéry dans *Terre des hommes* (1939) décrit parfaitement l’état d’esprit qui règne au sein du groupe à la fin de la rencontre de PSI de Luc. « Liés à nos frères par un but commun et qui se situe en dehors de nous, alors seulement nous respirons et l’expérience nous montre qu’aimer ce n’est point nous regarder l’un l’autre mais regarder ensemble dans la même direction » (Saint-Exupéry, 1939, p. 225).

quelqu'un qu'on respecte, quelqu'un dont on admire les exploits. Il est un vainqueur. Et c'est dans cette posture, soit celle de héros mythique, qu'il quitte la réunion, ragaillard et fier comme rarement il l'a été dans sa vie, impatient de poursuivre sa quête de normalité, de réaliser de nouveaux progrès et d'accumuler de nouvelles victoires, de nouvelles conquêtes. Cette transfiguration est typique, je l'ai observée chez nombre de locataires, dont Pierre, Lucien, Marjorie, Marthe, Luce, Carmen, Louise, Jean, Carl, Lucette, Robert et Luc. Je les ai tous vus revenir de leur rencontre de PSI rayonnants et débordants d'énergie, remplis de fierté pour les progrès qu'ils ont réalisés et plus déterminés que jamais à poursuivre leur quête de normalité, leur rééducation. Alors que certains ne conservent cette auréole et cet allant que pendant quelques semaines, d'autres les maintiennent pendant des mois, voire durant l'année entière.

En bref, les rencontres de PSI servent non pas à redonner aux bénéficiaires le contrôle de leur vie mais plus prosaïquement à régénérer, au moyen de procédés symboliques et imaginaires, leur engagement à l'égard du centre d'accueil Centres Marronniers et leur foi dans la rééducation sociale, notamment en authentifiant leur besoin de services, en inscrivant leur labeur dans un projet collectif et en divinisant leur mission purificatrice⁴.

4. Les chapitres 10 et 11 ainsi que la conclusion développent plus à fond les liens qui unissent la rééducation sociale aux rites de purification.



LES ÉTAPES DE LA RÉÉDUCATION SOCIALE, RELOGEMENT ET HIÉRARCHIE

Au temps « initiatique » de la formation traditionnelle (temps global, contrôlé par un seul maître, sanctionné par une épreuve unique), le temps disciplinaire a substitué des séries multiples et progressives.

(FOUCAULT, 1975, p. 161)

Comme le précisait Gilles plus haut¹, la rééducation des bénéficiaires ne se fait pas d'un bloc ou dans un temps préétabli mais plutôt de façon progressive et à un rythme indéfini, c'est-à-dire « *étape par étape – selon le rythme de chacun, selon les possibilités de chacun* » (Gilles). Aussi, le centre d'accueil dispose d'une gamme de ressources qui permettent aux bénéficiaires de progresser graduellement de la dépendance à l'autonomie résidentielle et professionnelle selon leur tempo respectif. Le présent chapitre retrace l'organisation des ressources résidentielles du centre d'accueil et les valeurs que les bénéficiaires associent à ces demeures et à leurs habitants.

9.1. RELOGEMENT ET CROISSANCE, L'ACCÈS GRADUÉ À L'AUTONOMIE RÉSIDENTIELLE

La vie ne subsiste que grâce aux accrocs faits à l'immobilité.

(CAILLOIS, 1950, p. 32-33)

Cette première section dépeint le système résidentiel du centre d'accueil et examine deux des notions qui règlent son fonctionnement, soit celles de croissance et de progrès. Gilles décrit ci-dessous les diverses ressources résidentielles du centre d'accueil, du foyer de groupe à l'appartement supervisé, la dernière étape avant l'autonomie résidentielle.

Alexandre-de-Sève

Bon ! Tu as, en premier lieu, Alexandre-de-Sève. C'est une porte d'entrée pour les cas les plus lourds en termes de comportements ou d'acquisitions. Ce sont des jeunes de dix-huit, dix-neuf ou vingt ans. Mais ce n'est pas gros ; ils sont huit bénéficiaires là et ils peuvent rester là, en théorie, à peu près un an.

Sherbrooke

Tandis que Sherbrooke et Rosemont (le 5445), ce sont deux places qui viennent en second lieu. Sherbrooke, c'est une résidence pour sept personnes. Chacun a sa chambre. Il y a deux cuisines. Ça ressemble un peu à une maison de chambres. Il y a des éducateurs vingt-quatre heures par jour. Ce sont des gens [les locataires] qui ne sont pas assez prêts pour tenir leur appartement tout seul. Leur cas est, par contre, moins lourd que celui des résidents d'Alexandre-de-Sève. Là aussi, la durée moyenne de séjour est d'un an.

1. Cf. la présentation de la Partie II.

Rosemont

À Rosemont, ce sont des gens qui ont acquis une certaine autonomie de base qui leur permet de vivre seuls dans un appartement, mais protégés. [Les éducateurs disposent d'un bureau dans l'immeuble et un encadrement est assuré vingt-quatre heures par jour.] Ils ont besoin d'apprentissages avant d'aboutir dans la vie de quartier. Plusieurs ont aussi des problèmes de comportement. À Rosemont, tu sais, ce n'est pas nécessairement des cas tranquilles, des cas faciles. Ils restent là, en théorie, de deux à trois ans. Normalement, le débouché de Rosemont, bien que ça ne se passe pas toujours comme ça, devrait être l'appartement supervisé.

Leclair

On retrouve à Leclair des gens [une dizaine de locataires, dont sept proviennent de Rosemont] qui, dans le fond, devraient être dans le supervisé, autonomes. Sauf que ce sont de vieux clients qui ont besoin de protection. [Il s'agit d'appartements regroupés, sauf que contrairement à Rosemont, les éducateurs sont moins présents.] Il va falloir que l'on maintienne des ressources comme celle-là, car ce sont des gens que tu ne peux pas laisser « lousse ». Ils sont trop avancés pour Rosemont, mais ils ont encore besoin de protection. Ceux-là peuvent rester là assez longtemps, six ou sept ans peut-être.

Supervisé

Au supervisé, ils vivent seuls et reçoivent la visite d'un éducateur à tous les jours ou à toutes les semaines, selon le rythme de chacun. Ceux-là ont assez d'acquisitions et de confiance pour vivre seuls dans la communauté. Ils peuvent suivre ce programme pendant trois ou quatre ans, facilement. Par contre, je suis à peu près sûr que si je revoyais les listes, j'en trouverais quelques-uns qui sont là depuis plus longtemps que ça. Enfin, lorsqu'ils sont prêts à être autonomes, nous fermons leur dossier à la formation résidentielle.

À ces cinq ressources, le centre d'accueil adjoint un programme de préparation à la vie résidentielle pour les bénéficiaires qui demeurent chez leurs parents. Des éducateurs se rendent chez ces bénéficiaires, qui ont pour la plupart moins de vingt ans, afin de leur enseigner les rudiments de l'entretien ménager et de la budgétisation. Les plus doués passent directement de la demeure familiale à un appartement supervisé.

Milieu familial

C'est nouveau depuis un an et demi. Moi je dis qu'il va falloir intensifier ça. Ça devrait être notre premier réflexe si nous voulons faire évoluer la personne dans son milieu naturel. Parce que Rosemont et Leclair, ce sont des places qui sont beaucoup trop chères et dont la liste d'attente est trop longue.

Les trajectoires des bénéficiaires parmi ces ressources ne sont pas uniformes et synchrones. En effet, les plus doués sautent des étapes et passent directement du milieu familial ou encore du foyer Sherbrooke à un appartement supervisé, alors que les plus inaptes ne progressent que

très lentement et par petits bonds, en effectuant de longs séjours dans chacune de ces résidences. Gilles résume ainsi le principe qui sous-tend les positions du centre d'accueil à l'égard du cheminement des bénéficiaires.

Moi : *Quel est l'objectif premier du centre d'accueil ?*

Gilles : *Développer leur potentiel, pas nécessairement de les rendre totalement autonomes. C'est d'y aller selon le rythme de chacun, selon les possibilités de chacun. T'as des bénéficiaires ici qui sont sous le service résidentiel ou le service travail depuis facilement sept, huit, dix ou douze ans. Pour d'autres, ça va prendre deux ans ou trois ans et puis pouf... ils sont en appartement autonome et ils n'ont même plus d'éducateurs qui s'occupent d'eux. Tout est possible, c'est selon chaque individu. Certains peuvent passer directement de Sherbrooke au supervisé. C'est tout le temps comme ça, tout est possible. On essaie de fonctionner selon le rythme de chacun. On vise l'autonomie, mais le potentiel n'est pas identique pour tout le monde. Il y a un grand principe, je pense, qu'il faut toujours avoir en tête : **viser le maximum, tout en restant réaliste, les deux pieds sur terre.** Il y a des limites chez nos gens puis il y a un rythme à respecter.*

D'après Gilles, ce « grand principe » s'est imposé lorsque les éducateurs ont constaté les difficultés qu'éprouvent certains bénéficiaires à s'adapter aux appartements supervisés. Le centre d'accueil devait fournir à ces bénéficiaires un cadre à leur mesure, d'où la création de la résidence les Appartements Rosemont.

Moi : *Pourquoi avoir créé Rosemont ?*

Gilles : *Parce que, pour certains, c'était probablement trop exigeant de partir de ces deux petites résidences [Alexandre-de-Sève et Sherbrooke] afin d'aller vivre dans un appartement supervisé, tout seuls dans la communauté. Parce que là-bas [au supervisé] tu es tout seul. Ton éducateur vient faire un tour à tous les jours ou à toutes les semaines, selon le rythme de chacun, mais tu as pignon sur rue. Tandis qu'à Rosemont, c'est sécurisant. Tu connais ton voisin et les éducateurs ont leur pied-à-terre dans la place. Bon, là tu peux faire évoluer ton individu. Le gros principe de base, ici, c'est : **pour évoluer, faut être sécurisé.** Tu sécurises le jeune, il prend conscience un peu plus de qui il est, de ses forces, et puis il va évoluer tranquillement. C'est un gros principe de base, mais je trouve que les gens [dans le Réseau de la santé et des services sociaux] l'oublient trop souvent.*

Ce second « grand principe » – « pour évoluer, faut être sécurisé » – s'impose également dans le récit que Jacques brosse de la genèse du 5445.

Avant on envoyait ces jeunes-là au supervisé. Imagines-tu un Luc passer directement des foyers ou du pavillon au supervisé ? Il n'y avait pas d'intermédiaires. Tu vois le décalage que ça implique. Moi, j'en rêvais de cette ressource-là. Aussi quand elle a été fondée je me suis dit : « Il faut que j'aïlle là ! Ils ont assez souffert comme ça. » Je voulais que quelqu'un du supervisé ait le courage de s'embarquer là-dedans, dans cette galère, afin d'aider à démarrer ça et de les préparer aux besoins du supervisé. On a enfin commencé à tenir compte de la clientèle qu'on possède ici. Puis ici, ils prennent de l'assurance et ils continuent à avancer un petit peu (Jacques, éducateur au 5445).

La résidence Leclaire fut inaugurée quelques années plus tard afin d'accueillir les locataires du 5445 qui n'arrivaient pas à passer aux appartements supervisés. Près d'une dizaine de locataires se trouvaient, au début de mon second séjour, dans cette situation. Sept d'entre eux déménagèrent ensemble à la résidence Leclaire. Ils étaient devenus, selon les termes de Gilles, trop forts pour le 5445 mais pas assez pour vivre dans un appartement supervisé. Jacques décrit ci-dessous la situation de ces sept locataires.

Ça ne débloquait plus. On était bon jusqu'à notre mort avec eux [ceux qui ont été relogés à Leclaire]. On n'osait plus les laisser partir au supervisé. Parce qu'on se disait : « Ce n'est pas vrai, lui, il n'est pas prêt pour s'en aller au supervisé. » Pourtant au bout de trois ou quatre ans, c'est tout ce que j'ai à lui offrir, je n'ai pas d'autres ressources. Il faut que je le dirige là, mais il n'est pas prêt à passer à une étape plus élevée où il y a moins de structures. C'est à tel point que s'il n'y avait pas eu Leclaire [créé cette année-là] j'avais personne [soit aucun des cinq bénéficiaires sous sa responsabilité] qui était prêt à partir. J'étais incapable d'envisager ces clients-là au supervisé, du moins à court terme. Je ne pense pas que Luc et Carl vont être prêts dans un an. Je ne peux pas le croire. Je les vois facilement passer un cinq, six ou même sept ans à Leclaire. Aussi je pense que ce qu'on a à leur offrir actuellement [la résidence Leclaire], c'est quelque chose qui rend efficace la structure [résidentielle] (Jacques).

Les récits de la genèse de Rosemont et de Leclaire témoignent de l'importance du relogement dans l'économie du système résidentiel du centre d'accueil. Comme le précise Gilles plus haut, le centre d'accueil est un établissement de formation, non d'hébergement : les séjours dans les résidences doivent rester provisoires, sans quoi le système résidentiel perd son sens². Les relogements sont donc associés dans ce système au *progrès* et à la *croissance personnelle*, et ils sont incontournables. De fait, dans tous les domaines, l'immobilité est incompatible avec le statut de bénéficiaire, car ce dernier est un être en croissance et en transition. Il ne peut stagner ou rester sans destination. Il doit absolument poursuivre sa route vers la société, vers la normalité et c'est ce cheminement que symbolisent les relogements. Aussi, si certains bénéficiaires se révèlent inaptes à franchir une étape résidentielle, le centre d'accueil restructure rapidement ses ressources de façon à ce qu'ils puissent poursuivre leur marche vers la société, quitte à créer de nouvelles ressources s'il le faut. Sinon l'établissement trahirait sa raison d'être : il enfermerait ces bénéficiaires dans un enclos au lieu de les insérer dans la société.

Je pense, conclut Jacques à propos de l'importance du mouvement dans le système résidentiel, qu'on n'a pas le choix à un moment donné, il faut les «relocaliser», leur faire voir de nouvelles facettes. Et moi, dans ce sens-là, je crois

2. Rappel : « J'ai toujours dit qu'on ne fait pas d'hébergement aux Marronniers. Ils viennent dans des ressources résidentielles pour apprendre puis pour en sortir. » (Gilles)

que ça prend des changements si l'on veut maintenir leur motivation et développer leur intérêt. Je pense que c'est nécessaire, si on veut qu'ils évoluent, de les faire passer à autre chose, d'être plus autonomes [soit de leur faire gravir des échelons] (Jacques).

9.2. ATTRIBUTION RÉSIDENIELLE, IDENTITÉ ET HIÉRARCHIE SOCIALE

Les locataires du 5445 associent, eux aussi, les relogements au *progrès* et à l'accès à l'*autonomie*. Partir, disent-ils, c'est grandir, c'est se transformer, c'est devenir plus responsable et plus autonome, c'est devenir plus adulte. Leur expérience au 5445 conforte cette conception du relogement. Ici, ils sont en effet devenus, pour la première fois de leur vie, des locataires, c'est-à-dire les occupants non pas d'une chambre mais d'un appartement. Thomas, qui a grandi dans les dortoirs d'un centre hospitalier, ne cesse de s'émerveiller de cette soudaine intimité, de même que du sentiment de liberté et de responsabilité qu'elle lui procure. « *C'est impossible! C'est impossible!*, répète-t-il sans cesse. *C'est un miracle! C'est grâce à Dieu tout ça [le fait qu'il puisse vivre dans un appartement] !* » Fernand et Robert, qui arrivent de la résidence Sherbrooke, se réjouissent de ne plus partager leurs repas et leurs temps libres avec d'autres bénéficiaires, dans des espaces collectifs. Ici, par contraste, ils sont chez eux, dans leur demeure, libres de décorer les murs de leur salon comme bon leur semble ou de regarder la télévision quand ils le désirent. Marjorie, elle, apprécie surtout de pouvoir sortir et entrer comme bon lui semble, sans rendre de comptes à personne, ce qui n'était pas le cas à Sherbrooke. « *Ici, précise-t-elle, on ne demande pas la permission pour sortir.* » De même, Luc et Pierre insistent, lorsque je leur demande de comparer le 5445 à leur ancienne demeure, sur la liberté et l'autonomie dont ils jouissent maintenant. « *Là, conclut Luc, je peux faire ma vie. Je peux mener ma vie! Là, je suis plus adulte. Je sens que maintenant que j'ai beaucoup moins besoin d'aide pour faire le ménage ou d'autres choses là. Je suis plus autonome.* »

Ici, affirme pour sa part Pierre, je suis plus autonome qu'en chambre. Je fais mes affaires comme je l'entends. Avant je vivais en chambre, en pension, et je n'aimais pas ça. Il fallait manger ce que la femme décidait et ce n'était jamais bon. Ici, on mange ce qu'on veut. Ce n'est pas pareil, ici (Pierre).

Mener sa vie comme on l'entend, être autonome et indépendant, c'est cela selon eux être un adulte. Aussi associent-ils spontanément le début de leur vie adulte à l'accès au logis, au statut de locataire. Louise, Marthe, Carmen, Lucienne, Luce, Lucien et Carl exposent ci-dessous leur version respective de la personne adulte et de son lien au logis, à l'autonomie résidentielle.

Je suis adulte depuis que je vis ici, depuis que je ne vis plus chez mes parents et que j'apprends à me débrouiller toute seule. Se débrouiller seul, c'est ça être adulte. Ici, j'ai pris mes choses en main. J'ai laissé mes parents de côté (Louise).

Ben, être un adulte, c'est qu'on est capable de vivre en appartement toute seule, comme ici là (Marthe).

Pour être adulte, il faut avoir son appartement, pis être autonome. Là, on peut faire sa vie (Carmen).

J'ai voulu venir ici [en appartement, au 5445] parce que je voulais être comme les autres [les personnes normales]. Les autres, ils se débrouillent tout seuls. Fait que j'ai dit : « Je veux être autonome. » Là, j'ai décidé [d'emménager dans un appartement]. J'ai dit : « Papa, je veux faire ma vie toute seule. Je ne suis pas un bébé. » [Elle avait quarante et un ans lorsqu'elle prit cette décision.] Pis je suis contente, je suis heureuse [de ma décision] (Lucienne).

Je suis adulte depuis que j'ai vingt-trois ans. À vingt-trois ans, je suis partie de chez nous [la demeure de ses parents], autonome, pis me débrouiller. J'ai dit à ma mère que j'ai le goût de me débrouiller sans mon frère qui me donne des ordres. Pis j'ai été la première à partir à part de ça, avant mon frère qui me bossait tout le temps (Luce).

Pour être adulte, il faut se débrouiller tout seul, vivre en appartement, faire mes affaires moi-même. [Autant de choses qu'il ne pouvait accomplir avant sa venue au 5445.] (Carl)

Ben là, j'ai commencé [à être un adulte] quand je me suis dit : « Bon, là, je suis en appartement [au 5445], pis je suis tout seul. » J'ai commencé comme ça [lorsqu'il a accepté de se débrouiller seul]. Pis là, je suis devenu autonome. Être un adulte, ça veut dire être autonome, faire ses choses tout seul là (Lucien).

En d'autres termes, comme l'affirme Bachelard à propos du lien qui unit le paysage aux personnages des drames lyriques, « *le cadre fait surgir le personnage* » (Bachelard, 1942, p. 50). L'environnement régulier fait apparaître l'homme régulier, l'*homme normal*. Et il est clair pour les bénéficiaires que leur prochain relogement, à Leclaire ou dans un appartement supervisé, aura le même effet sur eux : il va les rendre plus autonomes et plus adultes encore. Charles exprima cette conception du relogement de façon indirecte, en me parlant de la différence entre les éducateurs de Leclaire et ceux de Rosemont. Alors que ses anciens éducateurs lui rendaient visite presque tous les jours, ceux de Leclaire ne viennent que deux fois par semaine, ce qu'il interprète comme une marque de confiance à son égard. « *Comme ils disent au travail, m'expliqua-t-il, à force d'avoir un éducateur avec toi, tu deviens comme un enfant. Pis ça ne m'intéresse pas de devenir comme un enfant, pis d'être toujours "bâdré" par eux autres [les éducateurs].* » Autrement dit, il préfère la résidence Leclaire parce que les éducateurs y sont moins présents qu'au 5445, ce qui lui permet de se sentir plus adulte et plus autonome. « *Là-bas, m'expliqua Marthe, à propos de l'appartement supervisé où elle devait emménager bientôt, je serai plus adulte, plus autonome*

[qu'ici, au 5445].» Luc m'exprima les mêmes sentiments lorsqu'il déménagea à Leclair. Cette résidence représentait pour lui un marqueur clé de son progrès, de sa marche inéluctable vers la société, vers la normalité.

Moi, en tout cas, pour mon avenir, je suis très optimiste, très très optimiste. Un jour je vais arriver à être comme tout le monde dans la vie... la vraie vie... et ça arrive à grands pas selon moi. Ça fait huit ans que je suis aux Marronniers, et en huit ans de l'aide j'en ai beaucoup eu, et j'ai fait des progrès.

Les yeux enflammés, il me répéta à plusieurs reprises cette dernière phrase : « *Oui, j'en ai fait des progrès* », comme s'il ne se lassait pas de la dire et redire. Il était particulièrement fier de l'autonomie qu'il avait acquise, lui qui craignait tant auparavant d'affronter le monde seul, sans la protection d'un adulte. Pierre insista, lui aussi, sur son surcroît d'autonomie lorsqu'il annonça à Conrad, son éducateur au travail, son relogement dans un appartement supervisé.

Je vais déménager près de Beaubien et de Pie-IX !, lança-t-il sur un ton altier. Là-bas, je vais être encore plus autonome qu'à Rosemont, il va y avoir moins d'éducateurs qui vont venir me voir. Je suis content. Pis après un an je vais m'en aller tout seul. J'ai aimé ça Rosemont, j'y ai beaucoup appris. Maintenant, je suis prêt à être autonome.

En plus de l'accès à l'autonomie, les relogements symbolisent l'accès au prestige et au respect des autres. Ceux qui déménagent jouissent en effet d'une certaine gloire auprès des autres bénéficiaires, et notamment auprès de leurs anciens voisins qui aspirent à les rejoindre. En quittant leur demeure, les partants sont devenus, selon leurs propres termes, plus autonomes et plus adultes, et par le fait même plus FORTS qu'ils ne l'étaient auparavant. Et plus FORTS également que leurs anciens voisins. La notion de FORCE – qui est ici associée à la résidence où l'on demeure – joue dès lors un rôle central dans la vision que les locataires du 5445 ont d'eux-mêmes et de leur entourage. Ainsi, Luce me déclara quelques jours après son relogement à la résidence Leclair : « *Ça, ça veut dire que je m'améliore pis que je suis plus forte [que je l'étais auparavant, à Rosemont]*³. » Elle venait, estimait-elle, de gravir un échelon important dans la hiérarchie des bénéficiaires. Elle se fit d'ailleurs un devoir, voire un plaisir, d'annoncer cette bonne nouvelle à toutes ses camarades. Dans le même esprit, les locataires du 5445 qui déménagent dans un appartement supervisé se considèrent plus FORTS que leurs voisins qui partent pour Leclair. « *Je n'irai pas là [Leclair], moi, me confia Marjorie sur un ton hautain, car je*

3. Marthe m'exprima, quant à elle, sa fierté d'emménager dans un appartement supervisé en me demandant d'en parler dans *Le Livre*. Elle voulait que sa graduation (son succès) soit connue par le plus de gens possible. Voilà qui est fait, Marthe.

suis trop forte. » L'association entre la FORCE et la demeure est également reconnue par les autres bénéficiaires du centre d'accueil, et non seulement par ceux de Rosemont ou de Leclaire⁴. J'en prends pour exemple le dédain de Caroline, une camarade de Robert au cours de cuisine, à l'égard des appartements Rosemont : « *Moi aussi, je voulais aller aux appartements Rosemont, mais ils [les éducateurs] m'ont dit que j'étais trop FORTE pour aller là, dans des appartements regroupés. Fait que j'ai été au supervisé. Pis là je vis avec mon "chum".* » La FORCE de chaque bénéficiaire est ainsi marquée et signifiée par son appartenance résidentielle. Et c'est cette FORCE, ainsi que le prestige de chacun, que mesurent les bénéficiaires lorsqu'ils s'informent au début de chaque fête et de chaque bal de leur lieu de résidence respectif.

Partir, dans ce contexte, c'est donc aussi RÉUSSIR, relever des défis. Avoir du succès. S'élever au-dessus de soi et des autres. C'est s'accomplir, en somme. Et les bénéficiaires s'en montrent toujours très fiers. Jacques résume parfaitement, ci-dessous, l'importance des relogements et de l'ascension résidentielle dans la vie des bénéficiaires et dans leur estime de soi.

J'ai l'impression qu'ils ont besoin d'être heureux quand ils arrivent ici. Ils ont besoin de réussir un peu plus. J'ai l'impression que ce qu'ils veulent dans le fond, c'est réussir leur vie. Et de la réussir pas nécessairement heu... [de la même façon que nous]. Je veux dire grimper d'étape en étape, de passer d'ici [le 5445] à Leclaire. Nous les motivons à monter ces échelons-là et ça répond à un besoin parce que, si je pense à Carl et à Luc, ça les valorise. Ça leur donne le goût d'être (Jacques).

*
**

4. On se trouve ici en présence d'un mécanisme identitaire abondamment traité dans la littérature institutionnelle, et plus particulièrement dans les publications de Goffman (1961) et de Foucault (1975). Les extraits qui suivent donnent un aperçu du regard que pose chacun de ces auteurs sur la corrélation entre les espaces institutionnels et l'identité personnelle. Goffman : « En bref, l'assignation à une aile de l'hôpital lui est présentée non comme une récompense ou une punition, mais comme l'expression de son niveau de fonctionnement général et de son statut en tant que personne. [...] Le système des ailes illustre comment l'organisation spatiale d'un établissement peut être utilisée de façon explicite afin de façonner la conception de soi d'une personne » (1961, p. 149-150, traduction libre). Foucault : « Les disciplines en organisant les "cellules", les "places" et les "rangs" fabriquent des espaces complexes ; à la fois architecturaux, fonctionnels et hiérarchiques. Ce sont des espaces qui assurent la fixation et permettent la circulation ; ils découpent les segments individuels et établissent des liaisons opératoires ; ils marquent des places et indiquent des valeurs. [...] Ce sont des espaces [...] idéaux, puisque se projettent sur cet aménagement des caractérisations, des estimations, des hiérarchies » (1975, p. 149-150).

En définitive, le système résidentiel du centre d'accueil se déploie sur deux axes complémentaires⁵. Le premier est disjonctif : il met l'accent sur la hiérarchie des résidences et fixe la valeur de chaque bénéficiaire selon la FORCE, l'autonomie et la ressemblance aux adultes que symbolise sa demeure. Le second axe du système résidentiel est, par contraste, conjonctif et égalitariste. L'accent porte cette fois sur la mobilité des bénéficiaires et sur leur ascension continue vers l'appartement libre, l'étape ultime de la hiérarchie résidentielle, chacun étant appelé à y accéder un jour. Ainsi définis, leurs écarts de FORCE et d'autonomie apparaissent comme n'étant que temporaires : le temps et la rééducation sociale vont les effacer. Dans leur discours, les bénéficiaires alternent constamment entre ces deux axes, soulignant d'un côté, leurs inégalités actuelles et de l'autre, leur égalité virtuelle : ils sont tous en mouvement vers le haut de la hiérarchie, l'au-delà de la marge.

5. Dans *La pensée sauvage* (1962), Lévi-Strauss traite de la conjugaison au sein de toute société de processus disjonctifs (qui particularisent les groupes et les individus) et conjonctifs (qui, au contraire, unissent et unifient les groupes et les individus). Turner aboutit lui aussi à cette conclusion, sauf qu'il utilise les termes « structure » et « communitas » pour désigner chacun de ces processus : « J'infère de tout cela que, pour les individus et pour les groupes, la vie sociale est un processus dialectique qui implique des expériences successives du haut et du bas, de la communitas et de la structure, de l'homogénéité et de la différenciation, de l'égalité et de l'inégalité » (Turner, 1969, p. 97, traduction libre).

10

**LE MINIATURE,
OU LE MONDE RECONSTRUIT**

Notre but, conclut-il généralement, est d'arriver à ce que notre communauté ressemble d'aussi près que possible au milieu démocratique et libre qu'est votre voisinage, à un petit monde clos, qui soit la réduction du vaste monde extérieur où, un jour, vous reprendrez votre place.

(KESSEY, 1976, p. 71)

Le centre d'accueil Centres Marronniers accorde, comme Gilles le relève dans l'introduction de la Partie II, énormément d'importance aux cadres à l'intérieur desquels les bénéficiaires sont rééduqués. Notamment, son credo postule que les activités des bénéficiaires doivent se dérouler dans les cadres réguliers de la communauté plutôt qu'en vase clos dans de grands hospices construits « *en dehors de la ville, loin, loin, très loin!* » (Gilles) « *Nous, nous parlons, précise Gilles, de réadaptation en milieu ouvert, car le milieu naturel est, selon nous, plus propice au développement et à la réadaptation des personnes handicapées*¹. » En principe, la rééducation des locataires du 5445 se déroule donc dans « *le milieu naturel* », c'est-à-dire dans le même environnement que la majorité des citoyens, en l'occurrence le milieu urbain, au cœur de la ville et dans des équipements communautaires. Le présent chapitre va vérifier si ce principe est respecté, et le cas échéant, si l'insertion dans l'espace urbain favorise ou non l'intégration sociale des bénéficiaires. La première section est consacrée à l'intégration des bénéficiaires au tissu urbain. La seconde porte sur la différence entre le monde des bénéficiaires et le nôtre. La troisième section traite, en conclusion de chapitre, du regard que les bénéficiaires portent sur leur monde et, par ricochet, sur eux-mêmes.

10.1. L'INTÉGRATION AU TISSU URBAIN, LES POUVOIRS DE LA PROXIMITÉ ET DE LA RESSEMBLANCE

L'intégration des bénéficiaires au tissu urbain passe en tout premier lieu par l'habitat, c'est-à-dire les édifices où ils demeurent, travaillent et se récréent. Par exemple, alors que l'hospice établi d'emblée, ne serait-ce que par son imposante architecture, une discontinuité avec le milieu ambiant, l'immeuble régulier dénote une continuité avec ce même milieu et, par extension, une appartenance à une même communauté, à une même humanité. Autrement dit, et cette règle sans cesse citée dans le milieu de la déficience intellectuelle, *celui qui habite une demeure semblable à la mienne*

-
1. Le Centre de services en déficience intellectuelle Mauricie-Bois-Franc (CSDI M/B-F) résume bien ce postulat lorsqu'il affirme dans une publication datant de 1995, à propos de l'intégration sociale : « L'intégration des personnes présentant une déficience intellectuelle passe, dans un premier temps, par l'intégration physique dans la société, première condition pour leur permettre d'être en situation d'interaction avec les membres de la communauté. Le défi, par la suite, consiste à réduire les obstacles environnementaux à leur intégration sociale » (CSDI M/B-F, septembre 1995, p. 11).

*est mon semblable, mon pareil*². En accord avec cette règle, le centre d'accueil a choisi de disperser ses bénéficiaires dans des immeubles réguliers où ils vivent en compagnie de non-bénéficiaires, auxquels ils se fondent, ou dans de petites résidences institutionnelles qui, comme c'est le cas à Rosemont et à Leclaire, respectent les dimensions et l'apparence des immeubles voisins. Aucune inscription ne signale la vocation institutionnelle de ces résidences ou encore le statut de leurs habitants. Ce sont, du moins en apparence, des immeubles semblables aux autres et, par extension, leurs résidents sont des citoyens comme les autres³. Gilles, un des administrateurs du centre, est particulièrement fier de ce mimétisme :

Écoute, en trente ans, nous avons desservi près de 1700 à 1800 personnes, pis toute cette énergie qui a été mise par les deux directeurs, Roger Roy et Marie Gervais, si ça avait été avec une vieille mentalité t'aurais eu un immense édifice ici, une institution sensationnelle [avec une architecture impressionnante], mais là c'est [l'institution] pas palpable, ce n'est pas visible (Gilles).

La présence de locataires non bénéficiaires dans l'immeuble contribue, elle aussi, comme il fut déjà souligné dans l'introduction, à normaliser le 5445 ou, si l'on préfère, à le rendre invisible. Hélène, une des éducatrices du 5445, précise à ce sujet :

Ici, dans le bloc, il y a quand même quatre appartements où c'est des personnes normales qui habitent. Bien, c'est comme le voisin, c'est comme quand ils sont chez eux, chez leurs parents. Ici, ils sont comme chez leurs parents tout en étant dans leur appartement. Aux Marronniers, ils sont comme dans leur famille. Ils ne vivent pas qu'ils sont à part, différents des autres. Ici, c'est pas comme une cage de gens mis à part, loin (Hélène).

Le nom de ces immeubles et de ces résidences, de même que celui du centre d'accueil, témoignent eux aussi, au niveau cette fois de la toponymie, de l'effort déployé par les gens du centre d'accueil afin d'intégrer

-
2. Dès sa création, le Centre des Marronniers affirma sa volonté de se faire le plus invisible possible afin de ne pas trahir l'identité de ses bénéficiaires et, par le fait même, compromettre leur intégration à la communauté : « Étant donné que tout travail auprès de ces jeunes est structuré en fonction de leur intégration dans une société dite de "normaux", il serait illogique de les paralyser dans leur évolution sociale en les stigmatisant comme faisant partie d'un centre de déficients mentaux ayant déjà été traités pour troubles majeurs du comportement. D'ailleurs, pour la clientèle du Centre des Marronniers, passer incognito répond à une exigence générale et signifie déjà une appartenance à la communauté » (Centre des Marronniers, 1971, p. 2).
 3. Caillois, dans *Le mythe et l'homme* (1938), pages 89, 127, 131 et 141, et Lévi-Strauss, dans *La pensée sauvage* (1962, p. 300), ont tous deux abondamment traité de l'utilisation du mimétisme et de la contiguïté, soit les deux procédés que nous venons de décrire dans le cas des résidences Rosemont et Leclaire, afin d'établir une continuité entre des éléments disjoints ; à savoir, dans le cas qui nous concerne, afin d'établir une continuité entre deux résidences institutionnelles et les immeubles de leur quartier.

le plus possible les demeures des bénéficiaires au paysage urbain. Hélène affirme cette volonté dans le cas du centre d'accueil Centres Marronniers ainsi que de la résidence Rosemont :

Moi : *Pourquoi avoir choisi le nom Marronniers ?*

Hélène : *Le nom Marronniers vient tout simplement de la petite avenue des Marronniers. Il y a une allée de marronniers de chaque côté de la toute petite avenue, c'est tout simplement ça.*

Moi : *Ici aussi [Rosemont], la ressource porte le nom de sa rue.*

Hélène : *Oui ! C'est ça. On essaie que ce soit le plus inséré dans la société où on est, dans le quartier où on est.*

De même, les résidences Leclair et Sherbrooke ainsi que les immeubles Pie-IX et Henri-Bourassa ont, eux aussi, hérité du nom de la rue ou du boulevard qu'ils bordent. Et comme l'évoque Hélène dans sa dernière phrase, où elle associe l'emprunt des noms de rue au désir de s'insérer dans l'espace urbain, ces homonymies remplissent non seulement une fonction pratique – elles facilitent le repérage des immeubles – mais aussi, voire surtout, une fonction symbolique ou mimétique : la communauté de nom créant une parité ou une continuité entre l'immeuble et son environnement immédiat, la rue et ses édifices. La figure de rhétorique utilisée ici pourrait se résumer comme suit : en adoptant le nom du tout (soit le nom de la rue que longe un ensemble de bâtisses), la partie (en l'occurrence, la résidence institutionnelle) confirme à la fois son intégration dans ce tout et sa similitude avec les autres parties du tout (soit les bâtisses voisines). Autrement dit, comme dans le symbolisme de la magie, ici « **le semblable produit le semblable** » (Mauss, 1950, p. 65)⁴, et ce principe s'applique aussi bien au nom des demeures qu'à leur façade.

L'intégration des bénéficiaires au tissu urbain s'étend, par-delà la demeure, à tous les autres secteurs de la vie courante, et notamment à ceux du travail et des loisirs. De fait, plusieurs d'entre eux travaillent ou font des stages dans des entreprises du milieu, seuls ou en compagnie de un ou deux camarades. Ces séjours, qui varient de trois à douze mois, permettent à ces bénéficiaires, d'une part, de fréquenter « *de vrais travailleurs* » (Conrad) et d'autre part, de se confronter à « *de vraies conditions de travail* » (Conrad). Par ailleurs, les bénéficiaires qui travaillent ou qui font des stages dans des ateliers ségrégués – les Centres de travail adapté (CTA) – ne sont pas, contrairement à ce qu'on serait porté à croire, complètement coupés de la communauté. En effet, les ateliers (CTA) dans lesquels ces bénéficiaires évoluent ne sont pas situés à la périphérie de la ville mais

4. Caillois utilise aussi cette formule dans *Le mythe et l'homme* (1938), lorsqu'il traite des pratiques incantatoires. « Il reste, affirme-t-il, l'immense domaine de la magie mimétique selon laquelle le semblable produit le semblable et sur quoi toute pratique incantatoire est plus ou moins fondée » (1938, p. 124-125).

plutôt dans des parcs industriels, soit au cœur de l'activité manufacturière. Par surcroît, leur architecture se marie parfaitement à celle des ateliers et des manufactures qui les entourent. Ce sont, de ce point de vue, des ateliers comme les autres, sans traits distinctifs majeurs⁵. Enfin, leurs employés et leurs stagiaires se mêlent deux fois par jour aux autres travailleurs dans les transports publics alors que, comme eux, ils se rendent au travail ou retournent à la maison. Au total, ces trois éléments contribuent à créer une certaine continuité – à l'aide d'un jeu complexe d'associations par proximité et par ressemblance semblable à ceux que décrit Mauss dans son *Esquisse d'une théorie générale de la magie* (1950, p. 57) – entre ces bénéficiaires et les autres travailleurs, et ce, en dépit de leur ségrégation mutuelle.

Les bénéficiaires s'initient, par ailleurs, aux loisirs dans un cadre qui se situe à mi-chemin entre l'enfermement institutionnel et l'insertion dans les Services de loisir municipaux⁶, à savoir le Module loisir. En effet, même s'il est un service de loisir institutionnel, le Module tient ses activités à l'intérieur des mêmes établissements – les centres de loisir et les complexes sportifs municipaux, les salles de quilles paroissiales, les bains publics, les parcs de quartier, etc. – et utilise les mêmes équipements que les autres services de loisir de la communauté, dont les Services de loisir municipaux. Autrement dit, ses usagers fréquentent les mêmes lieux et pratiquent à peu près les mêmes activités que tout le monde, mais à l'intérieur de ligues et de programmes conçus spécialement pour eux⁷. Les associations par contiguïté et par ressemblance l'emportent donc de nouveau – comme dans le cas des résidences et des CTA – sur la relation directe à l'Autre et le partage d'une même réalité, d'un même univers. L'utilisation des installations et des équipements collectifs ne représente toutefois, selon Gilles, qu'un premier pas vers la communauté, qu'un premier rapprochement, l'étape suivante étant l'intégration aux Services de loisir municipaux. Aucun des locataires du 5445 n'entrevoit cependant, au moment de mon séjour, de réaliser ce saut dans un proche avenir.

En bref, les cadres à l'intérieur desquels évoluent les locataires du 5445 sont très souvent – à l'image de la résidence Rosemont, de RAMI et du Module loisir – des milieux ambigus, qui à la fois les intègrent au tissu urbain et les séparent des autres citadins, tout en établissant sur le plan symbolique une continuité entre eux et le monde extérieur. Dans la section 10.2, nous porterons notre attention sur les traits qui isolent ces cadres du monde profane, c'est-à-dire notre monde.

5. Par exemple, seule l'inscription CTA sur l'enseigne plantée à l'entrée de RAMI permet d'identifier la vocation institutionnelle de cette entreprise.

6. De fait, tous les milieux adaptés partagent cette dualité.

7. Cf. plus haut, chapitre 4, section 4.3.

10.2. LES SIMULACRES ET LA CRÉATION D'UN AUTRE MONDE

*La copie est une image douée de ressemblance,
le simulacre une image sans ressemblance.*

(DELEUZE, 1969, p. 297)

Comme nous venons de le voir, les locataires du 5445 évoluent presque toujours dans des cadres spéciaux communément appelés « *milieux adaptés* » : la résidence institutionnelle, le Centre de travail adapté, le Module loisir, le Service de formation et de croissance personnelle. Comme leur nom l'indique, ces milieux sont à la fois construits sur le modèle des cadres conventionnels et adaptés aux caractéristiques des bénéficiaires. Pris ensemble, ils forment un monde parallèle qui se distingue du nôtre – soit le monde profane (Caillois, 1950) – à la façon, pour reprendre les termes de Deleuze (1969), du simulacre plutôt que de la copie⁸. Dans les pages qui suivent, je décris les traits distinctifs des milieux qui forment le noyau de ce monde parallèle : la résidence, les contextes de travail, les salles de cours et les centres de loisir.

10.2.1. LA RÉSIDENCE ROSEMONT, LA « DEMEURE ADAPTÉE »

Goodman affirme dans son essai « Words, Works, Worlds » (1978a) qu'un nouveau monde est créé chaque fois qu'on modifie ou altère de façon significative un monde déjà existant. Ce procédé serait même, selon cet auteur, à la source de tous les mondes, de toutes les genèses. « Les nouveaux mondes sont toujours créés, affirme-t-il, à partir de fragments de mondes déjà existants ; toute construction est par essence une reconstruction » (1978a, p. 6, traduction libre). Quelle que soit sa justesse pour l'ensemble des mondes, ce constat s'applique parfaitement aux milieux où vivent les bénéficiaires : ils s'inspirent tous de cadres déjà existants. Dans cette sous-section, je dépeins les principales modifications que le centre d'accueil a apportées à l'immeuble conventionnel afin de l'adapter aux capacités des locataires du 5445.

8. J'utilise les notions de *simulacre* et de *copie* en leur donnant le sens que leur attribue Deleuze dans *Logique du sens* (1969) : « Les copies sont possesseurs en second, prétendants bien fondés, garantis par la ressemblance ; les simulacres sont comme les faux prétendants, construits sur une dissimilitude, impliquant une perversion, un détournement essentiels » (1969, p. 295-296). Foucault (1973) et Tournier (1994) utilisent, aussi, cette polarité afin de situer respectivement, le premier la peinture face au réel, le second l'œuvre d'art face à la photographie médiatique.

Selon Goodman (1978a), les êtres humains ont principalement recours à cinq procédés lorsqu'ils veulent créer de nouveaux univers : a) l'introduction d'ajouts à un ensemble déjà existant ; b) l'attribution d'un nouveau sens à des éléments anciens⁹ ; c) la réorganisation des éléments d'un ensemble ; d) l'élimination de certains éléments ; e) la déformation d'éléments significatifs¹⁰. Un bref examen révèle que ces cinq procédés ont contribué à la création de la résidence Rosemont. Par exemple, la vie communautaire à l'intérieur de l'immeuble¹¹ (procédés b et c) entraîne une modification de l'espace domiciliaire usuel – dont l'utilisation des escaliers, des paliers, du jardin et des logis à des fins conviviales – et des liens sociaux habituels entre voisins – la division des locataires en clans qui se jalourent et se méprisent n'est pas coutumière dans le milieu urbain. En outre, les locataires du 5445 ne sont pas les uns pour les autres que des voisins ou des camarades de passage, mais des compagnons de vie qui se connaissent depuis longtemps et qui se fréquentent ailleurs, que ce soit au travail ou durant des activités de loisir (procédés b et c). Cette continuité contraste avec la fragmentation du tissu social de la société contemporaine.

Sur un autre plan, la réduction des loyers (procédé e) confère elle aussi un statut distinctif au logis des bénéficiaires : elle fait de lui un lieu spécial. Sans cette diminution, la majorité des bénéficiaires ne pourraient payer leur loyer et vivre en appartement. Pierre, par exemple, me signala ce point quelques semaines avant son départ pour un appartement supervisé, dont le loyer serait fixé selon les taux réguliers : « *Ici, se lamenta-t-il, je paye cent cinquante-six par mois, là-bas ce sera deux cents quatre-vingt dollars par mois, pour un deux et demi, comme ici.* » Pierre est l'un des seuls locataires du 5445 à pouvoir absorber sans trop de difficultés cette augmentation, car il a un emploi dans une brasserie. Luc, qui n'était que stagiaire, demanda à sa mère de payer l'augmentation de loyer, soixante dollars par mois, qui lui fut imposée à Leclair, où les loyers se situent à mi-chemin entre ceux de la résidence Rosemont et ceux des appartements supervisés. Dans le même ordre d'idées, plusieurs locataires portèrent plainte lorsque le centre décida de fermer la buanderie de l'immeuble (procédé e). « *Pauvres de vous,* leur lança avec sarcasme Johanne, l'éducatrice en poste

9. Zumthor (1990, p. 74) utilise le terme « refonctionnalisation » afin de décrire ce procédé. Godelier (1977) en fournit un bon exemple dans ses analyses de l'empire inca : « Les anciens rapports de parenté et les anciens rapports politiques villageois et tribaux, sans changer de forme ni de structure, avaient désormais changé de fonction puisqu'ils étaient chargés de faire fonctionner un mode de production nouveau » (Godelier, 1977, p. 245).

10. La parodie, par exemple, opère de cette façon.

11. Cf. plus haut, chapitre 1.

durant les fins de semaine, *vous allez devoir faire comme tout le monde* (utiliser les buanderies publiques). » Privé de sa buanderie, leur immeuble devenait soudainement trop régulier à leur goût. Pour ce qui est de l'ameublement, les logis du 5445 sont tous équipés (procédé *a*) d'une table, de chaises, d'un divan-lit, d'une poubelle, d'une commode, d'un réfrigérateur, d'une cuisinière, d'une bouilloire et d'un grille-pain, de sorte que les bénéficiaires puissent y vivre convenablement dès leur arrivée – car la plupart d'entre eux ne disposent à ce moment d'aucun mobilier ni d'aucun appareil domestique. L'achat de ces objets et de ces appareils fait d'ailleurs partie des priorités des locataires durant leur séjour au 5445. Ils rêvent tous du jour où ils vivront enfin dans leurs affaires, dans leur mobilier, comme tout le monde.

La différence la plus importante entre le 5445 et les immeubles avoisinants reste cependant la présence continue d'éducateurs à l'intérieur de ses murs, jour et nuit, tous les jours de la semaine (procédé *a*). Les éducateurs sont en effet la pierre angulaire de cette ressource et de la vie domestique des locataires. Sans leur présence, sans leur soutien, tout s'écroule, il n'y a plus de logis adapté, plus de 5445, plus de Luc, de Carl, de Marthe et des autres qui vivent en appartement et qui se disent locataires, et ceux-ci sont les premiers à l'admettre. Comme le résume Luce, un fil d'angoisse dans la voix : « *Sans éducateurs ? Ben, je serais dans la misère, Michel !* » Tout comme ses voisins, elle a besoin des éducateurs pour gérer son argent, pour effectuer ses emplettes, pour payer ses comptes fixes, pour entretenir son logis, pour ranger ses objets, pour lessiver ses vêtements, pour préparer ses repas, pour réparer sa bicyclette, pour planifier son déménagement, pour signer son bail, pour prendre une assurance, pour rédiger ses déclarations de revenu, pour s'inscrire aux programmes d'exemption d'impôt pour les personnes handicapées, pour s'inscrire à l'aide sociale ou à l'assurance-chômage, pour ouvrir un compte dans une institution bancaire, pour rédiger des chèques, pour régler ses conflits avec ses voisins, pour renouveler sa carte d'assurance-maladie, pour fixer ses rendez-vous chez le médecin et pour se rendre au CLSC¹². Sans les éducateurs, aussi bien dire sans un logis adapté, elle et ses voisins ne seraient plus en mesure de vivre en appartement : ils vivraient dans l'espace d'un autre, leurs parents ou une famille d'accueil, plutôt que dans le leur, leur logis du 5445. Ils perdraient alors leur statut de locataires, et la liberté qui s'y rattache, pour redevenir des enfants ou des pensionnaires.

12. Cf. plus haut, chapitres 6 et 7.

10.2.2. LE « TRAVAIL ADAPTÉ » OU LA MÉTAPHORE MANQUANTE

Les locataires du 5445 sont soumis dans le cadre de leur travail à des contraintes et à des exigences particulières (procédé *e*), et ce, qu'ils œuvrent dans un milieu de travail régulier ou dans un centre de travail adapté : ils ne sont jamais traités de la même façon que les autres travailleurs en raison de leur faible productivité¹³. Leur travail échappe donc aux lois du rendement et de la rentabilité (procédé *d*) pour satisfaire une autre finalité (procédé *b*), celle de l'appartenance sociale et du respect des usages¹⁴. Et le fait que certains soient salariés plutôt que stagiaires ne change rien à cela. Les quatre sous-sections qui suivent mettent en évidence la fonction rituelle du travail des bénéficiaires dans quatre contextes distincts : *a*) les stages dans les milieux réguliers ; *b*) les stages dans les milieux adaptés ; *c*) les emplois dans les milieux adaptés ; *d*) les emplois dans les milieux réguliers.

a) Les stages dans des milieux réguliers, le cas de Luce

Luce travaille depuis un an, à titre de stagiaire, dans une manufacture de lingerie féminine. Voici comment Diane, son éducatrice, évalue la qualité de son travail.

Luce n'est pas très forte. Elle n'arrive pas à bien remplir son job même si ce dernier est très simple. Il s'agit du type d'emploi le plus simple que l'on puisse trouver et elle ne « performe » pas bien. Elle est assez limitée sur le plan de l'emploi. Ça fait sept ans qu'elle est rattachée à nos services et ça n'a pas progressé. Son gros défaut, c'est son manque de concentration. Elle n'écoute pas ce qu'on lui dit et n'est pas attentive à ce qu'elle fait. N'importe quand elle peut partir dans la lune. Elle doit apprendre à corriger son travail. Elle fait trop souvent des erreurs d'étiquetage. Elle commence à coller ses étiquettes au bon endroit, puis elle les colle n'importe où sans même s'en rendre compte. Elle n'est pas présente à ce qu'elle fait. Elle est irrégulière. Et puis elle se tanne et décroche souvent aussi. Elle s'absente souvent (Diane, éducatrice de Luce au travail).

On serait, à priori, porté à croire qu'aucune entreprise n'accepterait de garder une telle employée. Pourtant, comme nous l'avons vu au chapitre 2, les dirigeants de cette manufacture tiennent à la garder le plus longtemps possible, car elle ne leur coûte rien (procédé *d*) et elle accomplit de bon gré une besogne que boudent les autres travailleurs.

13. Telle est la situation non seulement des locataires du 5445 mais de la majorité des bénéficiaires du centre d'accueil : « *Le niveau de compétence de nos travailleurs baisse continuellement. Tout le monde le constate mais on ne sait pas pourquoi.* » (Willy, directeur général d'un CTA) « *Avant RAMI c'était un lieu de passage. Leur séjour durait en général entre deux et trois ans. Puis, on les acheminait vers le marché du travail. Mais maintenant la clientèle s'est alourdie. Elle s'est stabilisée. Maintenant, c'est du long terme* » (Juliette, éducatrice à RAMI).

14. Edgerton (1967) a souligné les liens qui unissent le travail, l'appartenance sociale et l'estime de soi.

Le patron, ici, citais-je plus haut, il veut la garder. Elle représente pour lui une bonne main-d'œuvre, une main-d'œuvre docile et gratuite en plus (Diane, éducatrice de Luce).

Pis sur le plan du salaire, les Marronniers lui donnent 21,83 \$ par semaine comme allocation de transport. Avec son bien-être social, ça lui fait presque l'équivalent du salaire minimum [soit le salaire qu'elle gagnerait si elle était employée] (Diane, éducatrice de Luce).

En d'autres termes, son travail devient économiquement rentable – donc significatif pour l'entreprise – seulement s'il n'est pas rétribué, aussi bien dire seulement s'il échappe aux règles de l'emploi.

Le centre d'accueil adapte également l'horaire de Luce en ne la faisant travailler que quatre jours par semaine (procédé *d*). Comme le note Gilles, cette pratique se généralise de plus en plus parmi les bénéficiaires qui éprouvent des difficultés à s'adapter au monde du travail.

Ça fait longtemps qu'on se dit que pour une partie de la clientèle, peut-être 10 % ou 13 % de la clientèle, ça a beau être des déficients avec théoriquement du potentiel, ils ont tellement de problèmes d'adaptation qu'ils n'évoluent pas. Ils ont besoin d'un milieu de travail où on les prend à leur rythme. S'il [le bénéficiaire] est capable de donner seulement un avant-midi par jour, il donnera juste un avant-midi par jour. Nous lui donnerons d'autres programmes complémentaires [pour le reste de la journée]. C'est ce qu'on fait en réadaptation sociale [encadrer les bénéficiaires qui ne travaillent pas tous les jours de la semaine]. Nous avons plusieurs programmes qui sont plus alléchants pour certains individus que d'aller dans une manufacture de 9 à 5 (Gilles, un administrateur).

Luce, elle, suivait le lundi matin un cours d'éveil corporel (natation ou « stretching », selon la période de l'année) et un cours d'hygiène le lundi après-midi (procédé *a*).

b) Les stages dans les milieux adaptés, les cas de Luc et de Carl

Luc travaille chez Caisse inc., un plateau de stages associé au centre À la Croisée, en attendant que son éducatrice lui trouve un plateau de stages dans un milieu de travail régulier, alors que Carl accomplit, lui aussi à titre de stagiaire, des travaux d'entretien sanitaire dans l'édifice de À la Croisée. Tout comme Luce, Luc ne travaille que quatre jours par semaine (procédé *d*). Le lundi, il participe toute la journée à un atelier de maturité vocationnelle (procédé *a*). Carl, lui, ne travaille que trois jours et demi par semaine. Le jeudi matin, il suit un cours de vie économique; le vendredi matin, un cours de communication; et le vendredi après-midi, il participe à un atelier de maturité vocationnelle.

Selon Valérie et Esther, deux éducatrices de À la Croisée, Luc et Carl sont d'excellents travailleurs, du moins dans le cadre d'un CTA. D'une part, disent-elles, ils se montrent attentifs aux consignes de leurs supérieurs et

de l'autre, ils accomplissent avec soin les tâches qu'on leur confie. Cependant, leur lenteur, leur extrême lenteur devrait-on dire, ainsi que leur incapacité à prendre des initiatives et à planifier leurs tâches, les disqualifient d'emblée du marché de l'emploi.

Luc est, de façon générale, très compétent. Il est juste lent et ne prend pas d'initiatives. À part de ça, ça va (Valérie, éducatrice à À la Croisée).

Mon équipe est performante [Carl en fait partie]. Ils pourraient offrir leurs services à l'extérieur. Ils savent faire toutes leurs tâches [d'entretien sanitaire]. Ils pourraient répondre aux critères de performance de l'extérieur. Seule leur lenteur pourrait poser problème. Pour nous, c'est la qualité de l'ouvrage qui prédomine et à ce niveau, ils sont très forts. Je les pars en début de journée et ils roulent de façon très autonome par la suite (Esther, éducatrice à À la Croisée).

En fait, tant qu'ils restent stagiaires, c'est-à-dire tant qu'ils ne reçoivent pas un salaire (procédé *d*), leur lenteur ne pose pas de difficultés à leurs employeurs. Ces derniers peuvent se concentrer, comme le souligne Esther, sur « la qualité de l'ouvrage » plutôt que sur sa durée, celle-ci n'étant plus associée à un coût comme c'est habituellement le cas.

Pour le patron [de Caisse inc.], comme presque tous les employés sont stagiaires, la main-d'œuvre est gratuite. Présentement, tous sont stagiaires. Alors Luc n'a pas de salaire. Sa rémunération, c'est 43,66 \$ par deux semaines ; c'est son allocation de transport (Valérie, éducatrice à À la Croisée).

Carl n'est pas salarié [à À La Croisée]. Il ne reçoit qu'une allocation de transport de 43,66 \$ par deux semaines. Ils sont considérés stagiaires et ont droit au B.S. [l'aide sociale]. Eux, ils vivent le 43,66 \$ comme une paye et non comme une allocation (Esther, éducatrice à À la Croisée).

Par ailleurs, Carl et Luc seront sans doute appelés, tout comme Luce, à travailler à titre de stagiaire durant plusieurs années encore avant d'accéder au salariat, s'ils y arrivent jamais (procédé *b*)¹⁵.

c) Les emplois dans les milieux adaptés, les cas de Marthe et de Jacques

Marthe et Jacques travaillent tous deux dans un CTA, Marthe à RAMI et Jacques à L'Essor. Ils sont payés au salaire minimum et travaillent trente-cinq heures par semaine. Leur emploi étant permanent, ils jouissent d'une plus grande stabilité que leurs camarades qui font des stages ou qui travaillent dans des entreprises régulières. Voici le portrait que Juliette et Willy, une éducatrice et un administrateur, brossent de RAMI et de L'Essor.

15. Le déplacement – ou si l'on veut, la refunctionalisation (Zumthor, 1990) – consiste ici à faire d'un moyen (les stages de formation) une fin (un mode de vie).

RAMI est un CTA, sa vocation est à la fois économique et sociale. La production doit rendre l'entreprise viable tout en reposant sur un personnel composé de personnes handicapées. Les salaires des employés sont subventionnés par l'OPHQ [procédé a]. Sans ces subventions, l'entreprise ne survivrait pas, car notre clientèle se compose de bénéficiaires qui ne sont pas capables de s'intégrer au marché du travail régulier. Ils sont productifs mais non compétitifs [car trop lents et trop dépendants – procédé d]¹⁶ (Juliette, éducatrice à RAMI).

L'Essor est un CTA. Ce statut fait que le salaire de nos employés est payé par l'OPHQ [procédé a]. Sans cette aide, notre entreprise ne serait pas rentable, pas viable (Willy, administrateur à L'Essor).

Sans les subventions de l'OPHQ, RAMI et L'Essor ne pourraient donc pas poursuivre leurs activités, leurs employés n'étant pas assez productifs. Les CTA se distinguent également des entreprises régulières par leur laxisme sur le plan de la discipline et de l'assiduité. Ainsi, le centre RAMI se montre, selon Juliette, très tolérant à l'égard non seulement de la lenteur de Marthe mais aussi de sa nonchalance et de son indocilité.

Marthe a de graves problèmes de retard. Et il y a les absences aussi. On est un milieu très tolérant à l'égard des absences. On essaie d'améliorer ça chez nos employés plutôt que de les renvoyer [procédé b]. On est un peu « maman fonfon ». Et puis elle s'est mise récemment à mal travailler et à développer de mauvais rapports avec son contremaître, qu'elle envoie promener [procédé b]¹⁷. Elle est dans une passe de je-m'en-foutisme parce qu'elle ne veut plus travailler le soir (Juliette, éducatrice à RAMI).

La tolérance de L'Essor à l'endroit de Jacques va plus loin encore, alors que ses patrons supportent non seulement la lenteur de son travail mais sa totale improductivité. Ses supérieurs le laissent vagabonder dans l'atelier à longueur de journée, sans raison ni but, à l'écart des autres, car il n'arrive pas à faire autre chose que de vider les poubelles et balayer le plancher, ce qui ne l'occupe que sur de courtes périodes.

Ça fait neuf ans que Jacques est ici, mais il ne fait pas l'affaire. On le tolère pour des raisons humanitaires, car où serait-il, s'il n'était pas ici ? On le tolère pour des raisons sentimentales. Il n'est tout simplement pas productif [procédé d]¹⁸. Il est lent, très lent. C'est à peine s'il peut sortir les poubelles, et pourtant il est un des plus anciens de la boîte. Il n'est pas très dégourdi. Il est très dépourvu. Ah oui ! Jacques est un cas spécial, même ici on lui fait une faveur en le gardant. Il ne prend jamais d'initiatives à part de cela [procédé d]. Il peut passer une journée à sortir les vidanges ou à balayer un coin de plancher. Il n'a aucune motivation.

16. Les employés de RAMI ne sont donc pas soumis aux standards de productivité réguliers.

17. Les bénéficiaires ne sont pas soumis aux mêmes règles disciplinaires qu'ailleurs, où l'absence du travail et l'insubordination ne sont pas tolérées.

18. La productivité n'est pas retenue, ici, comme critère d'embauche.

*Il est la seule personne depuis neuf ans, depuis la fondation des ateliers L'Essor, qui est toujours restée au salaire minimum. Mais il dit qu'il s'en fout*¹⁹ (Willy, directeur de L'Essor).

Avec Jacques, le travail du bénéficiaire s'affranchit complètement de sa finalité économique ou productive pour devenir une pure représentation du travail manufacturier (procédés *e* et *b*). Jacques n'est donc pas à proprement parler un travailleur – il ne produit rien et n'entretient à peu près rien – mais un comédien : il incarne, pour lui-même et pour son entourage, le personnage du travailleur ou de l'ouvrier. Il n'effectue pas un travail, il le figure. Et même s'il le menace de congédiement, son patron ne le renverra jamais, car, comme le résume Willy, « où serait-il, s'il n'était pas ici ? » De fait, nulle part ailleurs, on ne tolérerait ainsi son farniente et son improductivité.

d) Les emplois dans les milieux réguliers, les cas de Pierre et de Robert

Au début de mon terrain, Pierre et Robert étaient les deux seuls résidents du 5445 à avoir un emploi dans un milieu de travail régulier. Robert travaillait dans une manufacture de fermetures éclair et Pierre était plongeur dans une brasserie. Le salaire de Robert était subventionné par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) alors que Pierre était un salarié autonome, non subventionné²⁰. Selon Conrad, sans la subvention de l'OPHQ (procédé *a*), Robert n'aurait jamais trouvé un emploi, car il est trop improductif (procédé *b*)²¹.

Il est chanceux d'être tombé sur un milieu tolérant, il y a bien des endroits où ils n'auraient pas toléré sa lenteur et ses manies de perfectionniste, ni ses nombreux retards non plus. C'est vrai que le job de Robert est en partie payé grâce à une subvention du gouvernement, ça aide à les rendre plus tolérants. Mais quand même, ils se sont montrés patients avec lui. En tout cas, il est chanceux de travailler, de s'être trouvé une place. Je ne pourrais pas le réintégrer à bien des places. Il n'est pas assez productif et il a encore tendance à sommeiller durant l'ouvrage. On le retrouve endormi dans un coin. Puis, il ne peut être laissé à lui-même, il doit

-
19. Mes observations à L'Essor confirment cette description du « travail » de Jacques ou, pour être plus précis, cette description de sa flânerie.
 20. Le gouvernement du Québec a promulgué une loi afin d'obliger les entreprises qui comptent plus de cinquante employés à engager des personnes qui présentent une déficience. Des programmes de subvention à l'emploi ont été mis sur pied par l'Office des personnes handicapées du Québec afin de soutenir les entreprises durant la période d'adaptation de ces employés. Ces programmes s'étalent sur une période d'un an, après quoi l'entreprise décide si elle embauche le bénéficiaire.
 21. Cela implique que l'entreprise assouplit ses critères lorsqu'elle évalue le travail de ses employés subventionnés. J'utilise ici l'expression « employés subventionnés » à dessein, soit en opposition à l'expression « employés handicapés », car ces derniers sont en effet soumis aux mêmes critères d'efficacité et de performance que les autres employés lorsque se termine leur subvention.

toujours être supervisé. Pour ce qui est des boîtes de tissu à classer, il lit bien les numéros, mais il oublie parfois leur localisation. De plus, il est souvent trop méticuleux. Ça lui prend un temps fou et ça crée des problèmes avec ses supérieurs. Il peut prendre des heures à balayer un petit bout de plancher. Il le frotte, va dans tous les coins. Il use la peinture et le ciment tellement il frotte. C'est maladif (Conrad, éducateur de Robert).

Robert perdit son emploi au terme de sa subvention : ses patrons le jugèrent trop improductif. Plusieurs locataires du 5445 connurent, d'ailleurs, le même sort lorsqu'ils travaillèrent dans un milieu régulier. Luc, par exemple, perdit lui aussi son emploi dans une manufacture de valises à la fin de sa subvention. Lui aussi était trop lent pour qu'un employeur consente à lui payer un salaire, ce qui revient à dire, pour qu'il accepte de lui acheter son temps de travail.

Pierre fait figure d'exception parmi les locataires du 5445 : ses patrons l'engagèrent à la fin de son programme de subvention à l'emploi. Il était capable d'accomplir ses tâches, il ne lui restait qu'à faire preuve de constance et d'obéissance pour combler ses patrons, ce qu'il ne fit malheureusement pas. Conrad me confia les propos suivants quelques semaines seulement après l'engagement de Pierre à titre d'employé régulier.

Pierre ne doit plus rester à rien faire, ses patrons n'aiment pas ça. Il doit s'occuper lorsqu'il a complété une tâche. Ses patrons sont tolérants. Ils ont laissé passer certaines choses, mais là son patron insiste pour que Pierre accomplisse toutes ses tâches sans qu'on ait à les lui rappeler. Il n'accomplit pas toutes ses tâches avec le même enthousiasme et la même application [procédé d]. Il a tendance à flâner et à ne pas faire celles qui ne lui plaisent pas. Je lui en ai parlé. Il est difficile à parler, faut y aller délicatement. Si je lui avais parlé sur le ton que le boss m'a parlé, tout serait tombé à l'eau. Le nouveau patron va exiger qu'il se comporte en employé (Conrad, éducateur de Pierre).

Pierre refusa de se plier aux exigences de ses patrons et ils le congédièrent peu de temps après son embauche. Ils étaient à la recherche d'un « vrai employé » (Conrad) et non d'un employé spécial, à savoir un employé qui n'accomplit pas toutes ses tâches et qui ne comble pas son horaire. Le temps improductif se situe donc à la source de son inadaptation professionnelle à lui aussi, comme pour les autres, sauf que dans son cas l'incongruité est causée par la flânerie plutôt que par la lenteur. Quoi qu'il en soit, en arrière-fond de toutes ces inadaptations, c'est d'argent dont il est avant tout question, de salaire et de tarif horaire, et de la transgression d'une des métaphores maîtresses du marché de l'emploi : **le temps, c'est de l'argent**. La levée de cette métaphore – qui sert de paradigme à la rémunération des travailleurs – est en effet partout posée comme la condition sine qua non de l'intégration des bénéficiaires au monde du travail (procédé d). D'où le paradoxe : **les bénéficiaires peuvent s'intégrer au monde du travail pourvu qu'ils lui restent malgré tout étrangers, extérieurs,**

c'est-à-dire pourvu que leur travail ne soit pas rémunéré par les employeurs. Et cette règle s'applique autant aux bénéficiaires qui ont un emploi, mais dont le salaire est subventionné par l'État, qu'aux stagiaires.

10.2.3. LE MODULE LOISIR ET LES CÉRÉMONIES DE REMISE DE MÉDAILLES

Les activités du Module loisir se caractérisent premièrement par leurs tarifs exceptionnels (procédé *e*). Par exemple, il n'en coûte que trente dollars pour passer une semaine au camping du Module loisir, et ce tarif comprend le prêt de l'équipement de camping de même que la participation à des activités organisées. De même, les frais d'inscription à la ligue de quilles du Module loisir sont la moitié des tarifs normaux. Charles, par exemple, pesta durant des mois contre le Module loisir lorsqu'il fut invité à s'intégrer aux ligues de quilles de son quartier²². « *Mais parce que j'ai un salaire, se plaignait-il constamment, ils veulent que j'aille avec les gars de l'extérieur. Moi, j'aimerais mieux faire ça avec les Marronniers, au même tarif que les autres. C'est injuste !* » Il cessa de pratiquer cette activité plutôt que de payer le tarif normal.

Les activités sportives du Module loisir se distinguent également par leur adaptation aux compétences et aux habiletés des bénéficiaires (procédé *e*). Ces activités adaptées permettent aux bénéficiaires de se frotter à des adversaires de leur taille, de leur calibre, avec lesquels ils rivalisent à force égale et contre lesquels ils peuvent briller ou s'illustrer, que ce soit aux quilles, au hockey-cosom, au soccer ou à la balle-molle, ce qui leur serait impossible dans des ligues ordinaires²³. Le tournoi de hockey-cosom du Défi sportif des athlètes handicapés de Montréal illustre bien cette situation, alors que l'équipe du Module loisir se mesurait à une équipe dont les joueurs présentent, eux aussi, une déficience intellectuelle. Ces deux équipes étaient les seules à participer au tournoi. Elles ne s'affrontèrent qu'une seule fois : les représentants du centre d'accueil Centres Marronniers remportèrent la victoire 10 à 1 malgré leur jeu brouillon. Je n'oublierai jamais l'euphorie des vainqueurs durant la cérémonie des médailles, alors que des dignitaires remirent solennellement à chaque joueur une médaille d'or. Je n'oublierai pas non plus la joie des perdants, lorsqu'ils reçurent leur médaille d'argent pour cette participation à une finale, qui n'en était cependant pas vraiment une (procédé *b*)²⁴. Les joueurs ne se

22. Cf. plus haut, section 4.3.

23. Certains bénéficiaires sont doués d'un talent supérieur et s'illustreraient certainement dans des ligues ordinaires, mais il s'agit d'exceptions. Par ailleurs, aucun d'entre eux ne réside au 5445.

24. Ici, il suffit de participer pour faire partie des gagnants, pour être décoré.

formalisèrent pas du caractère ambigu de ce tournoi : ils considéraient qu'ils venaient de vivre une expérience dont ils pouvaient s'enorgueillir, les perdants comme les gagnants. Une photographie de chaque équipe en compagnie des dignitaires fut prise afin d'immortaliser ce moment. Louis-Paul et Luce, qui étaient membres de l'équipe du Module loisir, accrochèrent leur photo et leur médaille au mur de leur salon et les montrèrent à tous leurs camarades ainsi qu'aux éducateurs. De même, Naomi conta ainsi sa joie à Carl lorsqu'elle remporta une médaille de bronze aux Olympiades pour personnes handicapées de la région de Montréal : « *On a été aux Olympiades, pis j'ai gagné une médaille de... une médaille de bronze. Pis quand ils ont nommé mon nom, j'ai pleuré. J'étais trop émue.* » Sans ces olympiades spéciales, Naomi n'aurait jamais remporté une médaille de bronze, ni entendu son nom résonner au-dessus de la foule, ni ressenti si brutalement les frissons de la gloire, au point d'en pleurer.

Les bénéficiaires qui présentent des pièces de théâtre durant les « Soirées culturelles » du Module loisir jouissent eux aussi d'un prestige qui leur serait refusé dans un cadre régulier, où les exigences du public seraient plus élevées. Ici, par contraste, ils n'ont qu'à monter sur scène pour être des héros ou des vedettes, et ce, sans égard à la qualité de leur performance (procédé *b*)²⁵. Le temps d'une veillée, ces bénéficiaires-acteurs deviennent des étoiles du monde du spectacle, admirées et respectées de leur public et des membres de leur communauté. Ils vivent alors eux aussi, tout comme Naomi et les autres qui remportent des tournois sportifs, les moments les plus intenses de leur existence, soit ceux où la gloire leur sourit fugitivement.

Les grandes fêtes auxquelles participent les bénéficiaires se distinguent des fêtes usuelles par leur pondération et leur discipline. La Fête de l'amitié illustre bien cette caractéristique. D'abord, les présences sont prises à l'entrée, ce qui permet aux bénévoles de contrôler l'accès à la fête (procédé *a*). Les comportements inadéquats sont redressés par des figures d'autorité, les bénévoles (procédé *a*). Des beignes et du café sont offerts gratuitement aux bénéficiaires (procédé *a*) alors que la consommation d'alcool leur est interdite, ce qui est exceptionnel pour une fête impliquant des adultes (procédé *d*). Les éclairages rouges, que l'on retrouve souvent dans les discothèques ordinaires, sont prohibés (procédé *d*), car « *ça les excite trop et ça provoque des batailles !* » (Normand, bénévole aux Fêtes de l'amitié). Les dignitaires du centre d'accueil se mêlent aux bénéficiaires en début de soirée et assistent à la messe des Marronniers (procédé *a*). Finalement, le bal se clôt à 22 h 30, ce qui est tôt pour un fête impliquant des personnes

25. Selon cette optique, monter sur scène est l'acte le plus significatif de la performance théâtrale plutôt que d'en être le préliminaire.

âgées entre 18 et 45 ans (procédé *d*). Tous ces facteurs font de la Fête de l'amitié un événement différent des bals auxquels participent les *personnes normales*. Les bénéficiaires s'accommodent relativement bien de ces modifications, qui ne diminuent ni leur plaisir, ni leur attachement à ces fêtes. Les rares qui s'en offusquent s'expriment habituellement de façon discrète, à l'aide d'images ou de figures plutôt que de mots. Par exemple, Louis-Paul affiche son désaccord à l'égard de la prohibition de l'alcool en interprétant à chaque fête son numéro du « *gars soûl* ». À un moment donné, il s'approche de ses camarades en adoptant une démarche bancale et en bafouillant comme s'il était ivre, et se plaint avec ironie de la force du punch (sans alcool) qu'on lui a offert. Autrement dit, si on peut lui interdire l'alcool, on ne peut l'empêcher de simuler l'ivrognerie, soit l'au-delà de l'interdit. L'imitation prend donc ici la valeur à la fois d'une transgression symbolique et d'une contestation burlesque.

10.2.4. LES COURS ET LES COLLATIONS DE DIPLÔMES

Les cours que suivent les bénéficiaires se singularisent en premier lieu par leurs programmes et les méthodes pédagogiques qui y sont appliquées. Les enseignants tiennent compte des difficultés qu'éprouvent les bénéficiaires avec l'écriture et les chiffres (procédé *a*) en transmettant leurs connaissances à l'aide d'exercices pratiques et de situations concrètes (procédé *b*). Ils intègrent plusieurs périodes de jeux ou de relaxation durant les cours afin d'aider les élèves à retrouver leur concentration (procédé *b*). Les absences ou les retards répétés de certains élèves sont plus tolérés ici qu'ailleurs (procédé *d*). Finalement, les groupes dépassent rarement douze élèves (procédé *e*).

En second lieu, ces cours se distinguent par leur finalité (procédé *b*). Les bénéficiaires s'y inscrivent pour leur simple plaisir ou pour répondre à un besoin personnel, et non afin d'accéder à un emploi ou pour compléter leur formation scolaire (procédé *d*: exemption d'examens). Ces cours ne mènent donc à l'obtention d'aucun diplôme ni d'aucun certificat reconnu sur le marché du travail ou par d'autres établissements d'éducation. Les certificats et les diplômes que reçoivent les élèves à la fin de chaque trimestre indiquent bien cette limite. On y lit, par exemple :

DIPLÔME DES CENTRES MARRONNIERS

Durée du cours : 12 heures

Ce document atteste que Luc Bonnehumeur a participé durant douze (12) heures à un travail en équipe sur le CORPS, son FONCTIONNEMENT et ses BESOINS. Fait à Montréal, du mois de janvier au mois de mars.

Gilles Lupien (DSP)

Anaïs Blais (Infirmière)

Ce diplôme récompense l'assiduité de l'élève et sa participation au déroulement des cours plutôt que ses apprentissages ou ses compétences (procédé *e*: refonctionnalisation des diplômes), ce qui n'empêche pas Luc d'en être très fier. À preuve, ce dialogue impromptu entre lui et moi. « *Michel, viens voir, j'ai quelque chose à te montrer!* » me lança-t-il tout de go, les yeux pétillants de joie. Il sort un papier d'un tiroir et me le tend. Son visage irradie de bonheur et de fierté, il est visiblement très ému: « *J'ai reçu un diplôme il y a deux semaines, veux-tu le voir? Là, il y a Jacques [son éducateur], ma mère et puis ma sœur qui l'ont vu. Ça fait deux semaines que je suis diplômé!* » Il s'agit de son diplôme du cours d'initiation à l'anatomie et à la physiologie humaines, reproduit plus haut. Je l'interroge: « *Tu dois être fier, n'est ce pas?* » Il me répond « *Oui!* » de la tête et précise:

Et puis Jacques et ma mère, ils étaient très fiers eux aussi. Ils étaient très contents! C'est ça qui arrive quand on suit le cours du début jusqu'à la fin. Au bout, on mérite un petit quelque chose, parce qu'on a travaillé fort pour l'avoir notre diplôme. Fait que ben... c'est pas mal le «fun»! Puis là, ben je suis assez fier de mon diplôme. Je veux le garder le reste de ma vie. C'est une chose de très très précieuse un diplôme (Luc).

Ce papier n'est évidemment pas, pour lui, qu'une simple attestation de présence ou de participation, c'est un vrai diplôme, partant, un authentique signe de réussite et de compétence. Luce accordait elle aussi beaucoup de valeur à ses diplômes. Elle avait épinglé sur le mur de son salon le certificat de « *Bon travailleur* » qu'elle avait reçu lorsqu'elle fréquentait l'école René-Lussier. « *Je l'ai eu à René-Lussier, mon ancienne école, me confiait-elle lorsque je l'interrogeai à ce sujet. Ça fait longtemps de ça. C'est important, ça veut dire que je travaille bien.* » D'ailleurs, elle accordait plus de crédit à ce vieux document qu'aux critiques de Diane, son éducatrice au travail, afin d'évaluer la qualité de son travail à la manufacture. Charles, quant à lui, exposait fièrement ses diplômes sur la porte de son réfrigérateur. « *J'en ai plusieurs diplômes de même!* », se vantait-il à chacune de mes visites.

La valeur des diplômes que les bénéficiaires reçoivent durant leur rééducation se reflète également dans le décorum des collations de grades. La collation dépeinte dans ce paragraphe donne un aperçu de la solennité de ces cérémonies (procédé *e*). Mercredi le 28 juin, 18 h 55, Hélène et Pierre attendent dans le Hall du centre d'accueil le début de la collation des diplômes pour le cours « *Corps et consommation* ». Une quinzaine d'élèves accompagnés de leur éducateur résidentiel sont attendus à cette soirée. Carl et Jacques se pointent à leur tour dans le Hall. Pierre et Carl sont les deux seuls locataires du 5445 qui ont suivi ce cours. Le plaisir des participants s'accroît à mesure que le groupe enfle. La tenue des bénéficiaires est soignée: les vêtements des hommes sont propres et les femmes ont revêtu leurs plus belles robes et des souliers à talons hauts. 19 h 25, Anaïs, l'enseignante, invite les participants à se rendre à la

caféteria. Gilles, un dignitaire du centre, les salue individuellement. Les bénéficiaires lui adressent la parole avec déférence, émus de serrer la main à un personnage aussi important, le « *patron* » de leur éducateur. Puis ils s'assoient. Les chaises sont alignées en rangées orientées vers l'avant de la salle. Gilles leur adresse un bref panégyrique vantant leur assiduité et leur participation au cours. Puis, il commence la distribution des diplômes. « *Les diplômés sont placés par ordre alphabétique. Anaïs prendra une photo de chaque diplômé. Chacun aura une photo pour accompagner son diplôme!* » (Gilles) L'assemblée applaudit à tout rompre l'appel de chaque élève. Carl puis Pierre se lèvent à tour de rôle et s'avancent avec hésitation vers Gilles, éblouis par la noblesse du décorum et les cris de leurs camarades. Gilles leur remet à chacun un parchemin et leur adresse un bref mot de félicitation. Leur diplôme en main, ils se tournent vers Anaïs et sourient à belles dents tout en se rapprochant de Gilles. La photo prise, ils rejoignent leur éducateur respectif le cœur gonflé de joie et de fierté, le corps léger. Cette photo officialise la valeur de leur diplôme. Elle témoigne aux bénéficiaires la valeur de ce qu'ils font et qu'ils peuvent en être fiers, très fiers même. 20 h 15, la distribution est terminée, Anaïs invite les participants à consommer un verre de punch et à se servir au buffet au fond de la caféteria. « *Il s'agit d'un punch non alcoolisé, les rassure-t-elle, vous pouvez en prendre tant que vous voudrez!* » Carl, Pierre et les autres s'attardent quelques minutes afin de montrer leur diplôme aux éducateurs et d'emmagasiner de nouvelles flatteries. Les participants discutent par petits groupes tout en buvant du punch et en avalant des sandwiches. L'ambiance est calme et sereine, tous les bénéficiaires semblent heureux. 21 h 15, le repas se termine. Les groupes se dispersent lentement et les participants quittent les lieux les uns après les autres, sans précipitation, comme s'ils voulaient étirer le plus possible ce moment de bonheur, de bien-être.

10.2.5. LE MIMÉTISME ET LE « MONDE COMME SI »

Or, la question se pose, de savoir si le modèle réduit, qui est aussi le « chef-d'œuvre » du compagnon, n'offre pas, toujours et partout, le type même de l'œuvre d'art. Car il semble bien que tout modèle réduit ait vocation esthétique...

(LÉVI-STRAUSS, 1962, p. 34)

La collation de grades de Carl et de Pierre a pour moi valeur de symbole en ce sens qu'elle illustre une des principales composantes du monde des bénéficiaires, soit son mimétisme à l'égard du nôtre qu'il reproduit à une échelle réduite, en miniature. En effet, cette collation reproduit en « plus petit que nature » (Lévi-Strauss, 1962, p. 34) celles en vigueur dans les

établissements d'éducation ordinaires, plusieurs éléments clés de celles-ci étant écartés, dont l'évaluation des compétences des candidats. La disposition des chaises et des participants, la présence d'un dignitaire, la remise personnalisée des diplômes, la photographie de chaque diplômé en compagnie du dignitaire, les applaudissements de l'assemblée, le cocktail de clôture, tout est mis en place – Bataille (1965) dirait que tout est « *mis en jeu* » – de façon à représenter le plus fidèlement possible les collations ordinaires et de permettre aux bénéficiaires d'éprouver eux aussi les joies de la réussite scolaire, du succès. D'où le caractère foncièrement esthétique ou figuratif de ces collations en réduction, qui évoquent ou simulent leur objet plus qu'elles ne le copient. De fait, la description que Lévi-Strauss propose de l'objet esthétique colle parfaitement à ces collations de grades: « L'art, précise-t-il, travaille à échelle réduite, avec pour fin une image homologue de l'objet » (1962, p. 36)²⁶. Et que sont ces collations de grades sinon des homologues des collations ordinaires, à savoir des « prétendues » collations (Bateson, 1977) ou des collations « comme si » (Van Gennep, cité par Belmont, 1974). L'opposition entre ces deux catégories de collations, les prétendues et les vraies, rejoint, en quelque sorte, celle que Deleuze établit, d'une part, entre l'œuvre d'art et son objet et de l'autre, entre l'homme et Dieu :

Dieu fit l'homme à son image et ressemblance mais, par le péché, l'homme a perdu la ressemblance tout en gardant l'image. Nous sommes devenus des simulacres, nous avons perdu l'existence morale pour entrer dans l'existence esthétique (Deleuze, 1969, p. 298)²⁷.

La définition que proposent aussi bien Deleuze (1969), Lévi-Strauss (1962), Bateson (1977), Baudrillard (1979), Cocteau (1957) et Geertz (1973) de l'esthétique, qui associe l'objet d'art à la coupure entre l'image et la substance, s'applique à tous les autres cadres à l'intérieur desquels vivent les locataires du 5445. En effet, que sont les Appartements Rosemont, les centres de travail adapté, les plateaux de stage, les tournois sportifs parallèles et les olympiades spéciales sinon des miniatures, des modèles réduits de nos demeures, de nos manufactures, de nos centres de loisir et de nos olympiques. Le monde des bénéficiaires est ainsi une vaste reconstruction esthétique de notre monde ; ce qui à la fois l'en rapproche et l'en éloigne, car le portrait est par essence distinct de son modèle dont il n'est,

26. Cette conception de l'esthétique s'affirme également dans l'œuvre de Bateson, ainsi que dans celles de Geertz et de Baudrillard, mais à travers d'autres concepts que ceux utilisés par Deleuze (« le simulacre ») et par Lévi-Strauss (« l'image homologue »). Bateson utilise la notion de « prétendu » (1977, p. 52), Geertz celle de « *sheer appearances* » (1973, p. 443) et Baudrillard celle d'« artifice » (1979, p. 157).

27. Cocteau confirme cette vision de l'esthétique lorsqu'il écrit, dans *La difficulté d'être* (1957), à propos de l'art: « L'art existe à la minute où l'artiste s'écarte de la nature. Ce par quoi il s'en écarte lui donne le droit de vivre » (1957, p. 145).

pour reprendre les termes de Mauss, qu'« un schéma très réduit, un idéogramme déformé » (1950, p. 61). D'où l'ambiguïté du monde des bénéficiaires, cette marge voilée à la fois si semblable et si différente du centre, si proche et si lointaine de notre monde, à la fois Même et Autre par rapport à nous.

10.3. L'IDENTITÉ ENTRE L'IMAGE ET L'OBJET OU L'ÉQUIVALENCE ENTRE LE MONDE DES BÉNÉFICIAIRES ET LE NÔTRE

*Ce qu'il faut indiquer c'est que chacun, quoique enfermé,
se croit dehors.*

(GIDE, 1926, p. 62)

Les locataires du 5445 ne voient cependant pas les choses de cette façon. En effet, leur vision de leur milieu ou, si l'on préfère, de leurs cadres de vie, s'apparente plutôt à celle exprimée par Gilles, l'administrateur du centre d'accueil qui affirmait, en début de chapitre, que les bénéficiaires évoluent dans le « milieu naturel », c'est-à-dire au sein de la communauté et dans les mêmes cadres que tout le monde. Selon les bénéficiaires, leurs appartements, leurs milieux de travail, leurs compétitions sportives et leurs collations de grades ne sont pas des images ou des modèles réduits – à savoir des simulacres ou des métaphores – mais des cadres normaux, semblables à tous les autres malgré leurs différences. Par exemple, ils considèrent, comme nous l'avons vu au chapitre 9, que leur arrivée au 5445 a fait d'eux des adultes, de véritables adultes, semblables aux autres, car ils y sont devenus de vrais locataires : ils paient un loyer et vivent dans un logis dont ils sont les seuls responsables. Autrement dit, ils tiennent leur logis du 5445 pour un véritable logis, soit un logis semblable aux autres, et ce, malgré la présence continue d'éducateurs dans cet immeuble. Ainsi, Luce considérerait qu'elle y était devenue l'égale de son frère cadet, qui auparavant la dominait et lui imposait son autorité.

J'ai aimé ça apprendre à devenir autonome, à me débrouiller sans mes parents. Je suis partie de chez nous j'avais vingt-trois ans. Chez mes parents, je n'étais plus capable de vivre là. Je n'étais plus capable de vivre avec mon frère qui « bossait », qui me donnait tout le temps des ordres. J'étais la plus vieille et il voulait toujours me dire quoi faire. « Asteure », il regrette ce qu'il a fait. « Asteure », moi aussi, je suis capable de me débrouiller [c'est-à-dire depuis qu'elle vit au 5445]. « Asteure » il fait attention. On s'entend bien « asteure » (Luce).

Les locataires du 5445 et de Leclaire tempèrent également les différences entre leur résidence et les appartements supervisés qui se trouvent au sommet de la hiérarchie résidentielle²⁸. Par exemple, lorsqu'elle déménagea à Leclaire, Luce s'empressa de souligner les similitudes entre son nouveau logis et les appartements supervisés. Ce faisant, elle niait les différences ou les écarts entre son nouvel appartement et ceux de ses camarades plus autonomes qu'elle, affirmant par là sa propre autonomie et sa propre normalité.

Comme Marthe [sa meilleure amie et sa grande rivale, qui vit dans un appartement supervisé depuis six mois déjà], là, elle est sur Beaubien. Elle voit un éducateur une fois par semaine. Pis ici [à Leclaire], c'est une fois par semaine ici aussi. Ici, je suis plus autonome, c'est une fois par semaine, un éducateur (Luce).

Les locataires ont également tendance à aplanir les différences entre leurs milieux de travail et les milieux réguliers. Charles tient l'atelier L'Essor pour une manufacture comme les autres, car il y reçoit un salaire. Ce salaire confirme d'ailleurs, selon lui, son propre statut de travailleur normal, semblable aux autres. Les stagiaires, pour leur part, décrivent habituellement leurs stages comme s'il s'agissait d'emplois réguliers. Par exemple, Carmen m'annonça un jour son bonheur de s'être enfin trouvé un emploi alors qu'elle venait de commencer un nouveau stage. La coupure entre ces deux statuts ne lui semblait pas très claire ou très significative. Même chose pour Lucette, Lucien et Carl, qui me parlaient eux aussi de leurs stages comme s'il s'agissait d'emplois réguliers plutôt que d'activités de formation. Un stage, selon eux, c'est en fait un job, un vrai job, moins payant certes qu'un emploi mais un job tout de même, aussi honorable et valorisant que n'importe quel autre. Et cette vision des stages se reflète dans leurs représentations d'eux-mêmes en tant que travailleurs. Ainsi, par exemple, lorsque je m'informai auprès de Carl de sa journée, il me répondit avec dignité : « *J'ai un pis deux jobs là. Je travaille chez Caisse stage et À la Croisée [stage].* » Il préférerait cependant ne travailler qu'à À la Croisée et ne faire que son véritable job, soit son stage en entretien sanitaire. Car, dit-il, c'est là qu'il est heureux. Et lorsque je lui demandai si ses difficultés en lecture et en calcul lui causaient parfois des problèmes, il me répondit candidement : « *Je ne sais pas lire et compter mais c'est pas grave. J'ai tout le temps travaillé quand même !* » Il pensait alors aux nombreux stages qu'il avait effectués depuis son arrivée au centre d'accueil, il y a plus de dix ans. Dans le même esprit, lorsque Robert perdit son emploi dans une manufacture de fermetures éclair et redevint stagiaire dans une autre entreprise, il n'exprima aucune frustration ou déception. Il ne voyait pas le passage de l'emploi au stage comme un déclassement ou comme

28. Cf. plus haut, chapitre 9.

un recul : il ne faisait que passer d'un travail à un autre, d'un job à un autre. Et lorsque je lui demandai pourquoi il avait perdu son emploi, il me répondit d'un ton neutre : « *Parce que mon stage était fini là-bas, pis fallait que j'aïlle travailler à une autre place, fallait que j'essaye une autre compagnie* » (Robert). Bref, pour lui, les changements réguliers de lieu de travail sont dans l'ordre des choses et son honneur est sauf tant qu'il travaille ou besogne, le fait que ce soit à titre d'employé ou de stagiaire lui importe peu.

Les stagiaires régularisent leur statut professionnel de deux autres façons. D'une part, ils ne manquent pas une occasion de vanter la qualité de leur travail, de même que sa quantité. Ils abattent, disent-ils, « *de la grosse besogne* » et ils réalisent de gros travaux, semblables à ceux qu'accomplissent les autres travailleurs. Leur travail n'est donc pas un « *travail adapté* » : il est aussi dur, aussi exigeant et aussi noble que tout autre job. La citation qui suit donne un aperçu de cette exaltation des stages : « *Ils n'aiment pas ça les industries, racontait Chicoine à ses camarades du cours de cuisine, les retards. Ils surveillent ça eux autres. Puis il faut produire et ne jamais arrêter. Pis le matin, je commence à sept heures à part de ça!* » Cette expression, « *à part de ça* », n'exprime ni une plainte, ni une frustration mais bien l'orgueil du héros, à savoir la fierté de celui qui accomplit une tâche ardue ou qui relève quotidiennement de grands défis. En outre, comme cela a été signalé dans la section 10.2.2, les stagiaires ennoblissent leurs stages, c'est-à-dire le travail qu'ils abattent, en comparant leurs allocations de transport à une paye ou à une rétribution. « *Eux, affirmait à ce propos Esther, ils vivent le 43,66 \$ comme une paye et non comme une allocation.* » De fait, tous les stagiaires disent travailler avant tout pour le salaire qu'on leur donne à toutes les deux semaines, soit le 43,66 \$ de leur allocation de transport. « *Ce que j'aime le plus du travail, m'affirma fièrement Jean, c'est la paye.* » En somme, comme tout le monde, ils ont eux aussi une paye et ils gagnent eux aussi leur vie à la sueur de leur front, en travaillant et en peinant, comme le font tous les autres travailleurs, et ce, même si leurs revenus proviennent essentiellement de l'aide sociale.

Finalement, les sections 10.2.3 et 10.2.4 ont montré que les bénéficiaires tiennent leurs cours spéciaux et leurs compétitions adaptées pour de vrais cours et de vraies compétitions, à savoir pour des cours semblables aux autres et des compétitions de hauts calibres. Partant, ils tiennent leurs diplômes et leurs médailles pour de vrais diplômes et de vraies médailles, comparables à ceux et celles que récoltent leurs frères et leurs sœurs dans des établissements d'enseignement régulier et à des compétitions sportives régulières. C'est cela qu'exprimait Luc lorsqu'il proclamait d'un ton euphorique : « *Puis là, ben je suis assez fier de mon diplôme. Je veux le garder le reste de ma vie. C'est précieux un diplôme.* » Et c'est cela qu'affirmèrent Luce et Louis-Paul lorsqu'ils me montrèrent avec orgueil leur médaille d'or

gagnée au tournoi de hockey-cosom du Défi sportif. Bref, les locataires du 5445 considèrent que leurs insignes scolaires, artistiques et sportifs ont la même valeur que les nôtres, la même noblesse.

En définitive, lorsqu'ils adoptent la perspective que je viens de présenter, les locataires du 5445 apprécient leur marge voilée, leur « monde comme si », de la même façon qu'un prêtre catholique ou qu'un sorcier abordent les actes rituels, c'est-à-dire en postulant que *le semblable produit le semblable* (Mauss, 1950) et que *le paraître fait l'être* (Caillois, 1938). Autrement dit, ils établissent une équivalence entre l'image et l'objet, entre le signe et le référent ou, si l'on préfère, entre leur représentation de notre monde et celui-ci. Le portrait et le modèle ne font alors qu'un, le premier pouvant se substituer au second sans qu'il y ait perte de substance ou de sens (Beaussant, 1981). Ce type d'équivalence est caractéristique du symbolisme rituel, et notamment de la magie qui y trouve la source de son énergie et de sa puissance, ce que souligne ci-dessous Needham.

Selon Hocart, la technique élémentaire du rituel consiste à rendre une chose équivalente à une autre ; c'est ce que nous désignons par le terme symbolique. [...] En d'autres termes, une classification symbolique établit des équivalences entre des éléments de l'univers qui apparaissent de prime abord différents, de sorte qu'on puisse affecter un membre d'une classe en agissant sur un membre d'une autre classe (Needham, 1977, p. 29, traduction libre).

Les participants des rituels ne vivent donc pas ces équivalences comme des métaphores, c'est-à-dire comme des relations abstraites ou des réalités purement esthétiques, mais comme des faits, des données brutes²⁹. Pour sa part, Schwimmer utilise l'opposition entre « comme si » et « être » afin de distinguer ces deux modes d'expérience, le premier terme désignant l'expérience esthétique, le second l'expérience mystique. Pour le participant d'un rituel, note-t-il, les « monstres initiatiques ne se réduisent jamais aux figures; ils ne sont pas « comme si » mais plutôt: ils sont » (Schwimmer, 1985, p. 29)³⁰. Bateson reprend lui aussi cette opposition mais en utilisant les termes « métaphore » et « sacrement » – cette seconde

29. Lévy-Bruhl (1931), Caillois (1938), Bachelard (1943), Mauss (1950), Lévi-Strauss (1958), Cazeneuve (1963), Artaud (1964), Bateson (1977), Beaussant (1981) et Schwimmer (1985) ont, parmi d'autres, abondamment traité de cette question dans leur œuvre respective.

30. De la même façon, Lévi-Strauss observe à propos de l'art des Amérindiens de la côte nord-ouest : « Ainsi les coffres de la côte nord-ouest ne sont pas seulement des récipients agrémentés d'une image animale peinte ou sculptée. Ils sont l'animal lui-même, gardant activement les ornements cérémoniels qui lui sont confiés » (Lévi-Strauss, 1958a, p. 287).

notion désigne la relation d'identité entre le signe et le référent ou, si l'on préfère, entre l'image et l'objet³¹. L'extrait suivant du texte « Pourquoi un cygne ? » (1977) éclaire la signification de ces deux termes :

Le Père : Non. Je disais que pour certains le pain et le vin ne sont qu'une métaphore, tandis que pour d'autres – les catholiques – il y a là un sacrement. Alors, par analogie, si pour certains le ballet est une métaphore, pour d'autres il est beaucoup plus, à savoir un sacrement.

La Fille : Et comment poser la différence ?

Le Père : Quelle différence ?

La Fille : La différence entre un sacrement et une métaphore !

Le Père : Pas si vite. Après tout, nous parlons maintenant de l'exécutant, de l'artiste, du poète ou d'un certain spectateur. Et tu me demandes comment poser la différence entre un sacrement et une métaphore. Ma réponse devrait se rapporter à la personne, et non pas au message (Bateson, 1977, p. 53-54).

Ainsi, là où nous voyons – que ce soit à leur travail, à leur logis ou dans leurs activités de loisirs – une construction esthétique, c'est-à-dire une métaphore, les bénéficiaires voient plutôt un « sacrement », leur « monde comme si » étant à leurs yeux l'exacte réplique du nôtre plutôt que son simulacre³².

*
**

Pas de rêverie sans ambivalence, pas d'ambivalence sans rêverie.

(BACHELARD, 1942, p. 192)

Cela n'implique évidemment pas que les bénéficiaires ne perçoivent pas les différences qui séparent leur monde du nôtre, mais plutôt qu'ils les jugent négligeables ou insignifiantes, du moins lorsqu'ils les envisagent sous cet angle. Car il leur arrive également, comme nous l'avons vu à maintes reprises, de se plaindre de ne pas jouir de la même autonomie que tout le monde ou d'être traités en inférieurs, aussi bien dire de ne

31. La notion de « liaison mystique », développée par Lévy-Bruhl, est analogue à celle de « sacrement ». « Aussi longtemps que les acteurs et les danseurs portent ces masques, et du seul fait que les masques sont sur eux, ils ne sont pas seulement les représentants des morts et des ancêtres que ces masques figurent : ils deviennent effectivement pour un temps, ils sont réellement ces morts et ces ancêtres » (Lévy-Bruhl, cité dans Cazeneuve, 1963, p. 125). Bachelard (1943) oppose, quant à lui, la métaphore (qui reste abstraite) à l'image vécue (dont la sensualité et le dynamisme sont éprouvés par le lecteur).

32. Lakoff et Johnson soulignent dans *Metaphors We Live By* que « une signification est toujours une signification pour quelqu'un » (1980, p. 227, traduction libre). Et c'est exactement ce dont nous parlons ici, soit de la variation du sens selon le point de vue adopté par les sujets, sauf que dans le cas qui nous concerne le sens a une portée non pas individuelle mais collective. Il est en effet partagé par la collectivité des bénéficiaires.

pas vivre comme tout le monde. Ces deux visions ne se télescopent cependant jamais. Elles évoluent plutôt en parallèle, sans se croiser ni se heurter, hermétiques ou indifférentes l'une à l'autre. Comme le souligne Cazeneuve, dans son analyse de l'œuvre de Lévy-Bruhl, la bi-présence ou, si l'on veut, la contradiction ne pose en effet pas un problème à la « mentalité mystique », pour qui une chose – voire un monde – peut facilement être à la fois soi et non-soi, le Même et l'Autre.

En vérité, cette mentalité obéit à un principe qui n'est pas en opposition radicale avec celui de la non-contradiction, mais qui lui est simplement indifférent. Et, c'est ce principe que Lévy-Bruhl appelle la loi de participation. En vertu de cette loi, les êtres peuvent être à la fois eux-mêmes et autre chose qu'eux, et ils peuvent être unis par des rapports n'ayant rien à voir avec ceux de notre logique (Cazeneuve, 1963, p. 25-26).

En bref, les locataires du 5445 voient leur « monde comme si » à travers deux portraits antithétiques et parallèles. Premièrement, comme un simulacre qui les isole dans un monde à part, dans une marge, dont ils veulent s'émanciper le plus rapidement possible en devenant autonomes. Puis, comme un sacrement qui leur permet, comme nous venons de le voir, de participer dès maintenant à notre monde et de nous ressembler, voire « d'être » nous³³.

33. Turner (1987, p. 24) souligne, à la suite de Bateson (1977, p. 54), que la cohabitation des sens métaphorique et sacramental est intrinsèque à l'expérience d'une performance théâtrale ou rituelle : « Les structures à plusieurs niveaux entremêlés des rituels et des représentations théâtrales, chaque niveau comprenant lui-même plusieurs strates, font de ces genres des instruments flexibles et nuancés qui véhiculent et communiquent plusieurs messages en même temps, dont plusieurs subvertissent ce que les autres affirment sur un autre plan » (Turner, 1987, p. 24, traduction libre). Les regards contradictoires que les bénéficiaires portent sur leur monde sont dès lors typiques du cadre à l'intérieur duquel ils évoluent, soit l'espace esthétique ou rituel.

11

**LA DERNIÈRE ÉTAPE
DE LA RÉÉDUCATION SOCIALE :
L'AGRÉGATION DES
BÉNÉFICIAIRES À LA SOCIÉTÉ**

Il n'y a pas de place dans notre société pour le déficient mental. C'est là le drame. Par la force des choses il se voit condamné à rester en marge des hommes, ou « condamné » à guérir (c'est-à-dire à assumer une dose de souffrance).

(MANNONI, 1964, p. 244)

Les Appartements Rosemont ne représentent, comme nous le savons déjà, qu'une étape de la marche des bénéficiaires vers l'autonomie et l'intégration sociale. Le présent chapitre vise à prévoir les étapes que les locataires du 5445 franchiront durant les prochaines années et quel sera leur sort au terme de leur épopée. Deveniront-ils autonomes? S'agrègeront-ils éventuellement à la société? Combien de temps durera leur initiation? Accéderont-ils un jour à notre monde ou vivront-ils toujours dans un monde adapté, un « monde comme si » où tout est illusion et apparence? Les trois sections de ce chapitre examinent ces questions chacune selon un angle différent. La première section porte sur la nature et la finalité de la rééducation sociale : est-elle un rite d'agrégation ou un rite d'expulsion? La section suivante présente le pronostic que les éducateurs font du cheminement des locataires du 5445 au cours des prochaines années et du dénouement de leur quête : dans combien de temps et dans quelles conditions quitteront-ils le centre d'accueil? Finalement, la troisième section clôt ce chapitre et la partie en confrontant les objectifs officiels (la mission reconnue) et officieux (la mission effective) du centre d'accueil : ces objectifs se rejoignent-ils ou divergent-ils?

11.1. LA RÉÉDUCATION SOCIALE EST-ELLE UN RITE DE PASSAGE ?

De façon générale, les rites de transition présentent tous une structure tripartite similaire.

(LEACH, 1976, p. 77, traduction libre)

La rééducation sociale est-elle un rite de passage? Transporte-t-elle les bénéficiaires d'un état à un autre, d'un statut à un autre? Les transfigure-t-elle dans un premier temps pour les agréger par la suite à la société? Le bénéficiaire est-il un néophyte en route vers la société ou un reclus banni de la vie collective? Le « monde comme si » des bénéficiaires est-il un indice du désengagement de la société à leur égard et de son refus de les intégrer? Afin d'apporter une première réponse à ces questions, je compare dans les paragraphes qui suivent l'organisation de la rééducation sociale à la structure tripartite des rites de passage, révélée par Arnold Van Gennep au début du XX^e siècle. Selon cet auteur, les rites de passage comportent inévitablement trois phases successives, soit les phases « *de séparation, de marge et d'agrégation* » (Belmont, 1974, p. 76)¹. La sous-section

1. Deux séries de termes sont utilisées afin de désigner les trois phases des rites de passage : a) séparation / marge / agrégation ; b) préliminaire / liminaire / postliminaire. Ces séries furent toutes deux proposées par Van Gennep (Belmont, 1974, p. 75).

suivante examine la situation des bénéficiaires à la lumière de la première de ces trois phases, la séparation.

11.1.1. LA PHASE PRÉLIMINAIRE : LA SÉPARATION

Cette phase permet au néophyte de se séparer de la communauté afin de se défaire de son statut social usuel.

En général, précise Leach, les rites de séparation ont pour effet de retirer l'initié de l'existence normale ; il (elle) devient temporairement une personne anormale et il vit dans un temps anormal (Leach, 1976, p. 77, traduction libre).

Dépouillé de ses attributs usuels, le néophyte devient disponible au changement, à la transformation : il est obligé de se reconstruire. Cazeneuve (1971) précise que le néophyte qui est déjà classé anormal, ce qui est le cas durant les rites de purification ou d'expiation, perd lui aussi son statut usuel : il troque son anormalité séculière pour une autre, jugée transitoire. Dans le cas qui nous concerne, ce délestage s'effectue durant l'inscription des candidats au statut de bénéficiaire. D'entrée, des professionnels vérifient leur admissibilité aux programmes du centre d'accueil, notamment en évaluant leurs capacités intellectuelles et fonctionnelles. Une réunion suit en compagnie du candidat, de ses parents et de représentants du centre d'accueil afin d'identifier ses besoins, de fixer son premier Plan de services individualisé (PSI) et de l'informer, de même que sa famille, des objectifs du centre d'accueil, des règles de l'institution et des rôles des divers intervenants : infirmières, éducateurs résidentiels, éducateurs professionnels, animateurs, travailleurs sociaux, psychologues et professeurs. S'il accepte les conditions de son inscription, le candidat quitte le foyer familial pour s'installer dans une des résidences du centre d'accueil. Il cesse alors d'être une personne de l'extérieur pour devenir un bénéficiaire, un néophyte : quelqu'un qui aspire à un statut social normal. Partant, il quitte la société, où il est classé inadapté, pour s'intégrer temporairement à un nouvel univers, un monde parallèle conçu à sa mesure, le monde du centre d'accueil. Dès lors, il quitte une marge jugée stérile pour une autre qu'il espère plus positive ou plus constructive, car initiatique.

11.1.2. LA PHASE LIMINAIRE : LA MARGE

La deuxième phase, la marge ou la liminarité, est consacrée à l'instruction des néophytes et à l'apprentissage d'un nouveau statut, d'une nouvelle position sociale. Durant cette phase, « les initiés sont placés dans un état de transition, ni dedans, ni dehors, mais dans une situation ambiguë »

(Deliege, 1992, p. 50)². Ils sont entre deux statuts, entre deux conditions, ni tout à fait dans l'une, ni tout à fait dans l'autre : ils ne sont plus celui qu'ils étaient auparavant et ne sont pas encore devenus celui qu'ils seront à la fin de leur initiation. D'où leur ambiguïté statutaire et identitaire. La situation des locataires du 5445 correspond parfaitement à cette description. De la même façon que les néophytes, ils sont dans un entre-deux : ni tout à fait différents, ni tout à fait semblables à nous ; ni tout à fait inadaptés, ni tout à fait adaptés ; ni tout à fait enfants, ni tout à fait adultes, mais à la fois un peu l'un et un peu l'autre, en transition d'un à l'autre. L'ambiguïté identitaire des bénéficiaires n'est donc pas exceptionnelle ou incongrue. Au contraire, elle est typique des êtres qui vivent un passage entre deux statuts, entre deux états³.

En second lieu, l'isolement des bénéficiaires dans un monde parallèle, en marge de la collectivité⁴, correspond à la position typique des néophytes. Comme le précise Leach :

L'expulsion des initiés hors l'espace où vivent les personnes ordinaires est une caractéristique générale des rites de marginalité (rites de marge). Les initiés sont exclus de leur habitat normal et logés temporairement dans un espace clos auquel les personnes ordinaires n'ont pas accès (Leach, 1976, p. 77, traduction libre).

La réclusion des bénéficiaires dans un monde parallèle, le monde de la rééducation sociale, n'est donc pas en elle-même aberrante ou invalidante. Au contraire, elle fait partie intégrante des rites de passage.

-
2. Turner note à propos de cette phase : « Les attributs de la liminarité ou des personnes liminaires ("les êtres du seuil") sont nécessairement ambigus, car cette condition et ces personnes échappent au réseau classificatoire qui ordonne les états et les positions à l'intérieur de l'espace culturel usuel. Les entités liminaires ne sont ni ici ni là-bas ; elles se glissent entre les positions assignées par la loi, la coutume, les conventions et les cérémonies » (Turner, 1969, p. 95, traduction libre).
 3. Selon Murphy, les personnes classées déficientes physiques subissent elles aussi ce sort : « La personne malade vit dans un état de suspension sociale jusqu'à ce qu'elle se porte mieux. Les personnes handicapées passent, elles, toute leur vie dans cet état de suspension. Elles ne sont ni des poissons ni des poules ; elles existent dans une isolation partielle du reste de la société ; elles sont personnes indéfinies et ambiguës » (1995, p. 154, traduction libre).
 4. Douglas (1966, p. 96-97), Cazeneuve (1971, p. 42), Belmont (1974, p. 76), Leach (1976, p. 78) et Deliege (1992, p. 50) associent cet isolement aux dangers de l'ambiguïté et de la transition.

De même, l'organisation sociale des bénéficiaires ressemble à celle des néophytes. Comme le précise Turner, la société des néophytes se caractérise par l'égalité et la fraternité de ses membres (1969, p. 95)⁵. Turner appelle « *communitas* » ce type d'organisation sociale.

C'est comme s'il y avait deux modèles majeurs de relations humaines, juxtaposés et alternants. Le premier est celui de la société comme système structuré et souvent hiérarchique de positions politiques, économiques et légales qui départagent les hommes en « supérieurs » et en « inférieurs ». Le second, qui émerge durant les périodes liminaires, est celui de la société comme système non ou peu structuré, dont les membres sont peu différenciés et qui forment une communauté d'égaux solidaires qui se soumettent ensemble à l'autorité des aînés (Turner, 1969, p. 96, traduction libre).

La société des bénéficiaires répond doublement à cette description de l'organisation sociale des néophytes, d'un côté par l'égalité de ses membres et de l'autre par la soumission de ces derniers à l'autorité des éducateurs, leurs initiateurs⁶. De plus, l'autorité des éducateurs est semblable à celle des initiateurs, en ce sens qu'elle découle de la transmission des représentations, des valeurs, des sentiments et des manières de faire de la collectivité (Turner, 1969).

Dernière analogie entre la rééducation sociale des personnes classées déficientes intellectuelles et la phase liminaire des rites de transition, les éducateurs ont recours aux mêmes procédés symboliques (ou, si l'on préfère, magiques) que les initiateurs afin de transformer leurs néophytes, c'est-à-dire la métaphore et la métonymie⁷. Fernandez décrit ci-dessous les fondements de la transfiguration rituelle.

Le rituel doit être analysé comme une série d'images organisatrices ou de métaphores mises en opération par une série de scènes cérémonielles. Chacune de ces scènes participe à l'expression de l'image maîtresse du rituel. Grâce à ces scènes cérémonielles, les hommes deviennent la métaphore qu'ils incarnent ou qu'ils figurent (Fernandez, 1974, p. 125, traduction libre).

Le monde miniature des bénéficiaires que j'ai décrit au chapitre précédent représente l'un des exemples les plus probants et les plus spectaculaires qu'on puisse trouver de la survivance des métamorphoses rituelles

5. La chevalerie médiévale offre l'exemple d'une telle confrérie (Boulenger, 1941, p. 41).

6. Les chapitres 1, 2, 3 et 4 mettent en évidence l'égalité des bénéficiaires. Les chapitres 7 et 8 décrivent la supériorité et l'autorité des éducateurs. Par ailleurs, les chapitres 1 et 5 illustrent comment les rivalités et les inégalités qui persistent entre les bénéficiaires sont toujours équilibrées par un contre-pouvoir.

7. Les initiateurs utilisent ces deux figures de rhétorique afin de transformer magiquement les néophytes. En ce sens, on peut affirmer avec Leach que les rites de passage « remplissent la double fonction d'annoncer le changement de statut du néophyte et de provoquer magiquement ce changement. » (Leach, 1976, p. 77, traduction libre)

au sein des sociétés industrielles, les bénéficiaires étant transformés symboliquement en Comme-Nous, voire en Nous ou en Tel-Nous, sous la pression de leurs imitations et de leur insertion dans le paysage urbain⁸.

11.1.3. LA PHASE POSTLIMINAIRE : L'AGRÉGATION

Comme l'indique leur nom, les rites de passage sont des instances de transition : on s'y engage dans le but de réintégrer éventuellement la société sous un nouveau statut. La troisième et dernière phase de ces rites, l'agrégation, règle donc le retour de l'initié dans la communauté et l'adoption de son nouveau statut, de sa nouvelle identité sociale. Au terme de cette phase, la transition est consommée, le néophyte redevient un membre à part entière de la collectivité. Voici comment Leach décrit ce retour à la vie profane.

Finally, during the third phase, the initiate reintegrates the society invested in a new role. The procedures of the rite of aggregation are often similar to those of the initial rite of separation, but inverted: the neophyte takes the opposite direction from B to A, the costume worn during the magical state is removed and replaced by a new costume which corresponds to the new social status of the neophyte, food restrictions are lifted, the hair is no longer cut and grows again (Leach, 1976, p. 78, traduction libre).

Cette phase correspond à la sortie des bénéficiaires du centre d'accueil. Une fois leur formation complétée, les finissants subissent une batterie de tests afin d'évaluer leur capacité à se débrouiller seuls dans la communauté et à être autonomes. Si les résultats sont concluants, une dernière rencontre de plan de services (PSI) est tenue en compagnie du bénéficiaire, de ses parents, de ses éducateurs et des professionnels du centre d'accueil. Cette rencontre officialise le départ du bénéficiaire et son accession à un nouveau statut, celui de simple citoyen. Son dossier est alors clos : il n'a désormais plus de compte à rendre à personne. Il n'est plus un bénéficiaire, il est devenu une *personne libre* : il peut dorénavant, au même titre que toute autre personne, aller où il veut et faire ce qui lui plaît.

8. Comme le précise Bachelard – et en ce sens il évoque lui aussi, de la même façon que Bateson, l'ambivalence des symboles qui peuvent être vécus autant comme sacrement que comme métaphore – le Comme cède parfois le pas au Tel, l'image se rapprochant alors un peu plus de son objet : « Et puisque nous soulignons des mots, prions le lecteur de remarquer que le mot tel dépasse le mot comme qui oublierait précisément une nuance phénoménologique. Le mot comme imite, le mot tel implique qu'on devient le sujet même qui rêve la rêverie » (Bachelard, 1957, p. 115). D'un certain point de vue, le bénéficiaire n'est donc pas transformé en Comme-Nous mais en Tel-Nous, ou du moins est-ce ainsi qu'il lui arrive de vivre sa transformation.

Le paragraphe qui précède ne décrit cependant que la procédure de sortie, il ne commente pas les retours effectifs des bénéficiaires dans la communauté. Il ne nous apprend pas quel est le taux annuel des départs; ni le nombre moyen d'années entre les entrées et les départs; ni le pourcentage des retours après les départs; ni le nombre des bénéficiaires qui ne quitteront jamais le centre d'accueil en raison de leur incapacité à se normaliser. Ce paragraphe ne dit rien non plus du sort de ces bénéficiaires: sont-ils relogés dans une institution claustrale ou poursuivent-ils leur impossible quête? Et qu'advient-il de ceux qui sortent: se retrouvent-ils seuls ou s'intègrent-ils à leur voisinage? Ce paragraphe ne nous apprend rien non plus sur la représentation que se font les bénéficiaires de cette sortie: la convoitent-ils ou l'appréhendent-ils? En somme, nous ne savons toujours rien de la finalité de la rééducation des bénéficiaires. Où aboutissent-ils? Que résulte-t-il des nombreux efforts qu'ils déploient afin de nous ressembler et de s'intégrer à notre monde? Quelle est l'efficacité des programmes de rééducation? Comment se closent-ils: par la relégation des bénéficiaires ou par leur agrégation à la société? Tant que ces questions resteront irrésolues, nous ne pourrions déterminer si la rééducation sociale est ou n'est pas un rite de passage. La prochaine section est, par conséquent, consacrée à la troisième phase de la rééducation sociale, la sortie du centre d'accueil. Puisque je n'ai pu observer cette phase, mes informateurs n'étant pas rendus à cette étape de leur formation, je dresse dans cette section le pronostic que les éducateurs font du cheminement des locataires du 5445 au cours des prochaines années et de leur sortie éventuelle du centre d'accueil.

11.2. LES BÉNÉFICIAIRES S'AGRÈGENT-ILS À LA SOCIÉTÉ ?

Le pronostic des éducateurs comporte deux parties. La première traite de la durée de la rééducation sociale des locataires du 5445 et la seconde, de celle des finissants du Service des appartements supervisés.

11.2.1. L'agrégation sociale des locataires du 5445

La rééducation sociale des bénéficiaires qui passent par le 5445 s'échelonne habituellement sur plusieurs années, voire sur plusieurs décennies. « *Ici*, souligne Jacques, *c'est un projet à long terme. C'est du très long terme! C'est pas demain la veille* [qu'ils vont être autonomes]. *Je peux mettre un six ou sept ans à Leclaire*, ajoute-t-il à propos de Luc et de Carl qui viennent d'emménager dans cette résidence. *Puis ensuite je les vois au supervisé.* » De fait, les six locataires qui ont gradué à Leclaire ont résidé entre quatre et sept ans au 5445 et leur séjour à Leclaire durera en principe entre cinq et sept ans.

Puis ils déménageront dans un appartement supervisé où ils poursuivront leur formation pendant quelques années encore, soit entre cinq et dix ans, sinon plus parfois. Dans le cas de Luce, qui a vécu auparavant à la résidence Sherbrooke, on parle d'une formation à l'autonomie résidentielle qui s'étire sur près de vingt-cinq ans, sinon plus, car elle progresse de plus en plus lentement à mesure qu'elle approche de la sortie. Elle n'est cependant pas la plus lente des locataires du 5445. Parmi d'autres, Louise, Gabriel et Carmen sont incapables, huit ans après leur arrivée au 5445, de graduer à Leclaire. Hélène pense à eux trois ci-dessous :

Rosemont, on s'était fixé au point de départ que c'était une ressource temporaire, ça, ça veut dire au maximum trois ans. Puis il y en a, ici, que ça va faire plus de six ans qu'ils sont ici, puis ils ne partiront pas de sitôt (Hélène).

La résidence Leclaire sera leur prochaine étape résidentielle, et leur séjour y sera sans doute plus long que ceux de Luc, Luce et Carl. Comme le nombre des locataires qui éprouvent des difficultés à devenir autonomes ne cesse de croître, Jacques croit que d'autres ressources de ce type devront être fondées afin d'accueillir certains des locataires actuels du 5445.

Moi, je me dis : « Oui, c'est bon [la création de la résidence Leclaire] mais il va en falloir d'autres [des ressources semblables] » ; parce que j'ai l'impression que dans trois ou quatre ans ce ne sera pas vide là-bas. Rosemont [le 5445], c'est un p'tit peu la source qui fait jaillir ces ressources-là. Puis, je pense que ce n'est qu'un début (Jacques, éducateur au 5445).

En bref, les étapes menant à l'autonomie résidentielle se multiplient à mesure que le nombre des bénéficiaires qui éprouvent des difficultés augmente, et les séjours à l'intérieur de chacune d'elles deviennent de plus en plus long. D'où ces parcours résidentiels qui durent souvent plus d'un quart de siècle, voire une vie entière.

*
**

L'intégration des bénéficiaires au marché du travail régulier est tout aussi laborieuse que leur accession à l'autonomie résidentielle. Les bénéficiaires doivent patienter plusieurs années avant d'accéder à un emploi régulier, s'ils y accèdent un jour, ce qui est de plus en plus rare. Voici le bilan que Gilles dresse de l'accès des bénéficiaires au marché du travail régulier au cours des dix dernières années.

Il y a dix ans, je t'aurais dit que la plupart vont aller sur le marché régulier du travail ; la clientèle était peut-être plus facile. Mais on a plus de gens aujourd'hui qui ne travaillent pas [c'est-à-dire qui ne sont pas salariés], qui passent par nos programmes mais qui finissent sur le bien-être social. Aujourd'hui, sur les cent vingt-quatre bénéficiaires qui font partie du Service de formation professionnelle, il y en a seulement trente-six qui sont salariés. Et plusieurs d'entre eux travaillent

dans des centres de travail adaptés [CTA]. Ces dernières années, il y en a moins qui aboutissent sur le marché du travail régulier et il y en a plus qui aboutissent tout simplement sur le bien-être et qui font des stages. Ils apprennent (Gilles).

Gilbert, un éducateur au Service de formation professionnelle, observe lui aussi cette tendance parmi la clientèle du centre d'accueil : « *La clientèle s'est alourdie avec les années. Avant on les formait pour qu'ils se trouvent un emploi et qu'ils le gardent alors qu'aujourd'hui c'est moins comme ça* » (Gilbert). Le centre d'accueil s'est donc progressivement adapté aux limites des bénéficiaires et a allégé les objectifs de ses programmes en matière d'emploi. Les bénéficiaires les moins doués peuvent ainsi vivre des réussites et répondre aux exigences de leurs éducateurs même s'ils n'accèdent pas à l'emploi. Ils font une carrière de stages⁹. Ils glissent d'un CTA à l'autre ou d'une manufacture à l'autre sans éprouver un sentiment d'échec ou de frustration. Ils sont des nomades du travail, c'est tout. Voici comment Diane décrit la situation de l'une d'eux, Luce.

Luce est très limitée sur le plan de l'emploi. Mon but, c'est de l'intégrer ici en stage long terme : deux ans [alors que les stages durent normalement trois mois]. J'essaie de la convaincre d'accepter cette formule, d'accepter qu'elle n'est pas prête pour l'emploi. Elle est plafonnée au niveau le plus bas de notre échelle du travail. Ça fait sept ans qu'elle est rattachée à nos services et elle ne progresse pas. Elle reste toujours dans le groupe des plus faibles des Marronniers. Être ici à titre de stagiaire, c'est déjà beaucoup pour elle. Je ne sais pas où je pourrais la placer ailleurs. Ici, c'est le fond du fond des jobs simples. Luce n'est pas prête à travailler dans un milieu qui lui en demanderait plus que ce qu'on exige d'elle ici. Avant on essayait de les convaincre de l'importance du travail, mais on se rend compte que ce n'est pas possible pour tous et qu'il faut qu'ils aient des objectifs même s'ils ne se dénichent pas un emploi et n'en seront jamais capables¹⁰ (Diane, éducatrice au Service de formation professionnelle).

À défaut d'accéder à l'emploi, Luce peut réaliser des stages et participer à sa manière à la production de biens manufacturés, ce qui est quand même mieux pour elle, avance son éducatrice, que « *d'être pris à ne rien faire* » (Diane).

-
9. Dans le même sens, Solange observe plus haut – section 10.2.2 – à propos de la clientèle de RAMI : « *Mais maintenant la clientèle s'est alourdie. Elle est stabilisée. Maintenant c'est du long terme* » (Solange, éducatrice à RAMI). Chloé, une éducatrice, observe le même flottement dans les stages à L'Essor, un autre CTA : « *Les stages ici durent en théorie entre trois et quatre mois mais ça varie beaucoup dans les faits. Certains restent un an, d'autres six mois, partent puis reviennent, pour repartir un peu plus tard* » (Chloé, éducatrice à L'Essor).
10. Gilles insiste sur la nécessité de tenir compte des difficultés des bénéficiaires : « *C'est que tu demandes beaucoup à ces jeunes-là. Ils se font dire : "T'es un déficient mais t'es capable comme tout le monde, pis là il faut que tu réussisses à bien t'alimenter, faut que tu ailles travailler, faut que tu prennes des cours, faut que tu aies des loisirs, faut que tu voies ton éducateur pour telle affaire." On les charge. Il y en a qui se réfugient dans la maladie mentale, il y en a d'autres qui ont toutes sortes de réactions. Théoriquement, ils seraient capables de progresser au niveau travail, mais il faut leur faire vivre autre chose pour le moment. Faut abaisser le rythme, se mettre plus à leur* » (Gilles).

Avec Luce, les stages, c'est plus de l'occupationnel [que l'apprentissage d'un emploi]. Fait que je lui fixe de petits objectifs. Ces petits objectifs restent importants pour elle : ça lui donne un but, ça l'occupe et elle peut se valoriser en embarquant dans ces projets. Travailler pour elle, ça reste occupationnel : c'est moins démoralisant que d'être pris à ne rien faire (Diane)¹¹.

Jean, Carl, Luc, Thomas, Fernand, Robert, Lucette et Carmen se trouvent eux aussi dans cette situation. Ils roulent sans arrêt d'un stage à l'autre, d'une manufacture à l'autre, sans jamais se fixer, ni se décourager. Leurs stages ne les préparent à aucun emploi : être stagiaire est leur métier ou, plus précisément, leur occupation. Comme Luce, ils ne travaillent pas afin de gagner leur vie – ils n'ont pas de salaire –, mais afin de se divertir¹² et de se valoriser. Et tout laisse croire qu'eux non plus ne s'intégreront jamais au marché de l'emploi.

*
**

Les éducateurs attribuent la pérennité de la rééducation sociale des locataires du 5445 à deux sources principales : certains sont lents et d'autres manquent de motivation. La majorité des bénéficiaires n'apprennent que très lentement, voire excessivement lentement parfois, ce qui retarde beaucoup leur accès à l'autonomie¹³. Hélène cite en exemple Fernand, un des bénéficiaires les plus lents du 5445.

Je prends un Fernand. Ça prendra sept ans pour réaliser le progrès d'un cheveu, mais ça va être pour la vie [qu'il le saura par la suite]. Alors là, il ne faut pas penser que quand ils sont motivés que ça prend deux mois ou que ça prend trois ans. On ne peut pas parler comme ça. Une fois, il a pris une heure et quart pour étendre le drap, même pas border le matelas. Une heure et quart ! Pis pour l'autobus, Fernand y est arrivé là aussi. Il ne fait plus ses pas en avant et en arrière avant d'entrer dans l'autobus. Mais ça a pris des années pour arriver à ça. Puis pour payer son loyer, peut-être que ça lui prendra trois ans avant de savoir qu'alentour du vingt-cinq et du trente il doit faire son chèque pour le loyer (Hélène).

De la même façon, Diane attribue la lenteur des progrès réalisés par Luce au travail à sa faible mémoire et à ses problèmes de concentration.

-
11. Les bénéficiaires voient eux aussi les choses de cette façon. Pierre, Marjorie et Robert expriment ci-dessous cette conception du travail :
 - « *J'aime mieux travailler que de rester à rien faire.* » (Pierre) ;
 - « *Le travail, c'est bon pour s'occuper.* » (Marjorie) ;
 - « *C'est bien de travailler, ça fait passer le temps.* » (Robert).
 12. La notion de divertissement est prise ici au sens que lui donne Pascal : « Rien n'est si insupportable à l'homme que d'être dans un plein repos, sans passions, sans affaire, sans divertissement, sans application. Il sent alors son néant, son abandon, son insuffisance, sa dépendance, son impuissance, son vide » (Pascal, cité dans Lagarde et Michard, *XVII^e siècle*, 1967, p. 155).
 13. Aux chapitres 2 et 7, les éducateurs déplorent la lenteur des apprentissages réalisés par les bénéficiaires.

Un de ses gros handicaps, c'est qu'elle n'a pas de mémoire, ni de concentration. Lui parler pendant dix minutes afin de lui donner des directives, c'est trop long. Après cinq minutes, elle n'écoute plus, elle ne sait plus de quoi on parle et elle n'est plus là. Les meilleurs [bénéficiaires], dans les milieux plus exigeants, ils peuvent rester attentifs une demi-heure, mais pas Luce (Diane).

En bref, Luce et Fernand progressent aussi vite que leurs capacités le leur permettent, c'est-à-dire lentement par rapport à notre échelle. Ce sont ces limites qu'évoquait Gilles plus haut, lorsqu'il soulignait avec emphase : « *Il y a des limites chez nos gens, pis il y a un rythme à respecter* » (Gilles)¹⁴.

Parallèlement à ces limites, les éducateurs déplorent que certains bénéficiaires ne tiennent pas à se dépasser ou à devenir autonomes : ils préféreraient rester comme ils sont. Celui-ci ne veut pas faire ses emplettes et sa lessive, celui-là son budget et l'époussetage, telle autre préférerait vivre de nouveau chez ses parents, une quatrième refuse de respecter la discipline des ateliers, ainsi de suite. Les éducateurs estiment que ces résistances ralentissent grandement la progression de certains de leurs bénéficiaires. Carole brosse ci-dessous le profil de cette catégorie de bénéficiaires.

Il y a une grosse partie de la clientèle qui est là parce qu'on leur a dit qu'il fallait qu'ils y soient. Ils n'ont pas vraiment envie d'être là, c'est leur famille qui a décidé pour eux. Ils voudraient être chez leurs parents. Il y a beaucoup de clients qui voudraient être chez leurs parents, qui n'ont pas accepté que leurs parents leur disent à un moment donné : « Il faut que tu fasses ta vie. » Ça, c'est les clients les plus difficiles, ceux qui ne sont pas volontaires, qui sentent une pression pour qu'ils soient là. Le plus souvent, ils vont boycotter carrément tout ce que tu essaies de faire. Il y en a quand même pas mal comme ça. Ils n'écoutent pas ou ils s'organisent pour qu'il n'y ait rien qui marche. Pis ça, c'est bien difficile (Carole).

Au 5445, Louise, Carmen, Gabriel et Louis-Paul sont comme ça. Ils ne participent à aucun des programmes de formation du centre d'accueil. Ce sont, selon l'expression des éducateurs, des « *drop out* ». Ils ont renié leur rêve autonomiste. Jacques souffre particulièrement du retrait de Louise.

Le plus difficile, c'est quand tu sens que ça ne bouge pas. Ça, c'est difficile. Je vais te donner l'exemple de Louise [qui ne fait aucun effort afin de devenir autonome]. C'est tellement lourd à un moment donné. On a essayé plein de choses et ça ne marche pas. Elle n'évolue pas. Ça, c'est difficile ! Ça, c'est très dur ! Je suis aussi démuni que le médecin qui regarde son patient crever ! (Jacques)

14. Jacques corrobore cette affirmation lorsqu'il dénonce les attentes parfois excessives de parents qui ne tiennent pas compte des limites de leurs enfants : « *Les familles exercent beaucoup de pressions sur les bénéficiaires. Elles attendent beaucoup d'eux. Elles les surévaluent. Elles en veulent plus que ce qu'ils peuvent donner. Elles sont trop exigeantes. Faut leur donner [aux bénéficiaires] la permission de respirer. Ils ont besoin de respirer un peu* » (Jacques).

Louise refuse également presque tous les stages que lui propose Marc-Antoine, son éducateur du Service de formation professionnelle. Et lorsqu'il l'oblige à en accepter un, elle s'arrange pour se faire renvoyer. « *Je n'ai pas été travailler, expliqua-t-elle ingénument à Jacques un matin, parce que ça ne me tentait pas aujourd'hui. Ça ne me tente plus de travailler.* » Elle n'entretient presque pas son logis, ne respecte pas son budget, ne prépare pas ses repas, ne lessive pas ses vêtements et ne veut plus travailler. Elle rêve plutôt de retourner chez sa mère et d'être de nouveau prise en charge par celle-ci, dans le confort et la sécurité du foyer familial.

C'est dur de vivre en appartement sans ma mère! se lamente-t-elle auprès de Jacques, son éducateur. Qu'est-ce que je fais en appartement? C'est dur, Jacques, c'est dur! Je vis sans ma mère, moi. Ma mère, elle est pas là, c'est dur, tu sais Jacques, c'est dur! Mon ombre est invisible. J'ai peur de mon avenir! Je n'existe pas. Ma mère n'est pas avec moi. J'ai jamais ma mère avec moi, c'est dur! Mon ombre est invisible. J'ai peur de mon avenir! Chu perdue! (Louise)

Carmen éprouve la même répulsion que Louise pour le travail et pour les tâches domestiques, et elle aspire elle aussi à retourner chez sa mère. Pour leur part, Louis-Paul et Gabriel négligent leur travail et leurs tâches domestiques tout simplement parce que ces activités ne leur procurent aucune satisfaction. Ils fuient les contraintes et les responsabilités. Les éducateurs ont essayé à plusieurs reprises de les convaincre de reprendre leur formation et d'accroître leur autonomie, mais sans succès. Tout comme Carmen et Luce, ils refusent d'être policés, et ce, dans les deux sens du terme. Ces quatre locataires ne seront évidemment pas prêts de sitôt à quitter le 5445 et encore moins à s'agréger à la société.

11.2.2. LA SITUATION DES BÉNÉFICIAIRES DU SERVICE DES APPARTEMENTS SUPERVISÉS

Les séjours dans les appartements supervisés durent eux aussi plus longtemps que prévu, la dernière étape avant l'intégration sociale étant celle que les bénéficiaires franchissent le plus difficilement, semble-t-il. Carole dresse ci-dessous ce constat.

En tout cas, c'est sûr qu'on n'a pas comme objectif que tout le monde finisse par être autonome. Je pense que ce ne l'est plus là. Ça l'a déjà été mais là ce ne l'est plus. Il y a vraiment des clients pour qui on se dit: « Bon! Ce n'est pas grave si on l'a dix puis vingt ans, là! » (Carole, éducatrice au supervisé).

Les raisons de cette stagnation sont aussi multiples que les difficultés des bénéficiaires. Certains n'arrivent toujours pas après dix, vingt ou même trente ans de rééducation à gérer leurs revenus et à planifier leurs dépenses. D'autres ne peuvent se passer du support d'un éducateur lorsqu'ils ont le cafard. D'autres encore ressentent un besoin urgent de s'intégrer à un groupe ou d'appartenir à un clan. D'autres sont déboussolés lorsqu'ils

perdent leur emploi ou lorsque leur patron les réprimande brusquement. D'autres ne trouvent pas dans le monde extérieur de camarades avec qui partager leurs temps de loisir ou d'amis avec qui flâner ou discuter. D'autres n'ont pas les habiletés requises pour s'intégrer aux équipes sportives de leur quartier. D'autres sont incapables de créer des liens amoureux avec des non-bénéficiaires. D'autres ne peuvent lire leur courrier ou remplir les papiers administratifs qui leur sont envoyés. D'autres encore, et cela s'applique peut-être à tous les bénéficiaires, ont tout simplement peur de la société, très peur même, peur d'être ridiculisé et mis au ban de la collectivité. De fait, plusieurs bénéficiaires gaffent délibérément ou font des frasques à la veille de leur départ afin de ne pas quitter le centre d'accueil et se retrouver seuls dans la vie, sans camarades ni éducateurs.

Pis des fois, les jeunes s'organisent pour pas que ça aille trop bien en appartement supervisé parce qu'après ça il n'y a plus rien, tu comprends. Là on leur a dit : « Maintenant si tu veux être là [au supervisé] longtemps tu vas pouvoir quand même être là longtemps. Tu sais, on ne te mettra pas dehors dans deux ans, dans trois ans » (Carole).

Les rares bénéficiaires qui ont essayé de s'intégrer à la société ont presque tous échoué. Après quelque temps, ils ont perdu leur travail ou leur logis et ils ont réintégré le « monde comme si » du centre d'accueil¹⁵. Hélène et Carole commentent ici les difficultés de ces bénéficiaires.

Faut dire que quelqu'un qui va quitter les Marronniers pour toujours, c'est vraiment l'exception. Ils ont toujours besoin de fils de communication au cas où ça dégringolerait. Certains partent, quatre, cinq ou six ans puis à un moment donné, pouf! Ça descend. Ça, c'est ce que j'ai vu de meilleur. Mais c'est vraiment l'EXCEPTION, en lettres majuscules. Les autres, tout dégringole ou ils gardent un travailleur social au niveau du travail. Ils sont encore dépendants des Marronniers. Six ans coupés des Marronniers, c'est le maximum que j'ai vu. J'en ai connu deux sur peut-être cinq cents (Hélène).

Il y en a beaucoup qui essaient de se débrouiller seuls en appartement un bout de temps, mais ça ne fonctionne pas. Ils ont développé un bon degré d'autonomie à bien des niveaux, mais ils ne peuvent être laissés à eux-mêmes. Ils perdent leur logement et se ramassent dans la rue. Plusieurs de nos clients ont vécu ça. Ils se sont ramassés dans la rue et puis ils sont revenus. Sans le centre d'accueil, ils seraient devenus des sans-abri. Pour nous autres, c'est clair, il y a des bénéficiaires qui vont toujours avoir besoin de services et on se sentirait mal à l'aise de fermer leur dossier (Carole).

Afin d'aider les bénéficiaires d'élite à s'intégrer à la société, le centre d'accueil a ouvert récemment un nouveau service résidentiel, le Service de réadaptation continu. Ce Service assure à ces personnes un encadrement

15. Pierre est le seul locataire du 5445 qui a essayé de s'agréger à la société durant mon terrain. Quelques mois après sa sortie, il a perdu son emploi et son appartement, et il est revenu au centre d'accueil.

en cas de crise ou de difficultés et les aide à conserver leurs liens parmi la communauté des bénéficiaires. Gilles décrit ci-dessous la fonction de ce Service.

Il faut continuer à avoir des programmes de réadaptation même lorsqu'ils sont dans la communauté. Il faut continuer à les soutenir. Il faut continuer à maintenir un lien avec ces gens-là, avec des services. Ceux qui partent, il faut qu'ils sachent qu'ils ont un port d'attache où ils peuvent être reconnus, où ils peuvent revenir. Pas nécessairement de chapeauter la personne dans tout ce qu'elle vit, mais il faut qu'elle ait le sentiment qu'elle va être bien accueillie, bien reçue. On appelle ce service le «follow up», le Service de réadaptation continu. Comme ça, on ne ferme jamais complètement leur dossier (Gilles).

Même s'il atteint son objectif, diminuer la dépendance résidentielle des bénéficiaires les plus avancés, ce Service ne leur permettra pas de s'intégrer au marché du travail et aux services de loisir municipaux¹⁶. Ces deux sphères de la vie sociale, qui mettent les bénéficiaires en contact direct avec les autres citoyens, leur restent en effet relativement inaccessibles en dépit de leur niveau élevé d'autonomie. En bref, si le projet de quitter le monde miniature du centre d'accueil pour s'agréger à la société est proposé à tous les bénéficiaires, rares sont ceux qui y arrivent un jour.

*

**

Ce sombre pronostic met en évidence l'ambiguïté de la rééducation sociale. Comme elle n'a pas de phase postliminaire, sauf pour quelques cas isolés, elle ne peut être considérée comme un rite de passage ou un rite de purification¹⁷. Elle ne peut également être classée parmi les rites de tabouisation ou les rites d'expulsion, au sens strict du terme, car elle n'exacerbe pas la souillure et le bannissement de ces personnes : le centre d'accueil essaie de les normaliser et de les intégrer à la collectivité. Qu'est-elle alors ? Un rite de passage raté ? Un rite de transition permanente, tels les rites monastiques qui marient le tabou – ou, si l'on préfère, l'expulsion

16. Pour ce qui est de l'intégration au marché du travail, le lecteur peut se référer aux commentaires de Gilles à la section 11.2.1. Par ailleurs, Carole constate à propos de l'intégration des bénéficiaires aux services de loisir municipaux : « *Les jeunes qui fréquentent assidûment le Module loisir, ils vont probablement toujours fréquenter le Module loisir.* »

17. Turner précise à ce propos : « *Durant les rites de passage, les hommes ne sont libérés temporairement de la structure et plongés dans la communauté pour qu'ils puissent réintégrer ensuite la structure chargés d'une vitalité nouvelle* » (1969, p. 129, traduction libre).

définitive hors du monde – à la purification¹⁸? Un rite de tabouisation déguisé en rite de passage? En fait, elle peut entrer dans l'une ou l'autre de ces trois catégories de rites selon qu'on l'examine du point de vue de la mission officielle du centre d'accueil (catégorie 1), de la valeur que les éducateurs lui attribuent (catégorie 2) ou de sa fonction au sein de la société contemporaine (catégorie 3)¹⁹. Le point de vue du centre d'accueil se comprend d'emblée. On lui a confié la mission d'intégrer ces personnes à la société. Le système qu'il a mis en place ne produit pas ce résultat. Il le réforme, voilà tout. Les deux autres points de vue, qui sont moins visibles ou moins affirmés ouvertement, exigent une démonstration plus élaborée. Le regard que les éducateurs posent sur la rééducation sociale et sur la mission officieuse du centre d'accueil, qu'ils opposent à sa mission officielle, est présenté dans la section suivante, en clôture de chapitre. Le troisième point de vue sera exposé, lui, dans les dernières pages de ce livre : il conclura mon analyse de la rééducation sociale des locataires du 5445.

11.3. LA RÉÉDUCATION SOCIALE EN TANT QUE TRANSITION PERMANENTE

Les résultats de n'importe quel plan d'action sont toujours inconnus et inconnaissables ; le plan doit être poursuivi pour lui-même, comme une fin en soi.

(HUXLEY, 1941, p. 113, traduction libre)

Que pensent les éducateurs de la rééducation sociale, ce rite de passage paradoxal, car sans phase postliminaire, dont ils sont les célébrants? La jugent-ils inutile, car sans résultat apparent, ou lui trouvent-ils une autre efficacité, une autre finalité que celle exprimée dans le credo du centre d'accueil Centres Marronniers? Quelle est leur mission? Leur travail consiste-t-il à agréger les bénéficiaires à la société ou à les purifier

18. Le rite monastique fixe lui aussi ses protagonistes dans une transition permanente, dans leur cas vers Dieu, dans celui des bénéficiaires vers la société. L'un comme l'autre, le moine et le bénéficiaire consacrent leur existence à se dépouiller de leur impureté. Voici ce qu'écrit Turner à propos du rite monastique : « Ce qui remplissait le rôle dans les sociétés tribales de qualités transitionnelles entre deux états sociaux est devenu lui-même un état institutionnalisé. [...] La transition est ici devenue une condition permanente. Nulle part cette institutionnalisation de la liminarité a été plus clairement marquée et définie que dans les états monastiques et dans la mendicité des grandes religions mondiales » (1969, p. 107, traduction libre).

19. De la même façon que la signification n'est pas intrinsèque au signe, le statut rituel de la rééducation sociale ne lui est pas intrinsèque : il varie selon le point de vue de l'observateur.

indéfiniment? En bref, selon leur point de vue, célèbrent-ils un rite de passage ou un rite de transition permanente? Telles sont les questions qui retiendront notre attention dans cette conclusion de chapitre.

À la section 9.1, Gilles fournit une première réponse à ces questions lorsqu'il précise que le centre d'accueil Centres Marronniers a pour objectif officiel de « *développer le potentiel [des bénéficiaires], pas nécessairement de les rendre totalement autonomes* ». Il oppose alors la pratique de la rééducation sociale, soit les interventions effectives des éducateurs, aux modèles développés par les théoriciens. Dans l'échange qui suit, il explique l'origine de cette contradiction et légitime la position des praticiens.

Gilles : *Les théoriciens veulent juste développer l'autonomie. Wow ! Minute là ! Il y a des limites chez nos gens ! Le potentiel n'est pas identique pour tous ! On vise l'autonomie, mais tu sais... »* [Gilles hausse les épaules afin de me signifier que cet objectif n'est pas à la portée de tous les bénéficiaires.]

Moi : *Est-ce que ça veut dire qu'un bénéficiaire pourrait passer cinquante ans à l'intérieur de vos services sans pour autant que l'on conclue à un échec ?*

Gilles : *C'est ça ! Et ça, je ne suis pas sûr que ça l'a été tout le temps clair pour tout le monde. Parce que quand j'ai commencé ici, je fus surpris de constater que certains éducateurs avaient l'impression que la direction les jugeait par le degré d'autonomie de leurs bénéficiaires. Je leur disais : « Ben voyons, ça n'a pas de bons sens ! Le potentiel n'est pas identique pour chaque bénéficiaire. »*

Les éducateurs définissent eux aussi leur mission de cette façon. Ils estiment que la rééducation sociale vise essentiellement à maximiser le développement des bénéficiaires, c'est-à-dire à accroître leur maîtrise de notre mode de vie et à réduire leur altérité, et non à les agréger coûte que coûte à la société. Selon eux, pourvu que les bénéficiaires s'initient à de nouveaux aspects de notre monde et développent leurs compétences, leur rééducation sociale est une réussite, elle atteint son but et ne peut être tenue pour un échec. Le commentaire d'Hélène, ci-dessous, illustre cette conception de la finalité de la rééducation sociale.

Moi, mon but, c'est vraiment accompagner l'humain et semer la vie. J'aime que le dernier petit cheveu de lui [le bénéficiaire] vive au maximum. Il y a toujours un petit quelque chose à changer et, moi, c'est ça que je regarde tout le temps. Avec eux, je garde espoir que quelque chose va changer, ne serait-ce que d'un cheveu. Moi, ça me satisfait. Je me dis que ça vaut la peine de vivre à ce moment-là. Le petit cheveu qui pouvait durer juste deux semaines, il a duré six ans. Il n'est pas mort au complet. Ma grande satisfaction, c'est ça. Puis après ça, c'est de les voir heureux. Comme Fernand, ça fait juste 18 mois qu'il a les yeux brillants. Avant, il avait toujours les yeux éteints. Ça, c'est vraiment partir de loin. Ça fait que... moi, ça m'importe peu de savoir comment ça va finir, comment ça va aller. Pour moi, ce n'est pas important que ça prenne huit ans. J'ai une patience sans limite. Moi, je suis branchée sur le cheveu qui reste en vie (Hélène).

« *Ça m'importe peu de savoir comment ça va finir.* » Cette courte phrase résume laconiquement le point de vue d'Hélène et de ses collègues. Elle confirme que, pour eux, la réduction de l'insolite est non seulement un moyen mais aussi, et peut-être surtout, une fin : c'est à son aune seule qu'ils évaluent leur travail. Et le fait que cette purification s'étire sur une vie entière et qu'elle s'effectue en vase clos, dans un monde insolite, n'entache pas sa valeur. Jacques exprime ci-dessous, après Gilles et Hélène, une seconde version de cette conception de la finalité de la rééducation sociale.

Ma plus grande satisfaction, c'est de les voir évoluer un petit peu, de les voir changer d'une étape [résidentielle] à l'autre, de les voir s'épanouir un peu plus à tous les jours. Puis quand je les vois grandir comme ça, moi, j'ai la conviction que je fais quelque chose qui est valable (Jacques).

Les éducateurs considèrent donc la rééducation sociale non comme un rite de passage mais comme un rite de transition permanente, c'est-à-dire un rite qui oblige ses participants à se purifier sans répit leur vie durant. Ce type de rite n'est pas inédit dans l'histoire de l'humanité. On en trouve de nombreux exemples en Occident, comme le précise Turner (1969), notamment chez les moines et les pèlerins du Moyen Âge. Cette conception de la quiddité de la rééducation sociale s'écarte cependant radicalement de la mission déclarée des centres d'accueil de réadaptation, qui ne consiste pas à faire « *évoluer un petit peu* » les bénéficiaires, mais à les intégrer à la société. « L'intégration sociale des personnes présentant des incapacités intellectuelles, précise à ce titre le CSDI Mauricie-Bois-Francs, constitue l'essentiel de la mission des centres de réadaptation » (CSDI M./B.-F., 1995, p. 11)²⁰. Les éducateurs ne dédaignent pas cette mission, sauf qu'ils la trouvent irréalisable et, de ce fait, démoralisante. Sur ce point, leur position rejoint en partie celle de Mannoni lorsqu'elle affirme dans l'épigraphe de ce chapitre :

Il n'y a pas de place dans notre société pour le déficient mental. C'est là le drame. Par la force des choses il se voit condamné à rester en marge des hommes, ou « condamné » à guérir (c'est-à-dire à assumer une dose de souffrance). (Mannoni, 1964, p. 244)

Cependant, contrairement à Mannoni qui dénonce le versant sombre de la transition permanente (l'expulsion hors de l'humanité), les éducateurs louangent son versant lumineux (les progrès des bénéficiaires, leur joie de se purifier, leur bonheur de se dépasser). Pour ma part, je n'essaierai pas de déterminer lequel de ces versants est le plus important, mais quelle est leur relation réciproque, quel monde produisent-ils ensemble et en quoi sont-ils utiles ou nuisibles aux bénéficiaires et à la société. La conclusion traite essentiellement de ces questions.

20. De ce point de vue, la rééducation sociale apparaît simplement comme un rite de passage mal réglé.

LES USAGES DE LA MARGE

L'utilité de la rééducation sociale pour les bénéficiaires et pour la société

Raison générale et tactique qui semble aller de soi : c'est à la condition de masquer une part importante de lui-même que le pouvoir est tolérable. Sa réussite est en proportion de ce qu'il parvient à cacher de ses mécanismes. Le pouvoir serait-il accepté s'il était entièrement cynique ? Le secret n'est pas pour lui de l'ordre de l'abus ; il est indispensable à son fonctionnement.

(FOUCAULT, 1976, p. 113)

Au terme de cette description minutieuse de la relégation des personnes classées déficientes intellectuelles dans une marge voilée, une question capitale reste en suspens : à quoi sert ce mécanisme dans le contexte actuel ? Quels intérêts les bénéficiaires et la société ont-ils à poursuivre une transition sans issue ? À quoi sert « *d'évoluer un petit peu* » indéfiniment ? Pourquoi isole-t-on les bénéficiaires dans une communauté parallèle ? Pourquoi insère-t-on leur marge dans le tissu urbain et pourquoi la voile-t-on ? À quelle fin les bénéficiaires imitent nos us et coutumes ? Cette réclusion masquée sert-elle seulement les intérêts de la société ou profite-t-elle également aux bénéficiaires ? Son versant lumineux fait-il contre-poids à son versant sombre ? Cette solution au problème de la déficience intellectuelle contrevient-elle aux droits de l'homme et est-elle digne d'une société qui se prétend moderne et démocratique ? En fin de compte, que doit-on faire avec le « monde comme si » des bénéficiaires ? Doit-on l'abolir ou le protéger ? Afin d'éclaircir ces énigmes, le présent chapitre dresse le bilan de l'utilité de la rééducation sociale, d'une part, pour les bénéficiaires et, de l'autre, pour la société.

L'UTILITÉ DE LA RÉÉDUCATION SOCIALE POUR LES BÉNÉFICIAIRES

L'ethnographie devrait s'intéresser prioritairement à l'interprétation des intérêts en jeu pour des personnes particulières dans des situations particulières.

(KLEINMAN, 1995, p. 98, traduction libre)

Cette section résume les principales caractéristiques du mode de vie des locataires du 5445 afin d'identifier les avantages qu'il leur procure et les dangers dont il les protège. La première sous-section met l'accent sur la vie sociale de ces personnes, alors que la seconde contraste les deux interprétations qui sous-tendent leur vision aussi bien de leur marge voilée que d'eux-mêmes.

LES AVANTAGES DE LA COMMUNAUTÉ PARALLÈLE

Il n'y a qu'un seul luxe pour eux et c'est celui des relations humaines.

(CAMUS, 1942, p. 120)

L'organisation sociale de la communauté des bénéficiaires présente quatre caractéristiques essentielles qui conditionnent leur bien-être et leur

sentiment de sécurité: *a)* le dispersement des bénéficiaires à travers le territoire urbain; *b)* leur hiérarchisation; *c)* l'affirmation de leur unité et de leur égalité fondamentales; *d)* leur séparation des autres citoyens.

Le dispersement des bénéficiaires

Les bénéficiaires sont disséminés aux quatre coins de la ville: ils gîtent dans des immeubles distincts, travaillent dans des entreprises régulières ou dans des centres de travail adapté, suivent des cours dans diverses écoles et se récréent à l'intérieur de plusieurs centres de loisir municipaux. Plutôt que d'être regroupés dans une collectivité monolithique, ils sont répartis à l'intérieur d'un conglomérat de groupes relativement autonomes les uns des autres et de grosseur variée: ici une classe, là les locataires d'un immeuble, ailleurs les employés d'un centre de travail adapté, plus loin les campeurs du camp de vacances du centre d'accueil, ainsi de suite. Les locataires du 5445 sont partagés entre ces groupes selon leur degré de compétence ou d'autonomie et ils changent de groupes chaque fois qu'ils s'inscrivent à un nouveau cours, qu'ils entreprennent un nouveau stage, qu'ils changent d'activité récréative ou qu'ils déménagent. Leur environnement social est dès lors à la fois très hétéroclite et très dynamique, c'est-à-dire marqué par de nombreux changements de camarades et de fréquentations. La plupart des bénéficiaires apprécient énormément cette mobilité et ces rencontres avec de nouveaux partenaires, car elles leur permettent d'élargir toujours un peu plus leurs réseaux de connaissances et leurs occasions d'échanges.

La hiérarchisation des bénéficiaires

La communauté des bénéficiaires n'est pas que fragmentée et composite, elle est aussi fortement stratifiée. Les bénéficiaires sont en effet classés, dans chacun de leurs domaines d'activité, selon leur degré d'autonomie et selon leur maîtrise des codes symboliques. Les bénéficiaires les plus autonomes occupent le sommet de ces classements et les moins autonomes, le bas. Le système des étapes résidentielles offre un premier exemple de cette hiérarchisation. Les bénéficiaires qui vivent dans un appartement supervisé sont décrits comme étant plus forts, plus autonomes et plus adultes que leurs camarades qui demeurent dans des appartements regroupés. De même, les bénéficiaires de la résidence Leclair jouissent d'un statut supérieur à celui des locataires du 5445 en raison de leur plus grande autonomie. Les bénéficiaires qui résident dans des foyers de groupe occupent, quant à eux, le dernier échelon de cette hiérarchie. La classification des bénéficiaires dans le domaine du travail respecte le même schéma. Les bénéficiaires qui ont un emploi passent pour être plus autonomes et plus adultes que leurs camarades qui font des stages. Par

contraste, les bénéficiaires qui suivent une formation de préparation au travail occupent le bas de cette seconde hiérarchie : on dit d'eux qu'ils sont moins adultes, moins développés et moins forts que leurs camarades qui ont un emploi ou qui font des stages. Les classifications conjugales, récréatives et scolaires ne sont pas différentes : elles placent au sommet les bénéficiaires qui se conforment le plus à la vie adulte et au bas ceux qui s'en éloignent le plus. En résumé, une même règle s'applique dans tous ces contextes : plus un bénéficiaire est autonome, plus il se conforme aux normes, plus il se mêle aux autres citoyens, plus son statut est élevé au sein de sa communauté, de même que son prestige.

Deux caractéristiques de ces classifications permettent aux bénéficiaires subalternes d'atténuer ou encore de pondérer leur infériorité. En premier lieu, elles sont autonomes les unes des autres, ce qui implique que les bénéficiaires ne sont pas répartis en forts et en faibles de façon globale, mais seulement à l'intérieur de champs d'activité particuliers : le logis, le travail, la vie conjugale, ainsi de suite. Partant, une personne qui occupe une position inférieure dans une hiérarchie peut facilement sauver son honneur en affichant sa supériorité dans une autre activité. Les bénéficiaires ont régulièrement recours à ce procédé durant leurs échanges avec leurs camarades. Jean, par exemple, ne manque pas une occasion de rappeler à ses camarades qui occupent une position supérieure à la sienne sur le plan de l'emploi ou de la résidence que sa copine ne fait pas partie des Marronniers. Ce faisant, il marque sa supériorité sur le plan conjugal. Pierre, un célibataire endurci, évoque quant à lui constamment son emploi dans une brasserie, c'est-à-dire sa supériorité sur le plan du travail. Tous les locataires agissent ainsi et utilisent, lorsque la situation s'y prête, leur position avantageuse dans une hiérarchie afin de contrebalancer leur infériorité dans une autre.

En second lieu, ces classifications sont ouvertes : les statuts y sont attribués de façon non pas définitive mais temporaire. Les bénéficiaires commencent leur rééducation au bas de l'échelle, parmi les plus faibles, et gravissent par la suite les échelons qui mènent aux sommets de leur communauté. Certains bénéficiaires atteignent ces sommets rapidement, d'autres lentement, mais ils avancent tous dans la même direction : vers le haut, c'est-à-dire vers l'autonomie et vers la force¹. Les bénéficiaires accordent énormément d'importance à cette promesse de force et de supériorité qui, d'une part, les stimule à se dépasser et à relever de nouveaux défis et, de l'autre, les aide à tolérer et à pondérer leurs statuts actuels. Aujourd'hui, disent-ils, nous sommes faibles mais demain nous serons forts

1. Les plans de services individualisés (PSI) servent précisément à planifier le cheminement de chaque bénéficiaire vers les échelons supérieurs de sa communauté.

et prestigieux. Ils partagent tous cette foi qui les propulse vers l'avant et qui minimise leurs faiblesses actuelles : leur célibat, leur chômage, leurs stages, leur logis au 5445, leur analphabétisme, leur dépendance à l'égard des éducateurs, leurs lacunes en lecture ou en calcul, etc.

L'unité et l'égalité des bénéficiaires

Parallèlement à tous ces statuts et à toutes ces hiérarchies, le centre d'accueil affirme avec autant de force, sinon plus, l'égalité fondamentale de tous les bénéficiaires. Ces derniers sont en effet tous égaux sur le plan de l'autorité et de l'obéissance, et ce, quel que soit leur rang hiérarchique. Les forts ne peuvent pas imposer leur volonté aux faibles ni les commander : leur statut ne leur confère aucun ascendant sur leurs camarades de rangs inférieurs. Cette règle prédomine partout et les bénéficiaires ne manquent pas de l'invoquer chaque fois qu'un des leurs la transgresse. Comme nous l'avons vu dans la Partie I, leur réaction dans ces circonstances est presque toujours identique : ils crient à l'injustice, insultent le fautif et surtout lui rappellent leur égalité de droit. « *Y a personne icitte, lancent-ils à leur adversaire, qui a le droit de me "bosser"!* » Si le conflit s'envenime, les éducateurs réprimandent le fautif et lui serinent la loi de l'égalité : ***tous les bénéficiaires sont égaux et nul ne peut imposer son autorité aux autres.*** Le mot clé ici, c'est imposer. La loi du groupe n'interdit pas tant la dominance que l'omnipotence : le fort peut exercer son autorité seulement si le faible l'y autorise. En cas de refus, et ils sont nombreux si l'on se fie à la fréquence des conflits, il n'a d'autre choix que de renoncer à ses prétentions et de traiter son camarade en égal.

Les bénéficiaires sont obligés également de se respecter mutuellement et de s'entraider. D'abord, ils n'ont pas le droit de ridiculiser ou d'insulter leurs camarades, de les agresser physiquement ainsi que de les exclure du groupe ou de les rejeter hors de la communauté. Toute dérogation à l'une de ces trois règles est rapidement corrigée et redressée par les éducateurs. La troisième règle – celle qui a trait à l'ostracisme – protège principalement les bénéficiaires qui éprouvent des difficultés à créer des liens avec leur entourage, et ils sont nombreux. Ensuite, la solidarité est de mise entre les bénéficiaires. Les éducateurs les incitent constamment à s'entraider et à s'épauler : ils les font travailler en équipe ; ils les réunissent dans des cercles de discussion ; ils leur font pratiquer des sports d'équipe ; ils demandent aux plus habiles d'aider leurs camarades qui éprouvent plus de difficultés qu'eux, etc. Et chaque fois, ils leur rappellent la loi de la solidarité : ***les bénéficiaires sont solidaires les uns des autres et doivent se porter assistance.*** Les bénéficiaires les plus asociaux profitent particulièrement de cette loi qui les contraint à établir des liens avec leur entourage, et vice versa.

La fraternité et l'amitié sont elles aussi omniprésentes à l'intérieur du centre d'accueil. Les échanges au sein des groupes sont habituellement chaleureux et affectueux. Les bénéficiaires se taquinent les uns les autres. Ils badinent et se contentent des blagues. Ils discutent de l'actualité ou d'autres sujets qui les préoccupent. Ils échangent des potins et des confidences. Ils planifient des sorties ou des activités de groupe. Ils se courtisent ou s'amourachent. Mais, plus que tout, ils se parlent pour parler, pour se lier les uns aux autres, pour se signifier leur attachement mutuel. Chacun de ces groupes constitue une microsociété dont les membres sont solidaires et étroitement liés les uns aux autres. Par contraste, les grandes fêtes et les bals permettent aux bénéficiaires de fraterniser avec l'ensemble des membres de leur communauté. Deux besoins sont alors assouvis : d'une part, renouer contact avec des camarades éloignés et, de l'autre, se fondre dans un tout, dans une communauté une et indivisible, une *communitas*. Plusieurs figures du Un et du Nous sont utilisées durant ces fêtes afin de créer cette unité : les salutations générales en début de fête, les cercles de discussion, la suspension des écarts liés aux rangs, les jeux collectifs, la glorification de la communauté des Marronniers, les repas communs et surtout la danse, point culminant de la fête durant laquelle les bénéficiaires « ne forment plus qu'un seul corps et qu'une seule âme » (Mauss, 1950, p. 126). Les marques de différence perdent à ce moment leur valeur pour ne laisser place qu'à l'unité et à l'égalité fondamentales de tous les participants, y compris les éducateurs, les professionnels, les administrateurs ou les bénévoles qui participent à la dernière ronde de la soirée.

La rupture avec les autres citadins

Malgré leur insertion dans le tissu urbain, les bénéficiaires n'établissent à peu près pas de contacts avec les autres citadins. Ils restent à l'écart des autres employés lorsqu'ils travaillent ou font des stages dans des entreprises régulières. Ils ne fréquentent pas les locataires non bénéficiaires de la résidence les Appartements Rosemont. Ils se tiennent en retrait des autres baigneurs lorsqu'ils fréquentent une piscine publique. Ils créent des liens amoureux principalement avec d'autres bénéficiaires ou sinon avec des ex-patients psychiatriques. En bref, les seuls non-bénéficiaires avec lesquels ils se lient couramment sont, d'une part, les éducateurs, les administrateurs, les employés de bureau, les concierges, les travailleurs sociaux, les psychologues, les infirmières et les bénévoles du centre d'accueil, et d'autre part, les membres de leur famille². Les locataires

2. La plupart des locataires du 5445 rendent visite à leurs parents au moins une fois par mois ainsi qu'aux fêtes de Noël, de Pâques et durant leurs vacances estivales.

du 5445 réagissent à cette situation avec un mélange d'amertume et de résignation. Certes, ils aimeraient se fondre dans la foule et se lier avec qui bon leur semble, mais en tant qu'égal ou en tant que pair, et non en tant que faible, subalterne, étranger ou monstre, comme c'est malheureusement trop souvent le cas. Il leur est en effet souvent arrivé d'être regardés de travers, rejetés, ignorés, méprisés, humiliés ou même parfois molestés dans des lieux publics tout simplement parce qu'ils sont différents ou que leur comportement est insolite. D'où leur hésitation à s'aventurer seuls dans la ville, à se mêler à la population, à s'inscrire aux activités des centres de loisir municipaux, à s'affranchir des éducateurs et à couper complètement leurs liens avec la communauté des bénéficiaires. Ils réalisent trop bien qu'ils n'ont accès au pouvoir, à l'égalité, à la rivalité, au conflit, au respect, au prestige, à l'unité, à la solidarité, à la camaraderie, à l'amitié, à la sexualité et à l'amour qu'à l'intérieur de cette communauté parallèle. À ce titre, la communauté des bénéficiaires constitue le « *star group* » des locataires du 5445, leur groupe de prédilection³.

SIMULATION, INTERPRÉTATION ET ADAPTATION SOCIALE

La fonction d'imagination est avant tout une fonction d'euphémisation, mais pas simplement opium négatif, masque que la conscience dresse devant la mort, mais bien au contraire dynamisme prospectif qui à travers toutes les structures du projet imaginaire, tente d'améliorer la situation de l'homme dans le monde.

(DURAND, 1964, p. 118)

Les bénéficiaires adhèrent à deux interprétations contradictoires de leur marge voilée. La première de ces interprétations met l'accent sur leur altérité et sur leur ascension continue vers la normalité, vers la vie adulte. Son postulat de base s'énonce comme suit : **à force de s'éduquer et de se corriger, les bénéficiaires deviendront tous un jour des personnes normales, c'est-à-dire des adultes comme les autres.** On reconnaît dans ce postulat l'une des figures maîtresses de la conversion initiatique, le néophyte se transmuant dans le personnage qu'il interprète (le membre régulier de la collectivité) à force de s'en rapprocher (Eliade, 1965). Les locataires du 5445 croient tous fermement à cette figure, même les décrocheurs qui résistent au

3. Comme le précise Turner, « Le "*star group*" est le groupe auquel la personne s'identifie le plus et dans lequel elle satisfait ses désirs et ses aspirations sociales et personnelles. [...] C'est dans son "*star group*" que la personne trouve l'amour, la reconnaissance, l'estime et d'autres bénéfices ou récompenses tangibles ou intangibles. C'est là qu'elle cultive son estime de soi et le sentiment d'être liée à d'autres personnes respectables » (Turner, 1982, p. 69, traduction libre).

projet institutionnel. Ils sont tous persuadés que la rééducation sociale peut les transformer en des personnes normales. Lorsqu'ils auront atteint ce but, disent-ils, plus personne ne viendra vérifier la propreté de leur logis ; plus personne ne leur donnera des ordres ; plus personne ne leur dira quoi faire ; plus personne ne s'immiscera dans leur vie privée. Ils auront un emploi régulier et dépenseront leur argent à leur guise. Personne, non plus, ne les regardera d'une façon étrange lorsqu'ils utiliseront les transports en commun, car ils seront semblables aux autres passagers. Ils seront enfin des membres à part entière de la société. Ils seront alors enfin libres, totalement libres, sans surveillant. Les nombreux progrès qu'ils ont réalisés depuis le début de leur rééducation confirment, selon eux, ce pronostic. À force de se rapprocher constamment de la normalité, concluent-ils, nous finirons bien par la rejoindre un jour⁴. La citation qui suit illustre cette conception des pouvoirs transfigurateurs de la rééducation sociale.

Je ne veux pas rester toujours un déficient. Je veux devenir une personne normale. Un jour, moi et mes amis, on va être normal. Un jour, je vais arriver à être comme tout le monde. Je vais venir à bout de mes difficultés. Quand j'étais plus jeune, je n'avais pas le goût de faire mon lit, mon ménage, plier mon linge, pis des petites affaires comme ça. Mais j'ai fait des progrès. C'est à cause que les éducateurs m'aident. En huit ans, j'en ai fait des progrès. Je me débrouille dans pas mal tout. Plus ça va, plus ça avance. Un jour je vais vivre tout seul, ça s'en vient. Plus les années passent, plus je progresse ! (Luc)

À l'inverse, la seconde interprétation affirme que les bénéficiaires sont déjà des personnes normales et que leur mode de vie est déjà identique à celui de la majorité. Son postulat de base prend la forme d'une incantation magique : **le semblable produit le semblable** ou, si l'on préfère, **il y a identité entre l'image et la chose, entre le portrait et le modèle**. Le monde reconstruit des bénéficiaires – qui est un simulacre du nôtre ou, si l'on préfère, son modèle réduit – est alors décrit comme étant non pas une représentation de notre monde mais bien notre monde, le monde de tous les citoyens. Ainsi, les locataires du 5445 affirment que leur immeuble est semblable à tous les autres et qu'il n'y a pas de différence entre vivre là ou ailleurs, dans un immeuble régulier. Les employés et les stagiaires de L'Essor soutiennent, quant à eux, que leur travail est identique à celui de tous les autres travailleurs, et ce, à tous les points de vue. De même, les élèves du cours « Initiation à la physiologie humaine » tiennent l'attestation de présence qu'ils

4. Lorsqu'ils se décrivent ainsi, ils ressemblent à K..., le héros du roman *Le Château*, de Kafka. Camus résume ici l'ambition de K... : « Le grand espoir de K... c'est d'obtenir que le Château l'adopte. N'y pouvant parvenir seul, tout son effort est de mériter cette grâce en devenant un habitant du village, en perdant cette qualité d'étranger que tout le monde lui fait sentir. Ce qu'il veut, c'est un métier, un foyer, une vie d'homme normal et sain. Il n'en peut plus de sa folie. Il veut être raisonnable. La malédiction particulière qui le rend étranger au village, il veut s'en débarrasser » (Camus, 1942, p. 178).

reçoivent à la fin de leurs cours pour un vrai diplôme, pour un vrai certificat. En somme, le « monde comme si » des bénéficiaires n'est pas pour ces derniers une simple métaphore mais un sacrement, c'est-à-dire une « illusion vraie » (Artaud, 1964, p. 139)⁵. Partant, ils ne sont pas une figuration de Nous, ils sont Nous. Tel est du moins leur statut lorsqu'ils examinent leur monde sous l'angle que je viens de décrire.

Les bénéficiaires tiennent ces deux interprétations opposées de leur monde et d'eux-mêmes pour vraies. Alors qu'une tranche de leur conscience reconnaît qu'ils sont des personnes anormales et qu'ils doivent se rééduquer afin de s'intégrer à la société, une autre soutient le contraire, à savoir qu'ils sont déjà des personnes normales et que leur vie n'est pas différente de celle des autres citoyens. Selon les contextes, ils optent pour l'une ou l'autre de ces deux vérités sans se formaliser de leur contradiction, un peu comme si elles se rapportaient à deux réalités distinctes et sans commune mesure. D'ailleurs, ils ne les opposent ou ne les associent jamais dans leurs discours, passant plutôt de l'une à l'autre comme nous passons nous-mêmes du monde de la vie quotidienne à ceux de la religion, du mythe, de la science, de l'esthétique ou de la poésie, c'est-à-dire sans se formaliser de leur discontinuité (Cassirer, 1946, p. 99). En effet, comme le rappelle Veyne ci-dessous, ce va-et-vient entre des vérités contraires n'est pas aberrant, mais bien typique de la condition humaine ou, si l'on préfère, de la conscience humaine.

Notre vie quotidienne est composée d'un grand nombre de programmes différents [...] ; nous passons sans cesse d'un programme à l'autre, comme on change de longueur d'onde à la radio, mais nous le faisons à notre insu. [...] On se sent plus à l'aise pour étudier les croyances, religieuses ou autres, quand on comprend que la vérité est plurielle et analogique. Cette analogie du vrai fait que l'hétérogénéité des programmes passe inaperçue : nous sommes toujours dans le vrai quand nous changeons à

5. La vérité du « monde comme si » des bénéficiaires est en cela analogue à celle de tous les objets esthétiques. Veyne résume dans la citation suivante les fondements de la vérité de ce monde. « Un monde ne saurait être fictif par lui-même, mais seulement selon qu'on y croit ou pas ; entre une réalité et une fiction, la différence n'est pas objective, n'est pas dans la chose même, mais elle est en nous, selon que subjectivement nous y voyons ou non une fiction : l'objet n'est jamais incroyable en lui-même et son écart avec "la" réalité ne saurait nous choquer, car nous ne l'apercevons même pas, les vérités étant toutes analogiques. Einstein est vrai, à nos yeux, en un certain programme de vérité, celui de la physique déductive et quantifiée ; mais si nous croyons à l'Iliade, elle sera non moins vraie, en son programme de vérité mythique. Et Alice au pays des merveilles également. Car, même si nous tenons Alice ou Racine pour des fictions, nous y croyons pendant que nous les lisons, nous pleurons dans notre fauteuil au théâtre. Le monde d'Alice, en son programme de féerie, se donne à nous comme aussi plausible, aussi vrai que le nôtre, aussi réel par rapport à lui-même, pour ainsi dire ; nous avons changé de sphère de vérité mais nous sommes toujours dans le vrai, ou dans son analogie » (1983, p. 33).

notre insu de longueur d'onde ; notre sincérité est entière lorsque nous oublions les impératifs et usages de la vérité d'il y a cinq minutes, pour adopter ceux de la nouvelle vérité (Veyne, 1983, p. 97)⁶.

En somme, les bénéficiaires sont des amphibiens : ils vivent non pas dans un mais dans deux mondes parallèles, et chacun de ces mondes défend des intérêts particuliers⁷. À titre d'exemples, ils émigrent dans le premier de ces mondes lorsqu'ils veulent souligner les progrès qu'ils réalisent ou les buts qu'ils poursuivent dans la vie (ils seront nous), et ils plongent dans le second lorsqu'ils doivent affirmer leur humanité ou encore la normalité de leur mode de vie (ils sont nous). Dès lors, l'oscillation entre ces deux mondes contraires n'est pas une source de confusion ou de tension pour les bénéficiaires, mais au contraire de mieux-être : elle leur permet de jouer sur plus d'un tableau, de se rattacher diversement à la vie collective et de se valoriser de plusieurs façons.

*
**

Nous pouvons conclure de ce qui précède que les locataires du 5445 retirent plusieurs avantages de leur appartenance à une communauté parallèle et de leur participation continue à des programmes de réadaptation. En premier lieu, la communauté du centre d'accueil leur permet de créer des liens et d'éprouver des sentiments qui leur sont inaccessibles dans la société globale : la dignité, le prestige, l'égalité, la supériorité, la rivalité, la fraternité, la solidarité, l'amitié, la sexualité et l'amour. En deuxième lieu, leurs activités de réadaptation les incitent à relever des défis, à se dépasser, à développer leurs compétences et à se fixer un but dans la vie : devenir un adulte. Le mot de Camus à propos de Sisyphe décrit merveilleusement le bonheur que leur procure la poursuite de cet objectif : « La lutte elle-même vers les sommets suffit à remplir un cœur d'homme. Il faut imaginer

-
6. Veyne étend ici les conclusions de Lévy-Bruhl (1931), de Mauss (1950b), de Cassirer (1953) et de Lévi-Strauss (1958b) sur « l'indifférence de la mentalité primitive à la contradiction » (Cazeneuve, 1963, p. 38) à la pensée de tous les êtres humains. Lakoff et Turner illustrent ce principe en analysant la coexistence des métaphores la vie est un esclavage et la vie est une possession dans les expressions de la vie courante. « Parce que les différentes métaphores de la vie ont trait à des aspects différents de la vie, il n'est pas surprenant que l'ensemble des domaines sources qui permettent de la comprendre sont inconsistants » (Lakoff et Turner, 1989, p. 53, traduction libre).
7. Comme le résume Veyne : « Il n'y a pas de vérités contradictoires dans un même cerveau, mais seulement des programmes différents, qui enserrant chacun des vérités et des intérêts différents, même si ces vérités portent le même nom » (1983, p. 96). Pour sa part, Bateson exprime la relation entre la vérité et les intérêts de la façon suivante : « Que devient l'image que nous nous faisons d'un système cybernétique – un bois de chêne ou un organisme –, dès lors que cette image est dessinée sélectivement de façon à répondre uniquement aux questions que soulèvent nos buts ? » (1980, p. 190)

Sisyphes heureux » (1942, p. 166)⁸. En troisième lieu, leur insertion dans la ville et leur cohabitation avec les autres citadins les convainquent qu'ils sont libres et qu'ils ne sont pas confinés dans un lieu clos ou dans une marge institutionnelle. Finalement, en quatrième lieu, la ressemblance entre leur monde et le nôtre leur suggère, du moins lorsqu'ils adhèrent à leur grille de lecture sacramentelle, qu'ils sont parfaitement intégrés à la société et qu'ils sont déjà des adultes ou, si l'on préfère, des personnes normales⁹. En résumé, la rééducation sociale permet aux bénéficiaires d'accéder à une vie sociale riche et intense, de connaître du succès, de se dépasser, de poursuivre un but, de nier leur confinement dans un lieu clos, de sublimer leur différence et de participer symboliquement à la vie collective. Par contraste, ils se retrouvent habituellement sans amis, sans pairs, sans flirts, sans prestige, sans inférieurs, sans réussites, sans objectifs, sans statuts valorisants, sans protecteurs, sans travail, sans logis, sans loisirs organisés, sans attaches avec la collectivité et presque sans biens, esseulés et désœuvrés, lorsqu'ils quittent leur petit monde pour s'intégrer à la société globale¹⁰.

L'UTILITÉ DE LA RÉÉDUCATION SOCIALE POUR LA SOCIÉTÉ

Tout ce qui se révèle en dehors des règles, dans la société comme dans l'univers, est une sorte d'épiphanie du numineux. Par rapport à l'idéal d'une vie sans angoisse et conforme à un ordre immuable, le numineux et ses symboles apparaissent comme des impuretés que l'on tendra à écarter.

(CAZENEUVE, 1971, p. 43)

Et qu'en est-il de la société? Tire-t-elle, elle aussi, des avantages de la réclusion voilée des bénéficiaires? Pourquoi les exclut-elle? Pourquoi camoufle-t-elle cette exclusion? Pourquoi exige-t-elle d'eux qu'ils théâtralistent ses normes? Quel intérêt a-t-elle à maintenir un rite de passage qui

-
8. Jankélévitch abonde dans le même sens que Camus lorsqu'il écrit: « Quelque chose à faire, un effort déterminé à accomplir, un itinéraire déterminé à parcourir: les conditions de la vocation et de la bonne conscience sont ici réunies » (1981, p. 100).
 9. Le mot de Bachelard à propos de la sublimation poétique s'applique parfaitement à cette fonction de la rééducation sociale: « La vie réelle se porte mieux si on lui donne ses justes vacances d'irréalité » (1942, p. 35).
 10. La détresse des personnes classées déficientes intellectuelles a été abondamment décrite dans la littérature scientifique. Dans le cas qui nous concerne, Pierre est le seul locataire du 5445 qui a quitté le centre d'accueil. Comme nous l'avons vu au chapitre 11, il a perdu ses amis, ses pairs, son travail, son logis et ses biens pour se retrouver sur le trottoir quelques mois à peine après son départ. Contrairement à ses attentes, il a alors troqué la marge relativement douillette du centre d'accueil pour celle plus brutale de la rue.

est sans issue? Pourquoi a-t-elle inventé et généralisé une forme de rejet aussi ambiguë et secrète? Afin de clarifier ces questions, je vais d'abord retracer brièvement l'histoire du tabou de l'ineptie jusqu'à sa plus récente expression, à savoir la rééducation sociale, pour considérer ensuite les fonctions que cette institution remplit dans la société actuelle. Dans les sociétés tribales archaïques ainsi que dans les premières grandes civilisations de l'Occident et de l'Orient, les personnes classées ineptes étaient considérées dangereuses, car elles rompaient l'ordre des choses et menaçaient l'intégrité du cosmos (Caillois, 1950; Turner, 1969; Cazeneuve, 1971; Murphy, 1995; Stiker, 1996). Puisqu'ils ne pouvaient être libérés de leurs tares, à savoir entièrement ramenées à l'intérieur du « système symbolique » (Kristeva, 1980, p. 80) de la collectivité, ces êtres impurs étaient expulsés de la vie profane et marqués d'un tabou. Au gré des sociétés et des époques, ce tabou a revêtu une multitude de formes et de connotations différentes (Whyte, 1995). À titre d'exemples, certaines sociétés immolaient ces êtres peu de temps après leur naissance, d'autres les confinaient dans les aires indéterminées du territoire villageois, d'autres toléraient leur présence dans le village mais prohibaient tout contact avec eux, d'autres les cantonnaient dans l'habitat familial, d'autres leur attribuaient des pouvoirs surnaturels et les révéraient, d'autres encore les condamnaient au vagabondage et à la mendicité (Malinowski, 1930; Edgerton, 1979; Peters, 1980; Ingstad et Whyte, 1995). Cette représentation de l'ineptie, en tant que figure du numineux, se prolonge jusque dans la chrétienté. Ainsi, au Moyen Âge, les idiots qui vagabondaient dans les villages de l'Europe de l'Est étaient décrits comme des êtres à la fois dangereux et sérapiques: leur faire l'aumône portait chance et les rudoyer, malchance (Turner, 1969). À la Renaissance, l'idiot perd cependant ses vertus salutaires pour incarner le mal. On commence à le représenter sous les traits, non plus d'un ange, mais d'une « bête diabolique » (Gâteaux-Mennecier, 1990, p. 41), un être dépravé et pervers, mi-animal, mi-démon, qui transgresse les normes et bafoue l'autorité. Pour la théologie protestante, notamment, l'idiot n'est pas une image du diable, il n'en est pas une figuration: il est le diable en personne. Le luthéranisme est formel sur ce point: « La forme chrétienne de l'idée voulant que l'enfant handicapé soit le fruit d'un échange inusité s'affirme dans la doctrine de Luther selon laquelle le diable a volé l'enfant humain pour s'y incarner » (Ryan et Thomas, 1980, p. 88, traduction libre). La représentation de l'idiot méphistophélique domina l'iconographie chrétienne pendant les trois siècles et demi qui suivirent, c'est-à-dire jusqu'à la seconde moitié du XIX^e siècle. Ryan et Thomas observent, en effet, que « l'idée selon laquelle les enfants anormaux sont le fruit de l'accouplement d'une femme avec le diable était encore très répandue à cette époque » (1980, p. 88, traduction libre).

En marge de ces représentations théologiques, et en accord avec l'émergence de la rationalité moderne, la médecine développe à partir du XVI^e siècle une interprétation laïque de l'ineptie qui s'affirmera progressivement au point de devenir hégémonique vers la fin du XIX^e siècle. Cette interprétation n'associe pas l'idiot au diable mais à la dépravation et à l'immoralité, soit les figures modernes de l'impureté et de la souillure. L'idiot se distingue des personnes normales, cette fois, non plus par ses attributs surnaturels, comme c'était le cas pour l'idiot méphisto-phélique, mais par sa dénaturation : il est un humain déchu, un sous-humain issu des classes les plus défavorisées de la société et qui menace la survie de la civilisation si on le laisse se multiplier (Edgerton, 1979 ; Jay-Gould, 1983). Afin de contrer ce fléau, la médecine du XIX^e siècle recommande deux mesures radicales, inspirées des réponses sanitaires à la lèpre et à la peste : d'une part, l'isolement complet des idiots et, de l'autre, leur redressement total (Guillaume, 1978 ; Gâteaux-Mennecier, 1990). Foucault souligne ci-dessous la filiation entre ces deux mesures et les réactions aux épidémies du passé.

Le partage constant du normal et de l'anormal, auquel tout individu est soumis, reconduit jusqu'à nous et en les appliquant à de tout autres objets, le marquage binaire et l'exil du lépreux ; l'existence de tout un ensemble de techniques et d'institutions qui se donnent pour tâche de mesurer, de contrôler, et de corriger les anormaux, fait fonctionner les dispositifs disciplinaires qu'appelait la peur de la peste. Tous les mécanismes de pouvoir qui, de nos jours encore, se disposent autour de l'anormal, pour le masquer comme pour le modifier, composent ces deux formes dont elles dérivent de loin (1975, p. 201).

Cette forme de tabouisation, qui combine l'isolement et le redressement des idiots dans une institution totalitaire, dominera la scène sanitaire jusqu'à la fin des années 1950, sous l'autorité exclusive des professions médicales et psychologiques (Ryan et Thomas, 1980 ; Jay Gould, 1983)¹¹.

Au début des années 1960, dans la foulée des revendications inspirées par les droits de l'homme et par l'idéologie de la normalisation, la tabouisation asilaire des personnes classées déficientes intellectuelles commence à être critiquée par divers regroupements de professionnels,

11. Caillois relève lui aussi la présence de la topographie du pur et de l'impur dans le monde laïque : « Une séparation si vigilante des principes du pur et de l'impur implique pour eux une localisation distincte au sein de la société. De fait, le centre paraît la résidence claire et réconfortante du premier, la périphérie l'empire obscur et inquiétant de l'autre » (1950, p. 61). Et il précise plus loin : « Ces données spatiales sont loin d'être adventices. On les rencontre à tous les degrés de la civilisation. [...] Ainsi l'opposition du pur et de l'impur, passée du domaine religieux au domaine laïc, devenue celle de la loi et du crime, de la vie honorable et de l'existence crapuleuse, a gardé l'ancienne topographie des principes mystiques : le bien au centre, le mal à la périphérie » (1950, p. 62-63).

syndicats du milieu hospitalier, associations de parents et chercheurs universitaires, et ce, à travers l'Occident (Rodier, 1988; Ingstad, 1995). D'une part, les conditions déplorables dans lesquelles vivent les résidents des asiles psychiatriques sont violemment dénoncées et jugées indignes de sociétés qui se prétendent modernes, civilisées et démocratiques (Goffman, 1961; Gentis, 1970; Koechlin et Koechlin, 1974). Par ailleurs, les mouvements de défense des droits de l'homme soulignent durant cette même période l'illégalité des mesures discriminatoires à l'égard des personnes classées déficientes intellectuelles, et ce, dans tous les contextes : le travail, l'école, le loisir, la santé et la résidence (Saragossi, 1981). Au Québec, ce courant s'impose à tel point durant les années subséquentes que le ministère de la Santé et des Services sociaux adopte, à la fin des années 1980, une loi qui oblige tous les établissements de services à réintégrer leurs usagers dans la communauté (MSSS, 1988; Rodier, 1988). Cette loi devait mettre fin aux tabous, aux rejets, aux avanies, aux préjugés et aux pratiques discriminatoires dont ces personnes étaient toujours l'objet au sein de certaines institutions de l'État et dans la société en général. Comme nous l'avons constaté précédemment, ce but n'a malheureusement jamais été atteint. En effet, malgré les efforts déployés afin de les rééduquer et de les réinsérer dans la communauté, ces personnes n'arrivent toujours pas à s'adapter à notre mode de vie et elles vivent toujours en marge de la collectivité, dans un monde parallèle. La nouvelle loi n'a donc pas aboli la tabouisation de l'inéptie mais l'a plutôt enrichie d'une forme inédite, la transition permanente dans une marge maquillée. Cette forme reprend les deux mesures mises de l'avant au milieu XIX^e siècle – « Le grand renfermement d'une part; le bon redressement de l'autre. » (Foucault, 1975, p. 200) – et les combine à une troisième, issue à la fin du XX^e siècle, qui modifie radicalement leur contexture et leur signification : l'effacement des marges, leur disparition sous le voile de la normalité. Les paragraphes qui suivent examinent l'utilité pour la société de chacune de ces trois dimensions de la rééducation sociale : le renfermement, le redressement et l'effacement.

Examinons d'abord l'utilité de la première de ces dimensions : l'isolement dans une marge institutionnelle (renfermement). Comme le précise Guillaume, « Même l'individu le plus marginal, à partir du moment où il est casé quelque part, rentre dans l'homogénéité sociale » (1978, p. 107). La rééducation sociale remplit d'emblée cette fonction auprès des personnes adultes classées déficientes intellectuelles légères : elle les insère dans certaines des cases de l'ordre social et culturel. Premièrement, elle les inclut à l'intérieur de nos classifications culturelles en nommant leur différence (au moyen d'une typologie psychométrique) et en leur attribuant un statut social (celui de « personne présentant une déficience intellectuelle »). Deuxièmement, en vertu de ce statut, elle les case à

l'intérieur d'un établissement de services du ministère de la Santé et des Services sociaux, le centre d'accueil de réadaptation et ses cadres de vie adaptés, un « terrain exclu » (Kristeva, 1980, p. 16) autorisé, et, par là, les écarte « du centre radieux et vivifiant de la vie collective » (Caillois, 1950, p. 62). Troisièmement, elle place ces êtres dérangeants et imprévisibles sous la garde quasi permanente d'éducateurs et d'animateurs qui scrutent à la loupe leurs moindres actions, réduisant ainsi leurs dérogations et leurs irrégularités. Cette discipline est avant tout le fruit de l'autocensure que les bénéficiaires s'imposent lorsqu'ils sont exposés au regard de leurs surveillants. Comme le précise Foucault, à propos du panoptique carcéral :

Celui qui est soumis à un champ de visibilité, et qui le sait, reprend à son compte les contraintes du pouvoir ; il les fait jouer spontanément sur lui-même ; il inscrit en soi le rapport de pouvoir dans lequel il joue simultanément les deux rôles ; il devient le principe de son propre assujettissement (Foucault, 1975, p. 204).

En bref, grâce à cette marge institutionnelle, ces personnes risquent peu de perturber « le fonctionnement habituel au plan réel ou symbolique » (Guillaume, 1978, p. 20) de la société : elles en sont exclues, taxinomiquement et pratiquement, et elles sont constamment surveillées.

Le centre d'accueil renforce également l'homogénéité sociale en attribuant aux bénéficiaires le statut de néophytes (redressement). En effet, ce statut place les bénéficiaires dans un état ambigu, ni tout à fait dehors, ni tout à fait dedans, sur « le seuil, la porte d'entrée » (Deliege, 1992, p. 50) de la société, en transition vers elle. Ils sont donc des exclus d'un type particulier, à savoir des exclus qui ne se rebellent pas contre l'ordre social et culturel mais plutôt qui s'épuisent à l'assimiler, notamment en s'initiant à nos codes corporels, vestimentaires, relationnels, domestiques, alimentaires, monétaires, temporels, professionnels, récréatifs, spatiaux, linguistiques, scripturaires et mathématiques. Ensuite, le statut de néophyte confère aux bénéficiaires une position dépendante par rapport aux personnes qui les surveillent, en l'occurrence les éducateurs. Plutôt que des gardiens, ces derniers apparaissent comme des guides qui affranchissent les néophytes des affres de l'ineptie : l'action disciplinaire se présente ainsi sous les traits d'un service plutôt que d'une répression. Par surcroît, les nombreuses connaissances que les bénéficiaires acquièrent dans le cadre de cette initiation les rendent « plus autonomes », « plus adultes » et « plus normaux », pour reprendre la langue des éducateurs et des bénéficiaires, ce qui a pour effet de réduire la crainte ou le malaise qu'ils suscitent parmi la population.

En dernier lieu, le centre d'accueil homogénéise la société en masquant le lieu clos à l'intérieur duquel il confine les bénéficiaires (effacement). Ces derniers sont en effet cloîtrés non pas dans un grand hospice

muré et retiré, mais dans une marge voilée, sise au cœur de la ville, où ils simulent le mode de vie des autres citoyens. En apparence, tout laisse croire qu'ils vivent dans le même monde que le reste de la population et, comme le soutiennent les textes officiels, qu'ils sont intégrés à la société. Leur exclusion n'est donc pas ostensible, pas visible de prime abord : on l'a fait disparaître au moyen d'un procédé cosmétique ou, si l'on préfère, d'une « simulation enchantée » (Baudrillard, 1979, p. 86). Elle passe inaperçue. Personne ne la remarque, la commente ou la déplore : on n'en parle pas, du moins ouvertement, et on agit comme si elle n'existait pas. Voire, on s'enorgueillit d'y avoir mis fin grâce à ce que l'État appelle la « communautarisation des services » (CSDI M/B-F, 1995, p. 12). Cette mascarade permet à notre société de voiler la contradiction, inadmissible sur le plan idéologique et moral, entre le sort qu'elle réserve aux personnes classées déficientes intellectuelles et l'un des principes directeurs de son organisation sociale, à savoir « l'idée d'égalité de droit des hommes » (Stiker, 1996, p. 39), dont elle doit à tout prix garantir l'universalité, car, comme le rappelle Jankélévitch, « une seule exception mettrait en déroute les grands principes, les droits de l'homme, les vérités immortelles et la théodicée elle-même ; pire encore : le grand principe n'était donc qu'une absurdité et une contradiction ? » (1981, p. 158) En d'autres termes, l'inobservance de ce principe directeur annihilerait la crédibilité et la légitimité non seulement du réseau de services en santé et en services sociaux mais aussi de notre système politique et de notre ordre du monde dans sa globalité.

En somme, la société tire de nombreux avantages de la rééducation sociale continue des personnes classées déficientes intellectuelles. Premièrement, les programmes de rééducation sociale permettent à la société d'écarter ces personnes inadaptées de la vie collective et de les placer sous une étroite surveillance. Deuxièmement, ces programmes assujettissent ces éternels exclus à l'ordre établi en convertissant leur vie en une course perpétuelle vers la normalité et l'agrégation sociale. Troisièmement, la rééducation sociale adapte la relégation de ces personnes à notre système démocratique en lui donnant l'apparence d'une inclusion sociale, ce qui la rend à la fois invisible et attrayante : elle n'est plus associée à un préjudice mais à un service public et à un droit fondamental. Finalement, la rééducation sociale protège le statu quo en situant la source de l'inadaptation dans les individus plutôt que dans l'interaction individu-société : les interventions visent essentiellement à gommer la différence des bénéficiaires, par le redressement ou le camouflage, et à préserver l'intégrité de la société globale.

RÉÉDUCATION, INTÉGRATION ET HUMANISME

J'aimerais clore ce livre en considérant l'impact global de la rééducation sociale sur la vie des personnes classées déficientes intellectuelles. Plus précisément, j'aimerais examiner les questions suivantes : La rééducation sociale nuit-elle plus à ces personnes qu'elle les aide à s'épanouir ou à s'adapter à notre monde ? Doit-on la réformer ou la conserver intacte ? Et que devons-nous faire du « monde comme si » qu'elle engendre, le monde du centre d'accueil de réadaptation, la marge voilée ? Doit-on l'abolir ou le préserver ? Je répondrai à ces questions en me basant sur les données des deux sections précédentes. Ces dernières ont clairement démontré que la rééducation sociale ne sert pas que les intérêts de la société ou ceux des bénéficiaires, et que ses effets sur la qualité de vie de ces derniers ne sont pas que positifs ou négatifs, que bienfaisants ou malfaisants. D'une part, nous avons vu que la rééducation sociale perpétue l'antique exclusion sacrée de l'idiot sous la forme la plus sournoise que nous puissions imaginer, soit son envers, le rite initiatique. Elle fait ainsi passer le tabou pour une purification, l'exclusion pour une inclusion et la relégation permanente pour une transition. Vue sous cet angle, elle semble plus servir les intérêts de la société que ceux des bénéficiaires. D'autre part, nous avons constaté que la rééducation sociale aide les bénéficiaires à s'adapter à leur expulsion de la vie collective ou, si l'on préfère, au fait qu'« il n'y a pas de place [pour eux] dans notre société », selon l'expression de Mannoni. Elle leur permet de s'intégrer à un monde parallèle qui les libère des obligations des autres citoyens, le monde « comme si » des ressources adaptées, et de se lier à un groupe de semblables, de compagnons et d'amis. Là, dans ce lieu exclu, la vie leur apparaît soudainement plus favorable, voire plus normale, que dans la collectivité. Ils y multiplient les contacts intimes, ils y acquièrent moult connaissances, ils y développent leur autonomie, ils y accomplissent des activités captivantes et, paradoxalement, ils y cultivent leur sentiment d'appartenance à la société globale. Cette marge leur est donc indispensable, elle seule leur permet d'étancher leur soif d'existence et d'appartenance : elle leur permet d'être et de se délecter de la vie, tout en échappant aux vexations que notre monde leur inflige. Est-ce à dire que nous devons nous féliciter d'avoir érigé une marge aussi spacieuse et accepter le statu quo ? Non ! Certes pas. Si le sort de ces personnes nous tient à cœur, nous devons, d'une part, retracer et condamner les formes contemporaines du tabou de l'ineptie et, de l'autre, et cela est encore plus fondamental, combattre les conditions qui rendent nécessaire le repli de ces exclus dans un lieu clos, dans un sanctuaire voilé. Je pense ici non seulement à nos conceptions de l'intelligence et de l'ineptie mais aussi, et peut-être de façon plus déterminante encore, aux aspects de notre mode de vie qui écartent les bénéficiaires de la vie collective, dont notamment nos obsessions de la réussite scolaire, de l'autonomie

individuelle, de la compétitivité et de la rentabilité, ainsi que notre intolérance à l'égard des êtres improductifs (Edgerton, 1967; Baudrillard, 1981; Corin, 1986; Paugam, 1986; Gâteaux-Mennecier, 1990; Ingstad et Whyte, 1995; Stiker, 1996). Tant que nous n'éliminerons pas ces conditions, les réformes de la rééducation sociale ne feront que rendre le tabou de l'ineptie plus insidieux encore, c'est-à-dire plus souterrain et plus maquillé qu'il ne l'est présentement. Cependant, en attendant que nous larguions ces aspects clés de notre civilisation, il est tout aussi essentiel que nous nous préoccupions de la situation actuelle de ces personnes et que nous consolidions les palais d'illusion, les sanctuaires voilés, qui leur permettent, tout en s'accommodant à nos tabous, de réinventer leur existence et de s'aimer, d'aimer des proches et d'aimer la vie en général.

- ASSOCIATION DES CENTRES D'ACCUEIL – ACAQ (1987). *Rôle et orientations des centres de services d'adaptation et de réadaptation pour personnes ayant une déficience intellectuelle*, Montréal, Association des centres d'accueil du Québec.
- ARTAUD, Antonin (1964). *Le théâtre et son double*, Paris, Gallimard.
- BACHELARD, Gaston (1942). *L'eau et les rêves : Essai sur l'imagination de la matière*, Paris, Librairie José Corti.
- BACHELARD, Gaston (1943). *L'air et les songes : Essai sur l'imagination du mouvement*, Paris, Librairie José Corti.
- BACHELARD, Gaston (1957). *La poétique de l'espace*, Paris, Presses universitaires de France.
- BATAILLE, George (1965). *L'érotisme*, Paris, Collection 10-18.
- BATESON, Gregory (1977). « Pourquoi un cygne ? », dans *Vers une écologie de l'esprit – Tome I*, Paris, Seuil.
- BATESON, Gregory (1980). *Vers une écologie de l'esprit – Tome II*, Paris, Seuil.
- BAUDRILLARD, Jean (1979). *De la séduction*, Paris, Galilée.
- BAUDRILLARD, Jean (1981). *Simulacres et Simulation*, Paris, Galilée.
- BAUDRILLARD, Jean et Marc GUILLAUME (1994). *Figures de l'altérité*, Paris, Descartes et Cie.
- BEAUSSANT, Philippe (1981). *Versailles, Opéra*, Paris, Gallimard.
- BEGAB, Micheal J. (1975). « The Mentally Retarded and Society: Trends and Issues », dans M.J. Begab et S.A. Richardson (dir.), *The Mentally Retarded and Society: A Social Science Perspective*, Baltimore, University Park Press.
- BELMONT, Nicole (1974). *Van Gennep, créateur de l'ethnographie française*, Paris, Petite bibliothèque Payot.
- BENEDICT, Ruth (1934). *Patterns of Culture*, Boston, Houghton Mifflin.
- BODGAN, Robert et Steven TAYLOR (1982). *Inside Out: The Social Meaning of Mental Retardation*, Toronto, University of Toronto Press.

- BOULENGER, Jacques (1941). *Les romans de la Table ronde, Tome III*, Paris, Plon.
- BRAGINSKY, D.D. et B.M. BRAGINSKY (1971). *Hansels and Gretels : Studies of Children in Institutions for the Mentally Retarded*, New York, Holt, Rinehart and Wilson.
- CAILLOIS, Roger (1938). *Le mythe et l'homme*, Paris, Gallimard.
- CAILLOIS, Roger (1950). *L'homme et le sacré*, Paris, Gallimard.
- CAMUS, Albert (1942). *Le mythe de Sisyphe*, Paris, Gallimard.
- CASSIRER, Ernst (1946). *Language and Myth*, New York, Dover Publications.
- CAZENEUVE, Jean (1963). *Lucien Lévy-Bruhl, sa vie, son œuvre*, Paris, Presses universitaires de France.
- CAZENEUVE, Jean (1971). *Sociologie du rite. Tabou, magie, sacré*, Paris, Presses universitaires de France.
- CENTRE DES MARRONNIERS (1971). *Centre des Marronniers*, Montréal, Centre des Marronniers.
- COCTEAU, Jean (1925). *Les enfants terribles*, Paris, Grasset.
- COCTEAU, Jean (1957). *La difficulté d'être*, Monaco, Du Rocher.
- COCTEAU, Jean (1973). *En verve*, Paris, Pierre Horay Éditeur.
- CORIN, Ellen (1986). « Centralité des marges et dynamiques des centres », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 10, n° 2.
- CORIN, Ellen, Gilles BIBEAU, Jean-Claude MARTIN et Robert LAPLANTE (1990). *Comprendre pour soigner autrement*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- CSDI M/B-F (1995). *Demande de désignation du Centre de services en déficience intellectuelle Mauricie/Bois-Francs comme institut universitaire dans le champ de l'intégration sociale des personnes présentant une déficience intellectuelle*, Trois-Rivières, Centre de services en déficience intellectuelle Mauricie-Bois-Francs.
- D'ANDRADE, Roy G. (1984). « Cultural Meaning Systems », dans R.A. Shweder et LeVine (dir.), *Culture Theory: Essays on Mind, Self, and Emotion*, Cambridge, Cambridge University Press.
- DANIEL, Valentine E. (1984). *Fluid Signs : Being a Person the Tamil Way*, Berkeley, University of California Press.
- DELEUZE, Gilles (1969). *Logique du sens*, Paris, Éditions de Minuit.
- DELIEGE, Robert (1992). *Anthropologie sociale et culturelle*, Bruxelles, De Boeck Université.
- DESAULNIERS, Marie-Paule, Michel BOUTET et Rémi CODERRE (1995). *Facteurs influençant le vécu sexuel de personnes présentant une déficience intellectuelle*, Trois-Rivières, Centre des services en déficience intellectuelle Mauricie-Bois-Francs.
- DEVEREUX, George (1991). « Ethnopsychological Aspects of the Terms "Deaf" and "Dumb" », dans David Howes (dir.), *The Varieties of Sensory Experience. A Sourcebook in the Anthropology of the Senses*, Toronto, University of Toronto Press.

- DEVISCH, Renaat (1985). « Pollution and Healing Among the Northern Yaka of Zaïre », *Social Science and Medicine*, vol. 21 n° 6.
- DOUGLAS, Mary (1966). *Purity and Danger: An Analysis of the Concepts of Pollution and Taboo*, Londres, Ark Paperbacks.
- DOUGLAS, Mary (1970). *Natural Symbols: Explorations in Cosmology*, New York, Pantheon Books.
- DUPRAS, André (1994). « La sexualité des personnes handicapées: interdite ou permise », dans Anne Hébert, Suzanne Doré et Ingrid de Lafontaine (dir.), *Élargir les horizons. Perspectives scientifiques sur l'intégration sociale*, Sainte-Foy, MultiMondes.
- DURAND, Gilbert (1964). *L'imagination symbolique*, Paris, Quadrige et Presses universitaires de France.
- DURKHEIM, Emile et Marcel MAUSS (1969). « De quelques formes primitives de classification: contribution à l'étude des représentations collectives », dans Marcel Mauss, *Œuvres II*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun ».
- EDGERTON, Robert B. (1967). *The Cloak of Competence: Stigma in the Lives of Mentally Retarded*, Los Angeles et Berkeley, University of California Press.
- EDGERTON, Robert B. (1975). « Issues Relating to the Quality of Life Among Mentally Retarded Persons », dans M.J. Begab et S.A. Richardson (dir.), *The Mentally Retarded: A Social Science Perspective*, Baltimore, University Park Press.
- EDGERTON, Robert B. (1979). *Mental Retardation*, Cambridge, Harvard University Press.
- EDGERTON, Robert B. (1984). « Anthropology and Mental Retardation: Research Approaches and Opportunities », *Culture, Medicine and Psychiatry*, vol. 8, p. 25-48.
- EDGERTON, Robert B. (1985). « A Case of Delabeling: Some Practical and Theoretical Implications », dans L.L. Langness et H.G. Levine (dir.), *Culture and Retardation: Life Histories of Mildly Retarded Persons in American Society*, Dordrecht, D. Reidel Publishing Company.
- ELIADE, Mircea (1965). *Le sacré et le profane*, Paris, Gallimard.
- FAURE, Élie (1964). *Histoire de l'art. L'esprit des formes – Tome II*, Paris, Pauvert.
- FQCRPDI (1994). *Rôle et orientation des CRPDI: Une perspective écosystémique*, Montréal, Fédération québécoise des centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle.
- FERNANDEZ, James (1974). « The Mission of Metaphor in Expressive Culture », *Current Anthropology*, vol. 15, n° 2.
- FERNANDEZ, James (1986). « The Argument of Images and the Experience of Returning to the Whole », dans V.W. Turner et E.M. Bruner (dir.), *The Anthropology of Experience*, Urbana, University of Illinois Press.
- FOUCAULT, Michel (1961). *Folie et déraison. Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Plon.
- FOUCAULT, Michel (1973). *Ceci n'est pas une pipe*, Montpellier, Fata Margana.

- FOUCAULT, Michel (1975). *Surveiller et punir: naissance de la prison*, Paris, Gallimard.
- FOUCAULT, Michel (1976). *La volonté de savoir. Histoire de la sexualité – Tome I*, Paris, Gallimard.
- GADAMER, Hans-Georg (1976). *Vérité et méthode. Les grandes lignes d'une herméneutique philosophique*, Paris, Seuil.
- GASCON, Hubert (1992). « Orientation de la recherche au Québec », *Revue francophone de la déficience intellectuelle*, vol. 3.
- GATEAUX-MENNECIER, Jacqueline (1990). *La débilité légère, une construction idéologique*, Paris, Éditions du CNRS.
- GERMAIN, Alain et Dominique MARTINET (1988). *Les Appartements Rosemont: un risque et un succès*, Montréal, Centre d'accueil Centres Marronniers.
- GEERTZ, Clifford (1972). « La religion comme système culturel », dans *Essais d'anthropologie religieuse*, Paris, Gallimard.
- GEERTZ, Clifford (1973). *The Interpretation of Cultures*, New York, Basic Books.
- GENTIS, Roger (1970). *Les murs de l'asile*, Alençon, François Maspero.
- GIDE, André (1926). *Paludes*, Paris, Gallimard.
- GODELIER, Maurice (1977). « De la non-correspondance entre formes et contenus des rapports sociaux », dans *Horizon, trajets marxistes en anthropologie – Tome II*, Paris, Maspero.
- GOFFMAN, Erving (1961). *Asylums: Essays on the Social Situation of Mental Patients and Other Inmates*, New York, Anchor Books, Doubleday & Company.
- GOFFMAN, Erving (1975). *Stigmaté: Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Éditions de Minuit.
- GOOD, Byron (1994). *Medicine, Rationality and Experience. An Anthropological Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press.
- GOODMAN, Nelson (1978a). « Words, Works, Worlds », dans *Ways of World-making*, Indianapolis, Hackett.
- GOODMAN, Nelson (1978b). « The Fabrication of Facts », dans *Ways of World-making*, Indianapolis, Hackett.
- GOTLIEB, Jay (1975). « Public, Peer, and Professional Attitudes Toward Mentally Retarded Persons », dans M.J. Begab et S.A. Richardson (dir.), *The Mentally Retarded and Society: A Social Science Perspective*, Baltimore, University Park Press.
- GRANGER, Gilles G. (1965). « Objet, structure et signification », *Revue internationale de philosophie*, 19^e année, fasc. 3-4.
- GUILLAUME, Marc (1978). *Éloge du désordre*, Paris, Gallimard.
- GUSKIN, Samuel L. (1978). « Theoretical and Empirical Strategies for the Study of the Labelling of Mentally Retarded Persons », *International Review of Research in Mental Retardation*, vol. 9, Academic Press.
- HARRIS, Marvin (1987). *Cultural Anthropology*, New York, Harper and Row.
- HAYWOOD, H.C. (1977). « The Ethics of Doing Research and of Not Doing It », *American Journal of Mental Deficiency*, vol. 81.

- HUXLEY, Aldous (1941). *Grey Eminence: A Study in Religion and Politics*, New York, Harper Colophon Books.
- INGSTAD, Benedict et Susan REYNOLDS WHYTE (1995). *Disability and Culture*, Berkeley, University of California Press.
- INGSTAD, Benedict (1995). « Public Discourses on Rehabilitation: From Norway to Botswana », dans B. Ingstad et S. Reynolds Whyte (dir.), *Disability and Culture*, Berkeley, University of California Press.
- JACQUARD, Albert (1983). *Moi et les autres: Initiation à la génétique*, Paris, Seuil.
- JANKÉLÉVITCH, Vladimir (1981). *Le paradoxe de la morale*, Paris, Seuil.
- JAY GOULD, Stephen (1983). *La mal-mesure de l'homme: L'intelligence sous la toise des savants*, Paris, Éditions Ramsay.
- KAUFMAN, Sandra Z. (1985). « Life History in Progress: A Retarded Daughter Educates Her Mother », dans L.L. Langness et H.G. Levine (dir.), *Culture and Retardation: Life Histories of Mildly Retarded Persons in American Society*, Dordrecht, D. Reidel Publishing Company.
- KERNAN, K.T., M.J. BEGAB et R.B. EDGERTON (1983). *Environments and Behaviour: The Adaptation of Mentally Retarded Persons*, Baltimore, University Park Press.
- KERVÉGAN, Jean-François (1995). « Les droits de l'homme », dans Denis Kambouchner (dir.), *Notions de philosophie – Tome II*, Paris, Gallimard.
- KESEY, Ken (1963). *Vol au-dessus d'un nid de coucou*, Paris, Stock.
- KLEINMAN, Arthur (1995). *Writing at the Margin. Discourses Between Anthropology and Medicine*, Berkeley, University of California Press.
- KLEINMAN, Arthur (1999). « Experience and Its Moral Modes. Culture, Human Conditions, and Disorder », dans Grethe B. Peterson (dir.), *The Tanner Lectures on Human Values*, Salt Lake City, University of Utah Press.
- KOECHLIN, Philippe et Edmée KOECHLIN (1974). *Corridor de sécurité*, Montréal, Éditions L'Étincelle.
- KOEGEL, Paul (1985). « You Are What You Drink: Evidence of Socialized Incompetence in the Life of a Mildly Retarded Adult », dans L.L. Langness et H.G. Levine (dir.), *Culture and Retardation: Life Histories of Mildly Retarded Persons in American Society*, Dordrecht, D. Reidel Publishing Company.
- KRISTEVA, Julia (1972) « La sémiotique », dans *Encyclopédie Universalis*, Paris.
- KRISTEVA, Julia (1980). *Pouvoirs de l'horreur. Essai sur l'abjection*, Paris, Seuil.
- LA BARRE, Weston (1956). « The Cultural Basis of Emotions and Gestures », dans Douglas G. Harris (dir.), *Personal Character and Cultural Milieu*, Syracuse, Syracuse University Press.
- LADOUCEUR, Michel (1988). *Centres Marronniers, centre de services de réadaptation et d'intégration sociale*, Montréal, Centre d'accueil Centres Marronniers.
- LAGARDE, André et Laurent MICHARD (1967). *XVII^e siècle, Les grands auteurs français du programme – Tome III*, Paris, Bordas.
- LAKOFF, George et Mark JOHNSON (1980). *Metaphors We Live By*, Chicago, University of Chicago Press.

- LAKOFF, George et Mark TURNER (1989). *More Than Cool Reason: A Field Guide to Poetic Metaphor*, Chicago, University of Chicago Press.
- LANGNESS L.L. et H.G. LEVINE (1985). « Introduction », dans L.L. Langness et H.G. Levine (dir.), *Culture and Retardation: Life Histories of Mildly Retarded Persons in American Society*, Dordrecht, D. Reidel Publishing Company.
- LANGNESS L.L. et H.G. LEVINE (1985). « Conclusions: Themes in an Anthropology of Mild Mental Retardation », dans L.L. Langness et H.G. Levine (dir.), *Culture and Retardation: Life Histories of Mildly Retarded Persons in American Society*, Dordrecht, D. Reidel Publishing Company.
- LANGNESS L.L. et J.L. TURNER (1985). « It Wasn't Fair: Six Years in the Life of Larry B. », dans L.L. Langness et H. G. Levine (dir.), *Culture and Retardation: Life Histories of Mildly Retarded Persons in American Society*, Dordrecht, D. Reidel Publishing Company.
- LEACH, Edmund (1976). *Culture and Communication. The Logic by Which Symbols Are Connected*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LEVY, Robert I. (1984). « Emotion, Knowing, and Culture », dans R.A. Shweder et R.A. Levine (dir.), *Culture Theory: Essays on Mind, Self and Emotion*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LÉVY-BRUHL, Lucien (1931). *Le Surnaturel et la nature dans la mentalité primitive*, Paris, Alcan.
- LÉVI-STRAUSS, Claude (1958a). « Le dédoublement de la représentation dans les arts de l'Asie et de l'Amérique », *Anthropologie structurale*, Paris, Plon.
- LÉVI-STRAUSS, Claude (1958b). « Le sorcier et sa magie », *Anthropologie structurale*, Paris, Plon.
- LÉVI-STRAUSS, Claude (1962). *La pensée sauvage*, Paris, Plon.
- LOCK, Grahame (1992). *Wittgenstein: Philosophie, logique, thérapeutique*, Paris, Presses universitaires de France.
- MALINOWSKI, Bronislaw (1930). *La vie sexuelle des Sauvages du nord-ouest de la Mélanésie*, Paris, Petite bibliothèque Payot.
- MAN, Paul de (1968). « Ludwig Binswanger et le problème du moi poétique », dans G. Poulet (dir.), *Les chemins actuels de la critique*, Paris, Union générale d'éditions.
- MANNONI, Maud (1964). *L'enfant arriéré et sa mère*, Paris, Seuil.
- MARSELLA, Anthony J. (1985). « Culture, Self, and Mental Disorder », dans A.J. Marsella, G. Devos et F.L.K. Hsu (dir.), *Culture and Self: Asian and Western Perspectives*, New York, Tavistock.
- MAUSS, Marcel (1950a). « Les techniques du corps », *Sociologie et anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France.
- MAUSS, Marcel (1950b). « Esquisse d'une théorie générale de la magie », *Sociologie et anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France.
- MÉHAN, Hugh (1988). « Educational Handicap as a Cultural Meaning System », *Ethos*, vol. 16, n° 1.
- MERCER, J.R. (1973). *Labelling the Mentally Retarded: Clinical and Social System Perspectives on Mental Retardation*, Los Angeles, University of California Press.

- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC (1988). *L'intégration des personnes présentant une déficience intellectuelle: Un impératif humain et social, orientations et guide d'action*, Québec, Gouvernement du Québec.
- MONTAIGNE (1967). *Essais*, Paris, Bordas.
- MURPHY, Robert (1995). « Encounters: the Body Selint in America », dans Benedict Ingstad et Susan Reynolds Whyte, *Disability and Culture*, Los Angeles, University of California Press.
- NEEDHAM, Rodney (1977). *Symbolic Classification*, Santa Monica, Goodyear Publication Company.
- OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC (1983). *À part... égale, sans discrimination, ni privilège*, Québec, Éditeur officiel du Québec.
- OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC (1984). *À part... égale, l'intégration sociale des personnes handicapées, un défi pour tous*, Québec, Éditeur officiel du Québec.
- PAGÉ, Jean-Charles (1961). *Les fous crient au secours*, Montréal, Éditions du Jour.
- PAUGAM, Serge (1986). « Déclassement, marginalité et résistance au stigmate en milieu rural breton », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 10, n° 2.
- PENNAC, Daniel (1995). *Monsieur Malaussène*, Paris, Gallimard.
- PETERS, Larry G. (1980). « Concepts of Mental Deficiency Among the Tamang of Nepal », *American Journal of Mental Deficiency*, n° 84.
- PETERS, Larry G. (1983). « The Role of Dreams in the Life of a Mentally Retarded Individual », *Ethos*, n° 11.
- RAMSEY, G.T., P. MILLS et F.A. CAMPBELL (1975). « Infants' Home Environments: A Comparison of High-Risks Families and Families from the General Population », *American Journal of Mental Deficiency*, vol. 80, n° 1.
- RICHARDSON, Stephen A. (1975). « Reaction to Mental Subnormality », dans M.J. Begab et S.A. Richardson (dir.), *The Mentally Retarded and Society: A Social Science Perspective*, Baltimore, University Park Press.
- RICŒUR, Paul (1970). « Structure, signification et langage », dans G. Leroux *et al.*, *Pourquoi la philosophie ?*, Montréal, Presses de l'Université du Québec.
- RHOADES, Cindy et Philip BROWNING (1976). « Normalization of a Deviant Subculture: Implication of the Movement to Re-socialize Mildly Retarded Persons », *Mid-American Review of Sociology*.
- RHOADES, Cindy et Philip BROWNING (1977). « Normalization at What Price ? », *Mental Retardation*, vol. 15, n° 2.
- RODIER, Alain (1988). *Le pari de l'intégration, témoignages sur dix années de désin*, Victoriaville, Imprimerie des Bois-Francis.
- ROSALDO, Michele (1980). *Knowledge and Passion: Illongot Notions of Self and Social Life*, Cambridge, Cambridge University Press.
- ROSALDO, Michele (1984). « Toward an Anthropology of Self and Feeling », dans R.A. Shweder et R.A. LeVine (dir.), *Culture Theory: Essays on Mind, Self, and Emotion*, Cambridge, Cambridge University Press.
- ROWITZ, Louis (1981). « A Sociological Perspective on Labelling in Mental Retardation », *Mental Retardation*, vol. 19, n° 2.

- RYAN, Joana et Frank THOMAS (1980). *The Politics of Mental Retardation*, Londres, Pelican Books.
- SAHLINS, Marshall (1976). *Culture and Practical Reason*, Chicago, The University of Chicago Press.
- SAINT-EXUPÉRY, Antoine de (1939). *Terre des hommes*, Paris, Gallimard.
- SAPIR, Edward (1967). *Le langage*, Paris, Petite bibliothèque Payot.
- SARAGOSSI, Maggy (1981). *Préjugés, relations humaines, sexualité, intégration sociale des personnes handicapées*, Drummondville, Office des personnes handicapées du Québec, Dossier n° 5.
- SCHNEIDER, David M. (1976). «Notes Toward a Theory of Culture», dans K.H. Basso et H.A. Selby (dir.), *Meaning in Anthropology*, Albuquerque, University of New-Mexico Press.
- SCHUSTER, Tonya L. et Edgar W. BUTLER (1986). «Labelling, Mild Mental Retardation, and Long-range Social Adjustment», *Sociological Perspectives*, vol. 29, n° 4.
- SCHWIMMER, Eric (1985). «Exprimer l'inexprimable», *Anthropologica*, N.S., vol. XXVII, n°s 1-2.
- SHWEDER, Richard A. (1979). «Rethinking Culture and Personality Theory – Part I», *Ethos*, vol. 7, n° 3.
- SHWEDER, Richard A. (1984). «Anthropology's Romantic Rebellion Against the Enlightenment, or There's More to Thinking Than Reason and Evidence», dans R.A. Shweder et R.A. LeVine (dir.), *Culture Theory: Essays on Mind, Self, and Emotion*, Cambridge, Cambridge University Press.
- SINGER, Milton (1984). *Man's Glassy Essence: Explorations in Semiotic Anthropology*, Bloomington, Indiana University Press.
- STIKER, Henri-Jacques (1996). «De quelques symbolisations de l'infirmité», *Contraste*, n° 4, septembre, p. 33 et 48.
- TOURNIER, Michel (1972). *Vendredi ou les limbes du Pacifique*, Paris, Gallimard.
- TOURNIER, Michel (1994). *Le Tabor et le Sinäï: Essais sur l'art contemporain*, Paris, Gallimard.
- TURNER, Victor (1969). *The Ritual Process: Structure and Anti-structure*, Ithaca, Cornell University Press, Cornell Paperbacks.
- TURNER, Victor (1972). *Les tambours d'affliction: Analyse des rituels chez les Ndembu de Zambie*, Paris, Gallimard.
- TURNER, Victor (1974). *Dramas, Fields, and Metaphors: Symbolic Action in Human Society*, Ithaca, Cornell University Press, Cornell Paperbacks.
- TURNER, Victor (1982). *From Ritual to Theatre. The Human Seriousness of Play*, Baltimore, PAJ Publications.
- TURNER, Victor (1987). *The Anthropology of Performance*, New York, PAJ Publications.
- VAN GENNEP, Arnold (1960). *The Rites of Passage*, Chicago, The University of Chicago Press.
- VEYNE, Paul (1983). *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ?*, Paris, Seuil.

- WAGNER, Roy (1975). *The Invention of Culture*, Chicago, The University of Chicago Press.
- WHITTEMORE, Robert D., L.L. LANGNESS et P. KOEGEL (1985). «The Life History Approach to Mental Retardation», dans L.L. Langness et H.G. Levine (dir.), *Culture and Retardation: Life Histories of Mildly Retarded Persons in American Society*, Dordrecht, D. Reidel Publishing Company.
- WHYTE, Susan Reynolds (1995). «Disability Between Discourse and Experience», dans B. Ingstad et S. Reynolds Whyte (dir.), *Disability and Culture*, Berkeley, University of California Press.
- WILDE, Oscar (1992). *Le portrait de Dorian Gray*, Paris, Gallimard.
- WILLEN, Barry S., James C. INTAGLIATA et Alan C. ATKINSON (1979). «Crisis for Families of Mentally Retarded Persons Including the Crisis of Desinstitutionalization», *The British Journal of Mental Retardation*, juin, vol. XXV, part. 1, n° 48.
- WITTGENSTEIN, Ludwig (1961). *Tractatus logico-philosophicus*, Paris, Gallimard.
- ZUMTHOR, Paul (1990). *Écriture et nomadisme*, Montréal, Éditions de l'Hexagone.